UN VOYAGE

DANS

LE NORD DE L'ITALIE

Jamais voyageur n'est revenu d'Italie qu'on ne lui ait demandé ce qu'il en pensait, comme s'il était possible d'en penser autrement que tout le monde. C'est un sujet sur lequel l'opinion est fixée, et, pour se ranger au nombre des dissidens, il faudrait la passion du paradoxe, goût malheureux quand il entre en contradiction avec une admiration désintéressée. Loin de se défendre de celle qu'inspire l'Italie, mieux vaudrait cent fois répéter les vers de Goethe : *Connais-tu la terre où les orangers fleurissent?* même dans la traduction de lord Byron, ou l'apostrophe d'un poète français :

Divine Juliette au cercueil étendue, etc.

Cependant, en parlant de l'Italie, comme en regardant un tableau fameux ou en lisant un poème célèbre, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ne soit pas possible d'élever un jeune homme, de former et de cultiver son intelligence, sans l'obstruer par avance d'une foule d'opinions commandées dans les choses de goût ou d'imagination, et de le laisser marcher librement, sans obligation acceptée ni parti pris, à la recherche du beau. Ses jouissances ne seraient pas moins vives pour lui appartenir davantage. Ses impressions, qu'il n'aurait ni empruntées ni prévues, n'en auraient que plus de prix. Il sentirait de son chef et il admirerait pour son compte. On serait sûr qu'il parle de lui-même et ne répète pas une leçon. Mais cette

originalité est une chimère, la tradition nous prévient nécessairement en tout, et le monde ne peut recommencer à chaque génération. Nous ne pouvons tous, les uns après les autres, nous réveiller au premier matin dans l'Éden, et il faut nous résigner à penser ce qu'on nous a dit. Ceci n'est point une préparation pour protester contre la réputation faite de l'Italie. J'aime l'admiration, une de nos plus heureuses, de nos plus nobles facultés, et quand elle est autre chose qu'un engouement de commande ou un enthousiasme d'emprunt, le temps la fortifie au lieu de l'affaiblir. Elle ne se blase point. Je trouve même que la réalité des belles choses est supérieure à l'imagination, et en tout j'ai plus senti que je n'avais rêvé. L'amour de la liberté, l'héroïsme guerrier, l'art des Grecs, la poésie d'Homère, la philosophie de Platon, les tragédies de Shakspeare, tout ce qu'on voudra de pareil ou d'égal conserve, malgré l'abus des louanges banales, des droits inaltérables aux plus vives émotions que le beau puisse exciter. En ce genre, la faiblesse ou l'excès ne me choque point : je pardonne même le ridicule, et je suis prêt à dire comme Bélise :

Laissez-nous, s'il vous plait, le plaisir d'admirer.

J'admire donc l'Italie; mais il faut convenir qu'il y a dans toute admiration reçue une part de convention et d'exagération qui impatiente. Une des choses qui font le plus de tort à la vérité, c'est la quantité incroyable de mauvaises raisons dont on l'appuie. On traite le beau comme la vérité, et l'on ne sait pas le louer sans lui prêter toute sorte de mérites qu'on invente ou qu'on surfait. On se forge des règles pour approuver, des formules pour sentir. On vante ce qui n'est pas ou ce qui ne devrait pas être, pour avoir l'air de mieux voir ou de mieux juger. On s'exalte sur des détails, sur des défauts, sur des vulgarités qu'on retrouverait partout si l'on se donnait la peine de les chercher, et l'on réussit de la sorte à décréditer l'admiration même en la motivant mal, en l'appliquant à contre-sens, en l'exprimant outre mesure. C'est, par exemple, ce qui est arrivé à la littérature classique de la France, et ce que pourrait ramener la superstition du XVIIe siècle, comme quelques-uns l'entendent aujourd'hui. Les vérités se rouillent, plongées dans le lieu commun, et le beau perd sa forme, réfléchi dans le miroir grossissant de la déclamation.

Je voudrais donc parler tout naïvement de ce que j'ai vu de l'Italie : non que j'aie la moindre envie de prescrire mes jugemens et de dicter rien à personne, mais pour encourager la liberté de sentir, pour exciter à la spontanéité des appréciations, pour engager à être vrai.

Il est d'ailleurs difficile de s'y prendre autrement, quand on ne veut pas copier ce que nous apprennent les livres sur l'Italie. Qu'en dire d'instructif qui n'ait été écrit? Si l'on se met à raconter ce qu'on tient des *ciceroni* d'auberge, on le retrouve plus exactement dit dans le *Voyage* de Valery que tout le monde a lu, ou dans les esquisses fidèles dont M. Paul de Musset vient de faire deux beaux volumes. Si l'on essaie de décrire ce qu'on a vu, les tableaux si chaudement colorés de M. Théophile Gautier reviennent à la mémoire, et l'on renonce à se servir du fusain, ne pouvant lui dérober son pinceau. On ne peut plus même espérer de faire mieux que les simples itinéraires. Les *guides du voyageur* sont devenus des livres. Nous avons en français celui de M. Du Pays, qui est excellent. Le guide allemand de Fœrster mérite sa réputation, et le *Hand-Book* de Murray peut se lire comme un ouvrage d'esprit : il intéresse même au coin du feu. — Il faut pourtant éviter d'en traduire des pages, et, au risque de parler un peu de soi, ne dire que ce qu'on a pensé à propos de ce qu'on a vu.

I.

Il ne s'agit ici que de l'Italie septentrionale, réduite même à cette région vaste encore qui s'étend au pied des Alpes, et que nous limiterons par une ligne idéale dont les trois points principaux seront Gênes, Parme et Venise. C'est dans une grande partie de son étendue un large bassin, ouvert au levant, fermé au nord et au couchant par des chaînes de montagnes qui le préservent des températures extrêmes. Quoique exposée au plus beau soleil de l'Europe, cette contrée ne rappelle que rarement notre littoral du midi. Ce n'est ni l'aridité poudreuse ni la végétation grisâtre de la Provence; ce n'est pas non plus une nature insolite, originale, qui semble annoncer une nouvelle partie du monde. Avec la pureté d'un ciel brillant, c'est la fraîcheur d'aspect des pays du nord. La Lombardie est aussi verte que la Normandie.

Cette chaîne d'obstacles naturels qui semblent nous séparer de l'Italie par une barrière infranchissable est, comme on sait, rompue sur trois points. On peut suivre les bords de la Méditerranée, et de Nice, d'Oneille ou de Gênes, pénétrer dans l'enceinte des Alpes maritimes; on peut passer le Mont-Cenis ou franchir le Simplon, et descendre par une de ces deux rampes dans cette plaine à perte de vue qui s'étend au pied des Alpes françaises et des Alpes helvétiques. J'ai pris ma route par l'entrée classique du Mont-Cenis.

Avant d'en atteindre les hauteurs, on traverse une partie de la France dont le souvenir ne nous rend pas trop modestes en présence

même de l'Italie. Le Dauphiné ne peut craindre aucune rivalité. Comme pittoresque, il est, je crois, supérieur à la Lombardie, car il n'y a point de plaines en Dauphiné, mais de nombreuses vallées d'une fertilité admirable, entourées le plus souvent d'âpres montagnes, dont les sommets affectent les formes les plus escarpées. La vallée de Tullins et plus encore celle de Graisivaudan peuvent le disputer aux plus belles campagnes du monde, et les imaginations exigeantes en préféreront la saisissante variété à la gracieuse uniformité des paysages qu'arrosent le Pô, l'Adige et le Mincio. La nature, si on peut le dire, a comme l'art sa beauté classique et sa beauté romantique. Elle produit par l'une et par l'autre des effets très différens, et la première vue de l'Italie est, comme il convient, toute virgilienne.

On sort de France par la grotte des Échelles, c'est-à-dire par un tunnel de 300 mètres de long, qui perce une muraille calcaire sur la frontière de Savoie. Je me souviens du temps où la description de cette galerie carrossable creusée dans le roc passait pour une des curiosités d'un voyage d'Italie. Aujourd'hui on y fait à peine attention; les chemins de fer nous ont familiarisés avec ces routes souterraines, et le bourgeois de Paris qui va contempler la mer à Dieppe en voit bien d'autres. La Savoie, qui nous sépare du Piémont, n'est qu'une continuation du Dauphiné, et les traités seuls la rendent étrangère à la France; mais elle serait française que le mouvement d'amélioration qui s'y est manifesté ne serait ni plus rapide ni plus visible. Il y a plus de trente ans, j'ai connu cet excellent pays engourdi comme ses marmottes sous l'administration des rois de la restauration. On s'étonnait alors, en arrivant à Chambéry ainsi qu'à Nice, de ne pouvoir seulement trouver les journaux français. Pas d'autres livres que des *paroissiens* et la bibliothèque bleue. Aujourd'hui la liberté de la presse s'étale dans les rues comme la civilisation sur les chemins de fer. On traverse la Maurienne à la vapeur, et l'on parle de perforer le Mont-Cenis; mais, en attendant que la machine à air comprimé ait fait son trou dans les Alpes, il faut se contenter de huit paires de mules, et gravir péniblement jusque dans la région des neiges et des lacs glacés. Ce fameux passage s'opère ordinairement la nuit; les voitures publiques se soucient peu du pittoresque, et les conducteurs disent que les orages redoutés dans les montagnes, ces tourmentes de neige qui forcent quelquefois le voyageur à s'arrêter, surviennent plus fréquemment pendant le jour. Il a donc fallu nous résigner à faire dans les ténèbres ces cinq heures de marche, qui offrent cependant quelque intérêt de curiosité. La route, dans sa partie la plus déserte, est, comme on sait, jalonnée, en cas d'accident, de maisons de refuge, où l'on

peut trouver du feu et quelques secours; mais l'idée de la nécessité d'une aide extraordinaire ne vient guère à l'esprit, au moins dans cette saison. On n'est frappé que d'une chose, c'est que la route est fort animée. Les piétons, à ce qu'il paraît, préfèrent aussi les marches nocturnes. On en rencontre à chaque pas, et les hôtes assoupis de la diligence entendent bourdonner constamment autour d'eux la conversation des passans. A minuit, près des glaciers, on se croirait sur le chemin d'un bourg un jour de foire.

Dès que les seize mules sont congédiées et que l'on a descendu à deux chevaux le versant des Alpes, on trouve à Suze le paysage italien. De cette ville à Turin, le chemin de fer court dans une campagne arrosée, où les prés et les champs sont jonchés de mûriers ou d'ormeaux parés de vignes en festons. Des maisons blanches sont éparses sur le penchant des collines; partout se montre un air d'aisance qui ajoute à la gaieté du paysage.

Turin a la réputation d'être une ville triste; c'est une ville uniforme et régulière, mais non pas triste. Les rues mêmes qui sont bâties sur un même plan n'ont point cette froideur ennuyeuse de la première partie de la rue de Rivoli. L'architecture peut n'en être pas très bonne, mais la diversité des ouvertures, la saillie des balcons et les rideaux d'une couleur tranchante qui flottent en dehors des fenêtres leur donnent un air méridional, et sous les galeries qui les bordent dans toute leur longueur, des magasins brillans, des cafés animés, une circulation nombreuse, rendent amusante la perambulation du flâneur. Turin est d'ailleurs tout entier d'un seul côté du Pô, et c'est là une situation bien préférable au partage d'une cité entre deux rives. Le contraste entre la campagne et la ville d'un bord à l'autre d'un grand fleuve vaut mieux que la symétrie de deux quartiers qui se regardent. C'était la grande beauté de Bordeaux avant que la commodité du pont eût facilité l'établissement de l'industrie sur la rive droite de la Garonne, changement complété et aggravé par l'installation de la gare du chemin de fer. A Turin, les coteaux qui font face à la ville, verts de la base au sommet, sont à leurs divers étages ornés de maisons de plaisance d'où le regard s'étend sur le fleuve, sur la ville, sur les fraîches campagnes qui l'environnent, enfin sur ce rideau des Alpes qui limite l'horizon. De la terrasse d'un couvent de capucins qui de loin ressemble à une élégante villa, la vue est magnifique, et si l'on monte jusqu'à la Superga, église consacrée à la sépulture des rois de Sardaigne, on croit embrasser d'un coup d'œil un royaume entier.

Les monumens de Turin n'ont point et ne méritent pas une grande réputation. Ce n'est pas faute de prétention chez les architectes. Le théatin Guarini et Juvara paraissent s'être proposé avant tout l'ori-

ginalité, et ils ont rencontré la bizarrerie. On cite un édifice où l'un d'eux s'est fait une règle d'éviter tout angle droit. Alfieri, l'oncle du poète, a montré un goût plus pur, mais il a peu d'imagination. Cependant quelques maisons offrent déjà cette grande et noble disposition intérieure qui donne droit en Italie au titre de palais. Un hôtel, c'est-à-dire une vaste habitation entre cour et jardin, est chose inconnue de l'autre côté des Alpes. Un bâtiment élevé, un peu massif, allégé seulement par le dessin et les détails de sa façade, s'ouvre sur la rue par une haute porte qui n'est point, comme chez nous, un portail isolé ou l'entrée d'un couloir où les voitures font halte en rasant la loge du portier. Cette ouverture, qui ne se ferme jamais pendant le jour, donne sur un large vestibule dont les colonnes supportent le poids de la maison, et dans cette sorte de salle extérieure s'arrêtent les équipages. Cette disposition a grand air, et quand elle est l'ouvrage d'un artiste habile, elle arrive à être une belle chose. Sur l'un des côtés de ce vestibule s'ouvre un escalier souvent monumental, et qui conduit à des appartemens dont les plafonds se courbent en voûte et ne manquent presque jamais de peintures exécutées avec une facilité qui ressemble au talent. La cour intérieure, ordinairement carrée, se termine quelquefois par un jardin, ou par quelques arbustes entourés d'une balustrade, ou par un mur que décorent des objets d'art, le simulacre d'une fontaine, d'une galerie en perspective ou d'une allée de parc. Il faut de bonne heure en Italie s'habituer à ce mélange de réalité et d'illusion, de relief et de peinture, de sculpture et de grisaille, à ce rapprochement du luxe réel des matières et des formes avec le trompe-l'œil économique de l'art du décorateur.

La disposition architecturale qui vient d'être indiquée, modifiée par la grandeur des proportions, par la richesse des ornemens, par l'inspiration ou l'habileté de l'artiste dans l'exécution, se retrouve partout de Gênes à Venise, et la variété vient plus de la différence des styles que de la diversité des plans. A Turin, peu de grandes maisons peuvent être citées comme des œuvres d'art, mais plusieurs sont de belles et nobles habitations; un luxe solide, que le temps peut ternir, mais ne détruit pas, prête aux appartemens ce je ne sais quoi d'imposant que la nouveauté la plus fastueuse ne peut obtenir. Nulle part, cet air d'opulence solennelle ne se montre avec plus d'éclat que dans le palais du roi. Il est difficile de voir un grand bâtiment plus insignifiant par ses dehors; mais le dedans est d'une vraie magnificence. Point de bons tableaux, point de riches ameublemens; mais les plafonds, les parquets, les dorures, les boiseries, l'heureux mélange des glaces et des incrustations de toutes sortes, un fonds de goût ancien donne à cette habitation le carac-

tère qui convient au domicile d'une vieille dynastie. Il serait ridicule de comparer le palais de Turin à l'intérieur de Versailles : les restes des pompes de Louis XIV sont peut-être les plus grands vestiges de monarchie qu'il y ait au monde; mais je n'hésite pas à préférer l'intérieur du palais de Turin à celui des Tuileries, de ce palais vingt fois repeint et remeublé depuis la fin du siècle dernier, et qui semble un emblème de l'instabilité de nos royautés successives.

La maison de Savoie est peut-être la plus nationale des familles royales de l'Europe. En s'élevant lentement à la royauté, elle a formé et agrandi son royaume, et l'ambition même qu'à diverses époques on lui a reprochée a pris pour son peuple les caractères d'une vertu patriotique. L'importance extrême que ses intérêts et son existence ont eue dans les débats de l'Europe moderne, importance qui n'était pas en proportion avec sa puissance effective, tient évidemment à sa situation et au rôle que cette situation lui assigne dans l'avenir. Elle n'a guère été menacée que par des puissances engagées dans de mauvais desseins pour l'indépendance et le repos de l'Europe.

Mais il est impossible de parler du Piémont sans faire un peu de politique.

Le gouvernement piémontais est peut-être en ce moment le plus distingué des gouvernemens du continent. L'estime et la sympathie de quiconque s'intéresse aux destinées de la société européenne lui sont dues. Il a entrepris spontanément de faire par lui-même et sur lui-même une révolution politique; jusqu'à présent il a réussi, et aucun signe ne donne à craindre que son succès ne soit pas durable. Voici pourquoi.

Le parti purement révolutionnaire existe faiblement en Piémont, ou du moins il y est sans crédit, parce qu'il n'a point de raison d'être. Les classes diverses de la société n'y sont divisées par aucun ressentiment profond. Le clergé, ou plutôt une partie du clergé, y a bien commis la faute ordinaire de peu comprendre l'esprit du temps et les besoins nouveaux : c'est le pays de M. de Maistre, quoique son école y soit moins en honneur que dans bien d'autres églises; mais les noms de Rosmini et de Gioberti sont là pour prouver qu'un esprit chrétien de réforme n'est pas étranger au nord de l'Italie. Si une partie de l'aristocratie a pu voir avec répugnance ou avec effroi la révolution, ni les événemens, ni ses sentimens ne l'ont conduite ou réduite au parti de l'émigration. Elle n'a point quitté le sol, elle est restée dans l'armée, elle ne s'est pas entièrement retirée des affaires publiques. D'ailleurs pouvait-elle opposer sa bannière à l'étendard royal? La dynastie était avec le peuple; une *sécession* patricienne était impossible. Enfin les Piémontais ne sont par nature ni aventureux, ni chimériques; ils ont une qualité, la solidité d'es-

prit. Les idées qu'on appelle avancées ne leur vont pas; ces belles chimères logiques, qui se dévident comme le fil d'un raisonnement, et qui ne peuvent exister que dans le vide, n'ont rien pour les séduire. Ils jouissent d'une liberté de la presse à peu près absolue, comme en Angleterre. Fait un journal qui veut. L'*Italia del Popolo*, la feuille de M. Mazzini, se débite à vil prix dans les rues; personne ne s'en occupe. On lit sur les murs les noms de quelques députés d'opinions extrêmes escortés d'épithètes outrageantes que je crois fort injustes, mais dont la grossièreté même est un signe du préjugé populaire qui les repousse. On se sent en Piémont chez un peuple libre, mais chez un peuple sage.

Il a déjà fait ses preuves. 1848 a tourné à son honneur. On a remarqué qu'à tout prendre l'Italie était le seul pays à qui cette fatale année eût fait du bien. Elle le doit surtout au Piémont. Il a donné un grand exemple, mal imité, d'abord imparfaitement compris, mais qui devient chaque jour plus intelligible. On ne peut nier que depuis l'heure où il est entré dans la voie qu'il parcourt d'un pas sûr, les yeux de toute l'Europe ne se soient tournés vers la péninsule. Elle est pour tous un spectacle, ou un souci, ou un espoir. On lui croit, on lui sait un avenir. On s'attend que de là viendront probablement les premières grandes affaires du monde. Son nom a cessé de n'être, comme le disait dédaigneusement le prince de Metternich, qu'une expression géographique. Il a été prononcé officiellement dans un congrès européen. L'existence de l'Italie a été ainsi comme affirmée dans le droit public, et tout cela est dû au Piémont.

Son rôle comme puissance italienne, en le destinant à de grands efforts, est précisément ce qui l'oblige en même temps à la sagesse et à la liberté. Il faut qu'il soit libéral, car il n'y a que la liberté qui ait une voix. Tout despotisme est muet, et s'il n'est conquérant, son influence expire aux frontières de son empire. Il faut que le Piémont étale sans cesse aux yeux des populations italiennes l'attrayant spectacle de la vie constitutionnelle. Il est bon que, de toutes les parties de l'Italie, chacun puisse se dire :

..... Tu vedrai Anteo
Presso di qui, che parla ed è disciolto.

Il le faut, pour qu'un jour l'imprécation terrible de Dante : *Ahi! serva Italia*, etc., perde toute vérité, et qu'on cesse d'appeler avec lui l'Italie : *Nave senza nocchiero* (1).

Mais ce qui nous rassure, c'est une heureuse circonstance intérieure, sans laquelle la révolution la plus juste court toujours de

(1) *Infern.*, XXXI. — *Purg.*, VI.

grands périls. Le gouvernement piémontais est plutôt un peu au-delà qu'en-deçà de la nation. Ses lumières devancent l'opinion; ses progrès ne sont pas des concessions. Il ne se consume point dans une guerre de chicane avec le public, se laissant arracher le bien qu'il fait, disputant sur les réformes, résistant avec obstination pour céder avec faiblesse. Il marche en avant de la société. La position de gouvernement réformiste, quand elle est possible, est le meilleur préservatif des révolutions. L'Angleterre et la Belgique l'ont encore une fois prouvé en 1848.

Signalons une autre cause de sécurité. La nation piémontaise se croit réservée à de grandes choses. Elle est pleine d'ambition et d'espérance. Oui, que la France le sache, il y a encore des nations pleines d'ambition et d'espérance. Or celle-ci est persuadée, et elle a raison, qu'en cela son roi sent et pense comme elle. La grandeur de la maison de Savoie se confond à la fois, comme but et comme instrument, dans les pensées et les projets de la royauté et du pays. Le Piémont croit que cette grandeur est au premier rang des intérêts de l'Italie entière. C'est là un lien de plus, et le plus intime comme le plus honorable des liens, entre la dynastie et la nation. C'est la plus forte des garanties de leur union. En s'attachant à l'ordre et à la stabilité, le Piémont travaille donc pour sa gloire future. Son orgueil est du côté de sa loyauté.

Le roi Charles-Albert n'était pas un homme ordinaire. Je doute que ce fût un esprit très étendu, un politique très habile, un fort attrayant caractère; mais il avait des traces de grandeur, un vif sentiment de nationalité, quelques qualités héroïques, la faculté du dévouement. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas 1848 qui l'a de force porté à la tête du mouvement italien : il s'y est porté de lui-même. Par une résolution spontanée, il a changé la face de son royaume, en cela guidé certainement par l'ambition et le patriotisme plus que par le goût de la liberté; mais qu'importe? Il a reconnu l'occasion, et il l'a saisie; il a compris les signes des temps dans cette critique année 1847, si grosse de présages et d'enseignemens tristement méconnus par de plus habiles, pour l'éternel regret des amis de l'humanité; puis, une fois lancé dans une voie redoutable, rien ne l'a effrayé, rien ne l'a découragé. Les jours révolutionnaires sont venus, il n'a point lâché son drapeau; il n'a ni déserté ni reculé. Je l'ai dit, il y avait en lui du héros. S'il eût été général comme il était soldat, que n'aurait-il point fait? Il a fait ce qu'il pouvait faire. Il me souvient encore de la manière dont on jugeait en France sa conduite à cette époque, surtout sa seconde campagne, celle qui se termina dans les plaines sanglantes de Novare : c'était un coup de tête ou une faiblesse; il cédait au torrent, il marchait en désespéré. Soit, la vic-

toire était impossible; abandonné de ses alliés naturels, affaibli par les recrues de l'insurrection, dénué de l'appui d'un grand capitaine que nous n'avons pas même su lui prêter, il marchait à sa perte. A sa perte! cette détermination suprême faisait de lui le chevalier de l'indépendance. Il combattait, assuré de la défaite, prêt à mourir, mais jaloux de laisser à ses fils le titre impérissable de champion de l'Italie, et de lier à jamais l'honneur de sa couronne aux intérêts de la cause nationale. Il a pris à Novare une position que sa race ne perdra pas.

Cette solidarité entre l'ambition de la dynastie et celle du pays est peut-être la circonstance qui nous fait augurer le plus heureusement de l'avenir de tous deux. La résolution hautement politique par laquelle le cabinet du roi Victor-Emmanuel a associé les armes du Piémont aux armes de la France et de l'Angleterre dans une occasion récente est venue mettre le sceau à la situation que cet état s'est faite en Europe. Il y a gagné une sorte d'égalité politique qui est dans l'intérêt de tout le monde. Lorsqu'en effet nous exprimons une sympathie non équivoque pour cet état régénéré, nous n'écoutons pas seulement nos vieilles faiblesses pour la liberté. La dignité des peuples, le respect des nationalités, l'esprit nouveau des sociétés, sont sans doute des motifs qui ont leur valeur et que nous ne pouvons nous résoudre à dédaigner; mais ils ont peu de faveur par le temps qui court, et nous en savons d'autres plus opportuns. Dans l'organisation de l'Europe, l'existence d'un grand état de plus à l'occident serait une nouvelle garantie pour l'indépendance générale. C'est toujours du nord oriental que le danger peut venir, et la puissance russe, pour avoir été, grâce à Dieu, ramenée, dans l'opinion du monde, à de moindres proportions, n'a pas cessé d'exister. Certes nous ne sommes pas ingrats envers la guerre de Crimée : elle a dissipé en partie ce nuage menaçant qui depuis tant d'années pesait sur l'Europe; nos intrépides légions nous ont vengés du mal profond que l'inimitié d'un monarque trop vanté et trop redouté a fait, pendant toute sa durée, au gouvernement le plus libéral qu'ait eu la France. L'empereur Nicolas est mort le cœur brisé de voir le monde enfin convaincu que sa sagesse n'était pas plus infaillible que sa puissance n'était invulnérable : c'est un grand résultat; mais l'état général des choses subsiste, la situation respective des puissances peut ne pas se retrouver toujours telle qu'elle était en 1854. La Prusse a montré son indécision et sa faiblesse; l'Autriche peut être moins bien inspirée. Certainement, s'il existait une puissance de plus qui, de ce côté-ci de l'Europe, mît son poids dans la balance, ce serait une force nouvelle, ce serait un gain considérable pour la bonne cause. Il faut d'ailleurs le remarquer, le Midi n'est

plus, dès longtemps, représenté dans les conseils du continent. Si l'on tire une ligne qui partage l'Europe de l'est à l'ouest, un peu au-dessous du 45e degré, il n'y aura au sud de cette ligne que des états en déclin, des états dont le sort est indifférent au reste du monde, ou qui ne lui suscitent que des difficultés, des embarras, des occasions de conflit ou d'envahissement. Le midi de l'Europe, cette contrée bénie du ciel, a pourtant par ses souvenirs, ses ressources, son genre de civilisation, par les mœurs, les idées et les caractères qu'il produit, une réelle importance et une place marquée dans la civilisation de l'humanité. C'est une lacune et comme une injustice qu'il compte pour si peu dans la politique. Il serait heureux que l'ensemble d'opinions et d'intérêts que toute cette région renferme se pût relever et concentrer quelque part, afin de compter davantage dans les délibérations communes. Ce n'est pas la Turquie, ce n'est pas la Grèce, ce n'est pas l'Espagne, qui, de bien longtemps du moins, paraissent devoir prendre un rôle influent dans les affaires générales. Il n'y a personne qui n'ait pensé quelquefois que ce pourrait être l'Italie, et si, au nord des Apennins, un état existait qui pût un jour marcher de pair avec les puissances du premier ordre, il n'y a point, je crois, d'homme d'état désintéressé qui n'en vît avec bonheur les progrès et le développement. Lord Byron disait que l'émancipation de l'Italie était la poésie de la liberté. Ce serait quelque chose de plus, et un fait considérable dans le champ même de la réalité.

S'ensuit-il que ce soit un fait qu'il faut réaliser à tout prix, un but qu'il faut atteindre par tout moyen? Nullement; il n'y a que les enfans ou les fous qui croient que les affaires du monde se mènent ainsi, et que toute idée qui plaît à la raison est de plein droit une chose à faire. La paix, l'équité, la prudence, le respect des engagemens peuvent, et longtemps encore, ajourner un résultat désirable. La réalisation même n'en est point certaine. Rien en tout cas d'absolu ni de complet n'est probable. L'absolu et le complet sont des chimères; mais ce qui reste vrai, c'est qu'il est sage et politique de regarder comme bonne en soi la création d'une puissance indépendante en Italie, de tendre à la fortifier toutes les fois que des incidens imprévus ou des faits accomplis donnent ouverture à quelque modification de l'ordre établi, d'entourer de bienveillance et d'estime l'état qui paraît dans une certaine mesure destiné à ce rôle, et qui sans violence et sans injustice se montre jaloux de s'élever à ce degré de force et d'autonomie où, non content de se défendre soi-même, on peut jusqu'à un certain point protéger les faibles et veiller au salut du bon droit. Il faut en politique comme en toutes choses un certain idéal vers lequel marche le véritable homme d'état.

Le machiavélisme consiste à n'en point avoir; l'utopie, à n'avoir que cela. Le nom de raison d'état ne sera réhabilité que lorsque, cessant de désigner le pur calcul ou la spéculation pure, il sera le nom de l'art suprême d'apercevoir ensemble le vrai, le juste et le possible.

Nous nous trompons fort, ou les hommes d'esprit qui aujourd'hui influent ou veillent sur les destinées de la Sardaigne ne sont pas éloignés des idées qui viennent d'être indiquées. Si l'on veut lire un honorable recueil qui se publie à Turin, la *Rivista contemporanea*, et dans ce recueil, entre autres bons articles, ceux de M. le comte Charles Alfieri, on apprendra de plus en plus à estimer cet heureux pays à sa valeur. Il y a là plus qu'un intérêt de curiosité. Il faut absolument nous occuper de l'Italie, car d'un jour à l'autre c'est de là qu'il peut nous venir des affaires, et il n'est pas vrai, comme on a tâché de le croire depuis 1848, que le monde ait cessé de marcher.

Quand on est à Turin, il faut donc forcément penser à la politique et lui rendre visite là où elle habite, c'est-à-dire dans les deux chambres. Leurs délibérations sont en général calmes et instructives. La discussion est franche et régulière. Aucun débat important ne les a occupées pendant mon séjour à Turin, sauf une question d'un intérêt un peu théorique. On discutait au sénat un projet de loi portant abrogation de la fixation légale de l'intérêt de l'argent, et sur ce point, depuis longtemps controversé entre l'économie politique et la science de la législation civile, j'ai eu le bonheur d'entendre l'homme d'état distingué qui dirige en ce moment le cabinet sarde. M. de Cavour parle comme il agit. Son élocution est pleine de force et de clarté. Il a cette qualité tant prisée chez les ministres anglais, celle d'un excellent *debater,* et, versé dans toutes les parties de l'administration, il joint à ses lumières politiques cette universalité de discussion dont M. Thiers a seul donné l'exemple parmi nous.

La chambre des députés se réunit dans l'édifice lourd et recherché tout ensemble qu'on appelle le palais Carignan. Le sénat s'assemble dans le palais Madame, ou la partie neuve de l'ancien château fort qui s'élève isolé au milieu de la grande place. Les salles des séances m'ont paru convenablement appropriées à leur destination, et surtout assez bien débarrassées de cet appareil théâtral qui nuisait tant chez nous à la bonne discussion des affaires. Le sénat a de plus l'agrément d'occuper pour ses travaux intérieurs les salles de la galerie royale de peinture. Ses bureaux s'assemblent dans des cabinets de tableaux. Cela n'est commode ni pour le public ni pour les étrangers, car il faut bien respecter le secret de ces séances privées. Il serait dommage cependant de ne pas voir la galerie de

Turin. Sans être un des plus beaux de l'Italie, ce musée mérite plus d'une visite, et je me décide à en parler.

On ne peut écrire sur l'Italie sans parler des arts, et l'on ne devrait point parler des arts sans s'y connaître. Cependant je ne m'en tairai point. Les arts ne s'adressent pas seulement aux connaisseurs. C'est par ceux-ci que leurs ouvrages sont le mieux jugés et même le mieux sentis; mais les arts ont, comme toutes les sortes de vrai et de beau, un côté populaire. Les représentations théâtrales ne se donnent pas uniquement devant les académies. On trouve bon que toute personne en juge, et que chacun dise pourquoi il admire Corneille ou s'amuse de Molière. Je crois bien que les lettres sont plus à la portée de la foule que les arts; la pensée écrite l'est pour tout le monde, quoique le talent d'écrire ne soit pas le métier de tout le monde. La langue la plus éloquente doit se faire entendre au premier venu, car enfin chacun sait parler. Le langage de la peinture et même de la musique n'est point le commun langage, et l'on peut admettre que pour le comprendre il soit besoin de savoir un peu le parler ou du moins comment il se parle. Cependant tous les arts reproduisent la nature, si bien qu'on a cru parfois les définir en les appelant des arts d'imitation. Ils imitent la réalité en la combinant avec la beauté, c'est-à-dire en réunissant ce que la sensibilité perçoit avec une chose que l'intelligence reconnaît. Or le dernier des hommes a la sensation du réel et la conception du beau, et les arts seraient un jeu puéril et mensonger, s'ils ne s'adressaient à ces facultés universelles, s'ils n'étaient une invention humaine qui prend dans la nature son principe et son but. Il y a donc quelque chose de commun entre l'artiste et la foule, et pas moins que les Sophocle et les Aristophane, les Ictinus et les Phidias acceptaient le jugement de la démocratie d'Athènes. Osons donc ne pas nous récuser absolument en présence d'un beau tableau; mais, sans taire notre avis ou notre impression, ayons soin d'ajouter humblement que la part technique de l'exécution dans l'œuvre des arts est tellement difficile et tellement importante, qu'il n'appartient d'en raisonner avec une justesse décisive qu'au critique instruit dans les secrets du métier.

La galerie de Turin a été formée en 1832 de tableaux épars dans les résidences royales. Elle en contient beaucoup de très bons, peu de célèbres. Celui de la *Vierge à la Tente* est tout près de l'être, s'il est un original de Raphaël; malheureusement il a ses deux pareils à Munich et en Espagne, et Passavant le regarde comme une copie. Même à titre de copie, c'est encore une belle chose, moins belle que la *Vierge à la Chaise,* moins belle que la *Madone de saint Sixte,* mais qui les peut égaler? Ce sujet simple et inépuisable de la

mère de l'Enfant-Dieu a été traité de cinq ou six manières différentes qui sont chacune devenues pendant un temps une convention d'école. Raphaël, dès qu'il a commencé à être lui-même, a conçu pour la tête de Marie un certain type dont il s'est peu écarté, sans le reproduire jamais dans une identité absolue. Ses vierges se ressemblent comme des sœurs. Il n'y a point entre elles la même inégalité qu'entre ses enfans Jésus, qui sont loin d'avoir tous la même valeur ni d'exprimer la même pensée. Dans la *Madonna della Tenda*, ce n'est pas l'enfant qui fait le prix du tableau, mais l'ensemble plaît, et n'est pas au-dessous de la grande idée que fait naître soudain ce simple nom : Raphaël Sanzio.

La *Madeleine lavant les pieds du Christ,* venue du palais Durazzo à Gênes, me paraît encore plus digne du nom de Paul Véronèse que son *Moïse sauvé des eaux,* tableau où il a placé son portrait. Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, on retrouve, en fait de richesse et de lumière, ce qu'on doit attendre d'un pareil maître. Un *Luther* d'Holbein, le *Jules II* de Raphaël (on veut qu'il l'ait répété trois fois), et des portraits de Titien, de Rembrandt, de Velasquez m'ont laissé de très distincts souvenirs; mais je ne puis oublier une salle presque tout entière consacrée à l'Albane et remplie de tableaux mythologiques dont les personnages sont de demi-grandeur, et qu'on est convenu de trouver gracieux. Le cardinal Maurice de Savoie, en commandant au peintre les plus célèbres, lui dit qu'il voulait *una copiosa quantità di amoretti.* Il fut servi à souhait; tant mieux pour lui. Pour moi, je ne dirais rien de l'Albane, s'il n'y avait là deux tableaux couverts d'un rideau, lequel, tiré discrètement par un huissier du sénat, laisse voir d'abord Salmacis et Hermaphrodite, puis les trois Grâces ou les trois déesses du procès que jugea Pâris. Ici les figures sont grandes, et je ne puis dire que la peinture soit d'une chasteté parfaite; mais elle rappelle vaguement la grâce du Corrége et l'exécution de Rubens, et je n'ai rien vu de l'Albane qui valût cela : tableaux d'ailleurs dont l'auteur ne prévoyait pas qu'ils pareraient un jour un bureau de législateurs.

Turin possède un musée égyptien très renommé dans le monde savant. Il a précédé ceux de Paris et de Londres, et sa gloire est d'avoir servi de berceau à la grande découverte de Champollion. En qualité d'ignorant, je ne puis jamais voir rassemblés en collections si complètes et si variées les débris des arts, des religions, des gouvernemens, de l'industrie et des mœurs de l'antique Isis, mêlés à de nombreux manuscrits vieux de trois ou quatre mille ans, sans penser avec chagrin à la manière différente dont le temps a traité l'antiquité égyptienne et l'antiquité grecque. Quel trésor ce serait, en monumens analogues d'Athènes ou même de Rome, que la dixième

partie de ce qui nous reste de Thèbes ou de Luxor! mais, comme dit le poète, les tombeaux eux-mêmes ont leurs destins.

Les églises de Turin ne méritent pas une attention particulière. Elles sont en général assez modernes, ou, comme on dit, modernisées. On chercherait en vain dans le nombre quelque modèle de cet ancien style romain d'architecture qu'on appelle aussi lombard, et qui, sans perdre un fonds de simplicité modifié par le style roman et même par le style allemand, a produit ce style mixte contemporain des plus célèbres œuvres du genre gothique dans les pays situés au nord des Alpes. Au sud de cette ligne, on ne doit pas s'attendre à rencontrer aucune de nos diverses architectures gothiques dans leur pureté, ni même avec l'ensemble de leurs caractères propres. Sans chercher à distinguer entre elles et en confondant un peu les siècles et les écoles, on sait que l'épithète de gothique nous représente surtout le style des églises de Chartres, de Rouen, d'Amiens, de Bourges, de Notre-Dame de Paris. C'est là pour nous en général l'architecture sacrée par excellence, et dans un temps peu éloigné de nous on ne voulait pas admettre qu'il y en eût d'autre. Après l'avoir dépréciée depuis le XVII[e] siècle, on s'est mis, dans celui-ci, à l'identifier avec la religion, à ce point qu'il faudrait que l'art chrétien eût été peu connu en Espagne, moins encore en Italie, tout à fait inconnu dans cette partie du monde où le christianisme est né, dans cet Orient d'où il s'est levé sur le monde : exemple assez piquant de la témérité et de la vanité de ces doctrines de critique et d'esthétique dont l'esprit est toujours si pressé d'élever le capricieux échafaudage! On commence à rentrer dans le vrai, et, malgré la vogue du moyen âge, on hésite davantage à regarder Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Pierre de Rome comme des monumens païens; mais en dehors même du style byzantin et de l'art de la renaissance, le style antérieur des édifices religieux en Italie n'offre guère d'échantillons du gothique orné et flamboyant, ni généralement de cette combinaison systématique du haut avec l'étroit, du solide avec le mince, de cet assemblage d'arceaux en ogive, de colonnettes longues et engagées en faisceau, de flèches dentelées, de bordures à jour et de tous les détails d'une ornementation aussi variée dans ses formes que le règne végétal. Le gothique italien est en général plus simple d'aspect. Il reproduit souvent les grands vaisseaux de nos cathédrales, mais il proportionne davantage la hauteur à la largeur. Il complique moins les moyens d'effet, et ne craint pas les vastes surfaces massives et planes. C'est avec un goût moins fantasque, moins tourmenté, qu'il tempère et pare la sévérité du demi-jour des grands intérieurs.

Cependant, quand je parle de simplicité, c'est plutôt sous le rap-

port de l'art que sous celui du luxe. Dans ses églises gothiques, comme dans celles de la renaissance, l'Italie pousse très loin la magnificence. Auprès des temples d'une de ses villes secondaires, les basiliques de nos capitales paraîtraient négligées et nues. Non pas que les premiers soient toujours tenus avec une grande recherche, avec ces soins d'entretien et de propreté qu'on observe par exemple en Belgique. Bien des choses sont délabrées, ternies, flétries, laissées dans un triste abandon, hormis le pavé, souvent précieux et ordinairement assez net pour qu'on en remarque le dessin et la qualité. Mais si l'édifice est sorti des mains de l'architecte, moins orné de composition première que nos chefs-d'œuvre du moyen âge, les richesses accessoires s'y sont accumulées presque toujours avec plus de profusion. Marbres et métaux, autels et baldaquins, statues et tombeaux, sculptures, ciselures, peintures, prix des matériaux, beauté des formes, éclat des couleurs, tout abonde, et les yeux s'en fatiguent au point d'y perdre quelquefois du plaisir, car il arrive que la somptuosité tombe dans l'affectation, et ne s'interdise ni le colifichet ni l'oripeau. On cite en ce genre les églises des jésuites, qui tiennent leurs maisons avec une sorte de coquetterie, et qui raffinent tellement sur les belles choses qu'ils finissent par préférer les jolies. On dirait qu'en tout il leur manque le sentiment de la grandeur. Leur église à Turin n'est pourtant pas un des pires modèles du genre. C'est un riche et bel appartement sacré, dont le luxe très voyant a cependant plus d'ampleur que n'en a, par exemple, l'église des Scalzi, ce temple en style de boudoir qu'on nous fait admirer à Venise. Il faut aussi commencer, dès Turin, à se familiariser avec le détestable système de décoration passagère qui gâte souvent les églises italiennes. Il n'en est guère où non-seulement des surfaces de marbre ou de pierre habilement travaillées, mais de majestueux piliers, d'élégantes ou imposantes colonnes ne soient affublés de grande nappes de damas nacarat bordées d'un galon d'or. Autour des statues de la Vierge, au-dessus des beaux crucifix, devant des tableaux quelquefois admirables, voltigent des voiles de mousseline blanche ou de taffetas bleu de ciel, voire de percaline rose, frangés ou étoilés d'argent, sans compter toutes ces pièces d'orfévrerie de pacotille, toutes ces enluminures de boutique que multiplie la superstition des *ex-voto*. En aucun pays, le clergé n'a montré un goût bien sévère. Chez nous, il a paru assez longtemps étranger au sentiment et à l'intelligence des merveilles de l'art confiées à sa garde; heureusement il a fini par s'associer à ce mouvement d'archaïsme critique qui nous a ramenés à l'apréciation du génie du moyen âge. Ce n'est plus toujours sa faute, si nous avons si peu d'églises ornées et tenues comme elles devraient l'être. La dévotion des fidèles a des

habitudes et des exigences qui ne s'accordent guère avec les règles de la beauté et de l'harmonie, et l'on n'ose priver la piété populaire d'une foule de satisfactions d'assez mauvais goût. En Italie, ce mauvais goût étale son clinquant et ses jouets au milieu de toutes ces pierres fines dont le génie et le temps ont composé leur écrin. On cache des chefs-d'œuvre sous des guenilles, et cette nation, si bien douée pour le beau, s'amuse comme les enfans à jouer à la chapelle. De là des contrastes qui importunent quelquefois, quand on visite les églises les plus solennellement belles. La cathédrale de Turin n'est pas de ce nombre. Avec sa façade sans caractère, elle est ornée d'ailleurs assez richement; mais les fresques récentes qu'on y remarque appartiennent plutôt à la peinture de décoration qu'à l'art sérieux. Un grand arceau, au-dessus du maître-autel, laisse entrevoir une chapelle au premier étage. De chaque côté, un escalier droit, fermé par une grille et d'un beau style, conduit à cette chapelle dite du Saint-Suaire, ou bien l'on y arrive de plain-pied par les appartemens du palais. Elle est, au dedans, toute en marbre noir. Des colonnes à chapiteaux de bronze doré soutiennent le dôme, dont l'extérieur est percé à jour par des arcs de cercle juxtaposés et superposés, bizarre ajustement qui monte jusqu'au faîte. Les angles du polygone auquel la coupole est inscrite contiennent les tombeaux des plus illustres princes de la maison de Savoie. Dans un des entre-colonnemens, la svelte statue de la feue reine, enlevée toute jeune à l'amour universel, sert de pendant gracieux et touchant à ces monumens tout historiques. Tout cet intérieur est imposant, et je pense qu'on a raison de regarder la chapelle du Saint-Suaire comme le meilleur ouvrage du père Guarini.

Si je transcrivais littéralement des notes de voyage, je parlerais des châteaux de Stupinis et de Moncalier, du musée des armures à Turin, qui sont des choses fort dignes d'être vues, de l'église de la Mère-de-Dieu, imitée du Panthéon, et que je ne puis admirer,... que sais-je encore? mais j'aurais l'air de copier un *guide*. Or je ne fais ici que choisir dans mes souvenirs et dans mes jugemens, et je dis aux autres voyageurs : Faites attention à ceci, — que pensez-vous de cela?

II.

De Turin, le chemin de fer vous conduit en moins de trois heures à Arona. On peut donc en un jour visiter le Lac-Majeur et en revenir. Arona est une assez jolie ville, au sud-ouest du lac et un peu au-dessus de son niveau; mais je ne puis la décrire, ayant été, en descendant du wagon, pris par les *facchini* et transporté d'autorité,

mon bagage et moi, sur le bateau à vapeur. Je me laissai faire, quoique le temps fût affreux; une pluie diluvienne accompagna toute ma navigation : aussi mes rares compagnons de bateau, dont aucun ne voyageait pour son plaisir, restèrent-ils dans la cabine, et je fus le seul à monter tous les demi-quarts d'heure sur le pont pour prendre un bain de pluie et un coup d'œil du lac. Ma première ascension fut pour la fameuse statue de saint Charles Borromée qui, du haut d'une colline, domine Arona, sa patrie. L'attitude est celle de la bénédiction. Elle n'a rien d'ingénieusement inventé, mais elle est naturelle. Malgré ses dimensions gigantesques, la statue a un air de vérité. De loin elle frappe moins comme une œuvre d'art que comme un colosse vivant; on s'y tromperait. Le grand nez traditionnel de mon charitable et vénéré patron n'est pas oublié, et malgré l'obscurité du temps il se dessinait noblement sur l'horizon. Je dois convenir que la pluie a fait pour moi beaucoup de tort au Lac-Majeur. Non-seulement les lointains étaient perdus dans le brouillard, mais les pentes élevées qui l'entourent se couvraient de nuages très bas. Tout l'éclat du paysage restait à deviner. Les lacs d'Italie ont un caractère qui leur est propre. Ceux d'Écosse sont ternes et doux, d'un aspect calme et triste, rarement fort étendus, bornés par des montagnes arrondies que revêt une verdure sans lacune, mais sans richesse. Sur leurs bords souvent déserts, la nature est belle et recueillie, mais pauvre, monotone. C'est un séjour de paix mélancolique. Les lacs d'Angleterre, si célèbres par leurs poètes, sont remarquables par ce luxe d'arbres, la brillante parure du pays; mais ces lieux, d'une fraîcheur merveilleuse, offrent peu de grands points de vue et d'accidens de terrain imposans. Le Lac-Majeur, moins agreste que le lac de Brienz ou celui des Quatre-Cantons, rappelle, pour la multiplicité des fabriques qui parsèment ses bords, la partie méridionale du Léman, ou l'entrée du lac de Zurich. Les pentes qui l'entourent immédiatement sont plus raides, et cependant cultivées jusqu'au sommet; elles appartiennent à la nature ornée, en conservant quelque chose de la grandeur de la nature sauvage. Un mélange de nature et d'art forme en général le caractère du paysage italien. On le reconnaît surtout aux îles Borromées. Celles où il n'y a que des arbres et des maisons semblent flotter à la surface des eaux. L'*Isola-Bella* est, comme on sait, une sorte de petite tour de Babel, composée de dix massifs quadrangulaires étagés en retraite les uns sur les autres et garnis de statues, d'arbustes, de vases, de balustres, enfin de tous les ornemens que l'art des jardins emprunte en Italie à l'architecture. Quand de tels ouvrages sont neufs, entretenus avec le même soin que les parterres de Versailles ou de Kew, c'est assurément fort

joli; mais le joli me touche peu au milieu de cette mer intérieure encadrée par les Alpes. L'*Isola-Bella* frappe dès l'abord par sa petitesse, à laquelle les dessins ne vous ont pas préparé, parce que les dessins en font l'objet principal. Ils en supposent par conséquent le spectateur assez rapproché, et ne montrent qu'un coin du lac et de ses bords. Je crains donc bien qu'elle ne soit un de ces colifichets que le goût italien ne repousse pas, qu'on admirait au XVII[e] siècle, et qu'on s'est mis à admirer en Angleterre. Je suis persuadé néanmoins qu'elle gagne à être vue dans ses détails et de près : je n'y ai pas abordé et je répète que la pluie rendait tout gris.

Le bateau à vapeur ne fait point tout le périple du lac. A la hauteur de Locarno, où l'on n'est plus en Italie, il le traverse de l'ouest à l'est, et comme je voulais gagner Milan, il me débarqua à Luino, qui a donné son nom au plus charmant élève de Léonard de Vinci, Bernardino Luini. Un voiturier s'offrit aussitôt; la pluie venait de cesser, et une course de trois heures à travers des vallées boisées me conduisit à Lugano. Le soleil, perçant à chaque instant des nuages diaprés de mille teintes, se jouait à travers les arbres, et de leurs feuilles lustrées par la lumière et la pluie tombaient lentement des gouttes limpides et brillantes comme du cristal. Au terme de la course, au détour d'un chemin, j'aperçus tout à coup le lac de Lugano et la jolie ville qui porte ce nom. La première maison était une auberge en manière de palais, construite pour les Anglais, entourée de jardins et donnant sur le lac. A cela près, ce ne sont plus ici les magnificences du Lac-Majeur. Cependant Lugano n'est pas mal bâti; quelques maisons de campagne paraissent d'agréables habitations. L'église, où l'on grimpe par une pente assez rude, s'élève sur une plate-forme d'où l'on voit tout le lac, borné, mais tranquille, frais et verdoyant. Pour qui cherche la vie champêtre, c'est peut-être sur ces bords qu'il faut s'établir. En trois quarts d'heure, un petit bateau à vapeur me conduisait le lendemain à Capolago, c'est-à-dire à la tête du lac. Des omnibus vous y attendent pour vous mener en Lombardie.

On connaît le Tessin, dernier canton suisse du côté de l'Italie, dernier pays de liberté, surtout par les plaintes de l'Autriche, qui ne lui pardonne pas de manquer d'une police aussi perfectionnée que la sienne. Par sa situation, le Tessin est un asile, et il peut même devenir un ouvrage avancé pour l'émigration révolutionnaire. A Lugano, il y a trente ans, s'établit une imprimerie qui fut un temps toute la liberté de la presse de l'Italie. Plus d'un habile écrivain de cette époque, Manzoni lui-même, je crois, a profité de l'imprimerie de Lugano. La contrebande faisait le reste. Aujourd'hui il y a quelque chose de semblable à Capolago. L'économie ou peut-être le dé-

sir d'éviter toute apparence de bonne entente avec le gouvernement de Sardaigne a fait préférer ce village au Piémont, où rien ne gêne pourtant l'envie d'imprimer; mais enfin il vient de Capolago à Turin, et autant qu'il se peut en Italie, de petits livres écrits avec indépendance, parfois avec talent, quoiqu'empreints souvent d'un cachet de philosophie un peu matérialiste et de politique légèrement socialiste. Quelques ouvrages de M. Ferrari, bien connu des lecteurs de la *Revue,* ont été, je crois, imprimés là. Un prêtre, caché sous le pseudonyme d'Ausonio Franchi, y dirige contre l'enseignement philosophique de l'université de Turin une polémique qui ne déplairait pas trop à M. Feuerbach. L'Italie a naturellement son hégélianisme; c'est une des nécessités du temps. Et ici, au milieu de la fraîcheur des eaux et des bois, arrêtons-nous et faisons un retour sur la philosophie.

Elle est loin d'être négligée en Piémont. L'université habite un beau palais, c'est-à-dire un bâtiment dont la cour carrée est bordée d'un double portique, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. L'escalier qui unit les deux galeries est monumental, et chacune est ornée de débris d'antiquités ou de bustes de savans et de littérateurs nationaux. Dans les salles qui ouvrent sur ces galeries, quatre facultés font leurs cours, et parmi ces cours la philosophie en compte quatre, s'il faut lui attribuer la chaire de M. Rayneri, professeur de *méthodique,* et si la méthode générale qu'il enseigne est autre chose que la grammaire générale. M. Bertini, de Carmagnola, est professeur d'histoire de la philosophie; M. Peretti, de Castagnole, est professeur de métaphysique, et M. Dominique Berti, de Cumiana, membre distingué de la chambre des députés, est professeur de philosophie morale. Le tableau des cours de cette année porte encore les noms de trois suppléans en philosophie et en méthode générale. Peu s'en faut que je ne rattache à ces noms celui de M. Melegari, qui est venu de Bologne, comme chez nous Rossi, enseigner à Turin le droit constitutionnel. J'ajoute que la librairie de Turin n'est nullement stérile en publications philosophiques. M. le marquis de Cavour a fait connaître dans notre langue les doctrines de Rosmini, et M. Massari recueille et publie avec autant de soin que d'intelligence un précieux recueil d'écrits posthumes de Gioberti. Voilà ce que je me rappelais en cherchant des yeux, sans parvenir à l'apercevoir, l'imprimerie de Capolago.

Il ne faut guère plus d'une heure pour gagner de là Chiaso, premier poste autrichien, où l'on trouve la police et la douane. En passant cette frontière, je dois rendre hommage à l'Autriche et lui faire réparation pour tous les voyageurs et touristes mes prédécesseurs : ni sa douane, ni sa police n'est tracassière. On regarde à peine votre

bagage, on regarde à peine votre passeport, et un simple visa, donné sans beaucoup de façon, vous assure la faculté de parcourir librement tous les états autrichiens, sans exhibition nouvelle, sans permis de séjour, sans explication ni interrogatoire. Les *guides* nous recommandent de n'avoir point de livres dans nos malles. Toute littérature est, prétend-on, suspecte à l'Autriche. On n'a point regardé les miens, que j'avais réduits, par excès de prudence, à une collection d'itinéraires. Je ne saurais me charger de l'apologie du système de gouvernement qui prévaut à Vienne; mais il s'y est accompli, comme on sait, une réforme administrative, et si les hommes habiles qui la dirigent n'ont ni la volonté ni la force de changer le système politique, ils sont bien assez sages pour avoir modifié cette police rude et minutieuse, sans cesse dénoncée à l'opinion depuis trente ans, et dont M. de Metternich, avec tout son esprit, n'avait pas aperçu la vanité et le ridicule.

A quelque distance de Chiaso, on débouche sur des hauteurs au pied desquelles apparaissent la ville et le lac de Côme. Celui-ci est un lac civilisé comme le Lac-Majeur, mais moins vaste, et peut-être plus riant et plus agréable encore. Ici, les *villa*, les terrasses, les belvédères, les tonnelles enguirlandées abondent, et cette fois le ciel se mirait dans l'onde transparente; une lumière intense avivait toutes les teintes du paysage. La cathédrale de Côme, habituons-nous dès à présent à dire *le Dôme* (1), est un monument remarquable, très propre à nous faire faire connaissance avec ce qu'on appelle en Lombardie l'architecture gothique. La façade est en effet ainsi qualifiée. C'est un écran terminé par un triangle en pignon, dont Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris pourrait donner une idée, si l'on en supprimait le porche. Cette disposition, que nous retrouverons sans cesse, présente souvent de vastes surfaces de maçonnerie tout unies; mais celles-ci sont quelquefois interrompues par de minces contreforts peu saillans, par des cordons sculptés, par une fenêtre en rose, enfin par des portes décorées de colonnes et de statues. C'est dans ces ornemens divers que se montre la diversité des styles et des époques, et c'est par là qu'on reconnaît l'âge des monumens. Il est vrai aussi que les embellissemens, les additions, les réparations, ne sont pas toujours du même temps ni du même genre; mais nos églises les plus décidément gothiques offrent bien quelques traces de ces anachronismes volontaires qui tiennent au goût de l'artiste restaurateur. La façade de la cathédrale de Côme, toute couverte de mar-

(1) *Il Duomo, la maison* de Dieu par excellence, est la cathédrale. Comme il est rare qu'une cathédrale n'ait pas de dôme, en italien *cupola*, on a pris en français la partie pour le tout; mais pour un Italien Notre-Dame est un dôme, et Sainte-Geneviève n'en est pas un.

bre, riche de décoration comme de matière, coupée dans toute sa hauteur de deux contre-forts garnis d'une statue à chaque étage, présente plus d'une de ces incohérences, mais qui nuisent peu à l'effet général. A l'intérieur, la nef, d'un beau gothique italien, se rejoint à un chœur et à des transepts de la renaissance; mais ce mélange ne choque guère que les savans, quand les parties qui le composent sont belles par elles-mêmes et fondues avec un peu d'habileté. C'est le cas de l'église de Côme, toute terminée qu'elle est par une coupole de Juvara, dans le goût du XVIIIe siècle. Un artiste du XVIe est l'auteur des statues des deux Pline qu'on voit à l'entrée, et que les habitans de Côme ont érigées à leurs concitoyens. Les Italiens sont généralement fidèles à ces souvenirs de l'antiquité, et les allient volontiers à ceux du moyen âge. A la droite de l'église, on remarque un monument de cette dernière époque, le *Broletto*, hôtel de ville construit en assises alternées de marbre blanc et noir. A l'intérieur de l'église, c'est à la renaissance que vous ramènent les fresques et les tableaux de Luini. Il faut dès à présent accoutumer vos yeux à ce charmant type de vierge qu'il a sans cesse répété, et dont on peut voir au Louvre deux remarquables spécimens. Il me semble y retrouver des traces de ressemblance avec certaines têtes de Léonard de Vinci, et l'on pourrait conjecturer que le maître et l'élève auraient eu le même modèle, imité par le premier avec plus de liberté et d'imagination, reproduit par le second avec une exactitude qui n'a rien coûté à la grâce (1).

Si l'on s'arrêtait quelques jours à Côme, si l'on étudiait avec soin ses antiquités et ses monumens, ses tours et ses églises, ses inscriptions et ses peintures; si l'on visitait les célèbres *villa* des bords du lac, la Pliniana, la Sommariva, la Belvedere, la Melzi, et tant d'autres; si l'on se gravait dans la mémoire ses sites délicieux, relevés par une végétation beaucoup plus méridionale que celle des contrées voisines, on connaîtrait en abrégé tous les genres de beauté de l'Italie. Rien de ce qu'on admirera dans le reste de la péninsule ne manque entièrement à Côme et à ses environs, et Virgile a eu raison de placer son lac, *Lari maxume*, dans l'énumération des magnifiques dons que sa patrie a reçus du ciel, lorsqu'il la met au-dessus des régions arrosées par le Gange et l'Hermus.

III.

La Brianza, qui touche au lac de Côme, est ce jardin de la Lombardie que traverse le chemin de fer en se dirigeant sur Monza, et

(1) Ajoutons cependant que la qualité d'élève de Léonard est contestée à Luini, mais je suis l'opinion commune.

de Monza sur Milan. Cette ville a dans ses quartiers les plus animés une physionomie tout espagnole. Balcons, jalousies, rideaux extérieurs, couleurs vives et foncées, frappent les regards, et accompagnent à merveille de riches boutiques dans le genre de Paris. En Lombardie, toutes les femmes, même celles des champs, sont coiffées en cheveux. De vieilles paysannes ont une natte très serrée enroulée derrière leur tête grise. Cette natte, quelquefois maintenue par de longues épingles d'argent en éventail, commence à être remplacée par une coiffure qui diffère peu de celle de nos salons. Partout on voit des cheveux lissés et bouffans autour du front, et un chignon très bas qui tombe jusque sur le cou. Pour sortir dans les rues de Milan, toutes les femmes, à l'exception de cette élite infortunée qui croit devoir à son rang de préférer les chapeaux parisiens, jettent sur leur tête un voile noir qu'elles croisent ensuite sur leur poitrine et portent avec beaucoup d'élégance. On suppose volontiers que cette mode vient de Séville ou de Madrid, et l'on s'arrêterait pour voir cheminer lestement ces apparentes Castillanes, s'il ne fallait se hâter d'aller à Sainte-Marie-des-Grâces, car je prétends me faire valoir, et je déclare que, sans m'arrêter même à la cathédrale, ma première course a été pour le célèbre *Cenacolo.*

L'église est loin, et l'on a plus des deux tiers de la ville à traverser. Cette église en elle-même a son mérite; sa coupole n'est pas indigne du Bramante, et l'édifice devrait fixer notre attention, quoiqu'il soit tout en brique, et malgré sa façade un peu plate et ses ornemens en terre cuite. Les Italiens admettent facilement ces moulures de *terra cotta,* qui sentent l'industrie et qui choquent toujours dans un monument d'apparat. A l'intérieur, des fresques de Gaudenzio Ferrari, assez délabrées, pourraient encore captiver les regards, s'ils n'étaient distraits d'avance, cherchant au hasard ce qu'ils ne trouvent pas. Ainsi faisaient deux Américains, qui me demandèrent où était la *celebrated painting.* « Dans le couvent voisin, » leur répondis-je. Mais comment entrait-on au couvent voisin? Ils eurent bientôt trouvé un sacristain qui leur dit de le suivre, et je les suivis au couvent des dominicains, qui a pris bel et bien, en changeant de destination, une mine de caserne. On frappa, la porte s'ouvrit, et d'une première cour, qui ressemblait à toutes les cours, nous passâmes dans une seconde, celle-ci entourée d'un cloître, et dans ce cloître, quelques fresques, plus décrépies que ternies, me parurent plus curieuses que belles; d'ailleurs ces éternels soldats que tout le monde a vus là ne manquaient pas d'y être, cirant leurs bottes ou blanchissant leur buffleterie devant les débris d'une glorification de saint Thomas d'Aquin. Cette compagnie n'invitait pas à s'arrêter pour disserter sur l'archéologie de la peinture et les illustrations de

la scolastique. Notre guide du reste allait droit à une porte close sous une des galeries du cloître, on lui ouvrait du dedans, e un gardien d'assez bonne mine se présentait à l'entrée de cet ancien réfectoire, cent fois décrit.

C'est, comme on sait, un rectangle dont les deux petits côtés sont couverts de fresques ou de peintures à l'huile ayant apparence de fresques. Laissons celle qui est à gauche, c'est une crucifixion de Montorfano, composition assez bizarre à cent personnages, et que le temps a eu la malice de laisser dans un bon état de conservation, ce qui impatiente fort quand on regarde à droite.

Depuis qu'on a pu voir à l'exposition générale de la société photographique un admirable *fac simile* de *la Cène* de Léonard de Vinci, tout le monde sait à peu près dans quelle condition elle se trouve, et tout le monde sait qu'aucune gravure, même celle de Morghen, ne reproduit exactement l'état actuel ni même l'expression, et je dirais presque le style de cette œuvrei ncomparable. Mes paroles la représenteraient bien moins encore, et je me bornerai à l'exacte narration de mes sensations successives.

On s'attend à ne voir que les ruines d'un tableau. Assurément la dégradation est grande. Il y a destruction absolue dans le bas, là où les moines ont percé une porte à travers les jambes du Christ. Partout le temps a marqué sa trace; mais de toutes les altérations que le temps apporte, la plus intolérable, ce me semble, c'est qu'il pousse tout au noir. Or ici la peinture est plutôt effacée que noircie, la couleur est faible, mais distincte, de sorte que, trouvant la fresque ou soi-disant telle mieux conservée, ou pour bien dire plus reconnaissable que je n'espérais, je fus frappé seulement de l'affaiblissement général, et au premier abord, de la nullité de l'effet. Mon premier mot, je m'en confesse, aurait pu être : « N'est-ce que cela? » La composition a été souvent gravée, encore plus souvent imitée par des artistes qui ont traité le même sujet. Ainsi point de nouveauté, point de surprise, et rien dans le coloris qui saute aux yeux. Cependant le sujet est grand, l'œuvre est célèbre, le mérite certain. On ne peut dire : Regarde et passe. On regarde donc et on s'arrête; les yeux se fixent et sur l'ensemble et sur les détails; l'attention persiste, et après quelques instans (je demande qu'on prenne mes aveux au pied de la lettre), il m'a semblé que toute la scène s'animait, que la vie circulait dans tous ces personnages, et que j'assistais, au moins en vision, à l'événement sublime avec simplicité, pathétique avec calme, dont les apparences légères étaient là seulement tracées sur la muraille. Jamais l'art ne m'a paru d'une réalité plus saisissante et ne m'a jeté dans un trouble plus vrai : le tableau parlait.

Je ne voudrais ni analyser, ni motiver cette impression. Les procédés particuliers de l'exécution, les altérations qui en sont résultées, les retouches nombreuses dont parle la tradition et que constatent les habiles, tout cela rendrait probablement inexact ou contestable tout ce que je pourrais dire. Je ne sais par exemple si, comme on le raconte, le Christ a été fort modifié; mais ce que je puis dire, c'est que les tableaux sont rares où le Sauveur me paraisse heureusement peint. C'est presque toujours un personnage manqué, ou qui semble impossible. Comme il importe à tout sujet où il figure, on s'en contente. Le Jésus-Christ du *Cenacolo* est comme un pastel effacé, et malgré cela, qui sait? à cause de cela peut-être, cette tête, faiblement indiquée, à demi détruite, n'en exprime que mieux l'existence à peine matérielle d'un personnage incomparable et son humanité divine. Avec une suavité qu'on ne peut rendre, avec une indifférence sublime, avec je ne sais quel mystérieux mélange de charité et de dédain, il semble contempler tous les maux et toutes les merveilles qu'il annonce. Il est au-dessus et de la passion et de la vie. C'est la figure d'un homme et la nature d'un Dieu.

J'ai lu souvent que *la Cène* de Léonard était le chef-d'œuvre de la peinture. Ce sont là de ces choses que je n'oserais pas répéter; mais je n'ai rien à dire contre.

En revenant de Sainte-Marie-des-Grâces, on passe naturellement par la place des Marchands et le *Corso del Broletto*. Là on voit réunis, dans un petit espace, quatre ou cinq monumens de l'existence ducale et municipale de Milan. Son *Palais de la raison,* nom très honorable des hôtels de ville dans la Haute-Italie (et puisse le mériter la résidence de toute assemblée délibérante), est du XIIIe siècle. Il impose par sa masse, soutenue tout entière, comme une table sur ses pieds, par d'assez minces colonnes. D'autres établissemens locaux, plus remarquables d'architecture ou d'ornementation, tous d'un style déjà ancien, mais élégant, distraient les regards, jusqu'à ce qu'on se trouve vis-à-vis de la célèbre cathédrale.

Sa façade, dans la forme générale déjà indiquée, est, encore plus que celle de l'église de Côme, ornée de sculptures plaquées à la surface, et l'absence des grands reliefs de l'architecture est compensée par la profusion de ceux de la sculpture. Là encore les styles sont un peu mêlés, mais en général le gothique domine. Depuis le commencement de notre siècle, on n'y travaille plus que dans ce genre, car on travaille encore à la cathédrale de Milan. Elle n'est pas finie. Le président De Brosses écrivait au siècle dernier : « A peine y a-t-il une troisième partie de cet immense édifice qui soit faite depuis plus de trois cents ans qu'on y travaille, et quoiqu'il y ait tous les jours des ouvriers, il ne sera probablement pas fini dans

dix siècles, c'est-à-dire qu'il ne le sera jamais. » L'éditeur qui publiait les piquantes lettres du président en l'an VII, par conséquent en 1799, ajoutait en note qu'on pouvait plus que jamais répéter son affirmation, « car, disait-il, il est probable que la république cisalpine ne sera pas tout à fait aussi curieuse de cette espèce d'édifice que l'était la maison d'Autriche. » Voilà comme on fait des prédictions sans se douter des révolutions du goût et des reviremens de la politique. L'achèvement de la cathédrale de Milan depuis le président De Brosses a marché à grands pas, et le fondateur de la république cisalpine y a dépensé 3 ou 4 millions. Dès aujourd'hui, il faut un peu d'attention pour s'apercevoir que tout n'est pas fini. Il manque encore quelques aiguilles aux cent trente-cinq qui doivent hérisser le faîte du monument, et cinq cent cinquante-neuf statues restent à ajouter aux dix-neuf cent vingt-trois dont l'extérieur est décoré. Le campanile, qui ne se voit point d'en bas, est provisoire et ne peut, sous aucun rapport, être conservé; mais on ne remarque guère tout cela, et cette masse de marbre blanc sculpté dans toutes ses parties paraît quelque chose de complet. C'est un monument qui réunit l'immensité et la minutie, et l'immensité n'a pas empêché d'excellens juges de l'appeler colifichet. Ce n'est que lorsqu'on monte sur les toits en dalles de marbre blanc, que l'on se promène sur les terrasses supérieures au milieu d'une forêt de flèches dentelées, d'une armée de statues, d'un monde de stalactites ciselées, et que de là on porte ses regards sur tout Milan et au-delà de Milan, sur cette mer de verdure qui l'environne des Alpes aux Apennins, c'est alors, dis-je, que la cathédrale apparaît dans ses grandes proportions. Vue de la terre, la forme de sa façade et la multitude des détails la rapetissent un peu. La magnificence ôte à la grandeur; mais la grandeur reparaît lorsqu'on pénètre dans l'intérieur. Là est, selon moi, la vraie beauté de cette église. Sa vaste nef, dont les bas côtés sont doubles et séparés par deux rangées de piliers à neuf colonnes engagées, est éclairée d'un demi-jour qui en laisse voir les profondeurs. A l'exception des peintures de la voûte, qui simulent pauvrement la sculpture, les ornemens répondent à la splendeur et à l'étendue du vaisseau. Trop petits pour l'encombrer, ils n'ont cependant rien de mesquin. Cette église a la majesté sans la tristesse. Une critique, même médiocrement savante, signalerait aisément des disparates, et surtout l'incohérence inévitable du gothique vieux et du gothique neuf; mais je m'en tiens à l'impression générale, et l'intérieur de la cathédrale de Milan reste une des plus belles choses qu'on puisse voir.

Si l'on veut du moderne, on n'a qu'à la comparer à l'église Saint-Charles, commencée en 1838. Il y a toute une famille de monumens

religieux, inspirés, je crois, par l'imitation du Panthéon de Rome, et qui me font penser à Sainte-Geneviève de Paris. Telle est encore, quoique avec de notables différences, la ***Gran Madre de Dio,*** qui sert à Turin de point de vue à l'extrémité du pont du Pô. Saint-Charles de Milan est fort supérieur, et somme toute c'est un noble édifice. Pourtant il appartient à un genre qu'on peut admirer par raison, mais qu'il est impossible d'aimer. Par contre, veut-on voir quelque chose d'empreint de cette auguste vétusté qui manque à la cathédrale même, qu'on aille à la basilique de Saint-Ambroise. Elle fut, dit-on, dédiée en l'an 387 à saint Gervais et à saint Protais par le grand évêque à qui elle est consacrée maintenant. Cependant sa disposition actuelle date de la fin du IXe siècle et de l'archevêque Anspert. L'église proprement dite est précédée, suivant un usage des premiers temps, par une cour cloîtrée où s'arrêtaient les catéchumènes. Elle est de ce style lombard ancien qu'on regarde comme la dernière forme de l'architecture romaine; mais, dans sa simplicité, rien ne sent la décadence. Inscriptions, tombeaux, statues, dyptiques, tout porte un cachet d'antiquité et jusqu'à des traces de paganisme. On n'est point obligé de croire que le serpent d'airain qu'on voit sur une colonne soit celui des Hébreux dans le désert, quoique l'archevêque Arnulfe l'ait reçu comme tel, en l'an 1000, d'un empereur de Constantinople, et rien ne prouve qu'un certain tombeau soit celui de Stilicon; mais aux voûtes de plusieurs chapelles le soleil fait étinceler l'or des mosaïques byzantines. Un siége en marbre, d'un travail un peu rude, était le trône épiscopal de saint Ambroise. Quelques parties de la chaire viennent de celle du haut de laquelle il convertit saint Augustin. Enfin l'on croit que les cadres de fer des portes contiennent encore le bois des battans de celles qu'il ferma noblement à Théodose.

Le souvenir de saint Ambroise, de ce magistrat que le peuple fit évêque par reconnaissance, vit encore dans Milan. Le rit ambrosien y règne encore dans les cérémonies du culte, et ce sera bientôt peut-être la seule exception que la cour de Rome souffrira dans ses prétentions à la monarchie universelle de son bréviaire. Après le nom de saint Ambroise, la piété populaire place peut-être au même rang le nom de saint Charles Borromée.

Le premier de ces noms consacre une des plus célèbres bibliothèques du monde. La bibliothèque ambrosienne est confiée à la garde d'une congrégation ecclésiastique dont le cardinal Maï a été préfet. On sait quels trésors il a trouvés dans les palimpsestes de la collection des manuscrits. De ceux-ci, je ne citerai que l'autographe de Lucrèce Borgia, orné d'une mèche de cheveux blond clair qu'elle envoyait au cardinal Bembo. Dans le musée annexé à la bibliothè-

que, on ne peut oublier deux têtes de Léonard de Vinci, une *sainte Famille* de Luini, peintre peu varié, mais qui me charme toujours, une collection de dessins des maîtres où l'on distingue un portrait de Léonard par lui-même, au crayon rouge, le carton de l'*École d'Athènes,* de Raphaël, et des études de Michel-Ange. Les collections de dessins sont presque toujours ce qu'il y a de plus précieux dans les musées.

Le vrai musée de Milan est le palais Brera; c'est aussi une bibliothèque, ainsi qu'une pinacothèque et une académie. Comme dans la plupart des galeries, les tableaux de la pinacothèque sont presque tous des tableaux de piété; les mêmes sujets reviennent sans cesse, et cette uniformité finit par empêcher d'accorder une attention suffisante à des tableaux très estimables, dont le mérite n'a rien de saisissant. En voici deux cependant qui se font distinguer au premier coup d'œil : une *Tête du Christ,* aux trois crayons, par Léonard de Vinci, et qui passe pour l'étude de la tête du *Cenacolo,* et le *Spozalizio* ou le *Mariage de la Vierge*, ouvrage de Raphaël à dix-huit ans. La gravure a depuis longtemps popularisé ce tableau, qui peut passer pour le premier monument du génie du maître, quoique le style, l'agencement et les accessoires sentent encore l'école du Pérugin. Depuis que Beyle a raconté l'admiration de lord Byron pour l'*Abraham renvoyant Agar,* du Guerchin, on est obligé de s'y arrêter, et malgré l'attirail de musulmans de théâtre donné aux principaux personnages, on ne peut se défendre d'être ému par la belle et douloureuse expression de la physionomie d'Agar. Une *Vierge*, de Francia, une *sainte Cécile,* de Procaccini, une *Crucifixion,* du Tintoret, un *saint Étienne,* de Carpaccio, un portrait de femme, de Rubens, enfin de nouvelles *Noces de Cana*, ainsi qu'un *Jésus chez Marthe et Marie*, deux festins de Paul Véronèse, dans sa manière ordinaire, avec un tableau de saints du même maître, sont les ouvrages qui m'ont le plus frappé. Cependant il faut encore parler de Luini. Ses œuvres sont nombreuses au musée Brera. Ses fresques ont une légèreté, une grâce et une facilité qui enchantent. Son tableau de *la Vierge et l'Enfant Jésus* est un de ces ouvrages dont on a peine à détacher les yeux. Il me semble entrevoir deux types de Vierge. L'un, le plus archaïque, est aussi celui de Mantegna, que son élève Bartolommeo Montagna a heureusement reproduit ici dans une *Adoration de la Vierge;* cette tête semble se continuer jusque dans la *Pietà* de Michel-Ange, car on sait que, par un anachronisme volontaire, le grand sculpteur a donné à la mère, qui tient sur ses genoux le corps de son fils expiré, la figure d'une jeune fille. L'autre type, plus délicat et plus doux, est celui que Luini a répété toujours avec une grâce nouvelle. Peut-être a-t-il quelques traits communs, d'abord avec les

vierges de Bellini, puis avec celles de Cima et d'Andrea del Sarto. Les dates et les écoles ne permettent guère de penser que ces artistes se soient imités entre eux; mais on peut supposer que la pente de leur génie les entraînait vers un certain genre de modèles. Je voudrais que les habiles eussent dit leur mot sur tout cela. La Vierge, ou, si l'on veut, la *Madone,* qui tient une si grande place dans le christianisme italien, est, si l'on ose ainsi parler, le premier personnage de la peinture italienne. La manière dont chaque artiste le concevait mériterait d'être étudiée. Dois-je ajouter que la Vierge de Raphaël n'est ni celle de Mantegna ni celle de Luini? Peut-être ellemême a-t-elle deux types encore, car il ne me semble pas que *la Belle Jardinière* ressemble beaucoup à la *Madone de Saint-Sixte.*

Il resterait beaucoup à dire sur Milan, mais il faut se borner, et je me décidai même à ne pas tout voir. J'ajournai à mon retour ma visite à la chartreuse de Pavie, d'où il est résulté que je ne l'ai point vue, et je pris le chemin de fer de Treviglio, qui, sauf une lacune de deux heures en omnibus, vous amène à Brescia.

IV.

La nuit était close à notre arrivée; la ville, obscure et silencieuse. Elle semblait inanimée, et les galeries assez basses qui longent les rues semblaient destinées moins à préserver les passans du soleil qu'à faciliter les mauvais coups de l'Italie du moyen âge. Le lendemain, au jour, j'eus meilleure idée de la ville de Brescia, quoiqu'il n'y faille pas chercher beaucoup de mouvement et d'activité. Il n'y manque pas de belles maisons construites sur le plan que j'ai essayé d'expliquer en parlant de Turin. Les peintures du fond des cours sont parfois des trompe-l'œil exécutés avec un certain talent, et qui feraient honneur à des décors d'opéra. Quelques-unes de ces maisons contiennent de précieux objets d'art : telle est celle que le comte Tosi a léguée à la ville, et qu'on a conservée avec tout son ameublement, comme si elle allait être habitée demain. Des ouvrages de Canova, de Thorwaldsen, de Bartolini, des tableaux remarquables, du moins pour le cabinet d'un amateur (je ne parle que des tableaux anciens), parent ce *Museo civico,* où, parmi des *saintes Familles* dignes d'être vues et des *Vierges* à comparer entre elles, on montre une *Pietà* de la jeunesse de Raphaël. C'est plutôt un *Ecce Homo*, tout au plus de demi-grandeur, et que le cadre coupe un peu au-dessous de la ceinture. La peinture est très fine, le corps est étudié dans le clair avec une perfection un peu flamande; le style est encore celui du Pérugin. La tête, parfaitement exécutée, n'est point conforme au type adopté plus tard pour la représentation du

Sauveur. Les traits réguliers sans beauté, les yeux assez petits et un peu écartés n'ont qu'une expression d'intelligence où rien ne se lit d'élevé et de tragique comme le sujet. La sublimité n'a pas encore pénétré dans la manière du peintre. Je crois que je préférerais à la collection Tosi les tableaux de la galerie Lecchi, surtout s'ils sont originaux. Buonvicino, dit le Moretto, peintre que l'on apprend à connaître à Brescia, a là un excellent portrait. J'y ai remarqué une très belle réduction d'une *Assomption* du Tintoret. Malheureusement cette collection est, dit-on, destinée à être dispersée; M. le général Lecchi s'est retiré en Piémont. A Brescia, on trouve partout des traces de la lutte de 1848. On vous y montre avec respect un des palais Martinengo, appartenant à un honorable membre de cette famille compromis alors par les événemens. Brescia s'est toujours signalée par son indépendance. Au XIIe siècle, elle donnait au monde un des précurseurs de la liberté de penser. Arnauld de Brescia a eu cet honneur que l'intolérance l'a assimilé à Pierre Abélard. Plus hardi, il fut plus cruellement persécuté. Au siècle de la révolution française, Brescia en épousa les principes, et, malgré le souvenir des rigueurs dévastatrices de Gaston de Foix, elle se déclara vivement pour nous en 1797. En 1848, la population força la garnison autrichienne à s'enfermer dans la citadelle, qui domine la ville d'une manière à la fois pittoresque et menaçante. Elle y tint bloqué un ou deux mois le général Haynau, qui s'en consola en canonnant quelques édifices.

Brescia a deux hôtels de ville et deux cathédrales : le *Broletto* du XIIe siècle, ancien palais de la république, et le *Palazzo della Loggia* du XVe siècle, recommandés par le nom des plus grands architectes du nord de l'Italie; le *Duomo vecchio*, dont on fait remonter la fondation au temps de Charlemagne et par-delà, et tout auprès, le *Duomo nuovo*, commencé en 1604, et qui n'a été terminé qu'il y a trente ans. Ces deux églises, qui se touchent sur la place du *Broletto*, sont, chacune dans son genre, des monumens très remarquables. L'intérieur de la plus vieille m'a paru admirable, et rappelle le temple antique qui l'a précédée. La nouvelle, toute couverte de marbre, est un modèle de style moderne. Son dôme est un des plus grands de l'Italie, et s'élève au centre d'une croix latine renversée, ou, si l'on veut, d'une croix grecque qui se prolonge du côté du maître-autel plus que du côté du portail. L'une et l'autre cathédrale sont richement ornées, et le Moretto brille dans la première par d'excellens ouvrages; mais aucune peut-être des églises de Brescia n'est plus magnifique que Saint-Dominique dans le style romain, aucune ne contient plus de beaux tableaux que Sainte-Affre. On y montre une *Femme adultère*, le plus beau Titien que j'eusse vu avant d'aller à Venise.

C'est à Brescia que j'ai été le plus frappé d'un fait qui ne s'observe nulle part autant qu'en Italie. La richesse d'une ville sous le rapport de l'art n'est nullement en proportion avec son importance et sa prospérité. Une cité médiocre et, je le crains, languissante comme aujourd'hui Brescia resplendit de mille beautés. Ce contraste est rare de notre côté des Alpes, et les temps modernes l'offriront de moins en moins; la richesse économique entraînera avec elle tous les autres trésors. Les capitales finiront par centraliser les œuvres du génie. Je réfléchissais à tout cela, et ma mémoire était toute pleine encore des objets que je venais de voir, je m'efforçais d'en ordonner un peu la confusion, tout en cherchant la porte du musée, *Museo patrio,* simple porte de jardin qui s'ouvre sur un enclos dont quelques voyageurs ont fort accusé l'état de négligence et d'abandon. Cet abandon m'a paru de très bon goût, et je n'ai pas vu que les fragmens d'antiquités, dont on s'y trouve tout de suite entouré, perdissent rien à rester dispersés au milieu des sureaux, des rosiers et des iris en fleur. A travers des débris précieux, on marche vers les restes du péristyle d'un temple de Vespasien. Quelques tronçons de colonne encore debout, une seule de toute sa hauteur, des chapiteaux épars, donnent une assez noble idée de ce monument, dont on a restauré l'intérieur pour en faire le musée. La disposition a quelque analogie avec la Maison carrée de Nîmes; seulement tout est plus ruiné et plus marqué d'un caractère de grandeur. Dans les trois salles, à peu près réparées, sont déposées des antiquités de diverses sortes, et qui méritent un attentif examen; mais il est difficile de s'en occuper bien vivement dès qu'on est entré dans la salle de gauche, et que les yeux se sont levés sur une statue de bronze qui attire les premiers regards.

Une femme ailée, nue en partie, en partie drapée dans la disposition de la *Vénus* de Milo, le pied exhaussé sur un casque, appuyant sur son genou un bouclier d'une main, paraît de l'autre y graver des choses dignes de mémoire. Le bouclier a été ajouté, et c'est, dit-on, la Victoire qui écrit les louanges du père de Titus. L'ensemble se prête à l'explication, et j'avoue qu'elle m'importe peu. La vue de cette statue ne donne aucune envie de rien contester de ce qu'on voit. La *Victoire bresciane,* quoiqu'elle rappelle par son attitude la Vénus de Milo, n'en a pas l'incomparable grandeur; elle appartient plutôt à ce genre de beauté qu'on pourrait appeler la beauté élégante : ce n'en est pas moins une beauté qui ravit l'âme aux plus pures émotions que l'art puisse donner. Je rendrais difficilement l'effet soudain qu'on éprouve, lorsque, les yeux encore tout remplis des beautés de la peinture italienne, on se trouve en face de ce chef-d'œuvre de la statuaire antique. On se sent, à la lettre,

transporté dans un autre monde, et la comparaison, je l'avoue, n'est pas à l'avantage du monde moderne. Évidemment l'art des anciens vous élève dans une région de calme et de pureté, véritable patrie de l'idéal.

Après avoir longtemps contemplé ce que je m'attendais si peu à voir, il me fut impossible, en y réfléchissant, de ne pas reconnaître que les peuples modernes, par suite d'un développement qui sera, si l'on veut, une supériorité, portent dans les arts, dans les lettres, dans tous les ouvrages d'imagination, une complication morale qui pourrait bien n'être pas ce qu'il y a de plus poétique au monde. L'art tend toujours parmi nous à faire prédominer exclusivement l'expression. Les sujets religieux eux-mêmes, d'ailleurs si favorables à la peinture, manquent, si j'ose dire, d'une certaine tranquillité. A l'exception peut-être de la Vierge et de l'enfant Jésus (et c'est peut-être pour cette raison que ce sujet si simple a plus qu'aucun autre captivé l'imagination des plus grands maîtres), il est peu de scènes sacrées qui ne mettent aux prises les sentimens les plus opposés ou les plus violens. La souffrance et la résignation, l'espérance triomphant de la douleur, l'étonnement et la pitié, l'exaltation, le courage, la colère y jouent constamment un rôle dramatique. Les maux du corps y sont aux prises avec les vertus de l'âme. Tout y est contrainte et combat, tout y rappelle la lutte, triste fond de la nature et de la vie. Une préoccupation constante des misères de notre existence a donné au génie moderne je ne sais quoi de souffrant et de maladif qui ajoute aux ressources de l'art, mais qui lui ôte un peu de sa sublimité. L'art s'attriste et ne s'élève pas toujours au contact de nos idées d'humilité sur le compte de la nature humaine.

On ne saurait en effet admettre comme un principe d'esthétique que la beauté réside dans l'expression. Ce sont deux choses tout à fait distinctes, car on dit une belle expression, et si l'expression peut être belle, elle n'est donc pas la beauté. La beauté est une chose en soi, indéfinissable de sa nature, et qui se prête, à titre de qualité, à d'autres choses fort diverses. C'est tour à tour ou à la fois l'expression, la composition, la couleur, la forme qui est belle, et entre toutes ces beautés, s'il fallait choisir, c'est la beauté de la forme qui serait la beauté essentielle dans tous les arts du dessin. A elle seule, elle peut dispenser des autres et classer un ouvrage au plus haut rang. Dans la peinture, la forme et avec elle la couleur suffisent et au-delà pour faire un chef-d'œuvre. Que serait le reste en effet sans la forme et la couleur?

La beauté de la forme pure suffit à la statuaire, et voilà pourquoi, dans la statuaire, l'antiquité n'a pas d'égale. La *Victoire bresciane*, qui n'est, dit-on, qu'une reproduction d'un type connu, appartient

à cette classe de figures d'une sérénité noble et charmante qui semblent à la fois possibles et supérieures à toute réalité. Or tel est le véritable idéal.

Cette belle statue, découverte en 1826, est devenue célèbre. L'empereur d'Autriche en a fait placer une imitation en bronze sur le champ de bataille de Culm. A Brescia même, j'ai pu voir une preuve ingénieuse du prix que la population attache à ce trésor de son musée. Je parcourais la bibliothèque *Queriniana,* dont on me montrait les curiosités. Dans une collection assez intéressante de médailles, le conservateur m'en indiqua deux modernes, qui, consacrées à la mémoire de deux événemens analogues, sont cependant très propres à faire connaître la différence des temps. La première a été frappée à l'occasion de la révolution de 1797. Sur la face est représenté le peuple de Brescia s'emparant du *Broletto* à coups de canon; sur le revers, un bonnet de la liberté et un glaive nu. En 1848, une autre médaille a été consacrée à la mémoire de la révolution. D'un côté est inscrite la date et la mention de l'événement; de l'autre côté est ciselée l'image de la statue ailée avec ces mots : *Brixiana Victoria.* Le conservateur me montrait ces deux médailles en présence de trois jeunes clercs sortis à peine du séminaire. A cette vue, ils se mirent à sourire d'un air de pitié, et le conservateur se crut obligé à une apologie. « C'étaient, disait-il, des pièces historiques, et une collection savante devait tout recueillir. »

Il se peut qu'une partie du clergé soit élevée à n'avoir pas de patrie, et cependant, en déjeunant dans la rustique auberge d'un hameau nommé, je crois, Poliasca, entre la Spezzia et Chiavari, j'ai vu sur les murs de la salle à manger une mauvaise gravure contenant les deux portraits de Ugo Bassi, barnabite, fusillé à Bologne le 8 août 1849 pour ses prédications dans la cathédrale de cette ville, et d'Antonio Giovanetti, archiprêtre, qui s'était associé à Bassi pour ses sermons en faveur de l'indépendance nationale.

Le cardinal Querini, évêque de Brescia, qui avait traduit *la Henriade* et le *Poème de Fontenoy,* et à qui Voltaire, en récompense, dédia *Sémiramis,* un de ces prélats éclairés que l'amour des lettres rendait favorables à tous les progrès de l'esprit humain, a formé et donné à la capitale de son diocèse cette bibliothèque dont les richesses ont quelque réputation. Un manuscrit des Évangiles, suivant l'ancienne version italique, écrit sur vélin pourpre, en lettres d'or et d'argent, passe pour être du IX[e] siècle. Une grande croix byzantine, ornée de pierres précieuses, dite la croix de Galla Placidia, est supposée du V[e]. Une petite croix double qui vient de sainte Hélène contient, dit-on, un morceau de la vraie croix. Ce sont des joyaux de haut prix. Enfin on m'a montré un médaillon

de lapis-lazuli de la grandeur des miniatures ordinaires. Titien y a peint d'un côté une tête de Christ, et de l'autre une tête de Vierge, qui, même dans ces petites dimensions, rappellent son style et sa couleur. Le cadre est une guirlande de feuilles, de raisins et d'autres fruits en or ou en argent doré, ciselé par Benvenuto Cellini, et qui, examiné à la loupe, m'a paru d'un merveilleux travail. Il est difficile de rencontrer un bijou qui fasse plus envie.

Brescia est une des villes qui ont donné le signal d'un usage adopté assez généralement en Italie, celui des cimetières monumentaux. L'architecture des cimetières est une nouveauté chez les modernes, et qu'ils doivent à l'antiquité. Pendant un intervalle de plusieurs siècles, les églises ont recueilli la plupart des sépultures que la gloire, le goût ou la vanité demandaient à l'art d'embellir. Il faut aujourd'hui revenir à ce qui s'appelait autrefois nécropole. Tout le monde a entendu parler du cimetière de Francfort, jardin anglais auquel des tombeaux servent de fabriques. A l'époque où je l'ai vu, c'était encore, si l'expression est permise, un lieu très agréable en soi, quoiqu'on le pût trouver empreint d'une mélancolie romanesque plutôt que d'une gravité religieuse; mais il n'en convenait que mieux à certains états de l'âme. L'inconvénient sous le rapport de l'art, c'est qu'avec le temps le monument doit empiéter sur le jardin. La proportion de la verdure avec la pierre doit changer, et l'espace donné à la promenade et à la solitude doit diminuer, tant les rangs sont pressés, *tant la mort est prompte;* c'est le cas de la citation de Bossuet. Même dans leurs jardins, les Italiens ne sont pas habitués à faire au règne végétal une aussi grande part que les Anglais ou les peuples du Nord. Les nouveaux cimetières de leurs villes consistent en général en un vaste péristyle dont les galeries droites ou courbes enferment un espace régulier jonché symétriquement de sépultures pareilles, surmontées chacune d'une croix de pierre uniforme. Sous les galeries du pourtour sont placés les tombeaux plus ornés, de quelque importance ou d'un certain travail. Il n'est pas rare de rencontrer là d'assez bons ouvrages de sculpteurs modernes. Une chapelle s'élève à l'entrée ou au fond de l'enceinte, et forme le monument principal de la nécropole. Des cyprès plantés en rideau ou en avenue complètent, avec leurs obélisques d'un vert sombre, le caractère funéraire. Des trois cimetières que j'ai visités, ceux de Brescia, de Vicence et de Padoue, aucun n'est terminé; mais le premier, tout construit en marbre, m'a paru le plus beau : il me semble qu'il y a là un nouveau motif architectural qui mériterait d'être étudié.

V.

La route de Brescia à Vérone, admirable par ses points de vue, rappelle à chaque pas deux choses bien différentes, les *Géorgiques* et la guerre. Virgile, dans ses descriptions, s'inspirait des souvenirs de ces riantes campagnes, séjour de ses jeunes années, et nous sommes dans la région d'Arcole et de Rivoli. Le poète, qui vécut à Rome et qui mourut à Naples, était du nord de l'Italie. C'est là qu'il avait connu la vie des champs; c'était là et non dans le palais de Mécène que s'était formé son génie. Le sentiment des charmes de la nature respire dans *ses tendres écrits*. L'agriculture qu'il décrit et qu'il enseigne est encore celle dont on a ici sous les yeux les instrumens et les produits. Ce n'est que dans ces contrées qu'on a pu mettre sur la même ligne : *Terram vertere... ulmisque adjungere vites*. Ce vers revient en mémoire à chacun des champs que l'on aperçoit, à chaque paire de bœufs que l'on voit tirant l'antique araire des vieux Romains. L'Éridan et le Mincio sont les fleuves que Virgile a chantés, et le Benac, dont il dit que *les flots ont les tempêtes* de la mer, est ce lac de Garde qui se découvre aux yeux comme une plaine argentée, lorsqu'on approche du viaduc de Desenzano. Un ciel éclatant se réfléchissait dans ce miroir éblouissant, et les gradins de l'amphithéâtre des Alpes du Tyrol se dessinaient au loin avec toute sorte de variété dans les accidens de forme et de couleur, de végétation et de culture. Le chemin de fer est pendant près d'une heure bordé d'un magnifique spectacle.

Mais ce Mincio *aux tendres roseaux*, qui sort du Benacus, comme le Tessin du Lac-Majeur et l'Adda du lac de Côme, forme presque aussitôt une île sur laquelle s'élève la forte place de Peschiera. Lodi, Lonato, Desenzano, Castiglione, Pastrengo, ces noms des lieux qu'on vient de parcourir ou d'apercevoir, Vérone et Mantoue dont on approche, tout rappelle qu'on marche sur un sol ravagé et illustré par la guerre, qu'on revoit le théâtre où les armes ont décidé, où les armes décideront peut-être encore des questions qui contiennent les destins de l'Europe. Les pics des premières chaînes de montagnes portent les ruines pittoresques des châteaux du moyen âge, et plus bas, de savans ouvrages commencent ce système de fortifications qui protégent la ligne de l'Adige. Tous les travaux des Autrichiens depuis 1848 tendent à faire de cette ligne célèbre une base principale d'opérations, un camp retranché inexpugnable, et Vérone, érigée en capitale militaire de la Lombardo-Vénétie, semble destinée à supplanter Milan; mais ce système de défense lui-même pourrait un jour aboutir à faire de l'Adige une frontière.

La ville où naquit Catulle, la ville de Roméo et Juliette, est célèbre par sa situation et très digne de sa célébrité. Entourée de riches campagnes en pente douce, adossée à des montagnes étagées en gradins, qui deviennent plus haut des escarpemens, Vérone est un lieu qu'il est plus facile de vanter que de peindre. Site, monumens, souvenirs, tout y serait fait pour captiver le voyageur sans cette malheureuse position stratégique qui a fait choisir Vérone pour le centre des forces autrichiennes. Bourrée de casernes, cerclée de forts détachés, maîtrisée par une formidable citadelle, munie ou plutôt affligée d'une garnison de dix-huit mille hommes, de la présence d'un feld-maréchal et de quatorze officiers généraux, elle est comme vouée au germanisme. Beaucoup d'Allemands sont venus s'y établir. Les noms qu'on lit au-dessus des boutiques en font foi. Par suite, une certaine activité s'est développée dans le commerce local, la prospérité s'est accrue, et l'on dit que l'esprit de la population a pris un tour officiel. — Ne nous occupons que du passé de Vérone.

Non loin du château et du pont de l'Adige, fortifiés à l'ancienne manière et surmontés l'un et l'autre d'un parapet à créneaux triangulairement découpés, s'élève un amphithéâtre aussi vaste, je crois, et à l'intérieur mieux conservé que les arènes de Nîmes, malgré ses dix-sept ou dix-huit cents ans d'antiquité. La grandeur de ces lieux de divertissement impose toujours et atteste qu'en tout temps chez les anciens l'art a été populaire par destination. Tous les voyageurs s'indignent que ce monument immense soit encore employé à des représentations théâtrales qui, j'en conviens, n'ont rien d'antique. Quand je l'ai visité, une baraque en planches couvrait un théâtre disposé comme ceux des enfans, et dont les spectateurs occupaient en plein air des tribunes latérales improvisées en sapin. Le sol de l'arène servait de parterre, et une section de l'amphithéâtre était comme le fond de la salle. La scène, placée en dehors du grand axe de l'ellipse, n'occupait guère qu'un huitième de sa superficie. Tout cet arrangement était pitoyable; un antiquaire eût été fondé à crier à la profanation. On ne pouvait interdire l'amphithéâtre, monument public, aux curieux, et cependant ils n'y pouvaient entrer sans devenir spectateurs inévitables de la représentation. On se bornait donc à exiger à la porte une rétribution très modeste que j'acquittai sans savoir ce qui m'attendait, et je faisais le tour de l'édifice sur son rang de gradins le plus élevé, quand j'aperçus d'une hauteur de près de quarante mètres ce théâtre qui ressemblait à un joujou. Le public assez nombreux suivait le spectacle avec un intérêt vif et bruyant, et un coup d'œil sur la scène m'apprit bientôt que j'assistais à la représentation du ***Festin de Pierre.*** C'était une imitation assez fidèle de la comédie de Molière. Le cinquième acte venait de

commencer, et Elvire adressait à don Juan cette sommation dernière de la vertu irritée, plus propre à le perdre qu'à le sauver. Le don Juan en habit noir à l'espagnole se démenait sur la scène avec assez d'aisance. Le Sganarelle, sous le nom de *Menecchino*, personnage bouffon du théâtre de Milan, parlait le patois de cette dernière ville au grand amusement des assistans. J'en fus surpris, mais j'avoue que le spectacle ne tarda pas à m'intéresser. L'entrée de la statue du commandeur fit impression; puis le fond du théâtre s'ouvrit et laissa voir la bouche de l'enfer où des démons précipitèrent don Juan et, par-dessus le marché, Sganarelle, qui se débattait et criait de toutes ses forces au milieu des rires universels. Assurément la représentation était médiocre pour le moins, les acteurs fort vulgaires, et c'est, j'en conviens volontiers, une faute de goût que de dresser les tréteaux de la foire dans cette arène ennoblie par son antiquité majestueuse comme par sa grandeur, et cependant d'un point beaucoup plus haut que tous les toits de Vérone, séparé de l'acteur par un rayon visuel d'au moins quatre-vingts mètres, je pouvais à la fois suivre le dialogue, distinguer les impressions du public, m'unir enfin au mouvement de la scène et de l'assemblée. Sous la voûte du ciel éclairé des derniers feux du jour, ce trémoussement de quelques marionnettes humaines ne se perdait pas, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, comme le bruit d'une pierre jetée dans la mer. Ces spectacles en plein air, aimés du peuple italien, ont beau déranger nos habitudes, ils sont plus dramatiques que je ne l'aurais pensé, et ce procédé théâtral, bien employé, secondé par une mise en scène telle qu'on la règlerait à Paris, pourrait nous initier à des effets tout nouveaux.

La *porta dei Borsari* est, après l'*Arena*, la plus importante des antiquités de Vérone. C'est une porte d'entrée élevée sous l'empereur Gallien, mais très dégradée, et dont le mérite a besoin, pour être aperçu, d'un examen plus savant que le nôtre. Souffrez donc que nous sautions en plein moyen âge, en gagnant le centre de la cité. Là se trouvent deux places qui ont leurs analogues dans toutes les villes de la contrée, la *place des Seigneurs* et la *place aux Herbes*. Sur la première s'élève le *palais du Conseil*, construction du XV[e] siècle, ornée des statues de Catulle, de Cornelius Nepos, de Pline le Jeune que Vérone dispute à Côme. Deux autres palais à la moderne et un beau campanile de briques, haut de près de quatre-vingt-dix mètres, servent d'accompagnement au palais du Conseil. Sur l'autre place, la bourse ou la *maison des Marchands*, d'une architecture plus ancienne, est pour nous un des premiers échantillons de ce style oriental dont nous verrons tant de modèles à Venise. Sur la gauche, une colonne ou plutôt un pilier de ce marbre rosacé qu'on appelle

la pierre de Vérone devait supporter le lion de Saint-Marc, signe de la domination des Vénitiens. D'autres monumens rapprochés dans ce petit espace y constatent des franchises ou des coutumes municipales. Ce marché aux légumes est un des lieux où se dessine le plus visiblement le caractère d'une des grandes communes italiennes du moyen âge. Et comme partout au moyen âge, près de la liberté, la tyrannie : non loin de là, sur l'ancien cimetière de la petite église de Santa-Maria-l'Antiqua, se serrent les uns contre les autres les tombeaux des seigneurs della Scala, dont le gouvernement, parfois cruel, ne fut ni sans vigueur ni sans éclat, et qui eurent l'honneur d'offrir un asile à Dante fugitif. L'austère Alighieri a célébré dans ses vers *la cortesia del gran Lombardo*, Barthélemi Scaliger, et celui qui a reçu en naissant l'influence des astres, Can Grande (1). Neuf ou dix de ces princes, porteurs de noms bizarres, sont ensevelis pour ainsi dire dans la rue, et leurs monumens inégaux et singuliers diffèrent entre eux comme la simple croix sur une pierre et la statue équestre sur un piédestal. Ce coin de Vérone est un lieu tout historique, et dont la vue reporte aussitôt l'esprit au temps et aux hommes qui semblent l'avoir marqué de vestiges ineffaçables.

Les églises de Vérone me paraissent de celles que le goût moderne a le moins altérées. La pierre du pays leur donne une teinte toute particulière; mêlée à des marbres diversement colorés, elle produit de piquans effets. Des assises alternées de marbre et de briques distinguent la basilique de Saint-Zénon. C'est un monument lombard du XIIe siècle; point de transept; la nef est d'une grandeur admirable. De belles colonnes antiques, sculptées un peu grossièrement, la séparent de ses bas-côtés, et sont unies par des arceaux demi-circulaires. Le chœur est d'une époque plus récente et du style ogival; mais sans compter des accessoires divers, autels, vases, statues, tombeaux d'un effet imposant ou original, cette basilique est un des édifices qui laissent un souvenir. La tour ou le clocher, isolé suivant l'usage italien, est fort beau. Je ne puis que nommer la cathédrale, *Santa-Maria-Matricolare*, édifice fort ancien qu'on attribue à Charlemagne, peut-être parce que le porche a pour sentinelles les statues de deux de ses paladins, Roland et Olivier. L'exécution en est plus que naïve, et tous les symboles qui les entourent sont d'un temps assez reculé. Sainte-Anastasie, d'un gothique italien très pur; Sainte-Euphémie, bâtie par les Scaligers; Saint-Ferme-Majeur, remarquable par sa grandeur et par ses tombeaux, telles sont les églises qu'il faut voir avant de quitter Vérone. Je ne dis rien des tableaux, non que ces églises en soient dépourvues et n'en pos-

(1) *Paradiso*, XVII, 71.

sèdent plusieurs d'un vrai mérite; mais aucun ne m'a semblé du premier ordre, et, chose étrange, ceux de Paul Véronèse ne sont ni très nombreux, ni des meilleurs. Ses fresques, dont quelques-unes couvraient des murs extérieurs, ont été à peu près détruites.

Je n'ai pas vu le tombeau de Juliette, ou du moins la cuve en pierre rougeâtre qu'on montre dans un jardin, et qui doit sa réputation à une ouverture pratiquée, à ce qu'on suppose, pour que la jeune fille endormie pût respirer dans son cercueil. C'est pour plaire aux touristes anglais qu'on a imaginé cette antiquité. J'aimais mieux chercher dans les rues de Vérone le lieu probable du duel de Tybalt et de Mercutio, ou le palais des Capulet et le jardin où chantait l'alouette. C'est surtout à la vue d'une de ces maisons sans fenêtre au rez-de-chaussée, et dont le premier étage porte des balcons travaillés en arabesques, que je croyais entendre une voix me dire :

Vieni a veder Montecchi e Cappelletti (1).

Mais où ne nous conduirait pas, dans une ville aussi riche en souvenirs que Vérone, la recherche des traces du passé? J'en laisse le soin à de plus habiles, et j'engage seulement les curieux à repasser l'Adige et à se faire conduire au palais Giusti. La maison n'a pas fort grande apparence. Après un coup d'œil donné à quelques débris d'antiquités, il faut entrer dans les jardins et gravir la pente assez raide sur laquelle ils sont plantés. Ce sont jardins à l'italienne, avec terrasses superposées, grottes en rocailles, et cyprès gigantesques qu'on prétend trois ou quatre fois séculaires. Par une rampe en lacet, on monte à un pavillon d'où se découvrent dans leur magnificence Vérone et ses environs. Au soleil couchant, cette vue est d'un effet extraordinaire.

VI.

Vicence, qui vient après Vérone, est la ville de l'architecture. Il faudrait des connaissances positives pour en parler d'une manière vraiment intéressante. Déjà à Vérone nous avons été obligé de passer sous silence nombre de beautés ou de curiosités monumentales; nous n'avons pas même nommé un homme de génie, qui a rempli cette ville de ses travaux, Sanmicheli, un de ces artistes signalés, comme on l'était souvent au XVI[e] siècle, par la diversité autant que par la distinction des talens. Fortifications, églises, palais, restaurations de tous les genres et de toutes les époques, il n'est rien que Sanmicheli n'ait tenté, et qu'il n'ait accompli avec supériorité. C'était Vauban, Riquet, Perrault tout ensemble, un de ces hommes

(1) *Purgat.*, VI, 106.

qui marchent à grands pas dans la voie au terme de laquelle brillent les hommes universels, Léonard de Vinci et Michel-Ange. A Vicence, il est bien difficile de ne point parler de Palladio, quoiqu'il ne soit pas, à mon avis, tout à fait l'égal de Sanmicheli, et de ne point citer Scamozzi, qui approche de tous deux. Le nom de Sansovino se place au moins sur le même rang que ceux de Scamozzi et de Palladio. Ce sont là quatre grands maîtres qu'il faudrait pouvoir bien apprécier pour faire avec un plaisir complet le voyage de Vérone à Venise, et comment les apprécier, comment les bien admirer, sans une instruction ou seulement une expérience qui permette de pénétrer par la comparaison dans les secrets d'un art encore moins que la peinture accessible au vulgaire?

Nous avons sans doute des ouvrages écrits par les hommes du métier, et très propres à nous faire comprendre les genres, les âges et les caractères de l'architecture italienne; mais il me semble que les voyages destinés aux gens du monde sont fort insuffisans sous ce rapport. Je ne connais pas dans notre langue de livres qui soient l'équivalent des ouvrages anglais de Knight et de Wood (*Architecture ecclésiastique de l'Italie,—Lettres d'un Architecte*), et M. Valery, que l'on consulte avec tant de profit, est un peu vague quand il parle des chefs-d'œuvre de l'art de bâtir. Pour moi, je me contenterai d'indiquer une classification que je crois juste, mais probablement fort grossière, d'après laquelle je m'efforce de régler mes jugemens et presque mes impressions. Les édifices italiens et notamment les palais semblent se partager en deux genres dont j'appelle l'un romain et l'autre moresque. Ces noms sont, je n'en doute pas, inexacts, mais ils peuvent servir à s'entendre. Ainsi nous avons rencontré déjà, particulièrement à Vérone, de grandes maisons, d'anciens manoirs de ville, plantés sur la rue, ayant peu d'ouvertures au rez-de-chaussée, pas d'autre quelquefois que la porte d'entrée bordée de nervures ou de colonnettes et surmontée par une frange d'ornemens qui se dessine suivant une certaine courbe ou les deux côtés d'un triangle sphérique. De grandes surfaces planes, en brique ou en pierre, se montrent à tous les étages, interrompues quelquefois par des cordons ouvragés. Au premier, et ce premier est assez élevé, une large fenêtre centrale à trois ou cinq compartimens, séparés par des colonnettes en pierre ou en marbre, terminés par des cintres ou des ogives sculptées d'ordinaire avec délicatesse, s'ouvre sur un balcon dont la balustrade n'est pas moins artistement découpée par le ciseau. De chaque côté, à une distance assez grande, deux fenêtres étroites à une seule ouverture, mais du même style, ont de petits balcons semblables. Il n'y a souvent rien au-dessus qu'une corniche simple ou travaillée, et un toit presque plat en tuiles

creuses comme toutes celles du midi, et qui n'est d'aucun effet. Ces maisons relevées d'ornemens plus ou moins élégans, plus ou moins compliqués, sont souvent très belles, et c'est dans cette sorte de résidence que je me plaisais à placer les scènes principales de *Roméo et Juliette*. Ce genre ancien, dont les plus beaux palais de Venise offrent les plus brillans modèles, est ce qu'on peut appeler moresque à cause de l'Espagne; cependant il vient à la fois de l'antiquité et de l'Orient. Il est à la fois byzantin et arabe. Je crois que par le goût qui règne aujourd'hui, tout ce qui s'y rattache sera en général préféré aux créations les plus heureuses d'un art plus moderne. Parmi celles-ci, on devrait encore distinguer celles qui appartiennent à la renaissance proprement dite de celles dont la date est plus récente encore; mais les unes et les autres se rattachent à l'architecture introduite par l'Italie depuis trois siècles dans le reste de l'Europe, et dont les palais de Rome offrent en général les divers caractères. Bramante, Brunelleschi, Sanmicheli, Sansovino, Palladio, Scamozzi, sont des artistes supérieurs dont presque toutes les œuvres offrent exclusivement les formes de l'art moderne. Les deux derniers ont rempli Vicence, leur patrie, d'admirables ouvrages; mais c'est pour en donner une idée un peu satisfaisante qu'il faudrait une connaissance de l'art, un talent de description et un luxe de détails qui nous sont également interdits. Disons seulement que, bien qu'on puisse préférer l'aspect vénitien des palais Schio et Colleoni, le palais Chiericati de Palladio, le palais Trissino de Scamozzi, le palais Tiene, dont le comte Tiene, ami de Palladio, fut l'architecte, nous ont paru des modèles d'un art perfectionné. La petite maison de Palladio et la plus petite encore *casa Pigafetta* sont de véritables bijoux de la renaissance.

Une preuve remarquable du goût de Palladio, c'est sa restauration de la basilique ou *palais de la Raison,* ancien édifice gothique sur la *place des Seigneurs*. L'habile artiste l'a modifié à peu près dans le style vénitien et entouré d'une ceinture de *loggie*, ou de galeries en portique, qui semble faire partie du monument primitif. Le *palazzo Prefettizio* est encore un ouvrage élevé par le même maître, sur la même place près de laquelle Scamozzi a construit le *palazzo del Comune*.

Des églises de Vicence, je ne me rappelle que celle de la *Santa Corona*. Elle est gothique comme la cathédrale, et il est à remarquer que les grands architectes nés dans cette ville n'y ont pas laissé d'édifices religieux. Le *théâtre olympique*, qu'on ne manque pas de vous faire voir, est une fantaisie curieuse de Palladio. Il a voulu représenter, comme il la concevait, une scène antique, et il a construit en bois, d'après les lois de la perspective, trois rues de Thèbes

en pente et aboutissant chacune par une porte à une petite place, où les acteurs devaient jouer *Œdipe*. C'est un théâtre bon peut-être pour une représentation de collége, et qui ressemble à un jouet d'enfant. On serait tenté de mettre les maisons dans une boîte, comme celles des villes qu'on fabrique à Nuremberg. La partie de la salle destinée aux spectateurs m'a paru seule vraiment digne du grand artiste qui l'a construite. Je me souviens qu'une belle jeune personne, d'un teint éclatant, relevé par une riche et abondante chevelure d'un rouge doré, nous montrait cette salle avec une sorte de grâce. Je crus que la courtoisie française m'obligeait de lui dire qu'elle était certainement Vénitienne, et qu'elle avait l'air d'un modèle de Titien : à quoi elle me répondit qu'elle était Anglaise.

Le palais Chiericati, aujourd'hui *Pinacoteca civica*, est un édifice un peu froid, mais de noble apparence, et qui fait un beau musée. Une *Vierge* de Paul Véronèse m'a vivement frappé. Elle a toutes les qualités de celles de Murillo, avec une élévation de style et un grand caractère que celles-ci n'eurent jamais. Un autre tableau du même maître est connu sous le nom du *Souper de saint Grégoire*. C'est un des quatre grands festins du Véronèse, et, pour l'étendue et la manière, il ressemble aux *Noces de Cana* du Louvre. Le sujet est singulier. C'est Jésus-Christ en habit de pèlerin et soupant, non pas chez Simon le Lépreux ou chez Marthe et Marie, mais chez le pape Grégoire le Grand, dans un bel appartement à l'italienne. Ce tableau, dans son état actuel, est un témoignage, et il n'est pas le seul, de la manière dont les Autrichiens traitent et comprennent l'Italie. Il décorait le réfectoire du couvent de Notre-Dame de Monte-Berico, lorsque les soldats qu'on y avait logés en 1848, après le bombardement de Vicence, mirent en pièces cette toile précieuse. Il a fallu en recoudre les morceaux, la réparer à l'aide d'une copie qu'on en avait gardée, et les jointures blanchâtres de tous ces lambeaux font un déplorable effet. Mon guide s'est empressé de me dire que, lorsque l'empereur avait vu cela, il en avait été bien fâché : je le crois.

Parmi les curiosités que conserve le musée, on doit noter les papiers et les dessins de Palladio, et un *Voyage en France*, ouvrage inédit de Scamozzi, qui y a décrit et dessiné à la plume quelques-uns de nos monumens; ce manuscrit devrait être publié.

Beaucoup de voyageurs ne s'arrêtent point à Padoue, et ils ont tort. On est pressé d'arriver à Venise, et l'on se figure avoir vu de Bergame à Vicence assez d'échantillons des vieilles cités lombardes. Il vaudrait mieux sacrifier une de celles que nous avons nommées jusqu'ici, et réserver un jour ou quelques heures pour l'antique cité du tyran Ezzelino et des seigneurs de Carrara.

Ici encore la *place des Seigneurs* et la *place aux Herbes* se touchent. Celle-ci est remarquable par un *palais de la Raison*, bâtiment considérable, formant un parallélogramme entouré de galeries, et dont le toit arrondi est demi-cylindrique. Presque tout le premier étage est occupé par une immense salle un peu obscure, dont le plafond en bois travaillé occupe, dit-on, encore plus d'espace que le fameux toit de Westminster-Hall. Ce *salone* est vide, sans une colonne, sans un pilier, et l'on raconte que *frate* Giovanni, de l'ordre de Saint-Augustin, qui avait voyagé en Asie, le construisit à l'imitation de quelque monument indien. On y montre un tombeau contenant, dit-on, les restes de Tite-Live, auquel ici personne ne reproche sa *patavinité*. Près de son buste se lit une inscription originale, qu'il aurait lui-même consacrée à la mémoire de sa fille. Devant se dresse un cheval colossal en bois, ouvrage fragile et vermoulu du Donatello, et qui a figuré en 1466 dans quelque réjouissance publique. Les murs sont couverts de trois ou quatre cents fresques, qui ont remplacé les peintures détruites du Giotto. Les sujets en sont symboliques ou astrologiques, et il est à peu près aussi difficile de les comprendre que de les voir. Cette salle cependant n'est pas sans beauté, et on ne la visite pas sans étonnement, surtout avant de connaître la salle du grand conseil de Venise, dans le palais ducal. La galerie qui entoure l'édifice a l'air d'en supporter le faîte sur de nombreuses et légères colonnes; elle unit l'élégance à la grandeur. Comme à Vérone, les deux places où résidaient le gouvernement et la municipalité frappent par leur vive couleur historique. De là, en passant devant le café Pedrocchi, célèbre dans toute l'Italie, et qui tient du club et du casino, on peut se rendre au *Bœuf* (*il Bo*), c'est-à-dire au palais de l'université, bâtiment de bon goût dont la cour intérieure est l'ouvrage de Palladio ou de Sansovino. L'université de Padoue date sa renommée du moyen âge. C'est, je crois, le seul établissement public où l'on ait avec un peu de suite enseigné quelque chose comme l'athéisme. Je ne doute pas que les choses n'aient fort changé depuis Gaetano de Tiene, qui passe pour le fondateur de l'école philosophique de Padoue (1465), et que le *Studio della Facolta filosofica*, qui comprend avec les langues l'économie rurale et les sciences physiques, ne présente aux élèves, dans le cours de philosophie de M. Rivato, rien qui rappelle Averrhoès ou Pomponat. Trois autres facultés, *Studio politico legale* ou le droit, *Studio matematico*, qui contient un nombre considérable de cours, enfin le *Medico-Chirurgico-Farmaceutico*, forment l'enseignement complet des laïques. C'est la faculté de médecine qui a conservé la réputation la plus durable, et elle le doit sans doute aux noms de Vesale, de Fallope, de Fabricius d'Acquapendente, enfin de Morgagni. L'amphithéâtre, qui porte le nom d'Acquapendente, est sin-

gulier, et il se peut qu'il soit commode. C'est un ovale fort petit, évasé de bas en haut; du dehors, on entre aux divers étages comme dans une salle de spectacle. De chaque étage, appuyé sur une rampe, on voit le sol entièrement occupé par une table couverte des préparations anatomiques. Un mécanisme l'élève à la hauteur de la chaire, placée sur le premier rang de gradins; on la fait redescendre à la portée des aides invisibles, qui la garnissent suivant les besoins de l'enseignement.

Padoue, ville lettrée et savante en même temps que ville dévote, fait grand cas de ses ressources d'instruction. En vous rendant à Sainte-Justine, vous pouvez voir un agréable jardin botanique, déjà ancien, favorisé par le soleil du midi, et où l'on montre encore un palmier planté par Goethe; puis vous traversez un panthéon en plein air qui s'appelle *piazza delle Statue*. C'est un jardin ovale, planté de grands arbres, entouré par la Brenta, qu'on a canalisée elliptiquement entre deux terrasses de maçonnerie et coupée de ponts à balustres. Tout autour sont rangées les statues assez médiocres des célébrités padouanes. Comme pour tous les panthéons, on s'est trouvé un peu à court de grands hommes. La symétrie en exigeait soixante et dix-huit; il a donc fallu se rendre un peu facile sur les conditions de nationalité, et admettre jusqu'à Gustave-Adolphe, parce qu'en 1609 il avait entendu à Padoue quelques leçons de Galilée.

Sainte-Justine, à l'angle de cette place, est une belle église dans le genre moderne, remarquable par ses coupoles, et dont l'intérieur surtout, éclatant de blancheur et de lumière, séduit par un air de luxe et de fête. Elle est pourtant restée un peu nue, et l'on sent que malgré tout son brillant, simple chapelle d'un couvent supprimé, elle est aujourd'hui comme abandonnée des fidèles. On y est d'ailleurs admis à voir, dans une chapelle qui en dépend, une Vierge et l'enfant Jésus peints par saint Luc. La couleur est assez fraîche, et le style n'a rien d'archaïque. Cimabuë et Giotto sont des commençans auprès de l'évangéliste, qui peint comme un peintre moderne de peu de talent. Les autels de Sainte-Justine sont revêtus de belles mosaïques en pierre dure de Florence, et je serais prêt à confirmer ce que dit le président De Brosses : « Le pavé, de marbre noir, rouge et blanc, est peut-être le plus beau ou au moins le mieux tenu de l'Italie, » s'il n'était écaillé et fendu par places depuis qu'en 1848, on a jugé à propos de loger pendant six mois dans l'église de Sainte-Justine les chevaux d'un régiment de cavalerie.

Le *Dôme*, bâti à la fin du XVI[e] siècle, a quelque chose de l'éclat de Sainte-Justine. On le dit exécuté sur les dessins de Michel-Ange, mais cette glorieuse origine est douteuse, et ce qu'on y voit de plus remarquable, c'est le baptistère qui en dépend sans en faire partie, le premier que j'aie vu de ces baptistères isolés de leur église, con-

struits en forme de colombiers, comme ceux de Parme et de Pise, et qui portent partout les signes d'une assez grande antiquité. Celui-ci, qu'on fait remonter au XIIe siècle, est orné de fresques un peu altérées. Au centre de celles du plafond en voûte, on reconnaît la tête du Sauveur, entourée des têtes des bienheureux rangées et serrées autour de lui en cercles concentriques. Cette disposition est d'une naïveté fort bizarre.

Mais la vraie cathédrale de Padoue, ce n'est pas le dôme, c'est l'église du Saint, *il Santo*, et ce saint par excellence est le thaumaturge le plus populaire qu'ait jamais, je crois, pris pour patron une ville importante. Saint Ambroise et saint Charles sont moins honorés que saint Antoine de Padoue, théologien portugais qui enseigna à Toulouse et à Padoue, et mourut dans cette dernière ville (1231). Il est vrai qu'il a passé pour faire trente miracles par jour, et la dévotion qu'il inspire est en proportion de la puissance qu'on lui attribue. L'église qui lui est dédiée fut construite au XIIIe siècle, peu après sa mort, par Nicolas de Pise, que les Padouans envoyèrent étudier à l'étranger les divers modèles de l'architecture ecclésiastique, et qui, sans s'abstenir de traiter beaucoup de parties de l'édifice dans le goût du gothique pointu, a voulu surtout imiter Sainte-Sophie de Constantinople. Cependant les huit coupoles d'un bel effet qui couronnent Saint-Antoine de Padoue ont été ajoutées au XVe siècle. La façade principale n'est pas ce qu'il y a de mieux, et l'œil en est facilement distrait par une énergique statue qui orne le milieu de la place : c'est celle du *condottiere* Gatta Melata, la seule statue équestre qu'ait faite le Donatello, et la première qui ait été fondue en Italie et par conséquent dans l'Europe moderne. Si l'on entre dans ce temple consacré à des reliques tenues par le vulgaire pour toutes puissantes, on ne songe plus qu'à en admirer la magnificence intérieure. La piété reconnaissante, la foi crédule, la libéralité du riche et du pauvre, le talent complaisant de Sanmicheli, de Sansovino, de Falconetti, de Donatello, ont enrichi à l'envi ce grand trésor sacré, dont la description n'aurait point de terme.

Sous le rapport de la dévotion et de l'art, on trouverait encore plus à s'émerveiller dans une chapelle voisine qui porte le nom de *scuola di Sant'-Antonio*. Les *scuole* sont des oratoires fondés ordinairement par des associations particulières pour quelque œuvre de piété. Or celui-ci, qui appartient à la confrérie de Saint-Antoine, est tout un musée des principaux miracles du saint. Des fresques qui couvrent les murailles, quatre sont de Titien. La plus belle, et elle l'est beaucoup, représente un mari qui tue sa femme par jalousie. Désabusé et repentant, il obtint de saint Antoine qu'il la ressuscitât. Cette double scène est rendue d'une manière pathétique. J'en dis à

peu près autant de la fresque où le saint fait parler un enfant au maillot, en témoignage de l'innocence de sa mère. De dix-sept peintures dans les mêmes dimensions, tous les sujets ne sont pas aussi favorables à l'art, et l'on est heureux de penser que ce n'est pas Titien, mais Campagnola, d'ailleurs assez habile, qui s'est chargé de peindre saint Antoine prêchant au bord d'un lac et charmant les poissons, qui pour l'entendre se mettent *aux fenêtres,* comme dans le poème de Théophile, ou un âne qui, dédaignant de droite et de gauche l'herbe ou l'avoine qu'on lui offre, s'agenouille de préférence devant le *corpus Domini* en signe d'adoration. La légende de saint Antoine est remplie d'historiettes de ce genre, qui ont été d'ailleurs reproduites sérieusement dans les beaux bas-reliefs en marbre blanc de la chapelle élevée dans l'église par Sansovino. Nulle part je n'ai vu plus mêlées cette grandeur et cette petitesse que le génie du peuple italien prête par momens à l'art et à la religion.

Cependant, pour qui aime la naïveté sans la niaiserie, pour qui désire assister aux premiers efforts de la peinture renaissante, encore dans l'enfance peut-être, mais déjà animée par le sentiment et l'imagination, il faut aller frapper à la porte d'un verger où l'on fait sécher le linge sur des arbres fruitiers plantés dans l'emplacement d'une arène antique. Au fond de ce verger, la servante de la maison vous ouvrira une petite chapelle, *Santa-Maria-dell'-Arena.* Dans cette chapelle domestique, fondée pour l'usage des chevaliers de Sainte-Marie, appelés plus tard, pour certaines raisons peu catholiques, *frati godenti,* Giotto a peint en 1306 trois zones superposées de fresques de moyenne grandeur, dont les sujets sont allégoriques ou pris des Évangiles, même des Évangiles apocryphes. Murray a donné une description exacte, et qu'on ne trouve point ailleurs, de cette suite de peintures qui peuvent être regardées comme le monument le plus significatif et le mieux conservé du génie de Giotto. J'ai été frappé surtout d'un mérite de composition et d'expression que cent ans plus tard des écoles de peinture cherchaient encore. Je ne veux point traduire Murray, ni le répéter; mais je citerai, comme de véritables tableaux, *Jésus-Christ lavant les pieds des Apôtres, Jésus-Christ devant Caïphe,* et la *Déposition de la Croix.* Parmi les allégories, celle de l'*Espérance,* représentée par une femme ailée qui paraît à peine toucher la terre, semble appartenir à un art plus avancé que le commencement du XIV[e] siècle. On devrait aller à Padoue, quand ce ne serait que pour visiter Sainte-Marie de l'Arène.

Mais rien ne nous retient plus à Padoue, et comme ni Bassano ni Trévise ne nous appelle, prenons en wagon le chemin de la mer, et allons nous embarquer à Venise.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA MAISON

DE PENARVAN

TROISIÈME PARTIE.[1]

V.

A quelque temps de là, par une nuit de fin d'automne, l'élite de la noblesse vendéenne se trouvait rassemblée dans l'antique chapelle du château de Penarvan. Paul et Renée s'étaient mariés la veille, sans éclat et sans bruit, à la municipalité de Clisson : l'abbé allait les unir devant Dieu. Cette chapelle en ruines qu'éclairaient à peine les flambeaux de l'autel, ces gentilshommes graves et recueillis, debout dans leurs manteaux, au milieu des paysans et des serviteurs agenouillés sur les dalles brisées, le vent d'octobre qui s'engouffrait en gémissant par les vitraux défoncés des ogives, l'autel sans ornemens, relevé parmi les décombres, enfin ces deux beaux jeunes gens, rameaux épargnés par l'orage et survivant à l'arbre que la foudre a frappé, tout imprimait à la cérémonie un caractère de grandeur mystérieuse qui reportait vaguement la pensée aux premiers âges de la foi. Le bon Pyrmil lui-même n'était plus le personnage que nous connaissons : un sentiment d'ineffable béatitude resplendissait sur son visage et donnait à ses traits une expression presque divine. Telle est d'ailleurs la majesté de cette religion

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

du Christ, que ses plus humbles lévites en sont comme revêtus dans l'exercice de leur pieux ministère. Au moment de bénir les deux époux, l'abbé leur adressa une allocution qui remua tous les cœurs. Il rappela d'abord l'illustration de la maison de Penarvan. On pouvait craindre qu'entraîné par le sujet, exalté par la situation, il ne s'abandonnât à un lyrisme désordonné : il parla sans emphase, et rencontra naturellement l'éloquence qu'il ne cherchait pas. Il n'eut qu'un mouvement véritablement oratoire : ce fut quand, déchirant les voiles de l'avenir, après s'être lamenté, comme Jérémie, sur les désastres de cette grande maison, il la montra miraculeusement sauvée, se relevant plus grande et plus prospère; on crut entendre le grand-prêtre Joad prophétisant la nouvelle Jérusalem. A cela près, il fut simple et touchant : il rendit à la haute vertu de Renée un hommage éclatant et mérité; quant à Paul, l'abbé n'hésita pas à déclarer que tous ses aïeux allaient revivre en lui. La cérémonie achevée, la noble assistance s'écoula dans le château, où le jeune marquis se vit entouré, félicité et reconnu solennellement par la fleur des gentilshommes du pays. Les plus huppés s'empressaient à lui serrer la main; il fut embrassé par MM. d'Autichamp et de Châtillon. Au sortir de la chapelle, il avait reçu le compliment des anciens vassaux, accourus pour fêter l'héritier de la famille qui, aux jours de sa splendeur, ne leur avait pas ménagé les bienfaits. Une collation attendait les invités dans la salle des portraits; par une attention bien digne de l'abbé, chaque cadre était surmonté d'une couronne d'immortelles. Au bout d'une petite heure, les illustres convives se retirèrent discrètement, et Paul, enivré d'orgueil et d'amour, resta seul avec sa belle épouse. Renée triomphait, elle aussi : elle venait d'assurer irrévocablement l'honneur et l'avenir de sa race. Hélas! malgré les prophéties du bon Pyrmil et tant d'excellentes raisons pour y croire, ils devaient bientôt éprouver l'un et l'autre que de toutes les institutions, le mariage est la plus fertile en mécomptes.

Dès son arrivée chez sa cousine, Paul avait été passablement surpris de voir à quoi se réduisait ce fief de Penarvan, objet des convoitises de sa jeunesse. Le château qu'il s'était représenté si longtemps comme le séjour des fêtes et de l'opulence était en partie écroulé; pittoresque au dehors, le seul corps de logis qui restât debout offrait à l'intérieur un spectacle lamentable : chambres vides et désolées; les épaves du luxe d'autrefois, recueillies et sauvées par l'abbé, n'en faisaient que mieux ressortir le délabrement et la nudité. Pas un chien au chenil, pas un cheval dans les écuries. Les bardanes, mêlées aux grandes herbes, poussaient en liberté dans les cours. Le domaine se bornait à trois fermes d'un revenu plus que

modeste. Dans l'ivresse des premiers jours, Paul s'était appliqué et avait réussi à s'extasier sur tout; une fois installé dans la vie conjugale, il ne tarda pas à découvrir que sa position de chef de maison équivalait en réalité à celle d'un évêque *in partibus* ou d'un général sans armée. Son unique satisfaction était de ne pouvoir se mettre à la fenêtre sans apercevoir, à tous les points de l'horizon, les forêts et les terres qui appartenaient naguère à sa famille, et que le roi de France lui restituerait tôt ou tard. En attendant, il était plus pauvre qu'à La Brigazière, où du moins la pauvreté, active, laborieuse et roturière en ses allures, vivait en plein air, et avait ses coudées franches au logis. L'hiver fut long et rigoureux; il le passa tout entier entre sa femme et l'abbé, qui avaient entrepris son éducation chevaleresque, et travaillaient de concert à lui forger une âme de héros. Il avait compté sur les friandises de la lune de miel: on le régala d'un cours complet de ses aïeux. Il y eut cet hiver recrudescence de Penarvan. Tous les entretiens avaient un tour épique; le ton familier en était banni, et, jusqu'à bonjour et bonsoir, tout y respirait l'héroïsme. La nature de Paul n'avait rien d'épique ni d'héroïque. S'il s'avisait de raboter une planche, d'assujettir un meuble, de clouer un bourrelet, de graisser les gonds d'une porte, on lui faisait observer que ce n'était point là un passe-temps de gentilhomme. Il avait trente ans, sa femme était belle, il l'aimait : au moindre oubli, au moindre écart, à la moindre témérité, un sourire dédaigneux ou un regard hautain le rappelait aussitôt à la dignité de son rang. Il ne trouvait même plus chez Renée la grâce et l'abandon qui l'avaient séduit à La Brigazière : Clorinde avait repris son armure. Un soir ils étaient tous trois au salon; l'abbé lisait à haute voix le récit de l'expédition de Guy de Penarvan en Terre-Sainte. Au moment le plus pathétique, quand Guy, frappé à la Massoure et près de rendre l'âme entre les bras de ses compagnons d'armes, cherche d'un œil mourant les tours de son château qu'il ne reverra plus, Renée jeta les yeux sur le marquis pour juger de son émotion : enfoncé dans un vieux fauteuil, le marquis dormait comme un loir. Elle se leva, d'un geste impérieux interrompit l'abbé, et tous deux se retirèrent majestueusement. Quand Paul se réveilla, il était une heure du matin : il devina ce qui s'était passé et alla se coucher tout penaud. Quelques mois à peine s'étaient écoulés, et déjà l'accès de fièvre aristocratique dont il avait été saisi se calmait un peu. Ses relations avec la noblesse du pays n'étaient pas allées au-delà d'un échange de politesses. Point de chasses, point de réunions : tout était ruine et deuil dans ces contrées dévastées par la guerre. La guerre elle-même n'était plus qu'un brigandage. On ne se battait plus; on détroussait, on assassinait. Les coupe-

jarrets avaient succédé aux La Rochejacquelein, aux Lescure : les Vendéens avaient fait place aux chouans. L'oisiveté le consumait : comme une pluie fine et continue, l'ennui le pénétrait jusqu'aux os. A force d'entendre parler de ses aïeux, il en avait par-dessus la tête : il en eût cédé volontiers quelques-uns, à la condition d'avoir deux ou trois plats de plus sur sa table. Quoi qu'il fît, quoi qu'il dît, on lui jetait au nez un Penarvan. Paul n'était pas un méchant garçon ; mais lorsqu'il voyait l'abbé entrer au salon avec son manuscrit sous le bras, il se tenait à quatre pour ne pas lui sauter à la gorge. Il avait laissé à La Brigazière plusieurs affaires en souffrance; il partit dans les premiers jours du printemps, assez flatté de changer d'air, et d'échapper, ne fût-ce que pour une semaine, à la société de tant de héros.

Il arriva chez lui par une matinée d'avril. Il avait quitté la voiture à Rennes et fait à pied le reste du trajet, léger et bondissant comme un écolier en vacances. Dès qu'il parut dans la cour de la métairie, ce ne fut qu'un cri : Voici M. Paul! Et tous d'accourir, paysans et serviteurs. Tous le chérissaient; les vieux l'avaient vu naître, les jeunes avaient grandi avec lui. — Bonjour, monsieur Paul ! — Bonjour, mes enfans! — Et il serrait la main à tous. Ses poules et ses canards couraient entre ses jambes, ses chiens lui léchaient les pieds, ses pigeons roucoulaient et battaient des ailes, comme pour lui souhaiter la bienvenue; ses bœufs, qui sortaient de l'étable, tendaient vers lui leurs mufles humides, et poussaient un long mugissement en signe de reconnaissance. Il déjeuna à la cuisine, les coudes sur la table, riant et causant avec sa vieille gouvernante; puis il donna un œil à tout : la vache rousse avait vêlé; ses asperges commençaient à lever; ses espaliers étaient en fleurs. En pénétrant dans son logis, il crut entrer dans un palais; les murs du salon lui semblèrent magnifiquement décorés par l'absence complète de portraits de famille. Après avoir tout vu, tout reconnu, il se mit en veste, en sabots, et alla visiter ses champs. Les femmes, les marmots, debout sur le pas des portes du village, le saluaient familièrement. — Tiens! c'est monsieur Paul! Bonjour, monsieur Paul ! — Et ce M. Paul tout court résonnait délicieusement à son cœur et à ses oreilles. Germain lui-même ne songeait plus à l'appeler monsieur le marquis. Germain avait reçu la grande leçon d'égalité que Dieu inflige tôt ou tard, même aux domestiques le plus haut placés : il était mort à la chute des feuilles. La belle journée! la bonne bouffée d'air! Paul respirait à pleins poumons le parfum de la terre natale. Les arbres du chemin lui disaient : Te voilà revenu, jeune ami que nous avons connu tout enfant! Il émonda ses haies, sarcla ses orges et ses avoines. Le soir, en revenant par un sentier non encore oublié, il aperçut, à travers

les pousses nouvelles, la maison du bord de l'eau. Toujours fraîche et vermeille, mais un peu pâlie cependant, Irma était à sa fenêtre, qu'éclairait le soleil couchant. La bonne créature n'avait pas de rancune; elle sourit en le voyant et le salua d'un geste amical. Paul s'était arrêté pour la regarder. Il sentit tout à coup une main qui s'appuyait sur son épaule : il se retourna et reconnut M. Michaud, qu'il rencontrait pour la première fois depuis le jour où le bonhomme, à la même place et presque à la même heure, lui avait offert d'épouser sa fille. Soit que le père Michaud fût sans fiel, soit qu'il eût intérêt à ménager le jeune marquis, soit enfin que le vieux renard flairât une revanche à prendre, il ne se montra ni moins cordial ni moins affectueux qu'autrefois.

— Quoi donc! s'écria-t-il, comptiez-vous passer sans entrer?

— Dame! répliqua Paul un peu embarrassé, ne m'avez-vous pas dit, ici même, que ma présence compromettait Mlle Michaud? Ne m'avez-vous pas donné à entendre...

— Tout est bien changé, mon cher Paul. Vous êtes marié, ma fille l'est aussi : vous pouvez vous voir sans danger.

Et comme Paul objectait son costume :

— Bon! bon! dit le meunier l'entraînant, mon parquet connaît vos sabots.

A peine eut-il franchi le seuil, Paul se sentit enveloppé tout entier par le souvenir des heures hospitalières qu'il avait passées sous ce toit. Irma vint au-devant de lui, la main tendue et la bouche souriante : — C'est bien à vous, monsieur Paul, de n'avoir pas oublié vos amis. — Le mariage l'avait embellie. Ses doigts s'étaient effilés, sa taille était plus svelte, l'éclat de ses joues moins vif, celui de ses yeux plus humide et plus doux. M. Michaud présenta son gendre. C'était un beau garçon de vingt-cinq ans, blanc et rose, taillé comme Hercule. Il se nommait Armand Rouault; son père était un riche cultivateur du pays. Irma l'avait épousé par dépit; le jeune gars avait réussi à la convaincre qu'elle s'était mariée par amour. Ils étaient encore l'un et l'autre dans tout le feu des premières tendresses; la maison de M. Michaud était un nid de ramiers. Après avoir parlé de choses indifférentes, Paul se disposait à prendre congé : — Non pas! s'écria le meunier; vous soupez avec nous; votre couvert est mis. — Irma joignit ses instances à celles de son père; elle s'empara du bras de son hôte et l'entraîna dans la salle à manger. Quel festin! on aurait pu se croire aux noces de Gamache. — De l'indulgence, mon bon ami! s'écriait Michaud à chaque nouveau plat paraissant sur la table; vous n'êtes pas ici au château de Penarvan. — En lui versant à boire les vins les plus exquis, il s'excusait humblement et disait : — Il y en a de meilleurs dans la cave de vos aïeux.

— Et de temps en temps il ajoutait avec effusion : — Mais que c'est donc gentil à vous, monsieur le marquis, d'être venu manger la soupe de petites gens comme nous! — Paul fut tenté plus d'une fois de lui jeter son assiette à la tête. Pour tout couronner, au dessert et le reste de la soirée, il put contempler à loisir un tableau tout à fait galant. Armand Rouault n'avait pas été élevé à l'école des belles manières : sur la fin du souper, émoustillé par les vins de son beau-père, il était devenu fort expansif, et ne se gênait pas pour donner à sa femme, par-ci par-là, quelque gros baiser, qu'elle lui rendait en riant, sans faire la sainte-nitouche. — Regardez-les! s'écriait Michaud en se frottant les mains : si l'on ne dirait pas deux tourtereaux! — Paul finit par comprendre qu'il jouait là le rôle d'un sot : il prit son chapeau, souhaita le bonsoir, et sortit. Ses réflexions le long du chemin, en retournant à La Brigazière, on les devinera sans peine; il n'est pas besoin de les dire.

Les intérêts qui l'avaient amené étaient réglés depuis plusieurs jours : il ne partait pas. Le retour aux champs paternels, aux habitudes laborieuses, avait achevé d'assainir son cerveau. Paul reconnaissait le néant de tout ce qu'il avait envié et convoité, appréciait la condition modeste qu'il avait follement dédaignée, reprenait sa nature primitive, qui était droite et simple, et revenait, d'un cœur sérieux, d'un esprit convaincu, aux principes qu'il avait embrassés par dépit et désertés par vanité. Les joies qui l'attendaient au fief de ses aïeux n'avaient rien d'enivrant; descendu des hauteurs de l'Olympe, il savourait avec délices le bonheur de vivre à sa guise, sans qu'on le rappelât à toute heure au respect de sa race et à la dignité de son rang. L'amour seul aurait pu le consoler de ses déboires; il en était le plus amer. La beauté de sa femme l'avait initié à des douleurs qu'il ne soupçonnait guère avant de les avoir éprouvées : il en gardait un souvenir d'effroi et n'était pas pressé d'aller les affronter de nouveau; il soupirait parfois en songeant au jeune Rouault et à la bonne Irma.

Une affaire inattendue était venue se joindre à tous les motifs qu'il avait déjà pour ajourner indéfiniment son départ. M. Michaud avait entrepris le siége de La Brigazière : il se présentait comme acquéreur et avait tout d'abord offert une somme assez ronde. Posséder en légitime propriété la châtellenie dont il avait moulu le grain pendant vingt ans, l'agrandir, l'embellir, restituer à l'habitation sa physionomie seigneuriale, en corriger sévèrement le caractère un peu bourgeois, en un mot la rendre digne de ses nouveaux hôtes, tel était le rêve obstiné du *sans-culotte* Michaud, qui, n'ayant pu donner le vicomte à sa fille, prétendait la dédommager en lui laissant un jour la vicomté. Paul avait coupé court aux propo-

sitions et déclaré qu'il ne vendrait jamais le domaine où il était né. M. Michaud ne s'était pas tenu pour battu : il avait multiplié les assauts, et Paul, quoique bien résolu à ne point livrer les clés de la place, en était arrivé pourtant à discuter avec lui les termes de la capitulation. Dans les entretiens qu'ils avaient ensemble, ils étaient l'un pour l'autre un sujet d'étude et de réflexions qu'ils ne se communiquaient pas : l'un s'indignait contre la sottise des parvenus qui, à peine sortis de leur moulin ou de leur boutique, veulent bâtir en grands seigneurs; l'autre riait dans sa barbe et se raillait des petits hobereaux qui courent après un marquisat, au lieu de se tenir tranquilles dans le pigeonnier de leurs pères. Après avoir offert d'abord vingt mille livres, M. Michaud était monté successivement jusqu'à trente mille : prix fabuleux dans une époque où l'argent était rare et où la terre se donnait pour un morceau de pain. Trente mille livres en beaux écus sonnans! ce chiffre éblouissant obsédait à toute heure l'imagination du jeune marquis. Et cependant, Paul hésitait : ce fut une lettre de sa femme qui le décida.

Renée était au comble de ses vœux : elle annonçait sa grossesse avec l'orgueil d'une reine qui porte dans ses flancs l'espoir d'une dynastie. Elle affirmait le sexe de l'enfant avec une assurance qui ne permettait aucun doute, et parlait déjà de son fils comme s'il était en jaquette. On eût dit d'ailleurs son cœur amolli par les joies prochaines de la maternité : elle se plaignait de l'absence de son mari et le rappelait en termes impérieux, mais doux.

« Que faites-vous, et à quoi songez-vous? écrivait-elle. Vous deviez n'être absent qu'une semaine, et voici près d'un mois que vous êtes parti! Revenez, je le veux. Ne perdez pas une heure, j'ai besoin de vous voir : votre présence est nécessaire ici. Notre cher abbé, lui aussi, soupire après votre retour. Vous avez passé un bien triste hiver, mon ami; je vous promets un été meilleur, et des distractions telles que peut les souhaiter un cœur comme le vôtre. Savez-vous ce que j'ai fait hier? J'ai troqué mes derniers bijoux contre un bel alezan, digne d'être monté par vous. L'entendez-vous qui piaffe et hennit? C'est un vrai cheval de bataille. Si j'ai eu tort, venez me gronder, monsieur le marquis. »

Certes ces lignes ne respiraient pas le désordre de la passion; écrites par Renée, elles pouvaient passer pour l'expression de l'amour le plus exalté, pour une épître de Julie à Saint-Preux. Comme toutes les natures faibles, Paul, on le sait déjà, avait une âme tendre : tout changea d'aspect, tout s'éclaira soudain autour de lui; le vieux manoir, égayé par l'espoir d'un berceau, lui apparut sous un jour enchanté. Ce n'était pas, comme chez Renée, l'orgueil du sang qui se réjouissait en lui, mais le sentiment le plus pur qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. Ce n'était pas l'héritier de sa race qu'il saluait

dans un transport de joie, mais, fils ou fille, le cher petit être qu'il sentait déjà tressaillir dans son cœur, et qui allait remplir toute sa vie. Son nom, sa race, sa maison, ses aïeux, il ne s'en préoccupait guère; revenu du pays des songes et des mensonges, il s'abreuvait enfin aux sources de la vérité. Pour ajouter à cette ivresse, on souffrait de son absence, on le rappelait, on l'aimait; sa femme lui promettait des jours meilleurs, des distractions telles qu'il pouvait les souhaiter; elle avait vendu ses dernières parures pour lui ménager un plaisir! — La Brigazière est à vous! s'écria-t-il en apercevant M. Michaud, qui n'avait pas levé le siége, et s'avançait pour livrer un nouvel assaut. Une heure après, l'acte de vente était signé, le sacrifice était consommé : ce qu'il n'eût pas fait en vue de lui-même, Paul venait de le faire avec entraînement en vue de sa femme et de son enfant, pour adoucir l'existence de l'une et préparer à l'autre un nid soyeux. Il avait renoncé aux espoirs insensés, aux folles ambitions, et ne songeait plus à reconstituer le fief de ses ancêtres, mais à chasser la pauvreté de son foyer et à demander au travail le bien-être de sa famille : un berceau est plus éloquent qu'une chaire, et rien n'enseigne mieux à l'homme les côtés sérieux de la destinée. Il se disait qu'une fois mère, Renée subirait les mêmes influences, profiterait des mêmes leçons, et consentirait à descendre de l'empyrée pour marcher en simple mortelle sur le sol de la réalité. Déjà, sa lettre en faisait foi, des cordes, jusque-là muettes, commençaient à vibrer en elle; le sein de l'amazone palpitait sous la cuirasse : la mère avait éveillé l'amante et l'épouse. Malgré l'impatience qui le consumait, il resta deux jours encore à La Brigazière, afin de n'y rien laisser derrière lui. Il régla l'avenir de ses gens, assura la condition de tous. Puis il parcourut une dernière fois les lieux où il avait grandi et qu'il allait quitter pour jamais; il dit un dernier adieu aux arbres qu'avait plantés son père, aux champs qu'il avait si longtemps cultivés lui-même, et qui ne lui appartenaient plus. Il visita tous les coins et recoins de la maison où il était né, où naîtraient les petits-enfans de M. Michaud. Il alla aux étables, au colombier, à la basse-cour; il parlait aux bœufs, aux poules, aux pigeons, comme s'ils avaient pu le comprendre. Il passa toute une journée dans la chambre où sa mère était morte; il s'imprégna du parfum que les êtres chéris laissent aux lambris qu'ils ont habités; il rassembla d'une main pieuse les objets qu'il voulait emporter comme des reliques. Ce devoir accompli, il demanda des chevaux de poste. — Adieu, monsieur Paul! adieu, notre maître! adieu, notre enfant! Vous étiez bien ici : pourquoi nous quittez-vous? — Tous pleuraient, Paul pleurait aussi. Il les embrassa tous, et partit.

Tant que la voiture roula dans les sentiers où il avait promené sa jeunesse, il demeura la tête cachée entre ses mains, dévorant ses

larmes, étouffant ses sanglots. Au bout de quelques lieues, les impressions douloureuses s'étaient peu à peu dissipées; aux portes de Rennes, il jetait ses regrets aux derniers buissons du chemin, et s'abandonnait tout entier à la joie de son sacrifice. Le retour fut une suite de rêves d'autant plus charmans, que Paul emportait avec lui la baguette magique à l'aide de laquelle il n'est guère de rêves qui ne puissent bientôt se transformer en réalités. Il meublait le château de ses aïeux, en relevait les murs, et y introduisait l'aisance. Il réparait les fermes, reprenait ses habitudes de paysan, faisait valoir ses terres, doublait, triplait ses revenus, et rendait à Renée quelques-unes des élégances de sa vie passée. Dès le lendemain de son arrivée, il lui donnait un joli cheval, et se voyait déjà trottant près d'elle dans les traînes du Bocage. Il se souvenait du bel air de l'abbé sur sa mule, quand il l'avait aperçu pour la première fois, et il voulait que l'abbé, lui aussi, eût un petit bidet bas-breton pour les suivre dans leurs promenades. L'enfant naissait dans l'abondance : son premier sourire illuminait le vieux manoir. Que d'amour, que de soins autour de cette blonde tête! Il grandissait : tout s'embellissait de sa grâce. Paul était plongé dans ces enchantemens, quand il traversa Clisson et le vallon que la Sèvre arrose. En revoyant dans leur parure printanière ces campagnes qu'il n'avait encore vues que dépouillées par l'automne ou glacées par l'hiver, en contemplant sous un ciel d'azur, par un soleil resplendissant, ces belles eaux et ces magnifiques ombrages, il sentit redoubler ses transports; il se dit que c'était là, sur ces rives bénies, qu'il était doux d'aimer et d'être aimé.

VI.

Le même jour, à la même heure, la marquise était au salon avec l'abbé. Quoiqu'elle eût peu de goût pour les menus travaux de son sexe, elle s'occupait pourtant à un ouvrage de femme : elle brodait un de ces sacrés-cœurs que les chefs vendéens, pendant la grande guerre, portaient sur leur poitrine comme un signe de foi et de ralliement. L'expression tourmentée de ses traits habituellement immobiles, le feu sombre de son regard, l'inquiétude de ses mouvemens, sa façon même de tirer l'aiguille indiquaient suffisamment l'espèce de fièvre qui la dévorait : c'était la fièvre de l'attente. Elle se levait de temps en temps, allait à la fenêtre ouverte, plongeait un œil avide dans la profondeur du paysage, venait se rasseoir, et reprenait sa broderie avec une ardeur maladive. L'abbé s'efforçait de la calmer, et, comme il arrive toujours en pareil cas, ne réussissait qu'à irriter son mal.

— Que fait-il, mon Dieu? que fait-il, et pourquoi ne revient-il

pas? Je l'ai rappelé : comment n'est-il pas accouru? Ignore-t-il ce qui se passe? Il n'a donc rien compris, rien deviné! Le cri que je poussais vers lui n'a donc pas donné l'éveil à son cœur! Vous m'assuriez à La Brigazière qu'il n'attendait qu'une occasion pour racheter ses fautes : est-ce là l'empressement qu'il met à les effacer et à conquérir mon amour?

— Monsieur le marquis est à peine en retard de quelques heures, répondait timidement l'abbé; je jurerais qu'il sera de retour aujourd'hui ou demain.

— Demain! il n'y a que vous pour rassurer les gens. Ne comprenez-vous donc pas que c'est aujourd'hui qu'il faut qu'il arrive? Ne sentez-vous pas qu'on a les yeux sur lui, que s'il n'est pas ici demain au point du jour, c'est une tache à notre nom, c'est la ruine de notre honneur, et que je n'y survivrai point, qu'il faudra que j'en meure de honte, et que j'en mourrai?

En parlant ainsi, des larmes, des larmes de rage coulaient le long de ses joues, que la fièvre embrasait sans les colorer.

— Ah! l'abbé, que faites-vous ici? reprenait-elle d'un ton de douloureux reproche. Comment n'êtes-vous pas parti? Vous saviez que je ne pouvais écrire qu'à demi-mot, qu'une lettre en ces temps infâmes peut devenir une trahison. Vous le saviez : pourquoi n'êtes-vous pas allé le trouver?

— J'y vais, madame la marquise, j'y vais.

— Oui, il est bien temps à cette heure!

L'abbé, comme un chien battu, sortait l'oreille basse, allait jusqu'au bout de l'avenue, interrogeait les bruits de la route, sondait l'horizon du regard, et rentrait résigné d'avance à quelque nouvelle bourrasque. Enfin, comme le soleil commençait à baisser, au moment même où la marquise donnait à son ouvrage le dernier coup d'aiguille, on entendit le bruit d'une voiture qui traversait la cour. Ils jetèrent tous deux un cri de délivrance, et Renée, la figure radieuse, n'eut que le temps de faire quelques pas au-devant de son mari : Paul la tenait déjà dans ses bras.

— C'est vous! vous voilà! disait-elle; Dieu soit loué! vous arrivez à temps.

Ivre d'amour et de bonheur, il la pressait contre sa poitrine, l'appelait des noms les plus tendres, et couvrait de baisers de flamme ce beau visage qui souriait et ne se dérobait pas.

— Oh! chère femme, doublement chère! Oh! chère aimée, doublement aimée!... Et vous, l'abbé? et vous?...

Et, tout en gardant Renée sur son cœur, tout en continuant de baiser son cou, ses yeux, ses blonds cheveux, il tendait une main que le bon Pyrmil portait respectueusement à ses lèvres. Cette fête du retour se passait dans l'antichambre. Un bras enlacé autour de

la taille de sa femme, une main dans celle de l'abbé, Paul triomphant les ramena tous deux au salon. A peine entré, il se laissa tomber dans un fauteuil et promena autour de lui un regard charmé. Il ne se souvenait plus des journées, des soirées de plomb : il souriait à ses aïeux, il les trouvait jolis.

— Que l'on est bien ici! Le beau pays! les doux ombrages! J'habitais l'Éden, et ne m'en doutais pas. Oh! mes amis, quelle bonne vie nous allons mener à nous trois... à nous quatre! ajouta-t-il en attirant Renée et la retenant par une folle étreinte.

— Vous avez compris ma lettre? demanda-t-elle en se penchant sur lui.

— Ce n'était pas difficile, dit Paul.

— Vous l'avez bien comprise? ajouta-t-elle avec un accent d'insistance.

— Oui, répliqua-t-il gaiement, et si bien que j'ai pris la poste pour revenir plus vite.

— Ah! vous êtes un Penarvan!

Et, par un brusque mouvement d'orgueilleuse tendresse, elle prit la tête de Paul à deux mains et lui appliqua ses lèvres au front.

— Je suis tout simplement un homme qui t'adore, dit Paul à demi-voix, en la serrant de nouveau dans ses bras.

Tout ce bonheur n'était qu'un rêve. Le pauvre enfant dormait : un coup de tonnerre allait le réveiller. Pendant qu'il prodiguait à sa femme ces caresses familières, délices des jeunes époux, dont il goûtait pour la première fois, Renée avait croisé l'habit de Paul, et, comme si c'était un jeu, ou plutôt une sorte de contenance, passé de ses doigts blancs et fins chaque bouton dans sa boutonnière. Il profitait de l'attention qu'elle donnait à ce petit travail pour soulever les boucles de sa chevelure et respirer tout à son aise le parfum naturel qui s'en exhalait. Quand elle eut fini, sans changer d'attitude, elle étendit la main, saisit le sacré-cœur qu'elle avait brodé et l'attacha en un clin d'œil sur la poitrine de son mari. Cela fait, elle se leva et alla prendre une des épées qui pendaient en faisceau au-dessous du portrait de son père. Paul s'était levé de son côté, et, non moins curieux qu'étonné, suivait des yeux tous ses mouvemens avec une vague inquiétude. Lorsqu'elle revint vers lui, ce n'était plus la même femme : il frissonna de la tête aux pieds.

— Monsieur le marquis, prenez cette épée, dit-elle d'une voix ferme; elle a déjà servi la sainte cause : vous n'attendrez pas longtemps avant de la tirer du fourreau. Réjouissez-vous, tout est prêt; les grands jours sont revenus; vous serez réveillé demain par le tocsin. Le rendez-vous général est à Torfou, de glorieuse mémoire. Tous nos gentilshommes s'y trouveront à cheval, au lever de l'aube. Vous n'avez point oublié le cri d'armes de notre famille : « Penarvan,

toujours avant! » Ils comptent vous y voir : vous n'arriverez pas le dernier.

Paul avait passé en quelques secondes de l'étonnement à la stupeur, de la stupeur au plus affreux désenchantement; des écailles tombèrent de ses yeux, et il sentit comme un écroulement dans son cœur. Il avait pris l'épée que lui présentait la marquise; il la posa sur une table, et tourna vers sa femme un regard sans colère, mais si profondément triste qu'il eût fondu une âme d'airain.

— Ainsi, demanda-t-il, voilà pourquoi vous me rappeliez?

— Sans doute, répliqua Renée; l'aviez-vous compris autrement?

— Voilà les distractions que vous me promettiez? ajouta-t-il avec amertume.

— En est-il donc que vous préféreriez? demanda l'implacable héroïne.

— Franchement, oui, dit Paul; j'en avais rêvé d'autres.

— Lesquelles, je vous prie?

— Asseyez-vous, Renée, vous allez le savoir. Restez, monsieur l'abbé : vous n'êtes pas de trop entre nous.

Et il raconta tout ce qu'il avait fait, espéré en ces derniers jours: sa joie en apprenant qu'il allait être père, son ivresse en se croyant aimé, la vente de La Brigazière, son bonheur à la pensée d'en appliquer le prix au bien-être de sa femme et de son enfant, ses projets de travail et d'améliorations successives, les illusions, les enchantemens du retour, il dit tout, simplement, sans fracas, avec cette éloquence qui ne manque jamais à l'expression des sentimens sincères. Si, au lieu de revenir de Rennes, Paul fût revenu du fond de la Chine et qu'il eût raconté ce qu'il avait vu le long du fleuve Jaune, sa femme, en l'écoutant, n'aurait pas été plus surprise : le désappointement était égal de part et d'autre.

— Voilà, Renée, ajouta-t-il en terminant, voilà les distractions que j'espérais trouver auprès de vous : moins glorieuses sans doute que celles que vous me réserviez, mais plus raisonnables peut-être, et pour sûr, je ne m'en défends pas, plus en rapport avec mes goûts.

Un sourire de dédain effleura les lèvres de Renée.

— Vraiment, dit-elle, je n'aurais pas cru le temps où nous vivons si propice à l'idylle. Vous ne teniez pas ce langage, quand je n'étais que votre cousine. Vous parliez alors de vous jeter, comme un brandon, dans la Vendée; si l'on ne vous eût retenu, vous alliez chercher le roi et le rameniez triomphant à Paris. Je me plais à le reconnaître, le mariage a développé en vous des goûts moins périlleux, des ambitions plus débonnaires : vous vous êtes rangé, mon cher Paul. Tous les sentimens que vous venez d'exprimer sont pleins d'honnêteté. Vous avez vendu La Brigazière pour introduire ici l'aisance et le bien-être : c'est d'un bon père de famille. Vous

pensez à cultiver vos champs, à meubler ce château : ces préoccupations, au moment où nous sommes, dénotent un esprit d'ordre au-dessus de votre âge. Laissez-moi vous dire pourtant que le marquis de Penarvan, votre oncle, entendait autrement les devoirs d'un gentilhomme : ses besoins personnels s'effaçaient devant ceux de sa cause, et lorsqu'il démembrait son fief, lorsqu'il vendait ses terres par morceaux, ce n'était pas pour renouveler son mobilier, mais pour fournir aux frais de la guerre.

— Comment! s'écria Paul bondissant sur sa chaise, nous manquons de tout, à peine avons-nous de quoi subsister; nous allons avoir un enfant : j'aliène mon patrimoine pour vous ménager, à vous et à lui, je ne dis pas une destinée brillante, mais du moins un sort acceptable; je me dépouille pour mettre un peu d'ouate dans votre nid, et vous voudriez...

— Je ne veux rien, monsieur le marquis; je crois que vous vous trompez d'heure et de lieu, voilà tout. Quand le roi de France est en exil, la pauvreté sied bien aux Penarvan : c'est la seule parure, le seul luxe qui leur convienne. Que votre fils naisse dans l'abondance ou dans le dénûment, la question n'est pas là. Il est destiné, Dieu merci! à grandir dans un autre culte que celui de l'argent. Je ne présume pas qu'il s'amuse jamais à compter les écus de son père; mais, en lisant un jour l'histoire de sa maison, peut-être demandera-t-il à connaître ce que vous aurez ajouté à cet héritage d'honneur. Je n'ai plus qu'un mot à dire, et je vous laisse à vos réflexions. L'occasion que vous appeliez s'offre à vous : la guerre sainte se rallume. Vous avez tout à la fois votre passé à racheter, votre rang à soutenir, votre oncle et vos cousins à venger. Tout le pays a les yeux sur vous : la noblesse vous attend à l'œuvre et vous jugera. J'ai fait mon devoir en vous rappelant; j'espère encore que vous ferez le vôtre.

— Ah! c'en est trop! s'écria Paul, laissant éclater son cœur quand il fut seul avec l'abbé. Se raille-t-on ici? a-t-on juré de me pousser à bout? Que me fait, à moi, cette guerre impie, cette guerre insensée? Est-ce mon parti qui se lève, mon drapeau que l'on déploie demain? Qu'est-ce que je dois à la sainte cause, pour lui donner et mon sang et mon bien? Je suis un enfant de la révolution, et je n'ai qu'un regret, et je n'ai qu'un remords : c'est d'avoir pu l'oublier un instant.

— Monsieur le marquis!... Vos aïeux vous entendent! s'écria l'abbé épouvanté en voyant Paul qui arrachait le sacré-cœur de sa poitrine et le jetait avec colère.

— Mes aïeux maintenant! Eh bien! qu'ils m'entendent; ce que j'ai à dire, je le dirai à leur nez, à leur barbe, et ils en penseront ce qu'ils voudront, cela m'est, ma foi! bien égal. Je suis las, à la fin, de toutes les billevesées, de toutes les sornettes qu'on me débite ici

depuis six mois. Êtes-vous fou, l'abbé? Est-ce sérieusement que vous me considérez comme engagé d'honneur à faire revivre en moi toutes ces têtes-là? Vous me la donnez belle avec les traditions de ma race! Quoi! vous prétendez pétrifier la vie qui va toujours, ne s'arrête jamais et se renouvelle à toute heure! Quoi! vous enchaînez l'avenir! Vous faites du passé un poteau autour duquel l'humanité doit tourner comme un cheval aveugle! Vous condamnez les fils à creuser éternellement le même sillon que leurs pères! Parce que mes aïeux, que Dieu confonde! ne rêvaient que plaies et bosses, je ne pourrai, sans honte, rester en paix chez moi! Parce que Guy de Penarvan portait une croix rouge au dos de son surcot, je devrai coudre un sacré-cœur à mon habit! Si le sire Gautier aimait les pois chiches, moi qui les abhorre, il faudra que j'en mange sous peine de félonie! Ah! tenez, laissez-moi. Où en serait le monde, et vous-même, où en seriez-vous avec ce respect des traditions dont vous me rebattez les oreilles? Ne comprenez-vous pas que chaque génération qui s'élève a ses intérêts, ses besoins et ses idées, qui lui sont propres? Ne sentez-vous pas que tout marche, s'agite et se transforme autour de nous? Si l'ornière vous plaît, restez-y; mais, pour Dieu! ne venez plus, à tout propos, me jeter mes aïeux dans les jambes! Heureux le bouvier dont les souvenirs de famille ne remontent pas au-delà de son grand-père! vous m'avez appris à envier son bonheur. Non, l'abbé, je n'irai pas à ce rendez-vous; non, je ne donnerai pas un rouge liard à la sainte cause. Sainte tant qu'on voudra, mais ce n'est pas la mienne, et, bandits pour bandits, j'aime mieux les jacobins que les chouans.

Il sortit là-dessus, et laissa l'abbé au milieu du salon, terrifié, sans voix ni regards, les pieds vissés et scellés au parquet. Il était descendu au parc; il en fit deux fois le tour au pas de course, et monta dans sa chambre, où de nouvelles surprises l'attendaient. Une tendresse ingénieuse avait profité de son absence pour enrichir sa garde-robe et son mobilier. La table qui lui servait de bureau était ornée de paquets de poudre, de balles nouvellement fondues et d'une paire de pistolets d'arçon; un fusil à deux coups, de fabrique anglaise, décorait le fond de l'alcôve; une écharpe, un ceinturon, une dragonne, un chapeau de feutre à cocarde blanche, s'étalaient au chevet du lit; deux bottes à éperons d'acier, d'une tournure et d'une taille formidables, se dressaient fièrement côte à côte sur un bout de tapis en loque. La vue de ces gages d'amour et de sollicitude conjugale achevèrent de l'exaspérer : d'un coup de pied, il envoya sauter les bottes à vingt pas; il saisit le chapeau, et l'aplatit contre la muraille; puis il se jeta sur son lit, et là, par un de ces phénomènes assez fréquens chez les âmes faibles et tendres, sa colère, qui n'était en réalité que le cri de l'amour blessé, l'emporte-

ment de la passion déçue, s'abîma dans un long sanglot, s'éteignit dans un flot de larmes.

Brisé par la fatigue du voyage moins que par les émotions du retour, il avait fini par s'assoupir; quand il rouvrit les yeux, la nuit était avancée. Il alla s'appuyer sur le balcon de sa fenêtre, compta d'un œil distrait les étoiles, et demeura quelque temps plongé dans la contemplation de cette nature sereine et recueillie qui, dans quelques heures, se réveillerait aux bruits de la guerre civile. Déjà, en prêtant une oreille attentive, on pouvait entendre des rumeurs étranges courant dans la profondeur des bois; des fantômes armés sortaient çà et là des buissons; frappé par un rayon de lune, le canon d'un fusil reluisait tout à coup dans la ramée; de loin en loin, un cavalier effaré traversait la plaine comme un caillou lancé par une fronde. Paul s'interrogeait avec anxiété : sa conscience n'était pas moins tourmentée que son cœur. Il avait beau se révolter contre la tyrannie des traditions de famille; une voix impérieuse lui criait que c'était la tyrannie de l'honneur, la seule à laquelle on soit tenu de se soumettre. Il avait beau s'indigner contre cet honneur farouche et stupide qui le condamnait à se battre pour une cause qui n'était pas la sienne : la même voix lui criait que l'héritage d'un grand nom s'accepte sans réserve, si dures que soient les charges qu'il impose. Or, pour se rendre à la voix qui lui parlait ainsi, il n'était pas besoin d'une âme héroïque : il suffisait d'une âme honnête. Dans sa métairie de La Brigazière, Paul aurait pu continuer de vivre obscur, ignoré, paisible. En venant s'installer au fief de Penarvan, en se posant comme chef de maison, il avait abdiqué son libre arbitre et perdu le droit de n'obéir qu'à sa fantaisie : il s'était pris dans un engrenage. D'ailleurs, s'il manquait au rendez-vous, que penserait Renée? Consentirait-il à passer pour lâche aux yeux de sa femme? Lâche, il ne l'était pas; seulement il chérissait la paix : au plus fort de la tempête révolutionnaire, il avait mené une existence toute pastorale; il s'entendait mieux à manier le soc d'une charrue qu'une épée, et le plus beau champ de bataille avait à ses yeux moins de prix qu'un modeste champ de blé.

— Allons, dit-il d'un ton résigné, soyons un preux, puisqu'il le faut absolument; peut-être m'aimera-t-elle et me laissera-t-on tranquille quand j'aurai attrapé quelque mauvais coup.

Et, sans enthousiasme, il procéda à son équipement. Le chapeau à cocarde blanche gisait encore sur le carreau : il le ramassa avec humeur, et en maugréant l'enfonça sur sa tête; puis il alla prendre l'écharpe qu'il avait aperçue au chevet de son lit. C'était une écharpe de cachemire de l'Inde, présent de M. de Suffren à Renée presque enfant : Paul la roula et la noua autour de sa taille. — Tu l'as voulu, mon fils, tu l'as voulu! répétait-il à chaque instant. — Ce

fut bien une autre affaire quand il s'agit de mettre les bottes. Il les considérait avec stupeur et se demandait ce qu'il allait devenir là-dedans. Quelles bottes! quels éperons! — Oh! mes sabots! murmurait-il en soupirant. — Enfin il passa une jambe, puis l'autre, et il se trouva que ces monstres de cuir le chaussaient à ravir, et se moulaient sur sa jambe et son pied, aussi souples que la peau d'un gant. Il se leva, fit deux tours de chambre, et fut tout surpris de se sentir si à l'aise et si ferme sur ses talons. — Voilà de jolies bottes! disait-il, et il faisait sonner ses éperons. Il éprouvait déjà quelque chose d'analogue à ce qu'avait éprouvé l'abbé, on s'en souvient, en mettant des bas neufs. Il s'examina dans un débris de glace : le chapeau vendéen le coiffait à merveille. — Pardieu! s'écria-t-il, c'est le premier chapeau qui aille à ma figure. — Et d'un coup de pouce il en releva les bords. Il avait fourré les pistolets d'arçon dans sa ceinture, et depuis un quart d'heure il marchait à grands pas dans sa chambre, de plus en plus charmé de son accoutrement et s'étudiant aux attitudes belliqueuses, quand la porte s'entr'ouvrit timidement et laissa passer le nez de l'abbé.

— Entrez, l'abbé, entrez! s'écria Paul. Voyez, ajouta-t-il, comme ces bottes me vont bien.

L'abbé avait erré toute la soirée dans la cour et sur les plates-formes, sans oser se présenter chez Renée. En voyant le soleil se coucher comme d'habitude, les étoiles s'allumer une à une au ciel, la lune monter calme et radieuse sur les peupliers de la prairie, il avait accusé la nature entière d'indifférence et de lâcheté. Certes, depuis Conan Mériadec, la maison de Penarvan avait passé par bien des vicissitudes, bien des vents contraires l'avaient assaillie, les grandes épreuves ne lui avaient pas été épargnées; mais son honneur avait toujours brillé comme un phare dans la tourmente : il était réservé au siècle qui avait enfanté M. de Voltaire et la révolution de voir un Penarvan reniant son drapeau, souffletant son blason et reculant devant la bataille! L'abbé, ne mettant plus son espoir qu'en Dieu, s'était réfugié dans la chapelle, et, prosterné au pied de l'autel, à cette même place où, quelques mois auparavant, il annonçait solennellement à l'élite de la noblesse que les aïeux du jeune marquis allaient revivre en lui, il avait prié avec ferveur, pour que Dieu, qui tient tous les cœurs comme un grain de sable dans sa main, daignât toucher celui de ce malheureux enfant et changer sa résolution. Il était resté jusqu'à deux heures du matin agenouillé, suppliant, se plaignant de sa vie trop longue, et aussi de quelques rhumatismes que réveillaient l'humidité des dalles et l'air froid de la nuit. Comme il passait devant la porte de Paul pour gagner le taudis qui lui servait de chambre, il avait entendu le bruit que le marquis faisait en marchant : un concert de harpes et de

violes séraphiques ne l'eût pas plongé dans une plus douce extase que cette musique d'éperons. Il avait entr'ouvert la porte : il eût ouvert à deux battans celle du paradis, qu'il n'aurait pas joui d'un spectacle plus charmant. Il crut voir le prince des archanges prêt à partir pour aller combattre et terrasser Satan.

— Ah! monsieur le marquis, s'écria-t-il en joignant les mains, mes prières sont arrivées jusqu'à Dieu : vous nous êtes rendu! Que vous êtes beau, et que ce costume vous sied!

— Les bottes surtout, dit Paul.

— Laissez-moi vous admirer! Vous me rappelez le jeune Henri de La Rochejacquelein, et mieux encore, l'aîné de vos cousins. Oui, Gaston avait ce grand air, cette taille; je dois l'avouer pourtant, il portait moins fièrement que vous la cocarde.

— Vous trouvez?... mais que dites-vous de ces pistolets passés dans la ceinture?

— Il ne vous manque plus que l'épée et le sacré-cœur : je vais les chercher! s'écria l'abbé, qui s'échappa et revint en deux bonds.

— La dragonne, l'abbé? Nous allions oublier la dragonne!

— C'est madame la marquise qui l'a brodée tout exprès pour vous!

Et, pendant que Paul tordait une ganse d'or et de soie autour de la poignée de son épée, l'heureux Pyrmil lui attachait le sacré-cœur sur la poitrine.

— Maintenant, monsieur le marquis, allez vous montrer à votre femme!

— Ah! l'abbé, ma femme ne m'aime pas, dit Paul, faisant un retour douloureux sur ce qui s'était passé dans la journée. Elle ne m'aime pas : m'aimera-t-elle jamais?

— Allez le lui demander, répliqua l'abbé avec un fin sourire; elle vous répondra.

L'orient blanchissait, et le tocsin sonnait dans toutes les communes. Déjà, du côté de Clisson, on avait entendu le roulement des tambours et le petillement de la fusillade. De longues files de paysans, non pas armés de faux et de bâtons comme au début de la première insurrection, mais équipés et disciplinés en troupes régulières, débouchaient par tous les sentiers, serpentaient le long des coteaux, se confondaient et marchaient en masses compactes vers Torfou. Les gentilshommes à cheval couraient sur le flanc des colonnes. Les épées et les baïonnettes étincelaient aux feux du soleil levant et rayaient la vallée comme une pluie d'orage. Les canons, les caissons déchiraient l'herbe des prés et labouraient les terres incultes, où la charrue ne passait plus. Paul était entré dans la chambre de sa femme : il en sortit presque aussitôt, pareil au dieu de la guerre, le front rayonnant, l'œil rempli d'éclairs. Renée, en peignoir de mousseline, ses beaux cheveux dénoués, flottant sur ses

épaules, se pressait contre lui, et marchait comme suspendue aux lèvres du jeune héros. — Tout est réparé, tout est oublié, disait-elle; je suis heureuse, je vous aime. Puis elle ajoutait : — Hâtez-vous, vous n'arriverez pas le premier. — L'abbé, au pied du perron, tenait par la bride le cheval qu'il avait harnaché lui-même. Paul serra Renée sur son cœur, embrassa l'abbé, sauta en selle, et partit comme la foudre : l'honneur de la famille était encore une fois sauvé!

C'était au pied de ce perron, à cette même place, qu'on avait rapporté MM. de Penarvan, roulés sans vie dans leurs manteaux; c'était là que le vieux marquis, appuyé sur sa fille, avait reçu les dépouilles mortelles de ses quatre fils : un sinistre pressentiment traversa l'esprit de l'abbé.

— Cher enfant! s'écria-t-il en le suivant des yeux, que Dieu veille sur lui!

En cet instant, un jeune chef descendait le coteau au pas allongé de son cheval : Renée le reconnut au milieu des gentilshommes qui lui faisaient cortége.

— Nous arriverons avant M. d'Autichamp, dit-elle.

Et un sourire de triomphe illumina ses traits.

Réduite, mais toujours frémissante, la Vendée n'attendait depuis longtemps qu'une occasion pour se soulever de nouveau. Secrètement entretenu par le parti de l'émigration et par l'Angleterre, le feu de la révolte n'avait pas cessé de couver sous les ruines amoncelées. Les violences et les faiblesses du directoire, car il en est des gouvernemens comme des individus, plus ils sont faibles, plus ils sont violens, avaient ravivé toutes les haines, réveillé toutes les espérances. La loi des otages, cette loi draconienne qui faisait peser sur les parens et sur les amis des Vendéens la responsabilité des actes commis dans leurs localités, ne pouvait qu'achever d'exaspérer les cœurs, d'irriter les esprits. Au printemps de 1799, la Vendée tout entière était encore une fois sur pied. George Cadoudal avait ouvert la campagne dans le Morbihan; M. de Châtillon opérait sur la rive droite de la Loire; M. d'Autichamp ralluma la guerre sur la rive gauche. Le moment semblait bien choisi pour une levée de boucliers. La république était en désarroi; les moins clairvoyans pressentaient sa chute prochaine. On comptait sans un jeune vainqueur qui devait sauver la révolution, et l'asseoir quelques années plus tard sur le trône qu'aucun des princes français n'avait tenté de reconquérir à la pointe de l'épée d'Henri IV dans cette Vendée qui s'épuisait pour eux. Cette prise d'armes, qui aboutit en moins d'un an à une trêve générale d'abord, puis au traité de paix de Montfaucon, n'eut pas le caractère religieux et chevaleresque de la première insurrection. La guerre civile est toujours un affreux malheur, mais qui, loin d'avilir l'âme d'une nation, peut la retremper au besoin; elle est le plus détestable

des crimes quand l'intrigue s'y mêle et que c'est l'or étranger qui la paie.

Renée était heureuse; elle se retrouvait dans son élément et se réjouissait à la pensée que son fils naîtrait au bruit du canon. Le château avait repris son activité. Tantôt un cavalier se précipitait dans la cour, jetait quelques mots, et s'éloignait à bride abattue; tantôt un détachement de jeunes recrues qui gagnaient le gros de l'armée défilait en chantant devant la porte du manoir. L'abbé était toujours en l'air; il allait, venait, recueillait les nouvelles : toutes ses anciennes ardeurs s'étaient ranimées à l'odeur de la poudre. Le jeune marquis se couvrait de gloire; l'abbé l'affirmait hardiment, et ne rentrait jamais sans annoncer à Renée quelque prouesse de son mari. — C'est un héros! c'est un Penarvan! s'écriait-il tout essoufflé : pour mettre sa conscience à l'aise, il se disait qu'à coup sûr il y en avait plus qu'il n'en racontait. On savait que la caisse de l'armée royaliste avait englouti déjà une partie de La Brigazière; Renée comptait bien que le domaine entier y passerait. Un soir, ils étaient assis sur une des marches du perron. On s'était battu toute la journée aux environs de Nantes; le vent avait porté jusqu'à leurs oreilles le bruit sourd de la canonnade. Trois semaines s'étaient écoulées depuis le départ de Paul; ils s'entretenaient de ses exploits, de l'honneur qu'il ajoutait à son nom, de son dévouement à la sainte cause, des lauriers qu'il cueillait à pleines mains comme dans un bois, lorsqu'ils aperçurent une charrette à bœufs, qui entrait dans la cour, escortée par deux cavaliers. Renée et l'abbé s'étaient levés en même temps. La charrette s'arrêta devant eux, et leur montra Paul, livide, sanglant, les yeux fermés, étendu sur un lit de paille.

L'abbé se tordait les bras; Renée contemplait avec une morne épouvante ce beau jeune homme qui revenait comme elle avait vu revenir ses frères.

— Mort!... dit-elle d'une voix sourde.

— Ah! malheureux, s'écria l'abbé, c'est nous qui l'avons tué!

— Il vit, dit M. d'Autichamp, qui avait mis pied à terre. La blessure est grave; elle n'est pas mortelle. Soyez fière, madame : M. de Penarvan s'est battu comme un lion. Il a fait plus que son devoir; il a été notre exemple à tous. Le roi saura et n'oubliera jamais ce qu'il doit à votre famille.

On avait transporté Paul dans sa chambre; le chirurgien militaire qui accompagnait M. d'Autichamp ne se retira qu'après avoir levé le premier appareil. En effet, la blessure était grave : la balle avait traversé la poitrine de part en part, sans léser toutefois aucun organe essentiel. On pouvait le sauver; ce n'était pas un cas désespéré. Paul resta plusieurs heures complétement inanimé. Agenouillés

à son chevet, la marquise et l'abbé épiaient le retour de la vie. L'abbé fondait en larmes, éclatait en sanglots. La marquise ne pleurait pas; un sentiment non encore éprouvé embrasait son regard et donnait à ses traits une expression de tendresse farouche.

— Cher enfant, vous vivez! s'écria l'abbé quand Paul revint à lui.

— Tu vivras! dit Renée; je défie la mort d'oser te prendre entre mes bras... Tu vivras pour ma gloire; tu seras tout pour moi. Moi, je vivrai pour t'admirer, et pas un homme, entends-tu bien? pas un, n'aura été aimé autant que toi.

Paul s'était soulevé à demi.

— Ah! j'étais bien là-bas! murmura-t-il.

Et, retombant sur l'oreiller, il parut s'assoupir de nouveau. Renée pensa qu'il regrettait les joies et les émotions de la guerre; elle tenait dans ses mains la main pâle de son mari : elle y colla ses lèvres avec une sauvage ardeur.

— Vous êtes mon héros! dit-elle.

Pendant deux mois, on trembla pour ses jours. Renée ne le quitta pas un instant; elle le soigna avec un dévouement sans bornes, elle le disputa à la mort avec la fureur de l'amour. C'est tout au plus si, dans sa passion jalouse, elle souffrait que l'abbé partageât ses veilles. Il y eut, vers la fin de juillet, un espoir de guérison, un commencement de convalescence. La blessure s'était fermée, Paul paraissait reprendre à l'existence; mais, chose étrange, il restait sombre, taciturne. La tendresse exaltée de sa femme, cette tendresse qu'il avait si ardemment souhaitée et dont il eût fait quelques mois plus tôt ses plus chères délices, le laissait froid et indifférent. Elle était là, près de lui, à toute heure, belle, empressée, dévouée, plus charmante qu'il n'eût osé jamais l'espérer, et pour la remercier il ne trouvait pas un sourire. Les rôles semblaient intervertis : on eût dit que l'amour était passé du cœur de Paul dans celui de Renée. — Qu'as-tu? pourquoi es-tu triste? demandait-elle parfois d'un accent passionné. Je suis fière de toi; que te manque-t-il? Est-ce l'inaction qui te pèse? Quelques semaines encore, et tu pourras remonter à cheval. Tu sais bien que ce n'est pas moi qui t'en empêcherai. Ta vie m'est plus chère que la mienne, mais l'éclat de ton nom m'est plus cher que ta vie. — Il écoutait d'un air distrait et répondait à peine. Un travail mystérieux s'était fait en lui. Les malades sont clairvoyans : ils observent et réfléchissent beaucoup; rien de ce qui les entoure n'échappe à la finesse de leurs perceptions. Trois mois de maladie nous en apprennent plus que dix ans de santé sur le caractère des êtres qui vivent avec nous. Paul était descendu tout entier dans le cœur de sa femme : il en avait touché le fond.

Une nuit, Renée veillait seule. La journée avait été mauvaise. Paul avait eu la fièvre, le délire; plus calme vers le soir, il reposait depuis

quelques heures. Renée s'était mise au balcon. Il faisait une de ces nuits brûlantes qui conservent, comme un brasier, tous les feux du jour. Pas un bruissement, pas un souffle; la nature était immobile; comme des étincelles dans une fournaise, les étoiles d'or scintillaient dans la sérénité du ciel. Lorsqu'elle retourna au chevet, Paul, qu'elle avait laissé dormant, était accoudé sur son oreiller, la tête dans sa main, l'air plus découragé, plus sombre encore que d'habitude. Des larmes silencieuses coulaient sur ses joues amaigries, sans qu'il songeât à les retenir ou à les essuyer.

— Vous pleurez! vous pleurez! dit-elle.

— Oui, je pleure, dit Paul. Je pleure ma vie perdue, non pas celle qui va m'échapper, elle ne vaut pas un regret, mais la vie libre, heureuse et gaie que je portais si légèrement. Oh! ma charrue, mes bœufs! oh! mon modeste patrimoine! Pourquoi les ai-je quittés? que suis-je venu chercher ici? Ah! elle m'aura coûté cher, la folle bouffée de vanité que vous m'avez soufflée au cerveau!

— Des larmes! des regrets! des reproches! voilà donc, s'écria Renée, le prix de mon amour et de mon dévouement!

— Le prix de votre amour, de votre dévouement! reprit-il avec un sourire amer. Tenez, j'ai pitié de l'erreur où vous êtes depuis trois mois. Je ne vous dois rien, Renée : ce n'est pas moi que vous aimez. Depuis trois mois, votre orgueil s'exalte pour un être qui n'existe point, se dévoue pour un fantôme, se passionne pour une illusion. Vous aimez un héros, un preux, un paladin; je ne suis rien de tout cela. L'héroïsme n'est pas mon fait : j'ai horreur de la guerre et me soucie peu de la gloire. On vous a dit que je m'étais battu comme un lion, je ne m'en doutais pas. Vous êtes fière de ma blessure, j'en souffre cruellement et crois que j'en mourrai : c'est ce que j'y vois de plus clair. L'éclat de mon nom vous est plus précieux que ma vie; nous différons de sentiment : moi, je le hais, ce nom fatal, je le hais, c'est lui qui me tue. Je ne vous fais pas de reproches, et cependant, quand je songe à toutes les folies, à toutes les puérilités dont vous vivez et dont je vais mourir, je ne puis m'empêcher de m'indigner un peu. Ah! Renée, si vous aviez voulu!... Que de joies, de bonheur! combien je vous aimais!... Je vous vois encore, au détour du sentier, venant à moi au pas de votre mule, dans un flot de lumière qui semblait émaner de vous. La douce matinée! et que vous étiez belle! Hélas! il vous fallait un héros, et je n'étais qu'un pauvre garçon fait pour vous adorer. Reprenez votre amour, il ne m'appartient pas, je vous le restitue. Je l'ai pourtant payé de mon sang; mais je n'ai pas en moi ce qu'il faudrait pour l'entretenir.

— Avez-vous tout dit, mon cher Paul?

— Non, répliqua Paul, se dressant sur son séant. Si je guéris, j'entends vivre à mon gré. J'ai versé dix mille livres dans la caisse de

la sainte cause, et reçu en échange une balle dans la poitrine : j'en ai assez. Vous allez avoir un fils, vous ferez de lui un héros. Si je meurs, comme c'est probable, j'entends que ce qui reste du prix de mon domaine soit placé sur la tête de mon enfant. Héros si enragé qu'il soit, il ne sera pas fâché, quoi que vous en disiez, de trouver à sa majorité quelques milliers d'écus, ne fût-ce que pour rentoiler ses aïeux... Et maintenant, adieu, Renée. Nous serons moins séparés par la mort que nous ne le serions par la vie. Insensé que j'étais, j'ai pu croire un instant que vous m'aimiez! Je vous connais, j'ai lu dans votre cœur : je ne vous aime plus.

La marquise avait tout écouté, le visage impassible, la tête haute et fière.

— Il faut tâcher de dormir, mon enfant, dit-elle avec un accent de bonté maternelle; vous êtes fatigué, vous avez besoin de repos.

Et d'un pas lent et grave elle regagna la fenêtre.

Le héros s'était évanoui, avec lui l'amour de Renée. Elle continua de soigner son mari avec un dévouement infatigable; mais dans ce dévouement sans passion, froid et réglé comme le devoir, une pointe de dédain perçait parfois à son insu. L'abbé ignora toujours ce qui s'était passé, et put garder jusqu'à sa dernière heure la conviction que le jeune marquis avait été un modèle de chevalerie. Paul devait mourir de sa blessure, et aussi de chagrin, de tristesse; il traîna jusqu'à la fin de l'année une existence lamentable. Il n'y avait que la présence du bon Pyrmil qui apportât quelque allégement à ses maux, quelque distraction à son ennui. Il se sentait sincèrement aimé par cet être excellent, et, malgré ses manies, il s'était pris pour lui d'une affection réelle. Renée n'était plus occupée que de son fils. Elle avait reporté sur ce petit preux, qui n'était pas encore né, tout son orgueil, toutes ses espérances, toutes ses ambitions. Il s'appelait René, comme le marquis son grand-père, et promettait déjà d'effacer tous ses aïeux. Il n'était pas venu une seule fois à la pensée de la marquise, à celle de l'abbé, de mettre en doute le sexe de l'enfant : un fils pour premier-né était une des traditions de la famille. C'était un fils qui allait naître infailliblement : à force de l'entendre affirmer, Paul avait fini par y croire. Faut-il le dire? ce marmot si pompeusement annoncé, voué d'avance à l'héroïsme et promis à la gloire, l'intéressait médiocrement. Au lieu des grâces de l'enfance, d'une blonde tête à baiser, Paul ne voyait plus qu'un petit paladin ridicule et maussade : on avait flétri en lui jusqu'au rêve de la paternité.

La marquise accoucha le premier jour de la première année du siècle. Pendant qu'elle endurait avec un courage héroïque les tortures de l'enfantement, le marquis achevait de s'éteindre et comptait ses derniers instans. Le pauvre abbé ne savait pas s'il devait pleurer

ou se réjouir : il allait tour à tour de Renée à Paul et de Paul à Renée, de la vie à la mort et de la mort à la vie. Enfin, à la tombée de la nuit, il se précipita dans la chambre de l'agonisant : il portait dans ses bras quelque chose d'emmaillotté et enveloppé d'un châle de laine.

— Eh bien! l'abbé, eh bien! demanda une voix qui s'affaiblissait de plus en plus.

— Vivez, mon cher enfant, vivez! s'écria l'abbé, dont la tête était complétement perdue. Il faut que vous viviez! Vous ne pouvez pas mourir : nous avons une fille!

— Une fille, l'abbé!

— Oui, mon enfant, Dieu nous accable!

— Dieu nous bénit! dit Paul, qui avait pris le doux fardeau et le berçait contre son cœur. Une fille! une fille! répétait-il dans un transport d'amour.

Puis tout à coup, comme si ses yeux, avant de se fermer pour jamais, avaient entrevu dans l'avenir la destinée du pauvre petit être qu'il tenait à peine éclos entre ses mains :

— Oh! joie et tourment de ma dernière heure! s'écria-t-il avec désespoir. Que vas-tu devenir, ma chère créature? Ce n'est pas toi qu'on attendait. Qui t'aimera? qui te protégera? qui veillera sur toi? Mon Dieu, laissez-moi vivre! Puisque vous m'envoyez ce bonheur, ne me rappelez pas, laissez-moi vivre encore!... Ma fille!... mon trésor!... Te voici, et je meurs! Ah! c'est mourir deux fois.

Lorsqu'il se réveilla après un long évanouissement, Paul aperçut l'abbé qui priait au pied de son lit. Il lui tendit une main déjà glacée, l'attira doucement, et tous deux s'embrassèrent dans l'éternel adieu.

— Elle grandira près de vous : vous lui parlerez de moi, n'est-ce pas? Vous lui direz que je l'aurais bien aimée. Ah! l'abbé, je l'aurais adorée! Elle eût été la vie de mon âme! La marquise avait décidé que son fils s'appellerait René comme elle. Je souhaite que ma fille s'appelle comme moi : vous la nommerez Paule. Et puis, ce n'est pas tout, mon ami; il faut qu'elle ait une mère : c'est vous qui lui en servirez.

Le soleil se levait dans un ciel vif et pur. Quoiqu'on fût en plein hiver, Paul avait demandé qu'on ouvrît la fenêtre : un gai rayon se glissa jusqu'à son chevet.

— Il doit faire bon à La Brigazière! dit-il.

Et le dernier des Penarvan expira.

JULES SANDEAU.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

PROMENADE PHILOSOPHIQUE

EN ALLEMAGNE

FRAGMENS D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

LE DÉBUT ET L'ÉPILOGUE.

Depuis l'automne de 1815, où j'avais succédé à M. Royer-Collard dans la chaire de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres, et pris la direction des conférences philosophiques de l'École normale, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1817, je n'avais pas eu un seul jour de relâche. Les soins de ce double enseignement avaient tenu sans cesse en exercice toutes les facultés de mon esprit et de mon âme. L'univers s'était réduit pour moi au quartier latin, à la rue Saint-Jacques et à la rue des Postes (1). Je n'avais guère vu la campagne qu'au jardin du Luxembourg. Ma seule compagnie avait été mes livres et quelques élèves choisis de l'École normale, devenus aujourd'hui des hommes célèbres; mon unique satisfaction, de sentir croître un peu mon intelligence et se former autour de moi une école philosophique. Enfin j'avais passé ces deux années comme Abélard raconte qu'il avait quelque temps

(1) La Faculté des lettres était alors établie rue Saint-Jacques, dans le vieux bâtiment du collége du Plessis, et l'École normale, rue des Postes, au séminaire du Saint-Esprit.

vécu sur la montagne Sainte-Geneviève et au cloître Notre-Dame, avant de rencontrer Héloïse. Un peu de repos m'était devenu nécessaire. Je résolus de donner congé à mon esprit et d'employer mes vacances à courir le monde.

Enfant de Paris, à peine à vingt-cinq ans étais-je sorti de l'enceinte de la grande ville. Jusqu'ici les points extrêmes, les bornes de mon horizon étaient Sceaux, Versailles, Montmorency, Vincennes. La seule idée d'un voyage était une fête pour mon imagination.

Mais où aller? La délibération ne fut pas longue. Je voulais me divertir sans tout à fait perdre mon temps, et mettre encore à profit pour mes études cette course nécessaire à ma santé. Les arbres seuls et les montagnes, comme dit Platon, ne voulaient rien m'apprendre; il me fallait des hommes et des philosophes. La belle Italie ne me suffisait donc pas, et je n'avais guère à choisir qu'entre l'Écosse et l'Allemagne; mais entre Édimbourg et moi il y avait l'Océan, qui effrayait ma poitrine et ma mère, tandis que l'Allemagne était à ma porte.

D'ailleurs, à parler franchement, j'en avais assez pour le moment de la philosophie écossaise. Après l'avoir étudiée sous M. Royer-Collard, je l'avais moi-même et assez longtemps enseignée. Reid m'était aussi familier que mon rudiment, et pour M. Dugald-Stewart, le seul philosophe que j'eusse pu rencontrer à Édimbourg, j'étais en état de lui réciter tous ses ouvrages. Aussi, depuis quelque temps, mes regards se tournaient du côté de l'Allemagne, dont la philosophie, longtemps retenue sur le sol germanique et séparée de la France par la guerre, commençait à paraître sur la scène de l'Europe. Je m'étais enfoncé dans la traduction latine de Kant par Born, et du sein de cette nuit était sorti à mes yeux plus d'un éclair. J'avais appris assez d'allemand pour vérifier dans le texte les endroits de la traduction de Born qui m'avaient le plus frappé, et c'est ainsi que, pendant l'année 1817, j'avais pu donner à mes auditeurs quelque idée de la *Critique de la raison spéculative* et de la *Critique de la raison pratique*. J'avais lu avec mon maître d'allemand et grossièrement traduit plusieurs passages des écrits de Fichte; mais je ne connaissais les autres philosophes allemands contemporains que par les analyses superficielles de M. de Gérando, à travers les aperçus rapides de M. Ancillon et les brillans nuages du livre de Mme de Staël. Je brûlais de voir de près ces philosophes. Je ne me flattais pas de pouvoir les bien comprendre, et de saisir en courant et comme à vol d'oiseau cette philosophie transcendante. Je ne me proposais pas même de l'étudier véritablement, car je n'allais pas travailler, j'allais me promener en Allemagne; mais il me semblait qu'un séjour de plusieurs mois sur le sol et au milieu des mœurs et

des idées de toute espèce d'où la métaphysique allemande est sortie, et le commerce même le plus superficiel avec quelques-uns de ses modernes représentans, me serviraient au moins de préparation à l'étude sérieuse et approfondie que je devais un jour à la philosophie la plus célèbre de mon temps.

Cette attente n'a pas été trompée. Dans cette course rapide en Allemagne, j'ai vu des choses nouvelles qui m'ont vivement frappé; j'ai rencontré des hommes dont les entretiens ont agité et fécondé mon esprit; j'ai contracté des amitiés que le temps a fortifiées et que la mort seule a pu rompre. Sans me laisser entraîner par aucune des doctrines qui se disputaient alors l'opinion, j'ai pu en saisir les caractères les plus généraux, reconnaître le champ de bataille, les forces et les chefs des divers partis. La nature allemande est expansive et confiante; on était touché de voir un professeur de Paris faire trois ou quatre cents lieues pour s'enquérir de systèmes réputés extravagans dans le pays de Condillac et de M. de Tracy. J'avais aussi un bien grand avantage : j'étais jeune et obscur; je ne faisais ombrage à personne; j'attirais les hommes les plus opposés par l'espérance d'enrôler sous leur drapeau cet écolier ardent et intelligent que leur envoyait la France. Privilége de la jeunesse perdu sans retour avec le charme de ces conversations abandonnées où l'âme d'un homme se montre à celle d'un autre homme sans aucun voile, parce qu'elle la croit vierge encore de préjugés contraires, où chacun vous ouvre le sanctuaire de ses pensées et de sa foi la plus intime, parce que vous-même vous n'avez pas encore sur le front le signe d'une religion différente! Aujourd'hui que j'ai un nom, que je suis l'homme de mes écrits et d'une théorie, que je me suis pourtant efforcé de rendre bien peu personnelle, on s'observe avec moi; les esprits se retirent dans leurs convictions particulières, les cœurs mêmes se resserrent, et, rançon amère d'une réputation incertaine, à force d'être connu en Allemagne, j'y suis devenu étranger. Alors au contraire, au-delà du Rhin, j'étais accueilli comme l'espérance; j'osais proposer toutes les questions, et on y répondait avec un entier abandon. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, un fugitif instant de confiance spontanée et réciproque entre les membres de la famille humaine.

Me voilà donc parti pour l'Allemagne, sans trop savoir où j'irai, et courant le plus vite possible à Francfort-sur-le-Mein, où je compte faire quelque séjour et arrêter le plan de mon voyage.

Départ le 25 juillet au matin. A Meaux, après le dîner, on me mène voir à l'évêché l'appartement de *monsieur Bossuet*. Cet appartement est isolé au bout d'une terrasse : chambre assez grande où

Bossuet travaillait, petit cabinet où il couchait, un cabinet au-dessus pour son domestique.

A La Ferté-sous-Jouarre, la nuit, en changeant de chevaux, la maîtresse de la poste et le postillon causent ensemble avec vivacité. Celui-ci se plaint tout haut de manquer de pain : « On nous laisse crever de faim, dit-il, et si nous disons un mot, autant de pris, autant de fusillés. — Cela ne peut durer ainsi, répond la maîtresse de la poste, cela ne durera pas. » A Dormans, même langage... Partout une misère profonde. Silence et abattement des paysans. Déjà les Prussiens et les Bavarois se montrent.

Approches de Metz. Lorsqu'on a passé Gravelotte, on a devant soi un spectacle magnifique : on se trouve dans un vallon fermé par des montagnes au milieu desquelles s'élève une ville superbe. La route se prolonge doucement à travers une nature charmante, cultivée par l'art le plus ingénieux et par un peuple digne du pays qu'il habite. Devant moi, Metz avec ses remparts; à gauche, en face de Metz, le Saint-Quentin où Charles-Quint fit monter des canons pour bombarder la ville, mais le canon ne porte pas jusque là; à droite, encore des montagnes.

Voici la première place de guerre que je rencontre. Trois rangs de remparts avant d'arriver à la ville, et chacun de ces remparts forme une place distincte : la première plus petite que la seconde, et celle-ci moins grande que la troisième, qui se mêle à la ville. Aspect général de grandeur et de force, activité et mouvement de la population, excellente attitude de la garnison. A table, conversation avec deux officiers, l'un à demi-solde, l'autre employé. Celui-ci n'a que son épaulette; il y tient, et sa parole est grave et mesurée; respect du plus jeune pour le plus vieux; patriotisme de tous les deux; sang-froid du plus âgé; impétuosité du jeune homme, qui est ardent et beau comme Achille. Au fond, le gouvernement n'est pas aimé et l'étranger abhorré.

A Forbach, impression solennelle en quittant pour la première fois la France.

La Prusse à Sarrebruck. A mon langage, on me reconnaît, on m'entoure. « Que dit-on en France? Pense-t-on à nous? Nous avons le corps prussien et le cœur français. »

Arrivée la nuit à Mayence. Le lendemain matin, je cours sur le pont du Rhin. Ce spectacle ne peut se décrire. *Le Rhin tranquille et fier*... Mayence à gauche, sous mes pieds le fleuve, et devant moi le Rhingau. En voyant cette forteresse où des Prussiens et des Autrichiens montent aujourd'hui la garde, je pense au temps où le drapeau français flottait sur ces tours, au siége de Mayence, à Meunier, à Marceau, à Kléber, à tant de combats livrés, à tant de sang ré-

pandu pour conquérir cette frontière du Rhin, aujourd'hui perdue; je pense à l'admirable position de Mayence pour couvrir la France entre Strasbourg et Cologne, et contenir ou inquiéter l'ennemi.

Je m'en vais par eau à Francfort-sur-le-Mein. Là, je me sens réellement en Allemagne. La langue, les usages, aussi bien que l'aspect des lieux, tout m'est nouveau, tout me frappe. Francfort est une ville très propre et très agréable, excepté le quartier des Juifs et celui du Mein. Les auberges y sont de véritables palais. La *Zeilstrasse*, qui partage la ville, est une des plus belles rues qu'on puisse voir. Les anciennes fortifications abattues ont fait place à des boulevards qui forment une promenade charmante où l'on a des points de vue ravissans. C'est là que je passais ma vie pendant mon séjour à Francfort, quand je n'étais pas à la légation française ou dans le cabinet de quelque philosophe.

J'avais une lettre pour le ministre de France auprès de la diète germanique, M. le comte Reinhart, Allemand d'origine, depuis longtemps au service de France, et qui, après avoir traversé une longue carrière diplomatique, avait trouvé à Francfort un poste qui convenait à sa capacité et à ses goûts. Il connaît profondément l'Allemagne. Il a été lié avec les hommes les plus distingués de son temps, et il est encore un des correspondans de Goethe. Son instruction est surtout historique et littéraire, mais il s'intéresse aussi à la philosophie. S'il appartenait à une école, ce serait plutôt à celle de Kant. Il connaît personnellement et il révère M. Jacobi; mais toute la nouvelle philosophie allemande, celle qui commence à M. Schelling, lui est peu familière et fort suspecte. M. Reinhart est un ami sincère de la liberté et de la révolution française. Il en chérit toujours les principes et il aime ceux qui les aiment comme lui. Par ces divers motifs, M. Reinhart me prit en affection, et il se forma entre nous une liaison et, je puis le dire, une amitié qui a résisté à plus d'une épreuve (1).

Les hommes distingués que je connus à Francfort par l'entremise de M. Reinhart sont MM. Fr. Schlosser, Manuel, Passavant, et le célèbre Frédéric Schlegel.

M. Frédéric Schlosser était alors bibliothécaire de la ville de Francfort et professeur d'histoire au gymnase; il a écrit une savante histoire des iconoclastes. M. Schlosser n'est pas un historien du premier ordre (2) et un esprit très original, d'ailleurs la philo-

(1) M. Reinhart est mort en 1837, membre de l'Institut et pair de France. M. de Talleyrand a prononcé son éloge le 3 mars 1837. Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. II.

(2) M. Schlosser est connu en France par une estimable *Histoire du dix-huitième siècle*, traduite par M. de Golbery.

sophie n'est pas son affaire; mais comme un historien doit un peu s'occuper de tout, il est assez au courant de l'état de la philosophie en Allemagne, et il m'en a fait un tableau qui aurait pu m'arrêter tout court au début de mon voyage. Selon lui, depuis Kant, la philosophie en Allemagne va de mal en pis et d'extravagance en extravagance. « Ce que vous savez de l'Allemagne, me dit-il, est précisément ce qu'elle a de mieux : ce que vous en ignorez ne vaut pas la peine d'être appris. Dans cette multitude de systèmes qui se combattent, je m'attache à ceux qui, quels que soient leurs principes spéculatifs, sont favorables à la vertu et conservent dans l'âme des jeunes gens le trésor de la foi chrétienne. Par exemple, M. Daub, professeur de théologie à Heidelberg, est un des philosophes les plus vertueux qu'il y ait en Allemagne, et vous devriez aller à Heidelberg pour faire sa connaissance. »

M. Manuel était un jeune Vaudois, ministre de l'église réformée de Francfort. Il avait beaucoup d'esprit et d'instruction. Ses goûts étaient particulièrement littéraires. Sa théologie n'était point raffinée : c'était celle de Calvin, avec les nuances de tolérance et de mysticisme qu'y mêlait involontairement la belle âme de M. Manuel. Il prenait l'Écriture sainte à la lettre. Depuis Adam, l'homme est radicalement déchu, corrompu dans son esprit et dans son cœur. La raison seule ne peut donner la vérité; la volonté seule ne peut produire la vertu. La raison est incapable de nous faire connaître Dieu. Les œuvres de l'homme sont sans valeur; elles ne sauvent pas, et on ne peut être sauvé que par les mérites de Jésus-Christ. Il n'y a pas de philosophie : la seule philosophie est le christianisme.

On conçoit la triste impression que faisait sur moi une pareille doctrine. J'y reconnaissais avec douleur une secte, alors, grâce à Dieu, fort peu répandue en France, mais aujourd'hui très puissante, qu'on appelle le méthodisme. Par politesse, je dissimulais à M. Manuel le sentiment pénible que j'éprouvais, et me bornais à lui témoigner un peu d'étonnement qu'un esprit aussi bien fait, une âme aussi bonne, se pût laisser dominer par le préjugé religieux jusqu'à recevoir des dogmes aussi désolans. Comment! vous n'admettez pas qu'Aristide, Épaminondas, Socrate, aient connu, aimé et pratiqué la vertu! Vous n'admettez pas que Platon ait connu Dieu! L'église catholique traite bien mieux la raison et la philosophie. Elle distingue la vraie et la fausse philosophie; elle accepte l'une et repousse l'autre. Chez nous, il est de foi que la lumière naturelle peut nous donner la connaissance certaine de la liberté, de la vertu, de la spiritualité de l'âme, de Dieu et de ses principaux attributs. Aussi nous avons dans nos écoles des chaires de philosophie. Avec vos dogmes, vous n'en devriez souffrir aucune. Mais puisque vous ne voulez

d'autre philosophie que le christianisme, c'est une raison de plus de le bien connaître. La doctrine de saint Augustin sur la grâce est déjà très forte : elle n'a pas besoin d'être encore exagérée; elle demande bien plutôt à être tempérée et expliquée comme elle l'a été par l'église. Là-dessus je me permettais de dire bien doucement à M. Manuel que le chapitre de mon petit catéchisme (1) intitulé *de la Satisfaction*, bien entendu, est tout autrement profond que la théorie méthodiste, et je m'efforçais d'inspirer au jeune pasteur le goût de l'histoire ecclésiastique et des spéculations philosophiques. M. Manuel me répondait toujours : « Je n'ai pas la prétention d'être un savant ni un philosophe; je ne suis, je ne veux être que chrétien, et chrétien selon mon église. » Le dimanche, j'allai l'entendre prêcher sur le sujet habituel de nos entretiens : il me plut par la noblesse et la douceur de son langage. M. Manuel, dont la doctrine est si intolérante, était dans la pratique, par une contradiction rare et généreuse, la tolérance même. Nous passions ensemble presque toutes nos soirées, et nous allions à la campagne promener nos communes rêveries dans un abandon vraiment fraternel. Il aimait profondément sa patrie, il la regrettait; il soupirait après ses Alpes et après son beau lac; le Rhin et les montagnes que nous apercevions les lui rappelaient tristement. Depuis, j'ai appris qu'il était retourné dans son pays, et que cet homme vraiment évangélique avait enseveli ses talens dans l'obscure et sainte fonction de directeur de la maison pénitentiaire de Lausanne. Ainsi les hommes ne connaîtront pas M. Manuel; mais qu'est-il besoin d'être connu des hommes? Ce bruit qu'on fait parmi eux, dangereux pour la vertu, que fait-il pour le bonheur? Je n'ai pas la force d'envier la destinée de M. Manuel, mais je n'ai pas non plus la faiblesse de le plaindre.

M. Passavant, docteur en médecine, était chrétien aussi, comme M. Manuel; mais il l'était bien différemment, et à la manière de M. Franz Baader, dont il était un fervent disciple. M. Passavant a fait tous ses efforts pour m'expliquer la doctrine de son maître, sans y réussir. Cette doctrine n'a point une méthode fixe, des principes arrêtés, un développement régulier; c'est une suite d'aperçus ingénieux et subtils qui répandent sur toutes choses une lumière équivoque. Il semble que M. Baader ne veuille pas dire son dernier mot, et que, moitié naturellement, moitié à dessein, il embrouille la religion par la philosophie et la philosophie par la religion. Jusqu'ici du moins, le christianisme de M. Baader n'est pas à mes yeux un christianisme de bon aloi. M. Baader a été d'abord un disciple de la

(1) J'entends le catéchisme de Bossuet, qui, dans ma jeunesse, était le catéchisme universel, à l'usage de toutes les écoles de l'empire français.

philosophie de la nature. Plus tard il y a joint une imitation du mysticisme de Bœhme et de Saint-Martin, et le voilà maintenant un des coryphées du catholicisme bavarois (1). M. le docteur Passavant, pour me séduire à la philosophie de son maître et me montrer son orthodoxie, m'a prêté un petit écrit français de M. Baader sur l'eucharistie. Je n'ai fait que le parcourir à la hâte, mais je suis forcé de dire que ce petit écrit m'a paru un chef-d'œuvre d'extravagance. On y dit que l'eucharistie est un préservatif réel, physique et moral contre le démon, qui mange le corps et boit le sang, c'est-à-dire l'âme. *Eva* nous perdit, *Ave* nous sauve, car *Ave*, c'est *Eva* retourné. Que dites-vous de ce christianisme?

M. le docteur Passavant explique le péché originel d'une façon très bizarre. Il admet la préexistence des âmes, et pour lui, Adam n'est pas l'idéal de l'homme parfait, c'est la personnification de la matière. Les esprits que nous sommes ont donc péché dans Adam, c'est-à-dire dans la matière, et pour cela ils sont tous punis. C'est ainsi qu'Adam nous a perdus, et nous portons aujourd'hui la juste peine de ce péché originel. M. le docteur Passavant, ainsi que M. Manuel, voit partout des preuves du péché originel contracté par tous et puni dans tous. Nous étions des anges, des êtres supérieurs qui nous sommes abaissés nous-mêmes vers les choses de la terre, et Platon a entrevu la doctrine chrétienne. Quant à Dieu, on ne peut trop se pénétrer de ces paroles de saint Paul : « Nous vivons en Dieu et nous nous y mouvons. » La croyance en Dieu est la croyance primitive; elle précède celle du *moi*, car le *moi* n'est concevable que rapporté à Dieu. — Oui, sans doute, le *moi* n'est bien et parfaitement concevable que rapporté à Dieu; mais, pour connaître Dieu ou quoi que ce soit, il faut aussi se connaître soi-même. La connaissance de Dieu ne peut donc précéder celle du *moi*, elle la suit; tout au plus peut-on admettre que ces deux connaissances sont presque contemporaines : elles se supposent, se soutiennent et s'achèvent l'une l'autre.

M. Passavant ayant souvent employé dans la conversation le mot de révélation, je lui ai demandé s'il admettait une révélation particulière autre que la révélation faite une fois pour toutes au genre humain. Il m'a dit qu'oui. — Socrate a-t-il connu cette seconde révélation? — Oui. — Et Confucius? — Aussi. — Mais la révélation dont vous me parlez n'est donc pas la révélation de Jésus-Christ. Est-ce alors une révélation personnelle, faite à quelqu'un de privilégié, par une grâce spéciale? — Point de réponse intelligible.

(1) M. Franz Baader est né à Munich en 1765, et il était en 1817 membre de l'académie des sciences de cette ville.

M. le docteur Passavant s'occupait beaucoup de magnétisme animal. Il en attendait de grandes lumières et une sorte d'affranchissement des liens de la matière (1). Il croyait qu'on ne doit pas non plus mépriser les songes, et qu'on y voit souvent plus clair que dans la veille. M. Manuel nous a raconté qu'il connaît un homme, d'ailleurs très raisonnable, auquel est arrivé le fait suivant. Une nuit, il vit en songe sa fille unique, en pension dans une ville voisine; il la vit mourante, avec tel habillement, avec telle coiffure, dans telle chambre. Il se lève, court à la ville voisine, et demande sa fille; on lui dit qu'elle est malade; on le conduit à sa chambre; il reconnaît cette chambre, qu'il a vue en rêve; il reconnaît les meubles. — Ah! ma fille est perdue! — En effet, deux heures après, elle était morte. — Dieu voulait que je la visse encore une fois!

M. Frédéric Schlegel est, ainsi que son frère Auguste-Guillaume, un des plus grands critiques de l'Allemagne. Comme son frère aussi, et avant lui, il a étudié les langues orientales et publié un ouvrage très estimé sur la *Langue et la sagesse des Indiens*. Il a touché à tout, et il a traversé tout. Il a commencé par être un des partisans les plus ardens de M. Schelling, et il a composé à cette époque de sa vie des romans panthéistes d'une moralité très équivoque. Dans la suite, il a abandonné la philosophie pour la religion, et il est devenu chrétien orthodoxe. C'est alors qu'il a converti sa femme, de juive qu'elle était, au protestantisme; puis, étant lui-même devenu catholique, il l'a une seconde fois convertie au catholicisme, et aujourd'hui ils convertissent tous deux à qui mieux mieux. M. Schlegel est conseiller de la légation autrichienne auprès de la diète germanique, et il passe pour un des favoris de M. Gentz, favori lui-même de M. de Metternich. Les protestans et beaucoup de philosophes attribuent tant de changemens à des calculs intéressés, comme si l'homme, pour changer, avait besoin d'être poussé par l'intérêt, comme si la mobilité n'était pas dans sa nature, et même n'entrait pas jusqu'à un certain point dans ses perfections! Mais je laisse là les bavardages des partis; je prends M. Frédéric Schlegel en lui-même et vais raconter ce qu'il m'a dit.

C'est un homme d'une figure belle et régulière; ses manières sont extrêmement simples. Il me reçut assez bien, et m'invita à venir le soir avec lui faire une promenade autour de la ville. Il parle français à merveille, et s'exprime avec une clarté parfaite. Voici le résumé de notre conversation :

« Prenez garde à la route dans laquelle vous allez entrer. Avec

(1) M. Passavant a depuis mis au jour, en 1821, des *Recherches sur le magnétisme animal, Untersuchungen über den Lebensmagnetismus.*

Kant, comme vous l'entrevoyez déjà, Fichte est inévitable; mais avec Fichte il faut bien savoir que Schelling est inévitable aussi : la raison ne peut conduire qu'au panthéisme.

« On pouvait croire d'abord que Jacobi ne tomberait point dans le panthéisme, lui qui voulait substituer l'empire du sentiment à celui de la raison ; mais quand il a expliqué nettement ce qu'il entendait par le sentiment du divin, il s'est trouvé que ce sentiment des choses divines appartient à la raison, et que l'adversaire de Kant en est le disciple. Voilà donc Jacobi lui-même rationaliste, et, s'il était conséquent, il devrait être panthéiste, c'est-à-dire athée.

« La vérité est qu'il y a un sens particulier des choses divines, un organe intérieur, une révélation immédiate des faits religieux. L'empirisme est le seul système raisonnable; mais ce n'est pas l'empirisme de Locke et de Condillac : il y a un empirisme supérieur, il y a des visions de conscience extraordinaires qui donnent cette foi légitime et infaillible que ne peut donner la raison.

« C'est ce sens qu'il faut dégager, ce sont ces visions qu'il faut éclaircir.

« Bacon a très bien vu cela, et jusqu'ici personne n'a compris Bacon. Bacon indique souvent deux genres de recherches entièrement distinctes, les faits ordinaires, pour lesquels il a tracé de si belles méthodes, et les faits religieux, qu'il n'a point développés, mais qu'il reconnaît comme une partie riche et neuve de la science humaine. »

En entendant parler ainsi M. Frédéric Schlegel à Francfort, je me souvins que l'hiver précédent à Paris, dans la rue Royale, son frère Auguste-Guillaume m'avait tenu exactement le même langage. Il m'avait dit : « Nul argument ne prouve Dieu. Kant a rendu un service immense en délivrant pour jamais la philosophie de toutes ces vaines argumentations pour ou contre l'existence de Dieu; mais la raison pratique ne donne pas plus Dieu que la raison spéculative, parce que c'est encore là de la raison. La foi seule peut mener à Dieu. Hemsterhuis et Jacobi l'ont bien vu; mais la foi de Jacobi est équivoque, et l'on ne sait trop ce qu'il veut dire. L'âme humaine est une sphère dont un côté est tourné vers le monde extérieur, et l'autre côté nous révèle Dieu et l'autre vie. Il ne faut pas confondre Bacon avec ses disciples. Il leur est très supérieur, et il en est très différent. Une étude profonde de Bacon donnerait des résultats nouveaux et inattendus. »

Nous voilà donc, selon MM. Schlegel, ramenés à Bacon et à un empirisme d'un nouveau genre. Sans doute, Bacon ne repousse pas absolument l'étude de certains faits, ordinairement attribués à la superstition et à l'extravagance, et on peut trouver à cet égard dans

le livre *De l'utilité et de l'avancement de la science* des phrases dignes d'être remarquées et recueillies, par exemple celles-ci : « La divination a son fondement naturel dans la puissance de l'âme, qui, en se repliant sur elle-même, pressent l'avenir; ces pressentimens ont lieu surtout dans le rêve, dans l'extase, à l'approche de la mort..... Il se peut que les choses divines elles-mêmes influent directement sur nous, et réveillent l'entendement endormi... » Voilà certes des passages qui étonneraient bien certains disciples de Bacon; mais il y a loin de ces passages isolés et peu nombreux à une théorie philosophique, et nulle part on ne trouve dans Bacon la moindre tendance au mysticisme : l'imputer à Bacon, c'est chercher soi-même le paradoxe et gâter l'histoire de la philosophie, comme la philosophie elle-même, par une vue partielle et incomplète de la vérité.

M. Frédéric Schlegel n'estime point l'école écossaise; il pense qu'il faut philosopher ou ne pas philosopher, comme si philosopher avec sobriété et dans les limites des facultés humaines n'était pas philosopher encore, et de la plus sage manière! A ce compte, Socrate serait un pauvre philosophe. M. Frédéric Schlegel m'a dit que les deux hommes de France qui seuls peuvent prétendre à l'esprit philosophique sont Saint-Martin et M. de Bonald. M. de Bonald a le tort d'avoir appelé au secours de la religion la raison qui la détruit, mais il spécule de haut. Pour Saint-Martin, c'est un scandale qu'il n'ait pas produit plus d'effet en France.

Voici le jugement de M. F. Schlegel sur les philosophes allemands contemporains : « Fries et Krug sont des esprits médiocres, Bouterweck est superficiel, Hegel est subtil. A Berlin, il faut voir Solger et Schleiermacher. Les trois hommes les plus éminens de l'Allemagne sont Jacobi, Schelling et Baader. »

Je me refusais à placer M. Baader en pareille compagnie d'après son écrit sur l'eucharistie; je faisais aussi bien des objections contre la doctrine de M. Jacobi, telle au moins que je la concevais, et je défendais la théorie platonicienne de la raison. « La raison! la raison! me dit M. Frédéric Schlegel; prenez garde, encore un pas, et vous voilà panthéiste! » Mais la prédiction ne m'effrayait guère, car depuis longtemps j'étais familier avec ce jeu du parti catholique (1), qui, au lieu de nous persuader le christianisme en nous y faisant voir, avec tous les grands docteurs de l'église, le triomphe de la raison, prétend, suivant un artifice inventé par Pascal et tout récemment rajeuni par l'abbé de Lamennais, nous mener à la foi par la route du scepticisme, en nous enseignant l'impuissance de la rai-

(1) Il n'est pas besoin de marquer la différence que nous mettons entre le parti catholique et la religion catholique : l'un est à nos yeux le plus redoutable danger de l'autre.

son, en s'efforçant même de l'établir par le raisonnement, ce qui vraiment n'est pas un paralogisme d'un médiocre ridicule.

M. Frédéric Schlegel se propose de publier un jour ses idées, mais il attend : il se trouve encore trop jeune pour cela, quoiqu'il ait au moins cinquante ans. D'ailleurs est-il parfaitement convaincu, et sa doctrine est-elle de tous points bien arrêtée? ou n'y a-t-il pas encore en lui du vieil homme, et sans hypocrisie ne se joue-t-il pas un peu de son esprit et de son instruction au service de sa cause nouvelle, comme il faisait autrefois pour une cause différente? C'est ce que je n'ai pas la prétention de décider ni même le désir de rechercher. On peut avoir très sincèrement changé d'opinion et n'avoir pas changé de nature. Sans me séduire, j'avoue que M. Frédéric Schlegel m'a beaucoup plu. Je n'ai pu voir en lui le Méphistophélès dont on avait voulu me faire peur, et j'échappai fort aisément aux piéges qu'il ne songeait pas à me tendre (1).

J'allais donc quitter Francfort pour faire le tour de l'Allemagne, quand une rencontre inattendue vint changer mes desseins.

M. Schlosser, venant d'être nommé professeur d'histoire et bibliothécaire à l'université d'Heidelberg, m'engagea à faire avec lui une excursion jusqu'à cette ville, et j'acceptai cette offre comme on accepte une partie de campagne, comme à Paris tout étranger va visiter Versailles ou Fontainebleau.

Cette petite course me fit grand plaisir. Je vis en passant Darmstadt, qui est une charmante ville avec de magnifiques jardins. Pour Heidelberg, il n'y a pas un livre de voyage sur le Rhin qui ne célèbre avec raison sa situation sur les bords du Neckar, les ruines pittoresques de son vieux château, la beauté des environs, la variété des points de vue, tour à tour les plus rians ou les plus sauvages. Mais dans une ville d'université il fallait bien voir aussi quelques professeurs. M. Schlosser m'introduisit chez son ami M. Daub, le théologien philosophe dont il m'avait fait un si grand éloge. M. Daub était un homme d'une physionomie mâle et sérieuse. Le peu qu'il me dit avait l'accent de la conviction et de la force; mais il me fut impossible d'engager avec lui une conversation régulière, car il entendait à peine le français, et il me déclara, avec une modestie admirable, que si j'étais curieux de philosophie, ce n'était pas à lui qu'il fallait m'adresser, mais au professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg, M. Hegel. Je me souvins que devant moi ce nom avait été prononcé entre plusieurs autres par M. Schlegel avec un éloge assez médiocre, et j'hésitais si je ferais visite à celui qui le portait.

(1) M. Frédéric Schlegel a fait à Vienne des leçons sur *la Philosophie de l'histoire*, et d'autres sur *la Philosophie de la vie*, qui ne contiennent rien de fort original. Il est mort à Dresde en 1829.

J'étais pressé de retourner à Francfort et n'avais pas destiné plus de deux ou trois jours à cette promenade. Cependant, par scrupule de conscience, je me décidai à aller voir M. Hegel quelques heures avant le départ de la voiture; mais ce jour-là la voiture partit sans moi; le lendemain, elle partit sans moi encore, et le surlendemain je ne quittai Heidelberg qu'avec la ferme résolution d'y revenir et d'y séjourner quelque temps avant de rentrer en France.

Que s'était-il donc passé? J'avais trouvé sans le chercher l'homme qui me convenait. Dès les premiers mots, j'avais plu à M. Hegel, et il m'avait plu; nous avions pris confiance l'un dans l'autre, et j'avais reconnu en lui un de ces hommes éminens auxquels il faut s'attacher, non pour les suivre, mais pour les étudier et les comprendre, quand on a le bonheur de les trouver sur sa route.

Il n'est pas très facile d'expliquer cette sympathie si prompte et si forte qui m'attira vers le professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg. M. Hegel n'avait point encore la renommée qui pouvait exercer quelque prestige sur l'imagination d'un jeune homme : il ne passait alors que pour un élève distingué de M. Schelling. Ce n'étaient pas non plus sa brillante élocution et le charme de sa parole qui avaient pu me séduire; il s'est toujours exprimé avec peine en allemand, et il parlait très mal le français. Voici comment je me rends compte du goût que je ressentis d'abord pour lui. A Francfort, le seul esprit supérieur que j'eusse rencontré était M. Schlegel, et M. Schlegel était, comme tout le parti catholique, hautement déclaré pour le pouvoir absolu dans la religion et dans l'état; il détestait les principes de la révolution française, tandis que moi j'adorais ces principes, la liberté et la philosophie. Mon jeune spiritualisme avait même de la peine à ne pas être injuste envers le mysticisme. M. Hegel aimait la France, il aimait la révolution de 1789, et, pour me servir d'une expression de l'empereur Napoléon, que M. Hegel me rappelait souvent, lui aussi il était *bleu*. Il était à la fois très libéral et très monarchique, et ces deux sentimens sont aussi au plus haut degré et dans mon cœur et dans ma raison. Il avait un goût très vif pour l'histoire de la révolution, qui m'était familière, et nous en parlions perpétuellement. J'étais charmé de trouver dans un homme de son âge et de son mérite mes sentimens les plus intimes, et lui, déjà vieux, semblait comme réchauffer son âme au feu de la mienne. Et puis M. Hegel était un esprit d'une liberté sans bornes. Il soumettait à ses spéculations toutes choses, les religions aussi bien que les gouvernemens, les arts, les lettres, les sciences, et il plaçait au-dessus de tout la philosophie. Il me laissa voir pour ainsi dire le fantôme d'idées grandes et vastes; il me présenta, dans le langage un peu scolastique qui lui était propre, une masse de propositions

générales plus hardies et plus étranges les unes que les autres, et qui firent sur moi l'effet des ténèbres visibles de Dante. Tout ne m'y était pas entièrement inintelligible, et ce que j'en saisissais me donnait un ardent désir d'en connaître davantage. Il y avait du moins entre M. Hegel et moi quelque chose de commun, une foi commune dans la philosophie, une commune conviction qu'il y a ou qu'il peut y avoir pour l'esprit humain une science vraiment digne de ce nom qui n'atteint pas seulement l'apparence, mais la réalité des choses, qui n'exprime pas seulement les rêves mobiles de l'imagination humaine, mais les caractères intrinsèques des êtres. M. Hegel était dogmatique, et, sans que je pusse encore me bien orienter dans son dogmatisme, il m'attirait par là. De son côté, il me savait gré des efforts que je faisais pour l'entendre et de mon goût pour les grandes spéculations. Ainsi se forma notre amitié, et cette liaison à la fois de cœur et d'esprit qui ne s'est jamais démentie, alors même qu'avec le temps la différence de nos vues en métaphysique se déclara de plus en plus, et que la politique demeura notre seul et dernier lien.

Au bout de quelques jours, je restai persuadé que, pour ne pas être à ma portée, le professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg n'en était pas moins un esprit du premier ordre, en possession d'une grande doctrine, digne d'être sérieusement étudiée. Je reconnus en même temps l'impossibilité de parcourir utilement l'Allemagne entière en quelques mois, quand on est exposé à rencontrer dans la moindre université des hommes aussi remarquables. Je fis donc deux parts de l'Allemagne, le nord et le midi, et je résolus de consacrer au nord ce premier voyage et de remettre le midi à une autre année. Voici le plan que je formai : aller à Gœttingue et y séjourner quelque temps, monter vers le nord jusqu'à Berlin, passer en Saxe, visiter Dresde, Leipzig, Iéna et Weimar; redescendre sur les bords du Rhin par Wurtzbourg, revenir à Heidelberg, et rentrer en France par Strasbourg. C'était déjà là une assez belle course pour trois ou quatre mois de vacances; elle embrassait des pays très différens, des universités et des écoles opposées, les principaux foyers du protestantisme, avec un avant-goût de la Bavière catholique à Wurtzbourg, une foule d'hommes dont la renommée remplissait alors l'Allemagne; enfin elle avait pour point de départ et pour terme Heidelberg et le nouvel ami que m'avait donné le hasard.

. . . .

. . . .

. . . .

Kehl, 15 novembre, dix heures du soir.

Voilà donc terminée cette promenade philosophique de quatre mois dans le nord de l'Allemagne. J'ai accompli le dessein que j'avais formé : j'ai vu bien des universités, bien des philosophes et des théologiens célèbres : à Marburg, M. Tenneman, un des successeurs de Brücker, l'historien le plus accrédité de la philosophie (1); à Gœttingue, un théologien de l'école de Kant, M. Staeudlin; un savant exégète, M. Eichhorn; des philosophes ingénieux tels que MM. Schulze et Bouterweck; à Berlin, M. Ancillon, métaphysicien médiocre, mais sensé; M. Schleiermacher, aussi hardi en métaphysique qu'en théologie; M. Solger, qui porte dans la philosophie la haute critique et le goût exquis dont il a déjà fait preuve dans l'étude de la poésie et de la tragédie antique; M. de Wette, théologien et philosophe de l'école de M. Fries; à Dresde, le prédicateur Ammon, protestant éclairé qui comprend et respecte le catholicisme; à Leipzig, le vieux Plattner, le dernier représentant d'un autre âge, leibnitzien égaré dans la philosophie nouvelle; M. Suabedissen, cherchant sa route d'un pas incertain entre les différens systèmes; M. Krug, loyal kantien, fidèlement attaché à la philosophie de sa jeunesse; à Iéna, M. Fries, auteur du fameux mélange de la doctrine de Kant et de celle de M. Jacobi; à Wurtzbourg, le catholique Wagner, ancien disciple de M. Schelling, perdu dans une combinaison mystique des mathématiques et du panthéisme; enfin à Heidelberg, le chef du rationalisme, M. Paulus, l'éditeur des œuvres de Spinoza; M. Daub, à la fois mystique et panthéiste, et M. Hegel, à la tête d'un développement nouveau de la philosophie de M. Schelling. Cette course rapide à travers la théologie et la philosophie allemande est achevée. Ce matin encore j'étais à Heidelberg, demain je repasserai le Rhin; dans huit jours au plus, je serai à Paris et reprendrai mes travaux accoutumés, mes leçons à l'École normale et à la Faculté des lettres, sans plus penser à ce voyage, qui demeurera dans mon esprit comme le souvenir d'un rêve à la fois agité et agréable.

Je serais en effet plus jeune encore que mon âge, si j'allais troubler la naissante école spiritualiste en la jetant brusquement dans l'étude prématurée de doctrines étrangères dont il n'est pas aisé de bien saisir les mérites et les défauts, et de mesurer la juste portée. Non, laissons la nouvelle philosophie française se développer naturellement par sa vertu propre, par la puissance de sa méthode, cette

(1) Nous parlions ainsi et avec raison en 1817; depuis s'est élevé M. Ritter, et surtout M. Brandis, qui ont laissé Tenneman bien loin derrière eux.

méthode psychologique, abandonnée ou dédaignée en Allemagne, et qui est à mes yeux la source unique de toute vraie lumière, en suivant les instincts héréditaires du génie national, considéré particulièrement à l'époque la plus illustre de sa grandeur passée, et dans ce qui fait aujourd'hui en quelque sorte l'âme des temps nouveaux, je veux dire les principes de la révolution de 1789.

Tel est mon dessein bien arrêté : mon enseignement ne se ressentira point du voyage que je viens de faire. Je le reprendrai où je l'ai laissé, l'agrandissant et le perfectionnant sans cesse, mais sans en changer le caractère, de plus en plus spiritualiste dans la théorie, éclectique dans l'histoire, et par-dessus tout libéral et français.

Voilà pour les autres; mais pour moi-même, avant de quitter l'Allemagne, je veux employer les dernières heures que j'y dois passer à mettre un peu d'ordre dans mes souvenirs, à tâcher de reconnaître quel résultat net et précis laisse dans mon esprit ce rapide commerce avec tant d'hommes distingués, et quelle instruction j'en puis tirer pour la direction intérieure de mes études et de mes pensées.

Je reviens donc sur toutes les conversations intéressantes que, depuis mon entrée en Allemagne, j'ai dérobées en passant et pour ainsi dire tumultueusement traversées j'essaie de m'en rendre compte dans le silence de la réflexion. Et en déchirant les voiles dont la pensée allemande semble prendre plaisir à s'envelopper, comme pour se cacher à elle-même la vue des abîmes où elle se précipite, trop français pour me payer de mots, déjà trop versé dans l'histoire pour m'en laisser imposer par l'apparence et ne pas reconnaître les mêmes opinions sous des formes différentes, j'éprouve un étonnement douloureux de voir l'Allemagne, cette Allemagne si fameuse par ses travaux théologiques et philosophiques, s'agiter dans un cercle de doctrines suspectes qui peuvent éblouir un moment, mais non pas retenir un esprit bien fait.

Avant tout, je dois, je veux adresser un grand et sincère remerciement à l'Allemagne : elle m'a dégoûté à jamais de l'exégèse théologique, dans laquelle en France j'avais commencé à m'engager.

De bonne heure, étant encore élève de l'École normale, ma jeune piété, ma passion pour la langue de Platon et d'Homère, et l'exemple de M. Gueroult, directeur de l'école, m'avaient fait entreprendre sur les pères de l'église grecque ce qu'il avait lui-même si admirablement accompli sur les œuvres de Pline le naturaliste : une traduction de morceaux choisis de chacun de ces pères, qui pût donner une idée vraie de leur doctrine et de leur talent. Un peu plus tard, plusieurs de mes camarades de l'École normale ayant bien voulu s'associer à mes travaux, nous tînmes chez moi pendant quelque temps des conférences où nous examinions et discutions ensemble

les diverses traductions dont nous nous étions chargés (1). Ces études m'avaient conduit à de sérieuses recherches sur les origines et sur les monumens primitifs du christianisme. J'avais composé une nouvelle concordance ou discordance des quatre Évangiles et des Épîtres sur les points essentiels du dogme chrétien, avec des analyses des pères apostoliques et même de tous les écrivains ecclésiastiques pendant les trois premiers siècles jusqu'au concile de Nicée. Depuis ce concile, la doctrine chrétienne, solidement établie, marche et se développe avec une régularité parfaite, avec une grandeur et une clarté saisissante. Mais auparavant quel enfantement laborieux et obscur! Que de ténèbres, que de lacunes! J'avais tenté de voir clair dans ces temps mystérieux, et je m'étais particulièrement appliqué à l'examen des passages controversés du Nouveau et de l'Ancien Testament. L'Allemagne m'a rendu l'immense service de me bien convaincre que le grec seul ne suffit point en de pareilles études, qu'il faut absolument savoir l'hébreu et les langues sémitiques, des questions philologiques se trouvant sans cesse mêlées à toutes les autres questions. Quel jugement en effet porter d'un ouvrage qu'on ne connaît pas dans l'idiome même où il a été composé? Que pourrait dire de l'authenticité des divers dialogues de Platon celui qui ne pourrait les lire en grec, et sentir la profonde différence du style des petits dialogues attribués à Platon et de celui du *Phédon*, de *la République* et du *Timée?* J'admire Pascal, qui, ne sachant pas un mot d'hébreu et fort peu de grec, affirme avec assurance, lui si douteur et si fièrement sceptique dès qu'il s'agit de philosophie, que tel passage très incertain et très obscur des Prophètes ou d'Esdras est la clé de tel autre passage du Nouveau Testament. Dans mes recherches sur la philosophie grecque et latine, je me sens sur un terrain solide, parce que je peux tout examiner, discuter, apprécier par moi-même. Dans l'exégèse, je suis condamné à ne voir souvent les choses que par l'œil des autres, par des versions dont il m'est impossible de vérifier l'exactitude. Il est donc plus sage d'abandonner des études où je ne puis parvenir à rien de certain, l'ignorance valant beaucoup mieux qu'une fausse science. Un bon exégète doit être orientaliste, et une vie entière vouée à ces matières difficiles y suffit à peine. On ne fait pas de la science des saintes Écritures un épisode de sa carrière. Puisque la mienne est consacrée à un tout autre objet, qui lui-même est si vaste et si ardu, ne nous en détournons pas, et ne perdons pas un temps qui s'enfuit si vite sur des travaux nécessairement infructueux. Renonçons une fois pour toutes à l'exégèse et à la théologie.

(1) De cette petite réunion faisaient partie M. Loyson et M. Larauza, que la mort nous a si vite enlevés. Il en reste encore avec moi quelques membres, entre autres M. Patin, de l'Académie française.

Prenons le christianisme tel qu'il est sorti du concile de Nicée, avec le dogme arrêté et achevé de la Trinité; acceptons ce dogme en lui-même, sans en rechercher l'histoire, la formation, l'origine. Partons de la défaite de la doctrine séduisante, mais superficielle, d'Arius, de la victoire de saint Athanase, du Dieu triple et un que Platon a pressenti, que saint Augustin, saint Hilaire, saint Anselme, Bossuet et Leibnitz ont établi avec une certitude égale aux yeux de la raison comme aux yeux de la foi.

D'ailleurs, dans quel chaos est tombée la théologie en Allemagne! Les abus de la critique sont ici partout. Il n'est plus permis de parler d'un roi de Rome. On a supprimé la personne d'Homère; il n'y a plus que des Homérides. On ôte à Platon ses plus certains, ses plus célèbres dialogues, *les Lois*, par exemple. Et qui donc est l'auteur des *Lois*, je vous prie? De même en théologie il y a comme une émulation d'exégèse transcendante, et c'est à qui mettra en avant sur le Nouveau et sur l'Ancien Testament les conjectures les plus paradoxales. Il est bien décidé que la Genèse a été composée très tard, après la captivité de Babylone et les longues communications avec les Mèdes et les Perses; les Évangiles sont tout au plus de la fin du second siècle; parce qu'en effet saint Paul est le plus grand personnage du christianisme primitif, on s'occupe de saint Paul plus que de Jésus-Christ, et il s'en faut bien peu que Jésus-Christ ne soit un pur mythe, un grand nom comme celui d'Homère (1). Je n'ai pas encore rencontré deux théologiens qui s'accordent. Du haut de leur science hébraïque et orientale que je ne puis contrôler, tous s'attaquent, tous s'accusent des plus grandes erreurs. Dans ce combat confus, les chances de triomphe sont pour le rationalisme, car le rationalisme sait parfaitement ce qu'il veut; mais ce qu'il veut est-il raisonnable?

L'objet que se proposent les rationalistes est de bannir le surnaturel du christianisme, comme si une religion ne se distinguait pas d'un système philosophique précisément en tant qu'elle admet une donnée surnaturelle et au-dessus de toute controverse humaine, tandis que la philosophie ne cherche que des vérités naturelles à l'aide de la seule lumière naturelle! Messieurs les rationalistes ne se doutent pas qu'ils font en sens contraire la même entreprise que les méthodistes et les ultra-catholiques, deux sortes de personnages qui se battent sur tout le reste, mais s'entendent à merveille pour proscrire et étouffer la philosophie, en s'efforçant de la réduire à la religion. Par un travers opposé et semblable, le rationalisme tend à

(1) C'est de cette disposition toujours croissante qu'est sorti en 1835 le livre de M. Strauss, qui a dit le dernier mot et divulgué le secret de l'exégèse allemande.

absorber et à faire disparaître la religion dans la philosophie. Des deux côtés, égale erreur, égal excès, égal danger. La religion et la philosophie sont deux ordres de pensées essentiellement distincts, qui diffèrent depuis le commencement du monde, et qui différeront jusqu'à la fin des temps. Elles ont sans doute plus d'un point de contact, mais c'est leur différence qui les caractérise. Dans la tête d'un Arnauld et d'un Bossuet (1), il y avait place à la fois pour l'une et pour l'autre; elles y habitaient dans le plus parfait accord, se touchant sans se confondre, se distinguant sans se combattre, et ce n'est pas leur faute si la tête de M. Paulus n'est pas assez large pour les contenir ensemble. On a bien vu de fanatiques étourdis, tels que Diderot et le baron d'Holbach, prétendre qu'il ne faut plus du tout de religions sur la terre, et que désormais le genre humain ne doit être composé que de philosophes semblables à eux : cela certes est une prétention fort extraordinaire, mais on la conçoit à la rigueur; mais vouloir, avec la plupart des rationalistes allemands, conserver le christianisme, en être les prêtres, les ministres, en vivre eux et leurs familles, lui devoir leur rang dans la société et dans l'état, et en même temps le dépouiller de tout surnaturel, de tout mystère, c'est-à-dire le détruire comme religion, c'est une contradiction radicale, l'entreprise la moins conséquente et la moins philosophique qui fût jamais.

Je m'en tiendrai donc, provisoirement au moins, à cette pensée simple et claire que m'ont enseignée mes maîtres de France, que j'ai moi-même enseignée à mes jeunes auditeurs, et où mon esprit et mon cœur se reposent avec une égale sécurité : la philosophie est une chose, et la religion en est une autre; il les faut laisser chacune dans leur ordre, avec leurs instrumens particuliers et sous l'autorité qui leur est propre. Attaquer le christianisme a été l'œuvre du dernier siècle : ne recommençons pas cette œuvre, car elle est mauvaise. Loin de là, souhaitons que la religion chrétienne, dans les diverses communions qui la partagent, se dégageant de plus en plus des petitesses et des superstitions trop souvent attachées à toute religion, s'affermisse et se répande de jour en jour davantage, car elle maintient et répand avec elle de saintes croyances, favorables à la vraie philosophie, à la vertu, au patriotisme, à tout ce qui fait la grandeur de l'homme sur la terre. Or soyons conséquens : si nous ne voulons pas détruire le christianisme dans l'esprit des peuples, respectons les saintes Écritures sur lesquelles il repose, et sans bannir la critique, dans son intérêt même retenons-la en certaines limites. Surtout, autant qu'il est en notre pouvoir, empêchons la philoso-

(1) Voyez nos *Études sur Pascal*, 3e édition, *Philosophie de Pascal et de Port-Royal.*

phie de se mêler de querelles qui ne la regardent point, et où elle ne pourrait que compromettre sa légitime indépendance.

Maintenant où la philosophie elle-même en est-elle au-delà du Rhin, et jusqu'ici que m'offre-t-elle que la France lui puisse utilement emprunter?

Évidemment, comme me le disaient à Berlin M. Solger et à Gœttingue M. Bouterweck, la philosophie allemande est dans une crise dont l'issue est incertaine. Qu'ai-je vu en effet d'un bout à l'autre de l'Allemagne? La lutte ardente de la philosophie de Kant, plus ou moins modifiée selon les vues de M. Jacobi, avec la philosophie de la nature, dont M. Schelling est l'auteur. Les esprits honnêtes, sensés et timides, tels que MM. Tenneman, Schulze, Bouterweck, Ancillon, Fries, de Wette, tiennent pour le premier parti, qui leur paraît celui de la raison et de la vertu; l'autre parti compte dans ses rangs tout ce qui a de la jeunesse, de la force, de l'avenir. L'homme le plus éminent que j'aie encore rencontré, M. Hegel, est un disciple plus ou moins original de la philosophie de la nature. L'ingénieux, l'éloquent auteur des ***Discours sur la religion à ses contempteurs instruits*** est, pour le moment du moins, ouvertement déclaré en faveur de M. Schelling, et malgré sa circonspection et sans trop s'expliquer encore, M. Solger incline du même côté que son ami Schleiermacher.

Et qu'est-ce que la philosophie de Kant combinée avec celle de M. Jacobi? Le plus beau, le plus admirable scepticisme, ramené un peu forcément à un dogmatisme équivoque, semé de mille contradictions.

Selon Kant (1), nos facultés sont incapables de nous faire connaître la vérité elle-même, la nature des choses : elles ne nous donnent que des apparences, des phénomènes, liés entre eux et figurant un ordre stable selon l'ordre même et les lois de notre pensée. La raison, essentiellement subjective, n'atteint les objets, c'est-à-dire l'âme, le monde et Dieu, qu'en se projetant hors d'elle-même et à l'aide d'une sorte de mirage intellectuel. Elle est donc et se sait condamnée au scepticisme. Qu'on la nomme raison pratique au lieu de raison spéculative, qu'elle s'applique à l'idée du devoir préférablement à toute autre idée, cela ne change point son caractère, n'agrandit pas sa portée, ne la transporte pas hors de sa sphère naturelle. Dès que la raison n'est point par elle-même juge certaine du vrai, dès qu'elle est radicalement incapable de sortir d'elle-même et de connaître les êtres, le mal est sans remède. Dans

(1) Voyez nos leçons sur la *Philosophie de Kant,* surtout l'avertissement de la 3e édition de 1857.

son développement le plus vaste, elle pourra bien voir s'accroître le nombre des phénomènes qu'elle embrasse et soumet à ses lois; ses applications pourront se multiplier et s'étendre indéfiniment, sans jamais franchir la borne que Kant a posée. L'idée du devoir élève la raison dans un monde sublime, mais ce monde n'est encore qu'une transfiguration de la raison. Ajoutez, avec les nouveaux kantiens, le sentiment (*Gefühl*) à la raison : que faites-vous, sinon ajouter une force nouvelle à l'essentielle illusion dont la raison est travaillée? Elle est déjà assez tentée de prendre ses propres développemens pour les choses elles-mêmes : avec le sentiment, cette tentation est augmentée, et voilà tout, en sorte que toute l'entreprise de M. Fries se réduit à masquer le scepticisme de Kant et à lui donner l'apparence d'un dogmatisme sentimental. Mais comment le dogmatisme viendrait-il du sentiment (1)? En vérité on ferait sourire Kant avec cette invention. Kant enseignerait à ses réformateurs que le sentiment lui-même n'est qu'un phénomène, et même le plus subjectif des phénomènes, qu'ainsi il est de la dernière inconséquence de le charger de remédier à la subjectivité de la raison. La subjectivité de la raison, voilà le point de départ fatal de la philosophie allemande. Tant que ce fondement subsiste, l'édifice entier est ruineux, et les réparations les plus habiles, les décorations les plus brillantes ne tromperont qu'un œil inattentif ou peu exercé. Il semble qu'une théorie vraiment platonicienne de la raison échappe à tous ces périls et n'a point à craindre de pareils retours. La raison, dès sa première et sa plus humble apparition dans la conscience, nous donne l'être en même temps que la connaissance, nous découvre, avec l'absolue autorité dont elle est douée, sous l'aperception des divers phénomènes, l'être réel, identique et un, le moi qui les aperçoit. Dans un autre acte ou plutôt dans ce même acte, cette même raison nous découvre encore l'objet réel des phénomènes aperçus, ce monde autre que nous, mais existant comme nous; et un peu plus tard, par-delà ce monde extérieur, immense, mais fini, par-delà le monde de notre conscience, immense lui-même, mais fini comme l'autre, imparfait, rempli à la fois de grandeur et de misère, la raison nous révèle l'être infini, parfait, éternel, premier principe et raison dernière de toutes les existences (2). Voilà ce que j'enseigne, et, tout en admirant profondément Kant et M. Jacobi, je suis bien résolu à poursuivre tranquillement mon enseignement commencé, à le développer et à l'étendre en demeurant dans les mêmes voies.

La philosophie de la nature a, sur la philosophie de Kant et de

(1) Voyez, sur le sentiment et son véritable rôle en philosophie, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, leç. v[e], vi[e] et xiii[e], etc.

(2) *Philosophie de Kant*, leçon vi, *Dialectique transcendantale*.

M. Jacobi, l'immense avantage d'être dogmatique, de croire à la raison, et c'est par là qu'elle m'attire. Mais d'un autre côté ce nom de philosophie de la nature me plaît assez peu : il marque bien un retour vers la réalité, mais vers quelle réalité? Celle du monde; j'avoue que celle de l'âme et celle de Dieu m'importent bien davantage. On peut dans l'école révoquer en doute l'existence du monde, mais hors de l'école ce doute n'est qu'une chimère peu dangereuse. L'idéalisme de Berkeley et de Fichte n'est pas l'écueil de notre siècle. Les hommes de notre temps ne sont guère tentés de ne pas croire à leurs sens et aux objets de ces sens. Au moyen âge, une philosophie de la nature eût été une belle chose. Roger Bacon en avait conçu la pensée au XIIIe siècle, il l'enseigna même quelque temps à deux pas de ma rue Saint-Jacques, dans la chaire de ce couvent des Franciscains qui occupait une partie de la rue de l'École-de-Médecine, et dont l'église subsiste encore à moitié. Ramener au sentiment de la nature les esprits que l'*Itinerarium mentis ad Deum* enlevait au neuvième ciel par tous les degrés de la méditation, de la prière, du silence, de l'extase, c'était là une entreprise nouvelle et hardie que Roger Bacon a payée du repos de sa vie et d'une longue captivité, mais qui a mis son nom parmi les noms immortels. Au XIXe siècle, la philosophie de la nature de M. Schelling rappelle involontairement le traité *de la Nature* de Robinet, l'*Interprétation de la Nature* de Diderot, et Dieu veuille que tout ce naturalisme n'aboutisse pas au *Système de la Nature* du baron d'Holbach! Il serait triste que cette philosophie allemande si vantée ne fût qu'un retour laborieux et ténébreux à la philosophie légère des encyclopédistes. Quelle humiliation pour l'orgueil de l'Allemagne, et quelle mystification pour moi, qui serais venu chercher à grands frais, à trois cents lieues de ma patrie, ce qu'hélas! j'y ai rencontré dès les premiers pas de ma carrière, ce que je me propose de combattre jusqu'à mon dernier soupir!

La philosophie de la nature admet l'existence réelle de l'homme, celle du monde et celle de Dieu. Fort bien; mais Spinoza aussi reconnaissait ces trois existences : seulement il se trompait sur leur vrai caractère et sur leurs rapports. Suivant Spinoza, l'homme n'est pas libre, car sa volonté n'est qu'une transformation du désir. Or, sans la liberté, que devient la personne humaine? D'autre part, le dieu de Spinoza est une substance et non pas une cause; il n'est pas plus libre que l'homme; il n'a pas fait l'esprit et la matière, mais l'esprit et la matière sont ses formes coéternelles. Elles sont en lui et il est en elles, mais hors d'elles il n'est pas; il n'est donc pas en lui-même et pour lui-même; il n'est point une personne, être réel et déterminé qui se connaisse et connaisse les autres; non,

il n'est réellement et déterminément que dans le monde et dans l'homme; sa personnalité est la personnalité humaine, il ne connaît qu'en nous et par nous. A Dieu ne plaise que j'impute un tel système à M. Schelling sur la foi de ses ennemis! Cependant il m'est impossible de ne pas me rappeler quel peu de sympathie me témoigna M. Hegel, lorsque je lui dis que mon dessein était de combattre la philosophie du XVIII[e] siècle. Nous ne commençâmes à nous entendre et à nous plaire qu'en parlant de la révolution française et de la monarchie constitutionnelle. Lorsque je le quittai, il me donna, pour me tenir lieu de lui-même pendant mon voyage, son *Encyclopédie des Sciences philosophiques* (1). Cet ouvrage, depuis si célèbre, paraissait en ce moment, et je reçus de la main de l'auteur un des premiers exemplaires. Je me suis jeté dessus, mais il m'a parfaitement résisté, et je n'en ai pas saisi grand'chose. A mon retour à Heidelberg, j'ai en vain demandé à M. Hegel lui-même les explications dont j'avais besoin; il a toujours éludé mes questions, ne s'apercevant pas qu'il y répondait suffisamment en évitant d'y répondre. Je comprends très bien le sens et la portée de l'ordre et de la division que M. Hegel établit dans l'être : 1° *l'être pur*, 2° *l'être déterminé*, 3° *l'être pour soi* (*das reine Seyn, das Daseyn, das für sich Seyn*). L'être pour soi ne vient qu'au troisième rang, et l'être pur ou l'être en soi, qui occupe le premier degré de l'être, et d'où vient tout le reste, est dépourvu de *für sich Seyn*, c'est-à-dire de conscience et de personnalité. L'être pur de M. Hegel me paraît donc ressembler fort à l'être infini et absolu de Spinoza.

Pour M. Schleiermacher, il est évidemment bien plus spinoziste que platonicien. Il a beau vouloir mêler Spinoza et Platon; ils s'excluent. J'en demande bien pardon au savant traducteur de Platon : le dieu de Platon et celui de Spinoza sont essentiellement différens. J'admets bien que dans Platon les mythes jouent un assez grand rôle; seulement les mythes couronnent la philosophie platonicienne, ils ne la constituent pas, ils la mettent en rapport avec les croyances populaires qu'ils élèvent et ennoblissent; mais sous ces mythes est une philosophie aussi nette que sublime, et qui n'a rien à voir avec celle du célèbre juif hollandais. Platon, dans le dixième livre des *Lois*, pose admirablement la question : Quel est l'être premier? et il se répond avec une clarté parfaite : L'être premier, c'est l'intelligence, et la nature ne vient qu'après (2). Et dans le même endroit et partout ailleurs il établit fermement que l'intelligence est à la fois principe premier du mouvement et principe premier de la pen-

(1) *Encyclopædie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse, zum Gebrauch seiner Vorlesungen*, von D[r] G. W. Hegel, Heidelberg, 1817.

(2) Voyez t. VIII de notre traduction, p. 229, etc.

sée. La théorie de la nécessité d'un premier moteur est si bien exposée dans Platon, qu'Aristote l'a recueillie et prise à son compte (1). Le maître et le disciple s'accordent parfaitement sur l'attribut fondamental de l'intelligence première, à savoir, de se connaître soi-même. L'intelligence première de Platon et d'Aristote n'attend pas l'homme pour penser en lui et par lui; elle se pense de toute éternité, avant l'homme, avant le monde, avant le temps. Dieu est, dit Aristote, la pensée de la pensée (2); il est, dit Platon, le lieu des idées, il n'est un véritable dieu qu'en tant qu'il est avec elles (3). Et encore, selon Platon, l'idée la plus haute étant celle du bien (4), cette idée est celle qui touche le plus à l'essence de Dieu, en sorte que Dieu est essentiellement bon. L'amour est le fond de son être. C'est par bonté et par amour qu'il a créé ou formé le monde (5), et fait l'homme intelligent et capable d'amour. De là la psychologie platonicienne qui reconnaît dans l'homme ce que Dieu y a mis, la raison capable de s'élever à Dieu par les idées, surtout par l'idée du bien, et l'amour se rapportant à Dieu comme à son principe à travers tous les degrés de la beauté physique et morale. Quelle analogie peut-on mettre entre cette philosophie-là et le spinozisme? Le genre humain ne s'y trompe pas : il s'incline devant l'une et se détourne de l'autre, et moi je fais comme le genre humain.

Comment en effet me fera-t-on croire que le principe de l'être ne contient pas en soi ce qu'il y a incontestablement de meilleur dans l'être, ce qui fait l'excellence de cet être dérivé et fini qu'on appelle l'homme, à savoir la volonté et la pensée? Comment, avec une ombre de raison, puis-je mettre moins dans la cause que dans l'effet? Pascal a dit, dans un magnifique langage, que l'homme n'est qu'un roseau, il est vrai, mais un roseau pensant, et que par là il est incomparablement au-dessus de l'univers, parce que l'avantage d'étendue et de durée que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien, tandis que l'homme connaît l'univers et se connaît lui-même. Je prétends de même que si Dieu n'est que l'être pur, sans personnalité et sans conscience, l'homme intelligent et libre lui est mille fois supérieur.

Je défie tous les panthéistes du monde de répondre d'une façon un peu intelligible à ces deux argumens bien simples :

1° Comment de l'être sans pensée peut sortir l'être pensant? Et même en général comment de l'existence indéterminée peut-il sortir

(1) Dans le XIIe livre de la *Métaphysique*, voyez notre traduction.
(2) Livre XIIe de la *Métaphysique*, ch. IX; notre trad. p. 213, etc.
(3) Le *Phèdre*, t. VI, p. 55.
(4) *La République*, liv. VII.
(5) Le *Timée*.

un être déterminé quelconque? M. Hegel voit bien que l'être pur sans détermination est un être qui n'en est pas un, un être qui est un vrai non-être; mais comment de cette identité de l'être et du non-être peut-il tirer le devenir, *das Werden,* j'entends un devenir réel et effectif?

2° Comment peut-on donner l'être sans pensée à l'être pensant, non-seulement comme son principe, mais comme sa fin; non-seulement comme sa cause, mais comme son modèle? Car Dieu, c'est tout cela. Le Dieu que l'humanité adore n'est pas seulement la cause première d'où elle vient, mais le modèle qu'elle se doit proposer, et avec lequel elle se doit tenir en une perpétuelle communication par l'amour et par la prière. Or comment aimer et prier ce qui n'est ni intelligent ni libre, ce qui soi-même est dépourvu d'amour? Ah! quel Dieu, mes amis, qu'un Dieu sans conscience, sans intelligence, sans liberté, sans amour! Qu'est-ce que ce Dieu-là auprès de Socrate, qui, le sachant et le voulant, meurt pour rendre hommage à la vérité, auprès de Caton, préférant une heure de liberté à une longue vie, que dis-je? auprès de la pauvre femme qui, agenouillée, prosternée sur la pierre d'une église de village, offre à son Dieu ses souffrances et ses combats intérieurs, dans le sentiment obscur et confus du saint idéal auquel elle aspire, de la justice, de la bonté, de la perfection infinie qu'elle voudrait imiter et qu'elle désespère d'atteindre? Le Dieu du panthéisme peut être le Dieu de ce rocher devant lequel je passe; il n'est ni le Dieu des héros, ni celui de ma mère, ni le mien : il m'est étranger, il m'est inférieur; il n'est pas seulement pour moi comme s'il n'était pas, puisqu'il ne peut pas m'entendre; il est à mille degrés au-dessous de moi dans l'échelle de l'être, s'il est vrai, comme je le sens ou plutôt comme je le sais, *certissima scientia et clamante conscientia*, que le premier degré de l'être, sa perfection est la plus haute liberté, la plus vaste intelligence et l'amour le plus tendre comme le plus désintéressé.

Mais cet être en soi, cet être pur, cet être absolu sans qualité et sans détermination, est-ce bien un être pour qu'il soit le principe de l'être? N'est-ce pas un fantôme que l'on se forge à plaisir, un dieu de l'école, aussi vain que le vain royaume sur lequel il règne?

Perque domos Ditis vacuas et inania regna?

Il n'y a pas d'être réel sans qualité et sans détermination. Je suis moi, non-seulement par la substance de mon être, mais par les propriétés dont cette substance est douée, la sensibilité, la volonté, l'intelligence. L'être que je suis, je ne l'atteins qu'indirectement, avec et par les facultés qui le caractérisent à la fois et qui le manifestent. Sans ces facultés, il ne me serait rien, il ne serait même rien en lui-

même, car il répugne qu'un être ne soit pas tel ou tel, avec telle ou telle manière d'être. Il en est de même des corps. Qui connaît le corps en soi, sans aucune qualité corporelle? Qui a vu la matière pure, la matière première du péripatétisme scolastique? La matière n'est pas toute en ses qualités, mais elle n'est pas sans ses qualités. C'est assurément quelque chose, mais quelque chose d'étendu, de solide, ayant des formes, de la couleur même, etc. Je peux bien, par la pensée, faire abstraction de ces qualités pour ne penser qu'à leur sujet d'inhérence, mais c'est là une pure abstraction. N'en faisons-nous pas une semblable sur l'être des êtres, lorsque nous le considérons sans propriété déterminative, réduit et ramassé tout entier dans la seule notion de l'être (1)?

Sortons de l'école; laissons là ses creuses conceptions, ses futilités laborieuses. Pensons et parlons en hommes. Ou ce monde et l'homme n'ont pas de principe et se suffisent à eux-mêmes, l'homme venant du monde et le monde ne venant de rien, ce qui est l'athéisme, pour l'appeler par son nom; ou bien le monde n'explique pas l'homme, et il ne s'explique pas non plus lui-même, et alors il lui faut supposer une cause, un principe qui rende compte du mouvement et de la vie qui l'animent, des lois qui président à cette vie et à ce mouvement : il lui faut un moteur et un législateur. Mais ce moteur et ce législateur ne peuvent être une abstraction, un mot, un néant; il faut que ce soit un être, et l'être par excellence, l'être doué de toutes les perfections de l'être, et par conséquent de l'intelligence, de la liberté et de l'amour qui sont en moi, dans les limites de ma nature dérivée et créée, et qui doivent être en lui dans la plénitude et l'infinité de sa nature incréée et créatrice. Voilà le vrai Dieu, seul capable d'expliquer le système admirable de l'univers, et surtout d'expliquer l'homme, ses sentimens, ses besoins, ses pensées, qui éclaire et me justifie à moi-même les mouvemens de mon âme, les résolutions de ma volonté, les poursuites de mon intelligence, mes travaux, mes élans, mes angoisses, mes misères, mes espérances. Ce Dieu-là, je le comprends et il me comprend, il m'aime et je l'aime, je l'invoque et il m'entend; il parle à mon esprit et je le sens dans mon cœur. C'est ce Dieu-là que j'ai enseigné, que je veux enseigner encore, et non pas le Dieu de Spinoza et de M. Schelling (2).

(1) Voyez cette théorie de la substance et de l'être partout dans nos écrits. Elle est le sujet même de nos leçons de 1816, *Premiers Essais de Philosophie*. Nous l'avons reproduite et agrandie en 1818 dans nos leçons *Du Vrai, du Beau et du Bien*, en 1819 et 1820 dans la *Philosophie écossaise*, et surtout dans la *Philosophie de Kant, leçon* VI, *Dialectique transcendantale*.

(2) Je parlais ici de M. Schelling d'après l'opinion que me donnaient alors de lui ses

Arrêtons-nous : le jour va paraître. Mon corps est las, mais mon âme est sereine, et je mets fin à cette dernière méditation sur le sol allemand en me disant avec assurance : Oui sans doute, l'Allemagne est une grande école de philosophie; il faut l'étudier et la bien connaître, mais il ne faut pas s'y arrêter. La nouvelle philosophie française, s'il m'est donné de lui servir de guide après M. Royer-Collard, ne cherchera pas plus ses inspirations en Allemagne qu'en Angleterre : elle les puisera à une source plus élevée et plus sûre, celle de la conscience et des faits qu'elle atteste, et celle aussi de notre grande tradition nationale du XVII[e] siècle. Déjà par elle-même elle est forte du bon sens français; je l'armerai encore de l'expérience de l'histoire entière de la philosophie, et, Dieu aidant, nous saurons bien échapper ainsi au scepticisme de Kant, traverser le sentiment de M. Jacobi, et parvenir sans hypothèse à un dogmatisme un peu meilleur que celui de la philosophie de la nature.

V. COUSIN.

partisans et ses adversaires, et tel je l'avais représenté en 1816 sur la foi de M. Ancillon; — *Premiers Essais de Philosophie, Cours de* 1816 *et de* 1817, p. 124. — Depuis j'ai étudié M. Schelling, je l'ai connu lui-même; j'ai assisté aux dernières vicissitudes de sa carrière. Oui, je l'avoue, mon illustre ami, dans le premier enivrement d'une réaction naturelle et nécessaire contre l'idéalisme de Fichte, a pu se laisser emporter à une sorte de spinozisme; mais, comme tous les grands esprits et les nobles cœurs, à mesure qu'il se développait, il travaillait à se perfectionner. Il a toujours prétendu qu'on avait pris à tort son premier mot pour son dernier, et il est certain que d'assez bonne heure et, à ma connaissance depuis 1825, il s'est élevé contre les conséquences que l'école hégélienne s'efforçait de tirer de ses principes, selon lui mal entendus, et que sa dernière opinion, publiquement enseignée pendant de longues années, à Erlangen et à Berlin, a été un théisme plus ou moins conséquent, mais sincère, et même chrétien. C'est ainsi que je l'ai peint il y a plus de trente ans, même avant que son changement, si changement il y a eu, fût déclaré. « A quel Dieu, disais-je, aspire aujourd'hui M. Schelling? Est-ce à l'abstraction de l'être dont j'ai pris la liberté de me moquer un peu avec tout le respect que je dois et que je porte à la mémoire de M. Hegel? Non, assurément. Est-ce à l'identité absolue du sujet et de l'objet de la philosophie de la nature? Il ne paraît pas. Le Dieu de M. Schelling est le Dieu spirituel et libre du christianisme. J'y applaudis de tout mon cœur..... » *Fragmens philosophiques, Philosophie contemporaine,* p. 102.

DE LA

BAISSE PROBABLE DE L'OR

DES CONSÉQUENCES COMMERCIALES ET SOCIALES QU'ELLE PEUT AVOIR

ET DES MESURES QU'ELLE PROVOQUE

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRODUCTION ACTUELLE DE L'OR

ET DES DÉBOUCHÉS QU'ELLE RENCONTRE.

Si l'on se reportait par la pensée juste à trois siècles en arrière pour observer ce que l'Europe présentait alors de plus saillant, on la verrait fort occupée d'un continent nouveau, découvert depuis une soixantaine d'années déjà par un navigateur génois dont le génie et l'audace persévérante avaient été excités par une bienheureuse faute de calcul, au sujet de la distance à laquelle est reléguée la Chine. Dans ce nouveau monde dont Christophe Colomb avait montré le chemin, non pas seulement pour *Castille* et pour *Léon*, comme le prétend l'inscription placée sur son tombeau dans la cathédrale de La Havane, mais pour la civilisation tout entière, des mines d'or, des mines d'argent ensuite, d'une abondance inusitée, les secondes surtout, s'étaient offertes à l'avidité des conquérans. Les hommes les plus entreprenans de la péninsule ibérique étaient accourus au travers de l'Océan pour s'approprier ces trésors, dont leur imagination s'exagérait encore la grandeur; à leur suite, une foule d'hommes intrépides, de toutes les contrées de l'Europe, se précipitaient sur les différens

points du nouveau continent, en quête des mines d'or et d'argent. La production des métaux précieux était enfin organisée dans les deux vice-royautés les mieux pourvues de mines et de bras, celles du Pérou et du Mexique. De 1492, année de la découverte, à 1500, c'est à peine si le Nouveau-Monde avait fourni, bon an mal an, une proie de 1,500,000 fr. d'or et d'argent. De 1500 à 1545, en ajoutant au produit des mines le butin ramassé dans la capitale de Montézuma, Ténochtitlan (aujourd'hui Mexico), ainsi que dans les temples et les palais du royaume des Incas, la somme retirée d'Amérique ne dépasse pas en moyenne 16 millions par an. A partir de 1545, la scène change. Dans un des plus affreux déserts que présente notre planète, au milieu des sites les plus escarpés et les plus inhospitaliers du Haut-Pérou, le hasard avait fait trouver à un pauvre Indien, qui gardait un troupeau de llamas, une incomparable mine d'argent. De nombreux mineurs furent attirés par la renommée qui fut immédiatement acquise aux riches filons épars dans les flancs de cette montagne du *Potocchi* (c'est le nom dont, par euphonie, nous avons fait le Potosi). L'envoi des métaux précieux d'Amérique en Europe monta rapidement à la quantité qui formerait aujourd'hui poids pour poids 60 millions de francs, puis à 80 et au-delà : à cette époque, une pareille masse d'or ou d'argent était une richesse bien plus grande que de notre temps. Sous l'influence de ces approvisionnemens extraordinaires, la valeur de l'or et de l'argent par rapport à toutes les autres productions de l'industrie humaine ne tarda pas à baisser en Europe, ainsi qu'il arriverait, par exemple, du fer ou du plomb, si l'on en découvrait des mines qui fussent surabondantes par rapport à l'emploi qui se fait présentement de ces deux métaux, et qui les livrassent moyennant beaucoup moins de travail que les anciennes, ainsi qu'il arrive effectivement de toute marchandise que de nouveaux procédés ou de nouvelles circonstances naturelles permettent de produire dans des proportions inaccoutumées, et avec une forte diminution de frais.

L'or et l'argent en effet sont des marchandises comme les autres, ayant, comme tout objet en rapport avec nos besoins, leurs mérites propres, et ils sont soumis dans la valeur qu'ils possèdent, relativement à l'ensemble des autres marchandises, aux mêmes lois de variation.

Mais les conséquences de la hausse ou de la baisse des deux métaux précieux se manifestent par des signes tout particuliers, à cause du rôle de monnaie qui leur est attribué de temps immémorial. Lorsqu'on dit qu'une marchandise comme le plomb, le fer, le blé ou le vin décroît de valeur, cela s'entend relativement aux autres produits, et signifie qu'il faut en céder une plus forte propor-

tion qu'auparavant, pour obtenir en échange la même quantité de l'un quelconque de ces autres articles. Le prix de cette marchandise diminue donc, car le prix d'une chose est la valeur de cette chose spécialement rapportée aux métaux dont la monnaie est faite, ou, pour parler autrement, c'est la quantité d'unités monétaires qu'il faut donner pour en avoir un certain poids ou un certain volume (1). La diminution de la valeur des métaux qui servent à faire de la monnaie se révèle tout différemment, en ce sens que leur prix reste le même; mais le prix de toutes les autres marchandises sans exception monte si leur valeur à eux-mêmes a descendu, et descend si elle a monté. Je dis que leur prix à eux reste le même, puisque, pour ces métaux spécialement et exclusivement, le prix est leur valeur rapportée à eux-mêmes; si la valeur de l'argent baisse de moitié, par exemple, comme l'unité monétaire ou le franc consiste chez nous en 4 grammes et demi d'argent (2), le poids du kilogramme de ce métal supposé fin ne cessera pas de valoir 222 francs 22 cent., parce que 1 kilogramme contient 4 grammes et demi 222 fois et une petite fraction; mais dans ce cas le prix du plomb, du fer, du blé ou du vin et de toute autre marchandise sera doublé, parce que, pour obtenir une même quantité de ces articles, il faudra donner une quantité double d'argent.

C'est ainsi que l'exploitation des mines de l'Amérique eut nécessairement pour effet la hausse générale des prix, l'enchérissement universel.

La baisse des métaux précieux ou, ce qui revient au même, la hausse des prix ne fut très sensible en dehors de l'Espagne qu'après le milieu du XVIe siècle. Peu après le commencement du XVIIe, le fait était accompli de toutes parts en Europe, dans toute l'étendue qu'il y avait lieu d'attendre, en conséquence de l'abondance qui caractérisait les mines nouvelles et des moindres frais qu'en exigeait l'exploitation. Pour l'argent qui avait été extrait des mines en plus forte proportion que l'or et à des conditions plus avantageuses, la baisse avait été au moins dans le rapport de 1 à 3; la hausse des prix des marchandises était dans la même proportion. Dans les transac-

(1) On voit qu'ainsi le mot *valeur* a un sens relatif, mais général. Le mot *prix* a un sens relatif aussi, puisque c'est la valeur rapportée à une substance déterminée, c'est-à-dire au métal dont est faite l'unité monétaire; mais, par cela même, c'est spécia et précis.

(2) Dans le cours de cette étude, lorsqu'il sera parlé d'un poids déterminé d'or ou d'argent, sans indication du titre, c'est-à-dire du degré de finesse, je prie le lecteur de se souvenir qu'il s'agit de ces métaux à l'état absolument fin ou exempt d'alliage. C'est ce qui se désigne ordinairement par le titre de 1,000 millièmes. On sait que le titre des monnaies françaises est de 900 millièmes, ou 9 dixièmes, c'est-à-dire qu'elles contiennent un dixième d'alliage.

tions où il avait suffi autrefois d'une livre d'argent ou d'une pièce de monnaie renfermant une quantité fixe de ce précieux métal, il en fallut au moins trois désormais (1). A Paris, la quantité de blé que nous appelons aujourd'hui un hectolitre se payait, avant les voyages de Christophe Colomb, de 12 à 15 grammes pesant d'argent (c'est le métal renfermé dans la somme de 2 fr. 67 c. à 3 fr. 33 c.). Cette même quantité valut désormais pour le moins de 45 à 50 grammes, soit le métal contenu dans 10 ou 11 fr. et plus de notre monnaie. Pour l'or, le changement, tout en étant marqué, resta moindre que pour l'argent.

Après s'être arrêté pendant une certaine période, et même après avoir fait place pendant un certain laps de temps à un mouvement ascensionnel, le mouvement descendant de la valeur des métaux précieux, ainsi que l'élévation des prix qui en était la traduction, reprit son cours sous l'influence de causes semblables aux approches de la fin du XVIII[e] siècle, sans cependant égaler en intensité ni en étendue, à beaucoup près, ce qui s'était vu après la mise en grande exploitation des mines du continent américain. C'est ainsi que pendant la première moitié du XIX[e] siècle la valeur de l'argent semble être tombée au sixième de ce qu'elle était avant la découverte de l'Amérique, si on la rapporte à celle du blé, qu'on est convenu, assez hypothétiquement il faut le dire, de considérer en moyenne comme un terme fixe. L'hectolitre s'est vendu moyennement, pendant ce demi-siècle, à Paris, environ 20 francs, ou 90 grammes d'argent.

Aujourd'hui nous paraissons destinés à avoir, comme nos pères d'il y a trois siècles, le spectacle ou, pour mieux dire, la secousse et la crise de l'enchérissement universel; plusieurs personnes croient même que le phénomène est déjà en pleine activité. Seulement ce n'est pas à l'égard des deux métaux précieux qu'il se révélerait. Pour un seul des deux, l'or, des gisemens nouveaux d'une vaste étendue et d'une grande richesse relative ont été découverts successivement. En Californie, l'année même où la domination d'un peuple industrieux, rempli d'énergie et d'intelligence, y eut remplacé l'apathique autorité d'une poignée de moines ignorans qu'y entretenait le Mexique, d'admirables mines d'or furent trouvées sur les rives des cours d'eau principaux, et, aussitôt reconnues, furent exploitées avec vi-

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'en assignant cette progression de 1 à 3, je suppose que toutes choses fussent égales d'ailleurs, je veux dire que les marchandises diverses fussent dans la même abondance par rapport à la demande et produites dans les mêmes conditions qu'auparavant. Pour une marchandise qui serait devenue relativement plus abondante et dont la production aurait reçu de grands perfectionnemens, il y aurait eu une cause de diminution de prix, et cette cause aurait balancé dans une certaine mesure l'enchérissement causé par la baisse de valeur des métaux dont la monnaie est faite.

gueur par les colons qui s'y jetèrent de toutes les parties du monde. Ce fut en 1848. A trois ans de là, à travers le Grand-Océan, la trace des mines magnifiques de la Californie se retrouve en Australie. Un chercheur d'or qui avait fait ses premières armes derrière San-Francisco découvrit dans cette autre contrée des gisemens qui ne le cèdent en rien à ceux dont se vantent les vallées du Sacramento et du San-Joaquin. Les riches mines de la Californie et de l'Australie ne sont pas les seules sur lesquelles la civilisation chrétienne ait, de nos jours, étendu une main active et avide. Il y a une trentaine d'années déjà que des bancs aurifères connus des anciens et signalés dans un récit, fabuleux il est vrai, par le père de l'histoire, mais oubliés par les générations des siècles suivans, ont été mis en grande exploitation dans la Russie boréale et orientale, d'abord parmi les monts Ourals, et ensuite en Sibérie (1).

Sous l'influence de l'extraction considérable et relativement plus facile dont toutes ces mines d'or sont devenues le siége, on est fondé à prévoir, pour tous les pays du moins où la monnaie d'or circule en abondance et où ce métal est ou tend à être l'unique instrument des échanges, une perturbation générale des prix, le dérangement profond peut-être de différens intérêts, la modification plus ou moins radicale de différens rapports sociaux. Il n'est pas superflu d'examiner dans ses causes et dans ses conséquences, dans le bien comme dans le mal qu'elle peut faire, cette sorte de révolution qui paraît imminente, si même elle n'a pas commencé d'éclater. A l'égard de certains pays, et plus particulièrement de la France, il est opportun de rechercher jusqu'à quel point l'irruption que l'or fait dans le système monétaire, ou pour mieux dire la forme sous laquelle cet événement s'accomplit, est conforme aux lois existantes, aux prévisions et à la volonté du législateur, à l'honneur national, au respect d'engagemens sacrés contractés par l'état. S'il était démontré que ce qui se passe soit en opposition avec l'esprit et la lettre de la législation, il y aurait à rechercher les meilleurs moyens de revenir le plus tôt possible à la scrupuleuse observation de la loi.

Cette étude se composera, par une division naturelle, de plusieurs parties distinctes : dans la première, qui nous occupera aujourd'hui, nous essaierons de donner une idée des chances de l'enchérissement,

(1) Les alluvions aurifères ont été observées en Russie dès 1774, dans la chaîne des monts Ourals; mais on ne commença à les exploiter un peu sérieusement qu'après 1810. En 1816, le rendement n'était encore que de 96 kilogrammes de métal. A partir de 1823, il prend une marche progressive. En 1830, la production officiellement constatée fut de 5,779 kilogrammes, ce qui ferait environ 18 millions de notre monnaie. Vers cette époque, les gisemens aurifères de la Sibérie sont découverts, et à partir de 1840 ils donnent une masse d'or bien supérieure à celle qu'on extrait de l'Oural.

de la force qui y pousse et de celle qui tend à le restreindre. Un autre jour, nous chercherons à constater le sens de la législation monétaire de la France. Ensuite nous exposerons les inconvéniens principaux qui, dans l'ordre politique et social comme dans l'ordre économique, accompagneraient l'enchérissement, comme aussi les avantages que la baisse de l'or pourrait offrir à la société et à l'état, en compensation de l'ébranlement qu'elle leur causerait. Nous terminerons en nous efforçant de déterminer quelles dispositions seraient propres à empêcher ou à atténuer les fâcheux effets d'une production extraordinaire du précieux métal.

Mais, avant de commencer, il est utile de consacrer au moins quelques lignes à prévenir une confusion possible. La cherté n'est pas seulement un fait placé dans la perspective d'un avenir plus ou moins prochain : le temps présent est caractérisé par un enchérissement presque général. Il y a peu de marchandises dont les prix n'aient monté depuis cinq ou six ans, et plusieurs personnes sont portées à attribuer le fait à l'influence des nouvelles mines d'or. Je ne conteste pas que la production inaccoutumée de ce métal précieux n'y puisse être pour une part; mais on peut signaler d'autres causes complétement différentes qui, à cet égard, ont pesé beaucoup dans la balance.

Au sujet d'un grand nombre de denrées de première nécessité, de matières premières de l'industrie, et par suite d'articles manufacturés, de ceux-là surtout sur le prix desquels le prix des matières premières exerce plus d'influence, — ce sont en général les plus communs, — il y a lieu de constater un enchérissement très distinct de celui qui pourrait avoir pour origine l'affluence de l'or. Il provient de ce que pour ces denrées, matières premières ou marchandises, le rapport entre l'offre et la demande sur le marché, rapport qui détermine les prix, s'est beaucoup modifié. La demande s'est accrue plus que l'offre et les circonstances se trouvent ainsi plus désavantageuses qu'auparavant pour le consommateur, qui par conséquent est tenu de payer plus cher. Cet enchérissement spécial et distinct provient de deux faits qui, fort heureusement, sont essentiellement passagers.

En premier lieu, c'est que depuis quelques années, diverses classes de la société se sont mises à consommer davantage, soit qu'elles aient eu plus de moyens, soit qu'elles aient cessé de se livrer à l'épargne avec la même sollicitude qu'auparavant. En France, un assez grand nombre de personnes se sont enrichies par la hausse remarquable et motivée qu'ont éprouvée les actions de chemins de fer, et ont donné, en fait de luxe, un exemple qui a entraîné des imitateurs. En ce qui concerne les ouvriers, l'impulsion qu'ont reçue les tra-

vaux publics et diverses autres entreprises industrielles a procuré à certains corps d'état une occupation extraordinaire, et par suite des salaires élevés, qui leur ont servi à consommer en plus grande quantité certaines denrées alimentaires et certains produits manufacturés plus accessibles que le reste au grand nombre. Un des effets qu'on doit rapporter à cette cause est la cherté qui s'est révélée pour la viande en France.

En second lieu, la médiocrité, pour ne pas dire la pénurie des récoltes dans ces dernières années a été une raison déterminante d'enchérissement pour beaucoup d'articles. Le pain et le vin ont enchéri parce qu'on a récolté moins de blé et que la maladie de la vigne a sévi avec intensité. La cherté du pain a, par un lien tout naturel, entraîné celle de beaucoup d'autres alimens usuels. Une matière première d'un grand emploi dans les manufactures de l'Europe, la soie, est un des objets qui ont le plus enchéri; cela tient à ce que pareillement la récolte de cet article a manqué dans l'Occident. Il n'en a pas fallu davantage pour entraîner la cherté de tous les tissus de soie, parce que la valeur de la matière brute entre dans leur prix comme l'élément principal.

Il me semble qu'il convient de considérer ces deux circonstances comme ayant contribué jusqu'ici pour la plus forte part à déterminer l'aggravation des prix dont nous sommes les témoins et les patiens. Je ne les mentionne au surplus que pour qu'on n'en confonde pas les résultats, qui doivent être regardés comme accidentels, avec les effets des nouvelles mines d'or. C'est cette dernière influence, et elle seule, que je voudrais étudier par rapport à un avenir prochain. Pour être mieux à même de la mesurer, commençons par déterminer, s'il est possible, l'intensité de la cause elle-même.

I. — DE L'ÉTENDUE DE LA PRODUCTION ACTUELLE DE L'OR EN COMPARAISON DU PASSÉ, ET DE CE QU'ELLE SEMBLE DEVOIR ÊTRE DÉSORMAIS.

Au commencement du siècle, la quantité d'or versée par les différens pays producteurs sur le marché général, où puisent les états de la civilisation chrétienne, était d'environ 24,000 kilogrammes (1) de métal fin, sur quoi ces états n'en prenaient pas 20,000 (2). Elle

(1) Je crois devoir établir ici les comptes en kilogrammes d'or fin plutôt qu'en francs. Les nombres seront alors beaucoup moindres, et on les comparera plus aisément les uns aux autres. On sait que le kilogramme d'or, aux termes de la loi du 7 germinal an XI, fait 3,444 fr. 44 c.

(2) Les calculs de M. de Humboldt l'ont conduit au nombre de 15,800 kilogrammes pour la production, au commencement du XIXe siècle, de l'Amérique, de l'Europe et de la Russie asiatique. (*Essai sur la Nouvelle-Espagne*, édition de 1827, tome III, p. 456.) C'est à peine si l'or que la civilisation chrétienne puisait à d'autres sources ajoutait à

s'éleva peu au-dessus de ce chiffre jusqu'à ce que l'exploitation des mines d'or de l'Oural, et surtout de celles de la Sibérie, qui devinrent importantes vers 1840, fût venue, avec le concours d'autres extractions secondaires, la porter à plus du double. En ce moment, on peut évaluer en nombres ronds l'approvisionnement fourni aux peuples chrétiens à 275,000 kilogrammes, sinon à 300,000. L'augmentation, depuis quarante ou cinquante ans, est donc dans le rapport de 1 à 14 ou à 15. Pour l'argent au contraire, il n'y a presque pas de changement : la production, au commencement du siècle, était de 900,000 kilogrammes; on estime que présentement elle est d'un million.

On peut exprimer autrement le changement qui s'est révélé dans la production de l'or. La contrée qui, jusqu'à l'exploitation des mines de la Sibérie, était, pour les peuples de l'Europe, le principal foyer de la production de l'or, l'Amérique tout entière depuis le premier voyage de Christophe Colomb jusqu'à la découverte des mines de la Californie, c'est-à-dire pendant 356 ans (de 1492 à 1848), et en comptant l'or retiré des lingots d'argent aussi bien que celui des mines d'or proprement dites, n'a donné que 2,910,000 kil. de métal fin, soit 10 milliards 126 millions de francs, le franc étant, d'après la loi française du 7 germinal an XI, de 29 centigrammes d'or fin. Aujourd'hui la production de l'or approchant de 300,000 kilog., c'est qu'en une seule année les peuples civilisés reçoivent de ce métal le dixième environ du total qui en avait été fourni par l'Amérique depuis le premier départ de Christophe Colomb jusqu'à 1848.

On peut présenter sous une autre forme plus saisissante peut-être la puissance productive des gisemens aurifères de la Californie et de l'Australie. Ce serait d'indiquer la quantité de métal qu'un mineur en extrait moyennement par journée de travail. A l'égard de la Californie, nous avons le rapport du docteur Trask, dont un extrait a été donné par M. l'ingénieur des mines Delesse, dans les *Annales des Mines*, 3e livraison de 1856 (ve série, t. IX, p. 649) (1). On y voit qu'en 1854, par un travail de huit mois, chaque mineur a eu une quantité d'or évaluée à 700 dollars, et faisant environ 1,100 grammes d'or. A vingt-cinq journées par mois, ce qui est vraisemblablement exagéré, c'est par jour de travail effectif une rétribution moyenne de 5 grammes 1/2 d'or, qui, au taux de la monnaie française, feraient 19 francs. Un jeune officier de la marine française qui, au retour de la seconde campagne du Kamtchatka, a visité l'intérieur de la Californie en août 1855, et s'y est appliqué à recueillir

cet approvisionnement 2,000 kilogr. On aurait ainsi un total d'environ 18,000 kilogrammes.

(1) Voyez page 80 du rapport de M. Trask.

des renseignemens positifs, M. Armand Coste, donne la somme de 15 francs comme le minimum de ce qu'un homme peut gagner communément sur les mines, ce qui suppose une moyenne générale au moins égale à celle que je viens de déduire des indications du docteur Trask. En Australie, la situation du mineur n'est pas moins favorable. Ainsi en 1854, dans le district de Ballaarat, un des plus productifs de la colonie de Victoria, qui elle-même est la plus riche en or, d'après un document parlementaire de 1856 (1), le salaire ordinaire d'un mineur, mesuré de même par la quantité d'or qu'il extrait, a été par jour de 30 shillings ou 37 francs 80 centimes. La somme de 15 shill. (18 fr. 90 cent.) est indiquée comme un minimum dans le même document. Nous n'exagérons donc rien, bien au contraire, si nous adoptons ici, comme en Californie, la somme de 19 francs pour le montant normal de la rétribution présente du mineur : 19 francs! disons-le en passant, quelle différence avec l'orpailleur du Rhin, auquel sa journée de travail rapporte de la poudre d'or pour 1 fr. 50 c. ou 2 fr. (2), et qui continue le métier! Si donc les champs d'exploitation conservaient indéfiniment la même richesse, la valeur de l'or pourrait baisser jusqu'à ce que la somme de 19 de nos francs actuels en or ne fût plus que le prix ordinaire de la journée de travail dans la Californie et l'Australie, après que le prix des subsistances et le montant des salaires y auront trouvé leur niveau définitif. Or on est fondé à penser que, dans la Californie et l'Australie, la journée de travail doit graduellement se rapprocher du taux en usage dans les contrées les plus florissantes de la civilisation chrétienne, qui est d'environ 5 francs aujourd'hui (3).

(1) Rapport de la commission chargée par le gouverneur de la province de Victoria de lui faire un rapport sur l'état des mines. Ce rapport fait partie du document parlementaire intitulé *Further papers relative to the discovery of Gold in Australia*. Février 1856.

(2) D'après un curieux mémoire, qui remonte à un petit nombre d'années, de M. l'ingénieur des mines Daubrée, le lavage des sables aurifères du Rhin est une industrie qui persiste. La production d'or s'élève annuellement à 12 ou 15 kilogrammes, ou en valeur à 40 ou 50,000 francs.

(3) L'hypothèse indiquée ici, d'après laquelle, dans la Californie et l'Australie, le prix d'une journée de travail sur les mines d'or devrait finalement tomber à une somme représentant cinq francs d'aujourd'hui en consommations et autres jouissances, paraît plausible. La Californie et l'Australie sont des pays salubres, où la race européenne supporte facilement le travail, et où les moyens de subsistance doivent être bientôt, si ce n'est déjà, acquis à un prix modéré, soit parce que le sol peut en produire abondamment, soit parce qu'il est aisé d'en importer par mer. Sans doute, si le nombre des bras y restait aussi insuffisant qu'aujourd'hui, la rétribution du travail manuel y resterait très élevée; mais on sait avec quelle facilité déjà se transportent aujourd'hui les émigrans peu aisés jusqu'aux contrées les plus lointaines, et des moyens nouveaux et plus économiques de transport s'organisent entre l'Europe et l'Australie, de même qu'entre le versant oriental de l'Amérique et la Californie.

Il s'ensuit que la valeur de l'or pourrait baisser de telle sorte que le poids de 5 grammes 1/2 de métal fin, qui forme aujourd'hui 19 fr., ne représentât plus que la somme de bien-être qu'on se procure aujourd'hui pour 5 francs. A ce compte, la baisse, parvenue à son terme, serait dans le rapport de 4 à 1 environ. Dès-lors, à l'heure qu'il est, nous serions bien loin encore de la fin de la crise.

Quant à l'énergie, je dirais volontiers la violence avec laquelle l'or se jette dans le système monétaire des états civilisés, et particulièrement dans celui de la France, depuis l'exploitation des nouvelles mines d'or, voici quelques rapprochemens qui parlent d'une manière significative.

Pendant tout le gouvernement de Napoléon Ier, du 18 brumaire à la restauration, le monnayage de l'or a été de 527 millions, soit en moyenne de 38 millions par an. Sous le règne de Louis XVIII, ce fut, à peu de chose près, dans la même proportion, au total 389 millions, soit par an 39. Sous Charles X, on observe une forte décroissance; pour le règne entier, le monnayage en or ne fut que de 52 millions. Pendant la série des dix-sept années de la monarchie de juillet, il n'a été frappé de pièces d'or que pour 215 millions, ou 12 millions 1/2 année moyenne. La réaction ascendante se révèle dès 1848, parce que, dans la détresse générale à laquelle la révolution de février donna aussitôt naissance, beaucoup de personnes apportèrent des matières d'or à l'hôtel des monnaies, pour les convertir en espèces; mais l'influence des mines nouvelles n'est sensible qu'à partir de 1850. Pendant la période de sept années, close au 31 décembre 1856, la fabrication de la monnaie d'or a été de 2 milliards 177 millions, soit en moyenne de 311 millions (1). Pendant la période de quarante-huit ans comprise du 18 brumaire an VIII au 1er janvier 1848, elle n'avait été que de 1 milliard 186 millions, soit 24,700,000 francs par an. Le plus fort monnayage en or est celui de 1854; il s'est élevé à 526,528,200 fr.; ensuite vient 1856, qui a donné 508,281,995 fr. Chez aucun autre peuple d'Europe, le monnayage de l'or n'atteint ces proportions et même n'en approche. En

(1) Il n'est pas inutile de connaître année par année la marche du monnayage de l'or pendant cette période. La voici :

1850	85,192,390 fr.
1851	269,709,570
1852	27,028,270
1853	312,964,020
1854	526,528,200
1855	447,427,820
1856	508,281,995
Total	2,177,132,265 fr.

Angleterre, où, à proprement parler, l'or seul est revêtu de la fonction monétaire, la période des sept mêmes années, du 1er janvier 1850 au 31 décembre 1856, n'offre qu'un total de 45,749,868 liv. sterl., ou 1 milliard 153 millions de francs, soit une moyenne de 6,535,605 livr. sterl., ou 165 millions de francs. C'est un accroissement considérable sur le monnayage anglais dans les temps antérieurs, car les sept années immédiatement précédentes n'offrent qu'un total de 28,539,711 livres sterling, ou 721 millions, et une moyenne de 4,077,101 liv. sterl., ou 103 millions; mais la progression est bien moins forte que chez nous.

Pendant qu'en France le monnayage de l'or prend ces développemens sans exemple, le monnayage de l'argent diminue. Dans la période de quarante-huit ans, du 18 brumaire an VIII à 1848, il avait été monnayé 3,891,000,000 de francs en argent, soit en moyenne 81,065,000 fr. Pendant les sept années terminées le 31 décembre 1856, ce n'a plus été en tout que 319,850,000 fr., ou une moyenne de 45,693,000 francs (1). Il faut même observer que le monnayage d'argent des dernières années de cette période n'a eu lieu probablement que parce que le gouvernement a usé, à cet effet, de toute l'influence qu'il avait sur les directeurs des hôtels des monnaies. Laissés à eux-mêmes, ceux-ci n'eussent peut-être pas frappé une pièce de 5 francs depuis 1853.

Non-seulement il se fabrique beaucoup moins de monnaie d'argent, mais encore celle que possédait le pays s'en va à pas précipités. Les relevés des douanes donnent à cet égard des indications qui ne sont qu'approximatives, parce que pour cet article les déclarations ne sont pas toujours exactes, mais qui cependant ont de l'autorité. Autrefois la France importait beaucoup plus de matières d'argent (2) qu'elle n'en renvoyait au dehors. D'après le rapport fait en 1839 à une commission des monnaies que présidait M. Thénard, pendant la période de 1816 ou plutôt de 1829 au 1er janvier 1839, l'excès de l'importation de l'argent sur l'exportation avait été de

(1) Voici le détail année par année :

1850	86,458,485 fr.	20 c.
1851	59,327,308	90
1852	71,918,445	50
1853	20,099,488	20
1854	2,123,887	20
1855	25,500,305	50
1856	54,422,214	»
Total	319,850,134 fr.	50 c.

(2) Ce qu'on nomme les matières d'argent se compose des lingots et des espèces monnayées.

2,024,364,000 francs. Les mêmes proportions à peu près se maintiennent jusqu'à 1851; mais alors se produit un mouvement inverse qui se prononce davantage chaque année à peu près. Dans les trois dernières années, l'importation totale a été de 331 millions, et l'exportation s'est élevée à 975 : différence 644, ou, en moyenne, 215 millions d'excédant pour la sortie. Cet excédant a été plus fort en 1856 qu'en 1855, en 1855 qu'en 1854. Depuis le 1er janvier 1857, l'exportation n'est pas moins considérable, pas moins exubérante en comparaison de l'importation (1).

Mais ici se présente une question, les mines d'or resteront-elles ce qu'elles sont? l'abondance du métal y sera-t-elle indéfiniment la même, et y aura-t-on toujours les mêmes facilités d'extraction? Sur ce point il y aurait lieu à une longue controverse, dont l'issue cependant est incertaine faute de renseignemens assez circonstanciés et suffisamment authentiques. On peut penser que jusqu'ici, dans chacun des pays producteurs, les mineurs ne se sont attachés qu'aux champs d'exploitation les plus avantageux; mais aussi on est fondé à croire qu'on est bien loin d'avoir exploré tout l'espace, et qu'ainsi il reste encore à découvrir en Australie et en Californie beaucoup de gisemens à la fois excellens et vastes : c'est même un fait constant qu'il s'en découvre tous les jours (2). On peut représenter encore que si les facilités naturelles de l'exploitation ne demeurent pas les mêmes, les procédés peuvent s'améliorer et compenser jusqu'à un certain point ce que les mines auraient de plus ingrat. Le rapport du docteur Trask sur la Californie constate un accroissement marqué dans la puissance productive du mineur, de 1852 à 1854. Au contraire dans l'Australie, pour la colonie de Victoria, la plus importante de toutes en fait de mines, la commission qui a présenté, au

(1) Voici le tableau de l'entrée et de la sortie des matières d'argent, année par année, depuis 1856 :

Années.	Importation.	Exportation.
1846	106,858,680 fr.	60,086,980 fr.
1847	138,307,280	84,678,220
1848	233,330,020	19,396,560
1849	291,414,760	46,847,060
1850	147,693,360	82,308,900
1851	178,629,800	100,680,840
1852	179,857,460	182,574,720
1853	112,568,040	229,453,480
1854	99,848,480	263,542,200
1855	120,891,400	318,051,040
1856	109,895,300	393,518,600
Totaux	1,719,294,580 fr.	1,781,138,600 fr.

(2) Le fait résulte des renseignemens publiés par M. Armand Coste, par exemple.

commencement de 1855, le rapport que j'ai déjà cité dépeignait la richesse des gisemens comme étant allée en s'affaiblissant d'une manière continue de 1852 à 1854; mais en même temps elle comptait sur l'amélioration des procédés pour balancer au moins dans une certaine mesure l'appauvrissement des gîtes sur lesquels on se tenait; au reste, postérieurement à ce rapport, c'est-à-dire en 1855 et 1856, les résultats de l'exploitation paraissent être devenus meilleurs.

En résumé, s'il fallait exprimer une opinion sur l'avenir des mines de l'Australie et de la Californie, je dirais que, sans croire à la permanence de la richesse du rendement, ou à celle de l'extraction moyenne qui répond à une journée de travail, il est bien difficile de se refuser à admettre que les mines de ces deux contrées doivent, pendant une série d'années longue encore, donner de l'or en telle quantité et dans de telles conditions, qu'une baisse de la valeur de ce métal soit inévitable. Ceci revient à dire que dans tous les pays où l'or est l'étalon monétaire, comme l'Angleterre, ainsi que dans ceux où, comme en France, on lui laisse exercer cette attribution à tort ou à raison (c'est un point que nous aurons à débattre plus tard), il existe une forte probabilité en faveur de l'enchérissement progressif des denrées et des matières premières. L'enchérissement se manifesterait dans la même proportion sur les articles manufacturés, si le perfectionnement industriel, beaucoup plus accéléré dans les manufactures que dans l'agriculture, ne devait réussir à balancer cette force partiellement ou complétement.

Dans l'exposé qui précède, j'ai à peine mentionné les mines d'or de l'empire russe, dont la production annuelle est demeurée jusqu'ici bien au-dessous de celle des mines de l'Australie et de la Californie, quoiqu'on en ait tiré jusqu'à près de 29,000 kilogrammes, ce qui ferait 100 millions de francs. Il ne faut cependant pas perdre de vue les deux faits suivans : 1° les gisemens aurifères des régions septentrionales et orientales de l'empire de Russie sont littéralement d'une étendue gigantesque, si bien que, dans l'état actuel des connaissances acquises, ce sont les plus vastes du monde entier; 2° par leur richesse, ils paraissent ne le céder en rien à ceux de l'Australie ou de la Californie.

La région occupée par la chaîne de l'Oural, qui est celle où l'exploitation de l'or resta cantonnée pendant les premières années, offrait déjà une vaste carrière aux hommes industrieux, car cette chaîne n'a pas moins de 1,900 kilomètres de longueur; mais à l'orient de l'Oural, dans la Sibérie, le champ d'exploitation se présente sur des dimensions prodigieuses. Depuis le Kamtchatka et les monts Ouskoï, dont le pied est baigné par l'Océan-Pacifique, jusqu'au méridien de Perm, à l'ouest de l'Oural, sur une distance

qui embrasse la moitié du cercle qu'on décrirait en faisant le tour de la planète par ces latitudes, les dépôts aurifères sont distribués en groupes nombreux et d'une grande surface, et la zone où ils sont épars est d'une largeur moyenne de 900 kilomètres. La présence de l'or sur cette immense superficie est un des phénomènes les plus généraux qu'on puisse signaler sur le globe. En outre, la teneur des alluvions aurifères de la Sibérie est supérieure à celle qu'on remarque dans l'Oural, et elle ne paraît pas inférieure à celle des bons gisemens de la Californie et de l'Australie.

En présence de l'esprit nouveau qui se manifeste dans l'administration de l'empire russe, il y a lieu de présumer que la production de l'or des mines de la Russie boréale augmentera désormais dans une forte proportion.

Dans ces circonstances, le seul moyen qui pût empêcher l'or de baisser de valeur et par suite les diverses marchandises de monter de prix serait que ce métal trouvât dans le monde civilisé un débouché nouveau proportionné à la grandeur de la production nouvelle. Alors seulement, le rapport entre l'offre et la demande restant le même, les hommes ne pourraient se le procurer qu'aux mêmes conditions qu'aujourd'hui, c'est-à-dire seraient tenus de payer avec la même quantité de blé ou de travail. L'ouverture d'un pareil débouché est-elle possible ou vraisemblable? C'est ce que nous allons rechercher.

II. — DU DÉBOUCHÉ NOUVEAU QU'ON PEUT ESPÉRER POUR LA PRODUCTION NOUVELLE DES MINES D'OR, ET S'IL EST PROPORTIONNÉ A L'ÉTENDUE DE CETTE PRODUCTION.

Quels sont les emplois extraordinaires qu'on peut assigner à l'or, et qui seraient de force à balancer le développement inoui de l'extraction? C'est d'abord la place qu'il trouverait dans le système monétaire de différens peuples chez lesquels aujourd'hui l'instrument des échanges est principalement en papier, et qui sont désireux de donner à leur circulation le lest d'une forte quantité de métal, d'or particulièrement. On a cité en ce genre les États-Unis et l'Autriche. On parle aussi de la Turquie, où la monnaie de toute sorte est très rare. En second lieu, on allègue les progrès toujours croissans du luxe, qui provoqueraient la fabrication d'une grande quantité de bijoux, d'ustensiles et de galons en or; à cette fabrication se rattacherait l'extension de la dorure. Enfin on allègue la nécessité de proportionner la quantité de monnaie qui circule à la population toujours croissante des états civilisés et au mouvement progressif des affaires.

Essayons de nous faire une idée de la quantité d'or qui peut être

réclamée par chacune de ces trois destinations. Examinons si la masse du précieux métal qui serait ainsi absorbée serait telle qu'il n'en dût plus rester sur le marché pour déprécier la monnaie d'or par rapport aux denrées ou autres marchandises, ou, ce qui revient au même, pour donner lieu au phénomène d'un enchérissement marqué de ces marchandises et denrées.

Il est exact que les États-Unis se sont proposé, dans ces derniers temps, d'avoir une notable quantité d'espèces en or, et qu'ils en ont beaucoup frappé; mais combien en ont-ils gardé, et combien leur en faut-il? L'or qu'en France nous trouvons extrêmement portatif, parce que nous étions accoutumés à la monnaie d'argent, paraît plutôt incommode aux habitans des États-Unis, parce que l'usage est établi parmi eux d'avoir en billets de banque la somme qu'il est bon de porter sur soi, et chez eux le billet de banque répond à la plupart des besoins journaliers et courans, parce qu'il est en petites coupures. Dans ceux des états où l'on a le plus de réserve à cet égard, les billets de banque descendent jusqu'à 5 dollars (26 fr.). Dans les autres états, et particulièrement dans celui de New-York, on a le billet d'un dollar (5 fr. 18 c.), et les billets d'un état, quand ils ont bonne renommée, circulent assez facilement dans les autres. Il faut aussi prendre en considération la coutume généralement suivie aux États-Unis par les particuliers d'être en compte courant avec une banque et de s'en servir pour toute sorte de paiemens, même pour ceux du ménage, ce qui dispense d'avoir chez soi une somme un peu importante en numéraire, même en numéraire de papier, c'est-à-dire en billets de banque (1). Dans ces conditions, il est permis de croire que les États-Unis seraient convenablement pourvus avec la somme d'un demi-milliard de francs en espèces d'or. Je dirais même moins, sans les exigences du gouvernement fédéral, qui depuis un certain nombre d'années s'est fait une loi absolue de ne recevoir que du numéraire métallique dans ses caisses, ce qui astreint le commerce d'importation, qui a des droits de douane à payer, ainsi que les acheteurs des terres publiques, à avoir par devers eux une quantité assez forte de pièces d'or. On sait que la somme d'un milliard en pièces d'or a été souvent représentée comme suffisante pour l'Angleterre, dont la population est égale à celle des États-Unis, mais où le billet de banque ne descend pas, excepté en Écosse (2), plus bas que 125 fr. Là où, pour les paiemens au-dessous de 125 francs, il faut de la monnaie métallique, on conçoit que l'or

(1) J'emploie ici le mot de *numéraire* dans le même sens que les Anglais celui de *currency*, qui comprend non-seulement les espèces métalliques, mais les billets de banque, lesquels *représentent* la monnaie.

(2) Par sa population, l'Écosse n'est que le dixième du royaume-uni.

trouve encore une large place. Il n'en a plus qu'une très resserrée au contraire, si avec les billets de banque on peut solder tous les comptes de 26 francs, et même le plus souvent ceux de 5 francs environ. C'est de l'argent qu'il faut dans les pays où le billet de banque descend à d'aussi petites coupures. Au surplus, au moment où nous parlons, les États-Unis doivent être parvenus à se procurer, s'ils l'ont voulu, plus que ce demi-milliard en pièces d'or. Depuis la découverte de la Californie, leurs hôtels des monnaies ont une activité presque fébrile. En cinquante-cinq ans, de 1793 à la fin de 1848, année dans le courant de laquelle commença l'exploitation des mines de la Californie, il n'était sorti de leurs établissemens monétaires que 81 millions de dollars en pièces d'or, soit 1,470,000 dollars année moyenne. Dans l'intervalle de six ans, du 1er janvier 1850 au 1er janvier 1856 (1), ils ont frappé de l'or pour 320 millions de dollars, soit au-delà de 1,600 millions. C'est sur le pied de 46 millions de dollars (237 millions de francs) par an pour la moyenne des six années, et de 56 millions de dollars (290 millions de francs) pour les cinq dernières. Depuis le 1er janvier 1856, cette fabrication aura continué infailliblement. Ainsi, à l'heure qu'il est, l'émission de la monnaie d'or aux États-Unis, à partir de la découverte des mines de la Californie, a dû atteindre 2 milliards, et quoique l'Amérique du Nord ait exporté une bonne partie de son monnayage d'or, il est probable qu'elle en a, au moment où je parle, tout ce qui peut lui être nécessaire, et ainsi ce n'est pas sur elle qu'il faut compter pour donner un débouché à l'or des nouvelles mines. A ce sujet, on peut rappeler qu'elle a pu garder une partie de l'or qu'elle avait monnayé avant 1850, et qui formait une somme relativement plus forte dans les dernières années. En 1847, le monnayage de l'or aux États-Unis avait été de plus de 20 millions de dollars (104 millions de francs).

Je passe à l'Autriche. Supposons qu'elle frappe de la monnaie d'or pour un demi-milliard; c'est au-delà de ce qu'il y a lieu d'attendre d'elle, et pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'on ne voit pas comment l'empire d'Autriche pourrait avoir subitement besoin de pièces d'or en une aussi grande quantité. Le pays a toujours eu de la monnaie d'argent plus que de la monnaie d'or. Les pièces d'argent de 20 kreutzer (87 centimes) étaient la monnaie qu'on y rencontrait le plus, et la majeure partie a dû rester dans le pays, quoiqu'elle y soit latente depuis que l'Autriche est sous le régime du papier-monnaie. Le numéraire métallique de l'empire offrait depuis longtemps ces deux caractères : il était peu abondant et il consistait principalement en argent, parce que le public autrichien a l'habi-

(1) *American Almanac* de 1857, p. 218.

tude des billets de la banque de Vienne, qui descendaient très bas déjà avant qu'ils n'eussent un cours forcé. Les billets de 10 florins (26 fr.) et de 5 florins (13 fr.) abondaient. Jusqu'ici, rien n'autorise à croire que l'administration autrichienne, dans ses efforts pour dégager le pays du papier-monnaie sous lequel il a le malheur de vivre encore aujourd'hui, pense à changer de système, c'est-à-dire à répudier les billets de banque en petites coupures. Or, quand on a le billet de banque de 13 francs, à quoi bon les pièces d'or? On sait d'ailleurs que, par le fait du nouveau système monétaire auquel l'Allemagne entière vient de se rallier, l'Autriche, de même que tous ses confédérés germaniques, s'est placée dans des conditions telles que les pièces d'or semblent ne devoir jouer désormais chez elle qu'un rôle secondaire, quand bien même, ce qui n'est pas vraisemblable, elle renoncerait aux billets de banque d'un faible montant comme ceux de 26 et de 13 francs. Dans ce système monétaire en effet, c'est l'argent et non pas l'or qui sert de pivot, et qui est l'étalon. L'unité monétaire est en argent, et s'il est vrai que, même avec cette donnée, il soit possible, moyennant certaines combinaisons, d'assurer à l'or une circulation passablement large, on ne voit pas que ces combinaisons soient adoptées ni aient présentement grande chance de l'être; les indications sont plutôt en sens opposé.

Je me place donc au-delà du probable en admettant que l'Autriche offrira, d'ici à un certain nombre d'années, aux producteurs d'or un débouché d'un demi-milliard de francs, soit 145,000 kilogrammes d'or, dans son mécanisme monétaire; mais je veux faire la partie belle aux personnes qui croient qu'il est aisé de trouver un débouché à l'or des nouvelles mines.

Quant à la Turquie, il m'est impossible, quelque bonne volonté que j'y mette, de la prendre au sérieux ici. La Turquie n'a ni commerce ni crédit; ce qu'elle peut attirer et garder en fait de matières d'or est insignifiant en comparaison de ce qui se produit de ce métal, et il n'y a pas lieu de lui attribuer le moindre poids dans le débat qui nous occupe.

Et puis si l'on compte les états qui peuvent absorber de fortes quantités d'or, pourquoi ne pas compter ceux qui pourraient être tentés de démonétiser ce métal? Ce ne serait pas une prévision chimérique, car la Hollande, pays où l'on possède au plus haut degré le sens pratique, a pris ce grand parti à peu près; la Belgique, où l'on entend les affaires, a fait de même (1). La puissante compagnie anglaise des Indes a agi de la même façon dans ses vastes domaines.

(1) En Hollande et en Belgique, les pièces d'or continuent de circuler, mais purement et simplement comme une marchandise, et par conséquent il en est fait peu d'usage. C'est presque l'équivalent d'une démonétisation absolue.

L'Espagne a commencé, en ce sens qu'elle a retiré la qualité monétaire aux pièces d'or étrangères; il serait possible assurément qu'elle allât plus loin.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'une des raisons qui ont valu aux deux métaux précieux la fonction monétaire dont ils sont revêtus, simultanément ou séparément, dans les différens états civilisés, consiste en ce que ce sont des marchandises d'une valeur plus fixe en général que les autres. La fixité relative de valeur est une des conditions essentielles auxquelles un objet doit satisfaire pour servir de monnaie, car si cette fixité n'existait pas, comment la monnaie ainsi constituée pourrait-elle être la mesure des valeurs? Du moment que cette condition cesse d'être remplie ou doit rester suspendue pour un laps de temps de quelque étendue, ce n'est ni plus ni moins qu'un cas de déchéance. Cela est si bien senti par les hommes versés dans ces matières, qu'en Angleterre, aujourd'hui que la baisse de la valeur de l'or est imminente et même déjà en voie de s'accomplir, de bons esprits ont émis l'avis qu'il fallait quitter l'étalon d'or et passer à l'étalon d'argent. L'or désormais, suivant ces personnes, devrait être démonétisé en Angleterre. J'aurai lieu plus loin de citer une publication remarquable où cette opinion est soutenue avec beaucoup de force. A plus forte raison, pour les pays tels que l'Espagne, où les deux métaux, l'or et l'argent, circulent parallèlement sans que l'un soit plus que l'autre qualifié d'étalon, une mesure pareille peut-elle être raisonnablement prévue ou tout au moins rangée au nombre des choses possibles.

Je crois pouvoir passer ici sous silence le débouché de l'Asie et de l'Afrique. Tout le monde sait que dans les régences barbaresques, dans le Levant, en Chine et dans l'Orient en général, l'argent est le métal préféré. Ce sont des pièces d'argent que l'Europe expédie à ces contrées, et non pas de l'or. Ce n'est pas que dans quelques-unes des régions de l'Asie lointaine, dans l'Inde par exemple, l'or ne soit un métal apprécié et recherché; mais les mines locales et celles des îles de la Sonde, particulièrement de l'île de Bornéo, qui sont importantes, suffisent à ces besoins.

En résumé, d'après ce qui précède, si l'on cherche à évaluer la quantité d'or qui pourrait être réclamée d'ici à une dizaine d'années pour compléter ou rétablir sur ses fondemens naturels le numéraire des états qui, notoirement, manquent de métaux précieux, ou qui, soumis au régime du papier-monnaie, sont en position de faire de grands efforts pour s'y soustraire, on n'arrive à rien qui soit bien important. L'Autriche seule apparaît comme pouvant accueillir une certaine proportion du noble métal, et c'est en vertu d'une hypothèse complaisante que j'ai porté à 145,000 kilog. pesant l'or qui pourrait

trouver un écoulement chez elle. Cependant, pour ôter tout prétexte à la contradiction, j'estimerai à plus du double, à 300,000 kilog., la masse totale de l'or qui devra, pendant la période décennale qui s'ouvre, se placer dans l'empire d'Autriche et dans les autres états où l'on éprouve des besoins analogues.

Voilà pour le premier des débouchés extraordinaires qui se présentent à l'or de la Californie et de l'Australie et à celui dont il y a lieu de prévoir l'extraction dans la Russie boréale.

Que faut-il penser du second, de celui qui serait ménagé par les développemens toujours croissans du luxe? Sur ce point, il ne faut pas qu'on se fasse illusion; le siècle est moins fastueux qu'on ne le représente, ou plutôt il ne fait pas consister son faste à se donner beaucoup d'objets en or. Il aime la dorure, et à en juger par Paris, il la répand dans les appartemens, sur les meubles, les boiseries et les plafonds; mais en fait de bijoux, il n'en fait d'or que de très légers. On fabrique beaucoup de bagues en or, de boîtes de montres en or, mais très peu de ces articles qui exigeraient une quantité un peu forte de ce métal. La preuve en est écrite dans les relevés des bureaux dits de *garantie* chez les différens peuples civilisés.

Qui ne supposerait que dans la Grande-Bretagne, où une aristocratie opulente fait volontiers étalage de ses richesses, et où, depuis la paix de 1815, les fortunes commerciales se sont agrandies et multipliées à un degré surprenant, la fabrication des ustensiles en or a dû prendre un accroissement considérable? C'est pourtant le contraire qui est vrai. J'ai sous les yeux le relevé des opérations des bureaux anglais de garantie depuis le commencement du siècle, jusques et y compris 1850, qui a été publié par M. Porter dans son excellent ouvrage du *Progrès national*. D'après ce tableau, la progression de la fabrication des articles en or est restée, qui aurait pu le croire? en arrière de celle de la population. De la première période quinquennale du siècle à celle qui se clôt en 1850, l'augmentation de la quantité d'or qui a passé par ces bureaux est de 50 pour 100; pendant le même intervalle, la population a doublé, et puis, si l'on se rend compte de la quantité d'or que cette fabrication exige, on est confondu de la trouver aussi faible. C'est un atome en comparaison de l'extraction totale. Pendant la dernière période quinquennale du demi-siècle, la moyenne annuelle n'a été que de 7,636 onces (216 kilogrammes). Indépendamment des indications de M. Porter, j'ai pu me procurer les chiffres relatifs aux deux exercices les plus voisins (1855 et 1856). La moyenne est de 295 kilogr., en comptant ce qui est destiné à l'exportation. Il faut dire que plusieurs articles, tels que les boîtes de montres, sont exclus de ce relevé; mais qu'on double le total, qu'on le quadruple, qu'on le dé-

cuple, qu'on aille encore bien au-delà : à combien cela montera-t-il en comparaison de la production actuelle du métal?

De l'Angleterre, passons à la France. Ici, peu s'en faut qu'on n'observe de même, dans la fabrication des objets en or, un mouvement en arrière par rapport à la population, lorsqu'on embrasse une certaine période, de près d'un demi-siècle aussi, dans laquelle est comprise, il est vrai, toute la durée de la révolution. Necker, qui devait être bien informé, évaluait en 1789 l'orfévrerie fabriquée en France, tant en argent qu'en or, à 20 millions de matière; en 1821, ce n'était que 21,750,000 fr., ce qui faisait dire à M. de Humboldt : « Les tableaux publiés par M. le comte de Chabrol prouveraient donc, si les évaluations de Necker sont exactes, que l'état de l'orfévrerie n'a pas considérablement changé (1). » M. de Humboldt aurait pu ajouter que, l'emploi de l'argent ayant dû s'étendre parce que les couverts d'argent s'étaient beaucoup répandus, du moment que pour l'ensemble des deux métaux le changement était insignifiant, il s'ensuivait forcément que l'emploi de l'or avait dû se restreindre. Depuis 1821, une certaine progression se fait remarquer en France. D'après les relevés des bureaux de garantie, la moyenne des années 1822-23-24 donne 3,059 kilogrammes pour l'or, et la moyenne des deux années closes au 1er janvier 1857 est de 8,185; mais de ces quantités il y a lieu, comme on va le voir, de rabattre une bonne partie pour tenir compte du vieux métal, de la vieille orfévrerie ou bijouterie qu'on remet au creuset. C'est donc le cas de dire, pour la France comme pour l'Angleterre, qu'un débouché aussi borné, s'accroissant aussi lentement, ne pourrait contribuer sérieusement à élever l'usage du précieux métal au niveau d'une production si grandement augmentée.

En 1827, M. de Humboldt a évalué la quantité d'or qu'employaient la bijouterie et l'orfévrerie à 9,200 kilogr. pour toute l'Europe; mais de là il y aurait à retrancher l'or vieux que Necker supposait faire la moitié. Portons au double l'or que manipulent ces industries aujourd'hui, sans faire aucune déduction pour le vieil or que fournit la refonte des anciens bijoux et ornemens; ce sera comme si nous quadruplions l'emploi effectif de l'or en 1827, en admettant l'hypothèse de Necker sur la part pour laquelle la refonte des bijoux et ornemens anciens entre dans la fabrication des nouveaux. Voilà donc le placement de 18,400 kilogr. sur la production annuelle des mines. Afin d'avoir égard largement à la petite quantité d'articles en or qui se fabriquent en dehors de l'Europe, dans les pays de la civilisation occidentale ou chrétienne, je veux dire aux États-Unis

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, édition de 1827, tome III, p. 467.

et dans le reste de l'Amérique, mettons le total à 25,000 kilogr., année moyenne, pour la période décennale qui s'ouvre. C'est le porter bien haut, car nous n'y comprenons pas ce qu'il faudrait d'or pour deux annexes du même chapitre, la dorure et le galon, dont dans un instant nous tiendrons compte avec moins d'ampleur. On voit par là quelle est la limite de ce que peuvent faire la bijouterie et l'orfévrerie d'or pour empêcher ce métal d'être en excès sur le marché; c'est bien éloigné de ce qu'il faudrait.

Le monde, dira-t-on, a bien absorbé la masse de près de 40 milliards d'argent ou d'or que l'Amérique a fournis depuis Christophe Colomb. Eh! sans doute, mais à quelle condition cette masse de matière précieuse a-t-elle pu se placer? A la condition que la valeur de l'argent baissât dans le rapport de 6 à 1 et celle de l'or dans le rapport de 4 à 1. C'est moyennant un changement analogue (sauf la proportion de la baisse, sur laquelle je ne me prononce pas), et c'est ainsi seulement que l'or qu'on extrait avec tant d'abondance des mines nouvelles parviendra à se colloquer quelque part. L'essai que je soumets aujourd'hui au public est destiné à prouver, non pas que cette production inusitée du précieux métal ne saurait rencontrer un emploi à aucune condition, ce qui serait absurde, mais simplement qu'avec la valeur qu'il possède présentement par rapport à l'ensemble des autres marchandises en général, il ne pourrait réussir à s'écouler. Le genre humain n'est pas assez riche pour en payer aussi cher une masse aussi considérable, ni ne le sera de longtemps. Pour trouver une issue par où passer, il faut de toute nécessité que cette énorme extraction s'abaisse fortement dans sa valeur.

Mais n'anticipons pas sur la conclusion. Poursuivons l'énumération des différens débouchés extraordinaires qui peuvent être ouverts à la production extraordinaire de l'Australie et de la Californie, et avant tout finissons le compte de la bijouterie et des usages analogues; parlons de la dorure et des galons. A Paris, nous nous dorons beaucoup, nous prenons du galon d'une façon surprenante. N'y a-t-il pas là une consommation très grande qui permette aux producteurs d'or de placer leur matière précieuse presque indéfiniment, sans qu'elle ait à baisser de valeur? — Afin de répondre à cette question, rendons-nous compte de la quantité de métal qui est requise pour dorer une surface donnée. L'or, on le sait, est le plus malléable des métaux; il l'est à un degré dont on se ferait difficilement une idée sans interroger la pratique. On le met en feuilles qui, par le progrès de l'industrie du battage, sont tellement minces aujourd'hui, que quatorze mille ne font que l'épaisseur d'un millimètre, et par conséquent 14 millions de feuilles mises l'une sur l'autre occu-

peraient une épaisseur totale d'un mètre seulement. Avec un mètre cube d'or massif, qui à la vérité ne pèserait pas moins de 19,258 kilogrammes, on pourrait dorer une superficie de 1,400 hectares; avec 1,000 kilog., on couvrirait d'or 72 hectares ou 720,000 mètres carrés; c'est un résultat qui confond l'imagination. Et pourtant l'or qui sert à faire les galons s'étend bien plus encore. Le fond des fils dont le galon se tresse est d'argent, la surface seule est d'or, et avec un gramme d'or valant aujourd'hui 3 fr. 44 cent., on peut dorer un fil de 200 kilomètres de long. Dans une pièce d'or de 20 francs, il y a tout l'or nécessaire pour recouvrir un fil qui irait de Calais à Marseille.

Je pourrais faire remarquer encore que, dans le calcul de ce qu'on peut faire de dorure avec un mètre cube d'or ou bien avec 1,000 kilogrammes, j'ai parlé comme si c'était de l'or absolument fin qu'on y employât, supposition inexacte. L'expérience démontre que pour tirer tout le parti possible de la malléabilité de l'or, il y a de l'avantage à y mêler une certaine proportion d'alliage qui diminue d'autant l'emploi du métal précieux. Il est vrai que cette proportion n'est pas grande; elle est d'environ 4 pour 100, et nous en ferons abstraction ici.

Supposons maintenant que dans un salon convenablement doré, il entre cinq mètres carrés pleins de feuilles d'or; c'est, je le crois, être assez large. Avec 1,000 kilogr., on pourrait donc dorer cent quarante-quatre mille salons ou chambres, c'est-à-dire vingt fois au moins le nombre qui s'embellit ainsi tous les ans dans l'ensemble des rares villes où l'on dore l'intérieur des maisons. Avec ce qui resterait, quelle masse de cadres et de livres, de timbales d'argent, de couverts, et d'épaulettes, et d'objets de toute sorte ne couvrirait-on pas de l'éclat de l'or! Qu'on augmente le nombre des feuilles par salon, qu'on enfle autant qu'on le voudra le nombre des livres ou des cadres dorés, et l'on n'arrivera encore à rien qui mérite qu'on s'y arrête. A Paris, où l'on bat à peu près la totalité de l'or qui sert à la dorure par application en France et dans une partie de l'Europe (1), le battage n'opère pas sur plus de 1,150 à 1,200 kilogr. Je tiens le fait d'un homme fort honorable, qui était à la tête de cette industrie, et qui en possédait à fond la statistique (2).

La dorure par la voie humide, c'est-à-dire au moyen d'une disso-

(1) En 1855, la France a exporté 358 kilog. d'or battu en feuilles, et 26 kilog. d'or tiré ou laminé. Il y a eu en outre une exportation de 713 kilog. d'or filé sur soie; mais dans cette dernière marchandise, la soie fait de beaucoup la majeure partie du poids.

(2) M. Favrel, un des notables commerçans de Paris. Il est mort il y a peu de mois.

lution d'un sel d'or dans l'eau, ne consomme non plus qu'une très faible quantité de métal. De même, pour tout le galon de la passementerie de Paris ou de Lyon, il suffit d'un nombre médiocre de kilogrammes d'or.

En définitive, pour les dorures de toute sorte, ainsi que pour toute espèce de passementerie en or, ce sera se placer au-delà de la vérité que de porter à 10,000 kilogr. la quantité d'or qui pourra être réclamée chaque année, d'ici à dix ans. Il est vraisemblable qu'au moment où j'écris on est loin d'en atteindre la moitié. En ajoutant cette quantité à celle que nous avons déjà admise pour l'orfévrerie et la bijouterie, nous arriverons à un emploi annuel de 35,000 kilogrammes pour les différens arts.

Voilà donc à quoi se réduit, pour l'écoulement de l'or fourni par les mines nouvelles, la portée du luxe envisagé sous ses divers aspects. C'est une véritable déception pour le statisticien qui aurait cru apercevoir là un débouché indéfini. On peut cependant se rendre raison d'une consommation aussi restreinte. L'étalage de l'or en ustensiles plus ou moins massifs est le luxe de gens peu raffinés, dont l'œil s'est machinalement épris pour l'éclat d'un métal éblouissant et dont l'esprit se passionne pour une matière à laquelle le vulgaire attache l'idée de la richesse par excellence. C'est une magnificence réservée aux souverains chez les peuples primitifs; c'était le faste des Incas, celui d'Attila et de Genséric; c'était l'orgueil des peuplades sauvages que les Européens trouvèrent en Amérique; ces pauvres indigènes portaient des parcelles d'or suspendues au nez et aux oreilles. Nos nations intelligentes, dont le goût est cultivé, ornent leurs appartemens avec des étoffes artistement tressées, qui offrent des dessins élégans et des couleurs brillantes ou délicates. Elles les embellissent avec des objets d'art, des sculptures de tout genre, des tableaux de toutes les écoles ou de fines gravures. Un luxe pareil est plus intelligent, il est plus conforme à une civilisation avancée.

Ce n'est pas que je veuille soutenir ici l'opinion que, dans un accès de raffinement idéaliste, les peuples les plus civilisés s'apprêtent à dédaigner désormais l'éclat de l'or; je représente seulement que l'observation de ce qui se passe tous les jours sous nos yeux autorise à considérer la passion du luxe comme inclinant volontiers vers des satisfactions autres. A tant faire que de consacrer une grosse somme à un objet destiné à embellir la demeure, on recherche de préférence le plus souvent quelque chose qui se recommande autrement que par le poids qui y sera entré d'une matière aussi coûteuse que l'or. L'homme de peu de goût peut être flatté de posséder quel-

que grand vase d'une substance qui vaut seize cents fois son poids en cuivre, dix ou quinze mille fois son poids en fer, treize mille fois son poids en blé; mais cette cherté est tellement excessive, que pour les personnes qui ont le sentiment du beau, alors même qu'elles sont riches, c'est une objection qui les arrête, et elles se retournent d'un autre côté. Cependant l'or n'en a pas moins sa splendeur incomparable, et s'il éprouvait dans sa valeur une forte baisse, il est probable que la mode lui viendrait dans une certaine mesure, sous la condition que le mérite de la forme égalât la beauté de la substance.

J'arrive au troisième et dernier des débouchés qui ont été énumérés plus haut, celui que présente le monnayage chez une catégorie de peuples différente de celle par laquelle nous avons commencé. Suivant les personnes qui soutiennent que le métal ne va pas surabonder par rapport aux besoins, et par conséquent que la baisse de sa valeur n'est pas probable, ce ne serait pas seulement dans les pays qui présentement ont peu ou point d'espèces métalliques dans la circulation, ou qui veulent se soustraire au régime du papier-monnaie, qu'un large débouché serait ouvert à l'or par la voie de la monnaie. Tous les états civilisés, tous ceux du moins où l'or est admis à la fonction monétaire, en devraient réclamer un approvisionnement nouveau pour plusieurs motifs, et d'abord à cause de la progression des affaires, de la multiplicité toujours croissante des transactions. Ceux qui argumentent de la sorte ne se sont peut-être pas suffisamment rendu compte des procédés suivant lesquels le commerce d'un grand état étend ses opérations et élargit sa sphère. Ils auraient pu constater que le progrès des institutions commerciales, des institutions de crédit particulièrement, a pour effet de permettre aux affaires de s'accroître dans une proportion très forte avec une extension fort médiocre de l'instrument métallique des échanges. L'emploi des billets de banque, des viremens de parties ou comptes-courans, des lettres de change ou des billets à ordre, des mandats tels que les *cheques* qui sont en usage parmi les Anglais, la mise en activité d'établissemens analogues au *Clearing-House* de Londres, l'usage judicieux de toutes les ressources que présente une comptabilité perfectionnée pour les rapports de maison à maison, de ville à ville, d'état à état, tout cela tend à limiter chaque jour la partie métallique de l'instrument des échanges. Cet instrument est une machine qui a éprouvé et éprouve d'une manière continue des perfectionnemens considérables, à peu près comme la machine à vapeur.

Il y a cinquante ans, une machine à vapeur de quarante chevaux aurait coûté 100,000 francs; aujourd'hui, en France, Far-

cot, Cavé, Cail et dix autres la livrent pour 25,000. Pareillement à l'étranger. C'est que la construction de la machine à vapeur s'est perfectionnée beaucoup depuis un demi-siècle; c'est moins massif qu'autrefois, cela contient bien moins de métal coulé ou martelé, et pourtant c'est tout aussi solide, tout aussi sûr, sinon davantage. De même de l'instrument des échanges. Jadis il exigeait une forte quantité de métal, or ou argent. Aujourd'hui, pour une même quantité d'affaires, il y en suffit de beaucoup moins. Et pour quel motif? Parce qu'avec un bon mécanisme, comme celui qui existe en Angleterre, et dont la France et les autres états se rapprochent avec assez de célérité, la plupart des opérations commerciales s'accomplissent sans qu'on ait mis un écu en mouvement, ou du moins sans que les espèces métalliques soient en jeu autrement qu'à titre d'appoint. Les lettres de change, les traites ou mandats et les autres titres du même genre se multiplient avec les transactions du commerce, mais le numéraire métallique nécessaire aux transactions s'accroît à peine.

Voici un fait qui me paraît propre à mettre en relief ce caractère presque stationnaire du numéraire métallique dans les pays où le mécanisme commercial est bien organisé. Les billets de banque sont, on le sait, une autre espèce de numéraire, non métallique il est vrai, mais servant de substitut direct au numéraire métallique, se développant ou se restreignant suivant la même proportion à peu près, dans la circulation, selon les nécessités des opérations commerciales, et comme lui soldant définitivement les comptes. Le billet de banque se présente ainsi surtout lorsque, comme le billet de la Banque d'Angleterre, il est investi de la faculté désignée par les mots anglais de *legal tender*. On sait qu'en Angleterre, en vertu de cette faculté, le débiteur peut donner ce titre en paiement à son créancier, sans que celui-ci puisse le refuser, sous la réserve qu'au même moment la Banque d'Angleterre rembourse à vue en espèces métalliques ses billets au porteur. Dans ces conditions, à peu près toutes les raisons qui provoquent l'augmentation de la masse de pièces d'or en circulation sont applicables aussi au billet de banque, et on est autorisé à conclure du *souverain* au billet de banque et réciproquement. Or on connaît de la façon la plus exacte les variations que subit en Angleterre la quantité de billets de banque nécessaire pour les transactions : des relevés officiels constatent périodiquement le montant des billets de banque qui circulent. D'un coup d'œil sur ces relevés, on peut reconnaître que c'est une somme presque stationnaire, malgré la surprenante rapidité du développement commercial. En dix ans, de 1846 à 1856, pour l'île de la Grande-Bretagne, qui est le principal foyer des affaires du royaume-uni, la circulation en billets

de banque ne s'est accrue que de 75,904 liv. st. sur 30,925,123 (1); ce serait, en moyenne, par an la somme insignifiante de 7,590 liv. st. seulement, ou la proportion de 1 sur 4,000 : progression pour ainsi dire imperceptible à côté de celle de la population, et surtout de celle des affaires telle que celle-ci est accusée par le tableau des importations et celui des exportations (2).

Voici un autre fait qui est bien propre à montrer jusqu'à quel point le perfectionnement des institutions commerciales permet aux affaires de s'agrandir sans qu'il y faille un surplus de numéraire métallique, ou de numéraire quelconque du genre des billets de banque. Le *Clearing-House* (maison de liquidation) de Londres est, comme l'indique son nom, un établissement où viennent se liquider chaque jour les comptes des particuliers, commerçans ou autres, par l'intermédiaire de leurs banquiers. Déjà en 1839 cet établissement était efficace à ce point que, pour une liquidation annuelle de 950 millions sterl. (24 milliards de fr. environ) ou une quotidienne de 3 millions sterling (75 millions de fr.), il suffisait chaque jour en moyenne de 200,000 liv. st. en souverains ou plutôt en billets de banque. Aujourd'hui, avec une masse de comptes montant pour le moins à 1 milliard sterling 1/2, sinon à 2 milliards (37 milliards de francs à 50 milliards), on en est venu à se passer complétement même de billets de banque. Tout se termine par des viremens à la Banque d'Angleterre.

Ce n'est pas à dire que partout, à mesure que la population augmente, il ne faille pas plus de monnaie pour les transactions, autres que celles du négoce proprement dit, qui se passent dans la vie civile, pour les achats au détail par exemple, pour les salaires et pour mille menus paiemens. Cette influence du chiffre de la popu-

(1) En 1846, la circulation moyenne de la Grande-Bretagne en billets de banque a été de 30,925,123 liv. sterl., savoir :

Billets de la Banque d'Angleterre........................	20,786,500 l. st.
— des autres banques de l'Angleterre et du pays de Galles.	7,645,855
— de l'Écosse..	2,492,768
Total égal...........................	30,925,123 l. s.

En 1856, cette circulation moyenne a été de 31,001,027 liv. sterl., savoir :

Billets de la Banque d'Angleterre..................	20,083,000 l. st.
— des autres banques de l'Angleterre et du pays de Galles.	6,756,872
— de l'Écosse..	4,161,155
Total égal..	31,001,027 l. st.

(2) En 1842, la valeur des exportations du royaume-uni en objets de provenance nationale a été de 47,285,000 liv. sterl. En 1856, elle était montée à 115,891,000 liv. st. Le mouvement des importations ne s'est pas moins développé.

lation sur la quantité du numéraire métallique, et particulièrement de la monnaie d'or, peut surtout être sensible là où il n'y a pas de billets de banque de moins de 125 francs, comme en Angleterre, ou de moins de 100 francs, comme c'était chez nous jusqu'à la loi votée à la fin de la session dernière; mais la population n'augmente, en quelque lieu que ce soit, qu'avec lenteur, en comparaison de la croissance qu'a éprouvée la production de l'or. En Europe, c'est, selon les états, de 1 1/2 pour 100 à 2 1/2 par an. Aux États-Unis, par une exception unique, c'est de 3 pour 100, sinon d'un peu plus. Admettons en moyenne la proportion de 1 1/2 pour 100, ce qui sera une exagération. Maintenant quelle est la masse de monnaie d'or d'où il faut partir? Il serait bien difficile de porter au-delà de 4 ou 5 milliards ce qu'il en faut dans la circulation, indépendamment de la monnaie d'argent, pour l'ensemble des pays de la civilisation chrétienne (1). Disons 5 milliards : 1 1/2 pour 100 sur cette somme fera 75 millions de francs, soit 22,000 kilogr. d'or.

Ici on représentera qu'il ne faut pas envisager seulement le développement de la population, que le progrès de la richesse générale, ainsi que la diffusion du bien-être parmi les classes ouvrières, doit aussi être pris en considération. On remontrera que les transactions du détail, qui ne se soldent qu'avec du numéraire métallique, sont bien plus étendues lorsque les populations jouissent de l'aisance que lorsqu'elles en sont privées. — Il est vrai, mais est-ce bien la monnaie d'or qui doit se multiplier ainsi? C'est bien plutôt, ce me semble, la monnaie d'argent ou celle de cuivre qui servent aux achats journaliers du grand nombre des ménages. Avec l'or, on ne fera jamais de pièces de moins de 5 francs, et même le succès des pièces d'or de 5 francs qu'on vient d'émettre en France reste fort problématique, malgré le soin qu'on a pris de leur donner une grande surface, afin qu'elles glissassent moins entre les doigts, et déjà la pièce de 5 francs est une forte somme pour les transactions de cette sorte.

Ce serait ici le lieu de faire remarquer que l'introduction du billet de banque de 50 francs dans la circulation de la France, qui vient

(1) La quantité des monnaies tant d'argent que d'or qui *circulaient* en Europe il y a une trentaine d'années était estimée à moins de 9 milliards. M. de Humboldt rapportait comme plausible en 1827 le chiffre de 8,600 millions (*Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. III, p. 469). Elle a dû augmenter depuis lors, mais les institutions de crédit et de comptabilité commerciale se sont développées bien davantage. Si l'on tient compte de ce que l'Amérique a donné, presque constamment jusqu'en 1848, beaucoup plus d'argent que d'or, à peu près dans la proportion de 3 francs du premier métal contre 1 franc du second, on trouvera plausible notre assertion, que, eu égard aux monnaies d'argent que possède l'Europe et la civilisation chrétienne en général, et à l'organisation présente du numéraire, l'ensemble des états chrétiens ne comporte pas plus de 5 milliards en espèces d'or *dans la circulation*.

d'être autorisée par la loi, est de nature à diminuer dans une assez forte proportion l'emploi de l'or dans la monnaie. Il y a là une force restrictive qui peut beaucoup plus que balancer l'expansion que l'accroissement de la population et celui des affaires tendraient à imprimer au numéraire en or. La Banque de France n'a pas été empressée de donner au billet de banque de 100 francs toute la circulation à laquelle ce signe représentatif pouvait prétendre. Elle peut de même retarder le moment où le billet de 50 francs circulera au gré des vœux du public. Cependant l'antipathie de la Banque pour les nouveautés a ses limites, et ses oreilles ne sont pas fermées à la voix de la raison. Dans ces derniers temps, elle a consenti à répandre le billet de 100 francs d'une main moins avare; elle le répandra plus encore, et elle acquiescera pareillement aux réclamations du public en faveur du billet de 50 francs.

Par cet ensemble de considérations, je crois ne devoir rien ajouter, pour le fait de l'accroissement des affaires, aux 22,000 kilog. d'or qui ont été indiqués plus haut pour l'addition à faire à la monnaie, en vue des besoins du surplus de population. Cette addition a été supputée fort amplement, et on pourrait la trouver excessive, si on la rapportait à l'unique destination pour laquelle elle a été calculée.

La monnaie d'or donne lieu, par le fait même de sa circulation, à une certaine consommation d'or. Elle s'use, et de là une perte qu'il faut remplacer. Ce qu'on nomme le *frai* des monnaies ne laisse pas que de s'élever, sur le total des espèces en mouvement dans un grand état, à une quantité très appréciable de métal chaque année. Sur ce sujet, des renseignemens assez variés ont été fournis par des expériences ou des constatations dont les plus remarquables sont celles qui ont été faites en Angleterre à diverses époques, mais surtout en 1798 par un physicien célèbre, Cavendish, et un chimiste distingué, Hatchett, — en France plus récemment par MM. Dumas et de Colmont, au nom de la commission des monnaies, déjà nommée ici, que présidait Thénard, et enfin en Hollande, tout nouvellement à l'occasion du changement apporté au système monétaire. Il a été ainsi prouvé qu'à dimensions égales, les pièces d'or renfermant un modique alliage de cuivre et surtout d'argent s'affaiblissaient beaucoup moins par l'usage que celles d'argent. Il est établi aussi qu'à mesure qu'il s'agit de pièces moindres, le frai augmente, rapidement même, soit parce que les petites pièces passent de main en main beaucoup plus que les autres, soit par le motif qu'en proportion du poids elles présentent plus de surface. Il y a lieu de croire qu'en adoptant la proportion de 2 sur 1,000 ou de 1 sur 500, on exagérera notablement la perte probable des pièces

d'or par an. A ce compte, sur la masse de 5 milliards de francs qui serait plus que suffisante pour saturer d'or la circulation de l'Europe et des autres pays de la civilisation chrétienne, il y aurait tous les ans un déchet de 10 millions de francs, soit un nombre rond de 3,000 kilogrammes de métal (1).

Il faut encore avoir égard à une autre consommation d'or qui est possible, je veux parler de la thésaurisation. L'usage de thésauriser, c'est-à-dire de conserver des pièces de monnaie en nature dans une cachette, est le propre d'une civilisation arriérée, où la richesse est obligée de se réfugier sous terre pour éviter la spoliation, ou dans laquelle le prêt à intérêt existe à peine, soit que le préjugé le condamne, soit qu'on ait lieu de craindre que le plus souvent une somme prêtée serait livrée aux aventures. C'est une coutume qui pendant longtemps non-seulement a retiré de la circulation des sommes importantes, mais même les a fait perdre, parce que, au milieu des révolutions, des invasions et des autres malheurs publics, elles ont été oubliées après avoir été enfouies : le

(1) Au sujet de la question de savoir ce qu'est le frai d'une manière absolue, les données qu'on possède sont moins précises pour l'or que pour l'argent, et même pour l'argent elles ne concordent pas très bien. Pour ce dernier métal, un fait parfaitement constaté, c'est que notre pièce de 5 fr., dont on se rappelle que le poids est de 25 grammes, ne perd que 4 milligrammes par an : c'est 16 parties sur 100,000, ou 1 sur 6,250. En Angleterre, d'après les expériences de Cavendish et Hatchett, interprétées par M. Jacob, c'était pour la couronne (pièce de 5 shillings, pesant 30 grammes 7 centigr. et valant 6 fr. 16 c.) de 18 parties sur 100,000, ou de 1 sur 5,643, et pour le shilling, pièce d'une circulation beaucoup plus active, de 1 sur 219. Des relevés ont été faits sur une plus grande échelle en Hollande, il y a peu d'années, pendant la refonte générale de la monnaie d'argent, et ils sont rapportés dans l'écrit qu'a publié à l'occasion de cette vaste opération, par ordre de son gouvernement, M. Vrolik, alors président de la commission des monnaies des Pays-Bas et depuis ministre des finances. Il s'ensuit que le frai des espèces hollandaises d'argent d'un petit échantillon est sensiblement moindre que ce qu'a indiqué M. Jacob pour celles de son pays. M. Jacob a tiré des expériences faites à la monnaie de Londres, en 1826, la conclusion que la monnaie d'or perd annuellement 1/800ᵉ. Les expériences de 1807, d'après l'interprétation qu'en donne ce même auteur, auraient indiqué un frai annuel de 1 sur 1,050 pour les guinées et de 1 sur 460 pour les demi-guinées. Si ensuite on avait égard à ce que les guinées ou pour mieux dire aujourd'hui les souverains forment la majeure partie de la monnaie d'or qui circule en Angleterre, les 9/10ᵉˢ à peu près, la conséquence des expériences de 1807 serait qu'en Angleterre le frai moyen annuel des pièces d'or serait de 1 sur 950. En France, où la pièce d'or dominante semble devoir être toujours celle de 20 francs, qui ne diffère pas considérablement en volume et en dimension du souverain anglais, mais où l'on a retiré de l'or, avant de le monnayer, plus soigneusement qu'en Angleterre, la petite proportion d'argent qui se trouvait dans les lingots, et qui aurait ajouté à la dureté des pièces, la proportion du frai serait plus forte; mais je la croirais fort inférieure à 2 sur 1,000 ou à 200 sur 100,000. Lorsque l'on compare des pièces de 20 fr. un peu anciennes, et qui n'ont pas été rognées, aux pièces de 5 francs du même millésime, autant qu'on en peut juger à l'œil, elles sont moins usées. Or on a vu que celles-ci ne perdaient que 1 sur 6,250.

secret de la cachette se perdait par la mort ou l'exil du possesseur; mais en Europe, au moment où nous sommes, la quantité de métaux précieux qui sort des cachettes est vraisemblablement plus forte que celle qui va y chercher asile. Ainsi la thésaurisation ne saurait guère, à l'heure qu'il est, être signalée comme faisant dans la monnaie un vide que les mines auraient à combler.

Cependant, pour écarter plus péremptoirement le reproche de n'avoir pas tenu suffisamment compte de tous les débouchés possibles pour le métal extrait des nouvelles mines d'or, je supposerai que tous les ans une cinquantaine de millions soit enlevée au courant par cette voie; mais aussi on ne trouvera pas mauvais que j'impute sur ce compte la quantité d'or qui peut se perdre par divers accidens et particulièrement par les naufrages. Ces 50 millions de francs feraient en nombre rond 15,000 kilogrammes de métal.

La conclusion de cette analyse me semble aisée à tirer. De quelque côté qu'on se retourne, on n'aperçoit aucun débouché nouveau qui puisse offrir une issue proportionnée à la production extraordinaire d'or à laquelle nous assistons, de telle sorte que la valeur de ce métal ne baisse pas. Il n'y a qu'un moyen de faire écouler ces masses d'or, c'est de les monnayer et de les précipiter dans le courant de la circulation chez les peuples qui sont déjà suffisamment pourvus de monnaie de ce métal. Ce courant les absorbera, parce qu'il est pour ainsi dire insatiable : il prend et emporte tout ce qu'on y jette; mais s'il s'en empare et se l'assimile, c'est à une condition, à savoir que l'or diminue de valeur, si bien que dans les mêmes transactions où il avait suffi jusqu'ici d'une pièce d'or, il en faille une et demie, ou deux, ou plus encore. En un mot, si l'or peut entrer dans la circulation en quantité indéfinie, c'est en se soumettant à une loi rigoureuse, en se dépréciant de plus en plus.

Ici se manifeste un désavantage que l'or présente relativement à l'argent. Ce dernier métal a, en dehors de la monnaie, des emplois assez étendus. La vaisselle plate, les couverts, les timbales d'argent, les ornemens des églises en prennent de grandes quantités. L'argenture, qui se répand si fort depuis quelques années, doit finir par en prendre beaucoup : on peut croire que nous ne sommes encore qu'au début des services que doit rendre cette intéressante industrie, et par conséquent que la consommation d'argent à laquelle elle donne lieu est bien faible en comparaison de celle qu'on est fondé à prévoir. Sans doute l'or n'est pas sans avoir quelques emplois dans les arts, et il se peut que prochainement la dorure soit d'un usage presque aussi général que l'argenture; mais, pour dorer suffisamment une surface déterminée, il faut bien moins d'or qu'il ne faut d'argent pour convenablement la recouvrir de ce dernier métal; de

cette manière, le mérite qui distingue l'or d'être infiniment malléable, ou d'adhérer extrêmement à l'état de couche infiniment mince, n'aboutit qu'à en restreindre l'emploi. Ainsi ce n'est pas moins de 5 grammes d'argent qu'on met sur un couvert dans la fabrication de la maison Christofle; au lieu de cela, la dorure dont on recouvre des ustensiles, des cadres, des plafonds mêmes, n'exige jamais que des atomes d'or : 4 ou 5 centigrammes par exemple, au lieu de 5 grammes. C'est par rapport à l'argent dans le rapport de 1 à 100.

Maintenant, pour fixer les idées et donner de la précision à nos conclusions, récapitulons les différens emplois que nous venons de signaler pour l'or, en les représentant par des nombres.

D'après ce qu'on vient de voir, le monnayage de ceux des états qui sont à court de monnaie d'or ne paraît pas devoir réclamer, d'ici à une dizaine d'années, plus de 300,000 kilogr. de métal. Pour arriver à cette quantité, il a fallu forcer toutes les prévisions. C'est exagérer, au-delà même de ce qui serait permis, la quantité d'or neuf réclamée par la bijouterie ainsi que pour les divers modes de dorure et pour la passementerie en or, que de la porter à 35,000 kil. en moyenne d'ici à dix ans, soit pour la période décennale 350,000 kil. Quant au surcroît de monnaie nécessité par l'accroissement de la population et par le développement de l'aisance dans l'ensemble des états de l'Europe et de l'Amérique, je l'ai calculé d'une manière large en le supposant de 22,000 kilogr. par an, soit en dix ans 220,000. Pour ce qui est du frai, on a vu qu'on ne risquait pas de l'évaluer trop bas en le portant à 3,000 kil. ou en dix ans 30,000, et enfin la thésaurisation, en y joignant les pertes accidentelles, semble devoir être plus que comblée, si on lui attribue 15,000 kil. annuellement, ou en dix années 150,000. On arrive ainsi, en outrant toute chose, à un total de 1,050,000 kilogrammes, comme indiquant le bloc du précieux métal qui trouverait un emploi naturel d'ici à dix ans. Par ces mots *un emploi naturel*, je veux dire qu'il s'écoulerait aux mêmes conditions que par le passé, et par conséquent sans qu'il y soit aidé par la baisse de la valeur de l'or. En estimant la production moyenne annuelle, pour la période de dix ans qui commence, à 250,000 kilogrammes seulement (et il est plutôt à présumer qu'elle ira à 300,000), la masse flottante dont la pesanteur agirait, à l'expiration de la période décennale, pour déprimer la valeur de l'or serait donc de 1,450,000 kilogr., c'est-à-dire de la moitié de tout ce que l'Amérique a fourni d'or depuis le premier voyage de Christophe Colomb jusqu'à la découverte des gisemens californiens en 1848, en trois cent cinquante-six ans.

Qu'on rabatte de là deux ou trois cent mille kilogrammes, cinq cent mille même, afin de pourvoir de la façon la plus ample à toutes

les éventualités, même les plus improbables, il restera encore une masse énorme pour exercer sur le marché une pression sans précédens. Pour exprimer la même idée autrement, à mesure que l'or sera extrait des mines, tout ce qui n'aura pas été absorbé par les arts industriels se placera dans la monnaie, chez tous les peuples qui l'admettront en cette qualité, et sur chaque territoire il se répandra dans des proportions mesurées sur les facilités qu'il y rencontrera. Mais il y sera en grand excès par rapport à tout ce que le service des transactions aurait pu réclamer, si le métal eût gardé sa valeur entière, c'est-à-dire que l'or y circulera dans des conditions qui sont précisément celles qu'on indiquerait, si l'on avait à exposer ce qu'il faut pour en déterminer infailliblement la baisse.

A moins donc d'avoir une foi bien robuste dans l'immobilité des choses humaines, on doit considérer la baisse de l'or comme un événement auquel il faut se préparer sans perdre de temps. Et qui ne sait que la valeur de l'or par rapport aux denrées en général et par rapport à l'argent en particulier, au lieu d'être fixe, a éprouvé de très nombreuses variations, qu'elle a été en se modifiant, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, depuis le commencement du monde, sous l'influence de forces bien moins énergiques que celles qui sont en action aujourd'hui? Je renvoie ceux qui voudraient des renseignemens sur ce sujet à un écrit où une autorité illustre, M. de Humboldt, l'a traité avec la supériorité qui le distingue, et en répandant sur la question les vives lumières qu'il apporte toujours avec lui. On y verra, par exemple, qu'en jetant dans la circulation du monde romain une masse d'or très importante, il est vrai, Jules César détermina une baisse du métal telle que quelque temps après avoir valu dix-sept fois son poids d'argent, il tomba à ne plus le valoir que neuf fois (1). Par quel sortilége exceptionnel les causes naturelles de la baisse de l'or seraient-elles paralysées, maintenant qu'elles se révèlent sur des proportions inusitées?

Indépendamment de tout calcul détaillé, dans le genre de celui qui précède, et que je crains d'avoir trop allongé, il y a une manière générale de se convaincre de l'imminence de la baisse de l'or, à moins qu'une cause, présentement impossible à prévoir, n'en fasse brusquement cesser la production extraordinaire. Le métal qu'on extrait avec tant d'abondance en comparaison du passé, s'il se jette dans la monnaie, en fera fléchir le cours par sa masse. Pour l'empêcher de s'y précipiter, il faudrait que le luxe lui présentât un débouché suffisant, et cela est-il possible? L'or ne faisait plus défaut

(1) Ce travail du patriarche des sciences d'observation est antérieur de plusieurs années à la découverte des mines de la Californie, il date de 1838. Le *Journal des Économistes* de mars, avril et mai 1848, en contient une bonne traduction, due à M. Rempp.

sur le marché général depuis l'exploitation des mines de la Russie boréale. La majeure partie de ce qu'en rendent l'Australie et la Californie constitue donc un véritable excédant; or comment les développemens du luxe suffiraient-ils à l'absorber? Quelques-uns de nos nouveaux enrichis qui, parce que l'existence s'est subitement transformée pour eux, supposent que tout est changé pour le mieux sur la surface de la planète, pourront bien imaginer qu'il en doit être ainsi; mais quiconque réfléchit, observe et compte se fera une opinion différente. Non, le genre humain n'est pas en mesure de prélever sur les fruits de son travail la part considérable qu'il faudrait livrer aux producteurs d'or pour que leur métal ne baissât pas de valeur, parce que le genre humain est pauvre encore, même dans les états les plus civilisés. Prétendre que, pour satisfaire son goût du luxe, il continuera de prendre au taux ancien tout l'or des nouvelles mines, c'est comme si l'on disait qu'il est subitement devenu assez opulent pour consacrer 4 ou 500 millions, sinon davantage, à s'acheter des articles de luxe, de cette catégorie même qui mérite le plus le nom du superflu, — 4 ou 500 millions pour le moins, puisque, au prix que l'on a conservé à peu près intact jusqu'ici, la quantité de ce métal qui est versée sur le marché général fait un milliard en nombre rond. Les nations civilisées, bien loin de pouvoir se passer des fantaisies pareilles, ont à pourvoir à toute sorte de besoins plus pressans, et qui les préoccupent davantage. Les populations sont encore mal nourries, mal vêtues, mal logées, mal approvisionnées de toute sorte d'objets qui répondent aux besoins de l'intelligence et aux satisfactions les plus conformes à la dignité humaine, satisfactions qu'elles apprécient de plus en plus, quoi qu'on en dise. La monnaie offre donc la seule issue par où la majeure partie de cette production inouie de l'or puisse s'écouler; encore plusieurs nations la lui ont fermée chez elles. Comment donc les canaux de la circulation ne s'encombreraient-ils pas de ce métal chez les peuples qui restent fidèles à la monnaie d'or? En d'autres termes, comment ne subirions-nous pas prochainement en France un enchérissement général, si l'on maintient à l'or, dans notre système monétaire, la place qu'il y occupe de fait aujourd'hui?

MICHEL CHEVALIER.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

DU

MAGNÉTISME TERRESTRE

III.

LA TERRE CONSIDÉRÉE COMME UN VASTE AIMANT.

Spiritus intus alit.
Il y a au dedans un esprit subtil.
VIRGILE.

Je dois convenir que c'est pour cause d'ignorance que j'ai tant tardé à terminer cette étude, commencée il y a quelques mois (1), sur le magnétisme de notre globe, qui est en réalité un gros aimant agissant sur l'aiguille de la boussole et sur tous les corps, soit naturellement, soit artificiellement magnétiques. Le désir, ou, pour mieux dire, l'ambition de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* tout ce que l'on a découvert de plus récent sur ce vaste sujet, surtout depuis que les courans électriques se sont trouvés être des aimans véritables, m'aurait mené trop loin. La discussion des résultats modernes nécessitait un travail immense. Notre savant confrère M. Duperrey, qui a éclairé tant de questions relatives au magnétisme terrestre, soit dans son cabinet à Paris, soit en faisant le tour du monde avec l'expédition scientifique sous ses ordres, a pensé que le public pourrait se contenter de ce que je sais moi-même au-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier et du 15 avril 1857.

jourd'hui, et il m'a conseillé de réserver mes études subséquentes pour le moment où la science serait tout à fait fixée. A ce compte, la curiosité de ceux qui s'intéressent à ces grands problèmes pourra ne pas être satisfaite de longtemps. Lorsque le savant Huet, évêque d'Avranches (qui, suivant l'allitération de Voltaire, *pour la Bible toujours penche*), fut installé dans son évêché, on répondait souvent aux paysans qui demandaient à lui parler, que monseigneur ne pouvait les recevoir parce qu'il était occupé à étudier. — Le roi aurait bien dû nous donner un évêque qui eût fait ses études, répondaient ces bonnes gens. — Je dirai de même que le recueil où j'écris aurait bien dû trouver, si possible, un physicien prêt à juger en dernier ressort les nombreux travaux publiés sans cesse sur le magnétisme terrestre. Plusieurs de ces résultats annoncés avec pompe sont, suivant M. Duperrey, très susceptibles de discussion, en sorte que, pour avoir le dernier mot sur chaque chose, il faudrait plusieurs expéditions spéciales et un grand nombre d'observatoires disséminés systématiquement sur le globe. En attendant cet ensemble de recherches combiné pour le monde entier, l'Angleterre et la Russie, l'une parce qu'elle a de nombreuses colonies au nord et au sud, l'autre parce qu'elle est elle-même en superficie presque un monde, ont eu le mérite et l'honneur de contribuer plus qu'aucune autre nation au progrès de la science du magnétisme terrestre, pour laquelle la France, par ses expéditions réitérées, avait déjà beaucoup fait. Je pense que le monde scientifique doit avec justice faire remonter la gloire de ces belles découvertes à M. Alexandre de Humboldt, qui le premier sentit toute l'importance de la géographie physique, et inaugura le commencement de ce siècle par des voyages qui nous acquirent beaucoup de science positive, et de plus servirent de modèle pour s'avancer hardiment dans la carrière ouverte par ce grand génie observateur de la nature.

Si j'insiste sur la difficulté d'arriver à des conclusions difinitives sur les nombreux travaux relatifs au magnétisme du globe, qu'on veuille bien ne point m'accuser de fausse modestie. Je sais qu'il y a quelque inconvénient *à faire le modeste*, car souvent alors *on est cru sur parole*. A ce propos, voici un mot du célèbre abbé Maury, qui fut cardinal sous l'empire. Un ancien courtisan *rallié*, le rencontrant aux Tuileries, lui dit assez malignement : — Eh ! monsieur l'abbé, comment vous trouvez-vous ici? — Ici, comme ailleurs, monsieur le comte, quand *je me juge*, je me *trouve* peu de chose (geste d'humilité). — Puis, continuant avec un ton très différent : — Mais j'avoue que quand je me *compare*, j'ai un peu meilleure opinion de moi !

C'est au perfectionnement de la boussole que sont dues les pre-

mières observations sérieuses sur l'aimantation du globe. Quand nos relations indirectes avec la Chine eurent donné aux nations actives de la partie occidentale de l'ancien monde la boussole avec l'imprimerie et la poudre de guerre, on ne se contenta plus du grossier mécanisme primitif des immuables habitans du Céleste-Empire. La boussole (*bussola,* petit cabinet vitré, petite caisse vitrée, en prenant le contenant pour le contenu) fut installée à bord des navires, et, quand les nuages cachèrent le ciel, devint un guide fidèle pour les marins de toutes les nations. Puis de longues traversées, telles que celle de Christophe Colomb en Amérique et les voyages des Portugais aux grandes Indes, montrèrent que ses indications étaient différentes suivant les divers points du globe. Plus tard encore, on sut que, pour un même lieu, la direction de l'aiguille changeait de siècle en siècle. Ainsi un barreau aimanté, suspendu librement, se dirigeait, au siècle de Louis XIV, droit au nord par une de ses pointes, et droit au sud par l'autre. C'était en 1666, l'année de la fondation de l'Académie des Sciences. Depuis, l'aiguille aimantée s'était, jusqu'en 1816, graduellement déplacée de vingt-deux degrés et demi vers l'ouest. Enfin, depuis ce temps, elle a repris sa marche pour retourner vers le méridien et se rapprocher de la ligne nord et sud.

Si Képler, qui assimilait la terre à un grand animal vivant, suivant l'expression d'Ovide :

..... Est animal tellus et vivit...

avait connu la théorie électrique du magnétisme terrestre, il n'eût pas manqué de voir dans le fluide électrique le fluide nerveux et vital de notre planète, et de cette assimilation il eût peut-être tiré quelque conclusion inattendue et vraie, comme celle qu'il a déduite si admirablement de considérations encore plus étranges.

Voici le plan que j'adopte pour l'exposé des diverses particularités de l'aimantation du globe. Je poursuis la comparaison des effets produits par notre planète avec ceux que produit un aimant ordinaire, en tenant compte des circonstances de distance et de grandeur qui en font varier les effets divers, sinon dans leur essence, au moins dans leurs circonstances de détail. Nous examinerons donc successivement dans le grand aimant terrestre son influence attractive sur le fer, l'aimantation qu'il détermine, la direction horizontale qu'il donne à l'aiguille aimantée, l'inclinaison plongeante vers le pôle qu'il la force à prendre dans l'état libre, la force ou l'intensité avec laquelle il dirige cette aiguille, la position des pôles magnétiques où cette aiguille est verticale, celle des diverses lignes magnétiques relatives à la direction horizontale, à l'inclinaison, à l'in-

tensité; ensuite les changemens que le cours des siècles apporte dans tous ces élémens de la physique de notre globe, tels que la marche du pôle magnétique et le transport des lignes d'aimantation tout d'une pièce vers l'ouest; puis les influences calorifiques du soleil, et l'action de cet astre et de la lune, considérés eux-mêmes, ainsi que la terre, comme de véritables aimans, avec leurs propres pôles; enfin la théorie électrique de tous ces phénomènes. Voilà de quoi faire dire au lecteur : Assez! *jam satis est*. Après cet exposé, on peut lui conseiller sans honte d'attendre, pour de plus amples détails, les progrès futurs de la science.

Prenez un barreau aimanté et approchez-le d'un morceau de fil de fer, il l'attire. Voici pourquoi. Il commence par faire naître deux pôles dans ce fil de fer; puis, comme il agit de plus près sur le pôle voisin que sur le bout opposé, il attire le bout qui est à sa proximité plus qu'il ne repousse le bout opposé : il appelle donc à lui ce morceau de fer allongé. Comme, sur la terre, les deux pôles sont fort éloignés de ceux que possède une aiguille aimantée, ils attirent autant un des pôles de l'aiguille ou du barreau aimanté qu'ils repoussent l'autre, et par suite l'aiguille ne se meut pas, mais elle tourne sur elle-même de manière que son pôle attiré soit le plus près possible du pôle terrestre voisin, et que le pôle repoussé en soit au contraire le plus loin possible. Il n'y a donc pas de tendance au déplacement, mais une simple force directrice dans la ligne d'un pôle à l'autre. Cependant, si, par la pensée, on crée un immense barreau ou aiguille aimantée, allant par exemple de la France jusqu'à l'Islande, son extrémité nord, plus voisine du pôle magnétique américain, étant plus attirée que l'extrémité française n'est repoussée, la masse entière tendrait à se mouvoir vers le nord. Des expériences de la plus grande délicatesse ont été faites par les physiciens pour constater ce résultat théorique. On a suspendu par des fils de soie non tordus une règle de bois horizontale qui portait des barreaux aimantés sur des pivots soutenus par la règle horizontale. Jamais les pivots et la règle qui les portait n'ont été entraînés le moins du monde dans un sens déterminé. Il ne reste donc plus qu'à voir si le globe aimante, comme il doit le faire, les morceaux de fer ou d'acier susceptibles de magnétisme. Or ici on n'a que le choix des faits, aussi nombreux que peu remarqués par les yeux distraits, j'oserais même dire aveugles, de la foule, qui passe inattentive à travers toutes les merveilles de la nature, quand elles ne font pas spectacle. « Pour qu'un acteur soit applaudi, disait Horace, il faut qu'il paraisse sur la scène affublé des plus riches et des plus brillans tissus étrangers. » Il est bien plus sage de reconnaître que la nature n'est jamais plus grande que dans les petits objets.

Maximus in minimis certè Deus!

Ainsi donc prenez entre deux doigts un petit fil de fer long et gros comme une très petite aiguille à coudre, et présentez-le à l'extrémité inférieure d'une de ces tiges de fer qui, sous le nom d'espagnolettes, servent à fermer nos fenêtres par deux crochets, formés d'un recourbement, qui mordent dans un arrêt en haut et en bas de la fenêtre. En présentant le fil de fer par une de ses extrémités à celle de l'espagnolette, vous le verrez adhérer à la grande tige de fer, laquelle a été aimantée par la seule influence du globe terrestre. On doit à Gilbert, qui publia en 1600 un livre curieux sur l'aimant, une expérience plus décisive encore. Prenez un barreau de fer doux et suspendez-le très délicatement par des fils sans torsion dans une position horizontale, le globe terrestre ou, si l'on veut, l'aimant terrestre l'aimantera peu à peu, et au bout de quelques minutes il se dirigera faiblement, mais sans indécision aucune, dans la ligne nord et sud, comme l'aiguille fortement aimantée de la boussole. Si vous le retournez bout pour bout, il change d'aimantation à l'instant, l'extrémité nord devient l'extrémité sud, et il se dirige comme auparavant.

Il n'est pas besoin d'une boussole précieuse construite dans les ateliers de Brest pour des vaisseaux de haut bord, ou chez nos meilleurs constructeurs de Paris et de Londres, pour avoir une aiguille aimantée qui montre le sud et le nord magnétiques. Aimantez une simple aiguille à coudre, et après l'avoir frottée de suif ou de cire, mettez-la flotter sur la surface de l'eau contenue dans un verre à boire ordinaire. La couche imperceptible de matière grasse qui la recouvre l'empêchera de s'enfoncer, et vous la verrez prendre fidèlement la direction de l'aiguille de la boussole. Tout le monde a vu ces insectes à longues pattes qui courent à la surface de l'eau sans y pénétrer, à cause de la même particularité, savoir que, l'extrémité de leurs pieds étant pourvue d'une matière onctueuse qui les empêche de se mouiller, ils dépriment le liquide en concavité suffisante pour les porter, et ils y jouent impunément comme sur un sol imperméable. On sait que, Franklin leur ayant fait la malice de leur laver les pieds avec de l'esprit de vin, les pauvres insectes, avec leurs pieds dégraissés, enfonçaient immédiatement.

On peut aussi établir une petite boussole très élégante avec une aiguille à coudre, une épingle et une toute petite boule ou cylindre de liége ou de cire. Piquez l'épingle dans ce petit bâton de liége ou de cire, et mettez le tout flotter dans un verre d'eau, puis placez au-dessus l'aiguille à coudre préalablement aimantée et à laquelle

le bâton de liége ou de cire lesté par l'épingle servira de support. Cette aiguille vous fera une excellente boussole, et vous pourrez vous en servir aussi pour examiner les attractions et les répulsions des corps aimantés ou susceptibles d'aimantation.

Ce n'est pas tout encore : si vous n'avez pas d'aimant à votre disposition, prenez une pelle ordinaire de foyer et posez-la par terre en dirigeant le manche à peu près vers le nord; posez votre aiguille à plat et la pointe en bas sur la partie large qui sert à recueillir les cendres, puis, tenant de l'autre main la pincette qui accompagne la pelle (ou le *poker* si vous ètes en Angleterre), frottez à plusieurs reprises l'aiguille à coudre tout de son long avec l'extrémité de la pincette ou du *poker* en allant de haut en bas, sans revenir en sens contraire. L'aiguille sortira de là très sensiblement aimantée, elle se suspendra à une clé de fer, et placée sur l'eau, elle prendra très bien la direction nord et sud.

Les physiciens se sont quelquefois donné le plaisir d'aimanter fortement des barreaux d'acier sans avoir eu primitivement à leur disposition des aimans naturels ou artificiels, et sans employer les courans électriques. Il suffit de tenir les barreaux verticalement et de les frapper avec un marteau ou un maillet de bois pour que le globe leur communique un faible commencement d'aimantation, lequel, renforcé ensuite par des frictions mutuelles de barreaux sur barreaux, arrive à ce qu'on appelle la saturation, c'est-à-dire à un tel degré de magnétisme qu'il est impossible d'y rien ajouter. Dans une de nos séances expérimentales avec Ampère, une aiguille à coudre, que j'aimantai extemporanément avec une pelle et une pincette, nous fit un très bon service.

On a encore réussi à remplacer les aimans ordinaires par le globe terrestre pour la production de courans électriques dans des fils métalliques enroulés en circuits de diverses formes, et pour la direction de ces fils, qui se comportaient exactement comme s'ils avaient été sous l'influence d'un aimant ayant ses pôles nord et sud comme ceux du globe terrestre. On peut citer M. Délezenne, correspondant de l'Académie des Sciences, comme ayant fait d'intéressantes expériences sur ce sujet.

Sans multiplier ces exemples, disons tout de suite que le soleil et la lune étant probablement magnétiques comme notre globe, ils doivent agir par leurs pôles sur nos barreaux aimantés terrestres. Le dernier des Cassini est celui qui a d'abord observé les effets qui pouvaient provenir de cette cause. Il reste encore bien des choses à chercher là-dessus ou à conclure des expériences faites dans les observatoires magnétiques. Une circonstance digne de remarque, c'est que le soleil et la lune se présentent à nous par leur équateur et

jamais par leurs pôles. Ils sont donc, par rapport à nos boussoles terrestres, dans le même cas que des aimans que l'on présenterait par le milieu et non point par leurs extrémités, ce qui est la position la plus désavantageuse pour produire un effet, puisqu'alors les deux pôles, étant à peu près à des distances égales, exercent des actions contraires qui se neutralisent réciproquement. La position de l'orbite de notre satellite n'est pas toujours la même par rapport à l'équateur terrestre; tantôt elle est moins inclinée que l'écliptique sur cet équateur d'environ 5 degrés, tantôt elle est plus inclinée de la même quantité. Cette variation équivaut environ à vingt fois le diamètre de la lune. La présente année 1857 est une de celles où notre satellite s'écarte le plus de l'équateur. Aussi a-t-on remarqué que les pleines lunes de cet été étaient fort basses; en revanche les pleines lunes de cet hiver seront fort élevées dans le ciel; la lune, suivant l'ancien dire des astrologues (qui ont introduit ce mot dans la langue commune), est cette année hors de son orbite ordinaire; elle est *exorbitante*. Grammaire à part, dans ses excursions extrêmes, elle nous découvrira ses pôles cette année un peu plus que de coutume, et devra agir davantage comme un aimant étranger sur nos délicates aiguilles. La même position se reproduira en 1876, après dix-neuf ans, ce qui est la période de révolution des nœuds de la lune qui ramène les lunaisons à peu près dans le même ordre. C'est le fameux nombre d'or, qui n'est plus en usage maintenant que dans le calendrier ecclésiastique, depuis que l'année de Jules César et du pape Grégoire XIII n'est plus réglée que sur le mouvement seul du soleil. Je crois que c'est à l'observatoire de Prague qu'ont été faites les observations les plus récentes et les plus précises sur l'action magnétique du soleil et de la lune.

Venons à la direction de l'aiguille aimantée par le globe. C'est la plus célèbre et la plus utile des propriétés de l'aimant. On peut même dire qu'elle est tout à fait magique. Lorsqu'on dit à ceux qui, avec une intelligence cultivée d'ailleurs et même avec de l'imagination, sont étrangers à la physique, qu'une petite lame d'acier tournant sur la pointe d'un pivot regarde le nord obstinément, que sous un toit, au fond d'une mine, malgré le brouillard, la pluie, le temps couvert et tous les météores qui nous cachent les astres, elle ne perd jamais de vue le point du ciel qu'elle nous indique fidèlement, on voit aux explications qui sont demandées que la croyance à cette merveille n'entre que difficilement dans les esprits. O Chinois stupidement ingénieux, quelle part vous faire dans la reconnaissance du genre humain, relativement à la boussole? Vous avez trouvé un diamant, mais vous ne l'avez pas taillé; vous ne l'avez pas même dégrossi, vous n'en avez même pas lavé la terre qui le salis-

sait, mais votre inertie même, qui a conservé le grossier petit chariot portant l'aimant, assure vos droits à la plus belle des inventions, comme votre invariable manière d'imprimer assure vos droits à la plus utile des créations du génie de l'homme. L'imprimerie, par rapport à l'écriture et à la pensée, a été ce que les voitures à vapeur sont aux modes anciens de transport des voyageurs.

Le marin au milieu des déserts de l'Océan, le voyageur au milieu des pays sans habitans et sans routes, l'ingénieur qui lève le plan d'une mine ou d'une forêt, le pieux musulman qui veut orienter vers La Mecque la natte sur laquelle il va se mettre à genoux, enfin le physicien penseur qui tâche de remonter vers la cause d'un si curieux phénomène, tous ont l'œil fixé sur l'aiguille animée d'un instinct mystérieux. Dieu est grand! *Allahou akbar!* dit l'impassible musulman. Le savant, plus ambitieux, dit : Pourquoi?

Cette direction constante de l'aiguille n'est pas exactement vers le nord. Il suffit pour qu'on l'utilise qu'elle ne varie pas beaucoup pendant un assez long espace de temps, mais la notion que je veux ici rattacher immédiatement à cette direction à peu près constante de l'aiguille aimantée, c'est la variation de cette déclinaison qui a lieu chaque jour. Chaque jour, le matin, la pointe polaire de l'aiguille, qui est chez nous la pointe nord et dans l'autre hémisphère la pointe sud, semble fuir le soleil et marche vers l'occident jusque vers le milieu du jour. Elle revient ensuite pendant la soirée à sa position primitive et reste tranquille pendant la nuit. Plus rarement elle commence sa marche par un petit mouvement vers le soleil, puis elle le fuit comme à l'ordinaire, mais elle revient le soir un peu au-delà de sa position du matin, et elle fait alors un petit mouvement contraire pour reprendre exactement son point de départ. J'essaierai tout à l'heure, d'après la belle loi de M. Duperrey, de faire comprendre la cause de ce curieux phénomène.

Si, sur la terre, un observateur marche toujours vers le nord, en prenant le milieu entre les excursions extrêmes des étoiles qui environnent le pôle, il suit ce qu'on appelle un méridien terrestre, et tous les observateurs qui suivraient une route semblable iraient se réunir au pôle terrestre, après avoir tracé sur la terre une ligne quelconque qui serait mathématiquement un *méridien géographique*. M. Duperrey appelle fort justement *méridien magnétique* la ligne que tracerait sur le globe un observateur qui suivrait constamment la direction indiquée par la boussole. On trouve ainsi que tous les méridiens magnétiques, au lieu de se réunir au pôle nord et au pôle sud de la terre, concourent, pour l'hémisphère septentrional, vers un point ou pôle situé au nord de l'Amérique, et, pour le sud, vers un pôle qui n'est pas tout à fait placé à l'opposé de celui-ci.

M. Brück, savant belge, auteur d'un ouvrage très original intitulé *Électricité, ou Magnétisme du globe terrestre,* fait marcher de siècle en siècle ce pôle magnétique vers l'ouest. M. Duperrey est d'une opinion tout à fait contraire. On me reproche de n'avoir pas parlé du livre de M. Brück et de ne pas lui avoir rendu justice; mais suis-je donc l'arbitre nécessaire de tous les travaux de géographie physique, théorique et pratique? Ici, sans balancer, je plaiderai la cause d'incapacité.

M. Duperrey a tracé sur de belles cartes, non moins exactes pour la géographie proprement dite que pour la physique magnétique du globe, tous les méridiens magnétiques. Il a tracé de même des lignes courbes perpendiculaires à ces méridiens comme le sont nos parallèles géographiques aux méridiens ordinaires, et il a été conduit à cette belle loi, que, sur chaque parallèle magnétique, la force du magnétisme était la même partout, comme sur les parallèles géographiques la pesanteur est partout la même. Voyons donc ce que c'est que la force magnétique, dont le nom scientifique est intensité.

Imaginez un barreau aimanté horizontal suspendu à un fil métallique. Si vous tordez le fil qui supporte l'aimant, celui-ci cédera un peu et déviera de sa position naturelle. Il est évident que plus la terre fera effort pour le maintenir dans sa position primitive, plus il faudra tordre le fil pour l'écarter. Ainsi, tandis que pour le faire dévier de 10 degrés par exemple dans une localité, il faut tordre le fil de suspension de 100 degrés, il faudra le tordre de 200 degrés dans un lieu où la force de la terre sera deux fois plus grande. On pourra donc *mesurer* la force de la terre comparativement dans ces deux endroits, et, par une déduction dont je supprime le détail, on conclura de la force horizontale la force magnétique totale du globe. Or la loi de Duperrey consiste précisément en ce que les lignes perpendiculaires aux méridiens magnétiques, ou, si l'on veut, les parallèles magnétiques, sont sur la terre les lignes d'égale force ou d'égale intensité.

Me voilà, je pense, en position d'expliquer au lecteur curieux la variation diurne de l'aiguille. Qu'il veuille bien admettre avec M. Duperrey que les lignes d'égale intensité sont dirigées en chaque lieu perpendiculairement à l'aiguille aimantée, et réciproquement que l'aiguille aimantée se tient constamment à angle droit sur les lignes d'égale force. Voilà le soleil qui se lève et qui répand sur l'horizon oriental ses rayons calorifiques. A l'instant même, le magnétisme terrestre faiblit dans la région échauffée. Pour trouver les mêmes intensités qu'auparavant, il faut remonter vers le pôle. La ligne d'égale force se reporte donc un peu au nord, et par suite l'aiguille,

qui lui est toujours perpendiculaire, doit marcher à l'ouest. Le soir c'est l'occident qui est échauffé à son tour. Les lignes d'égale force qui du côté de l'orient étaient remontées vers le pôle redescendent à leur place primitive, et au contraire, dans la région occidentale, il faut remonter vers le nord pour trouver des intensités égales à celles qui existaient le matin. L'aiguille aimantée, pour rester perpendiculaire à ces lignes qui se relèvent vers le nord dans la région occidentale, est donc obligée de marcher vers l'est, c'est-à-dire de retourner vers sa position du matin. Dans notre Europe, c'est pendant le printemps et l'été que cette influence s'exerce le plus énergiquement, comme il était naturel de le prévoir, puisque ce sont les saisons chaudes pour notre hémisphère, saisons où l'action du soleil est la plus énergique. Les variations diurnes de l'aiguille sont alors d'environ un quart de degré, tandis que dans la saison froide elles atteignent à peine à la moitié de cette quantité. En général, nous devons à M. Duperrey beaucoup de notions précieuses sur l'influence calorifique du soleil agissant sur le magnétisme du globe. Les lignes magnétiques s'accordent sensiblement avec les lignes de chaleur égale dont j'ai parlé ailleurs. Une des importantes déductions théoriques qui naissent de là, c'est que les courans électriques du globe sont bien plus superficiels qu'on ne le supposait avant les observations de M. Duperrey.

Puisque dans nos contrées le mouvement diurne de chaque jour consiste en ce que la pointe polaire, la pointe nord de l'aiguille marche vers l'ouest le matin et retourne le soir en sens contraire, il doit arriver dans l'hémisphère austral que la pointe polaire, qui est là-bas la pointe sud, marche le matin vers l'ouest, et que par suite la pointe nord vienne le matin vers l'est, contrairement à ce qui a lieu dans les zones tempérées de l'hémisphère nord. Que se passe-t-il entre ces deux extrêmes? L'aiguille reste-t-elle stationnaire tout le jour? Non. Elle doit donc tantôt faire comme l'aiguille de l'hémisphère nord, tantôt suivre la marche de l'aiguille de l'hémisphère opposé. Ces régions intertropicales ont le soleil tantôt au nord, tantôt au sud, et deux fois par an il passe sur la tête de leurs habitans. Les cadrans y marquent des deux côtés, suivant la position actuelle du soleil. Est-ce au moment où cet astre passe du nord au sud, ou réciproquement, que se fait l'inversion dans ce sens de la marche journalière de l'aiguille? M. d'Abbadie, toujours très zélé pour la science, avait bien voulu, à la demande de M. Arago, faire le voyage de Fernambouc, sur la côte orientale de l'Amérique du Sud, pour décider la question. Il fut mal récompensé de son travail, qui n'a été que très incomplétement publié et à peine examiné par ceux qui s'occupaient alors du magnétisme terrestre. Depuis lors, le

général Sabine, qui est aujourd'hui la grande colonne de la science magnétique du globe, le général Sabine, dis-je, a établi que c'est au moment précis où le soleil traverse l'équateur que se fait l'inversion dans le sens du mouvement journalier de l'aiguille; mais comment cela se fait-il? Je l'ignore, nous l'ignorons, tous l'ignorent. Triste conjugaison! Attendons.

Passons à l'inclinaison. Si un ouvrier fait une aiguille bien pareille par les deux bouts et bien en équilibre avant qu'elle soit aimantée, on s'aperçoit tout de suite que la pointe nord, quand elle a été soumise à l'action des barreaux aimantateurs, penche sensiblement vers la terre; et que la position naturelle de l'aiguille serait plongeante avec la pointe nord en bas. On observe la même chose quand on promène une aiguille aimantée au-dessus d'un long barreau aimanté; alors la pointe la plus voisine du pôle dont on s'approche s'abaisse vers ce pôle. On a construit des aiguilles portées par un axe horizontal qui les traverse et qui les laisse libres de prendre la direction qui leur convient. Cet appareil s'appelle aiguille d'inclinaison. On voit alors qu'en France l'aiguille est fortement inclinée, et qu'elle est même plus voisine de la verticale que de l'horizontale. De la ligne horizontale jusqu'à l'aiguille, il y a environ 68 degrés. Alors la pointe nord, qui est abaissée, n'est pas éloignée de la verticale d'une quantité égale à la moitié de la longueur de celle-ci. Si la moitié plongeante de l'aiguille avait, par exemple, un décimètre ou 100 millimètres, sa pointe inférieure ne serait éloignée de la verticale, passant par le centre de l'aiguille, que de 37 millimètres. Il y a sur le globe deux points où l'aiguille pointe précisément en bas vers la terre, ce sont les deux pôles magnétiques où tous les méridiens de M. Duperrey viennent aboutir. Il y a aussi une série de points où l'aiguille est horizontale et où ni l'une ni l'autre des extrémités ne s'incline sous l'horizon. C'est l'équateur magnétique ou ligne sans inclinaison. On a encore tracé sur les cartes géographiques les lignes d'égale inclinaison, puis les lignes suivant lesquelles l'aiguille pointe juste au nord, puis celles suivant lesquelles l'aiguille dévie du méridien géographique d'une quantité égale : ces dernières lignes s'appellent lignes d'égale déclinaison; quant aux lignes d'égale intensité, elles sont perpendiculaires aux méridiens magnétiques, suivant la loi de Duperrey, et le tracé des méridiens magnétiques en donne la direction immédiatement. Il faut se hâter de dire que l'inclinaison et l'intensité ont, comme la direction horizontale de l'aiguille, leurs variations journalières, annuelles et séculaires enregistrées pour chaque localité. Avec le nom de M. de Humboldt, je devrais mentionner ceux de Gauss, de Weber et d'Erman : les cartes de ces deux derniers, tracées soit d'après les faits individuels,

soit d'après la théorie par laquelle Gauss a tenté de lier les diverses données de l'observation, sont des travaux de premier ordre.

A Paris, depuis l'époque des premières observations précises, l'inclinaison de l'aiguille a toujours été en diminuant, et rien ne nous indique l'époque où finira ce mouvement vers la position horizontale; l'intensité varie aussi un peu et va en s'affaiblissant légèrement. Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'aiguille aimantée pointait au nord en 1666. Elle était à sa plus grande excursion à l'ouest pour sa pointe nord en 1816, c'est-à-dire cent cinquante ans après. Probablement, vers 1966, elle pointera de nouveau exactement au nord comme en 1666. Il paraît certain que son excursion à l'est se fait en moins de temps que son excursion vers l'ouest, ce qui reviendrait, pour égaliser les deux périodes, à prendre pour état moyen non pas le méridien terrestre, mais bien une ligne dirigée sensiblement à l'ouest. L'aimantation du globe serait alors un peu de biais par rapport à sa figure sphéroïdale. Rien d'extraordinaire dans cette manière de voir, car si l'aimantation de la terre provient, suivant toute probabilité, des courans électriques qui circulent dans son ensemble, rien ne garantit la symétrie absolue de perméabilité, d'épaisseur des couches, de chaleur, de mouvement, et de toutes les circonstances qui influent sur le cours de ces fleuves de fluide électrique.

Il y a trente ou quarante ans, quand on ne savait pas que l'électricité était la cause du magnétisme, on attribuait l'aimantation du globe à des particules ferrugineuses disséminées dans cette vaste masse; mais alors les variations journalières de l'aiguille auraient été assez difficilement expliquables. Depuis peu, M. Faraday et M. Edmond Becquerel ont trouvé que l'oxygène de l'air (un gaz!) est magnétique. M. Faraday a même rattaché au magnétisme de cette portion de l'atmosphère les variations diurnes de l'aiguille; mais là, comme en bien d'autres points du sujet que je traite ici, nous n'avons pas le dernier mot de la science.

Si l'on possédait une aiguille ou un barreau aimanté dont le magnétisme fût invariable, on pourrait, en voyant quelle force il faut pour le faire dévier de sa position d'équilibre, reconnaître de jour en jour, d'année en année et de siècle en siècle, comment varie la force magnétique du globe. Malheureusement les barreaux d'acier se désaimantent peu à peu, et pendant la durée d'un voyage même de moins d'un an, on est embarrassé pour juger de la déperdition graduelle de la force des barreaux et des aiguilles. Il a fallu chercher des combinaisons bien savantes pour avoir la *mesure absolue* de la force magnétique de notre globe. Je vais essayer de faire comprendre l'esprit de la méthode qui, dans le beau mémoire de Gauss,

est parfaitement inintelligible au point de vue de l'interprétation physique. Admettons qu'à force d'art et de patience on ait construit deux très longs barreaux, ayant leurs pôles bien isolés, également forts dans chaque aimant, et enfin aimantés juste à tel degré que l'un de ces pôles, agissant sur un pôle pareil à lui, à une distance d'un mètre par exemple, exerce sur lui une attraction ou une répulsion égale à un milligramme (notez bien que, dans l'expérience, on suppléera par un petit calcul à une très grande difficulté de construction). Voilà donc mon pôle bien défini en force, et, soit dans le XIX[e] siècle ou dans le XX[e], on pourra toujours reproduire ce même pôle avec cette même intensité. Cela étant fait, la mécanique nous offre par des oscillations le moyen de déterminer la force qui fait osciller le barreau, comme la pesanteur se mesure par les oscillations d'un pendule ordinaire. On fera donc de siècle en siècle la détermination précise de cette force magnétique du globe agissant sur un pôle ayant toujours la même quantité de magnétisme, et on aura ainsi la force absolue du magnétisme terrestre. Tel est le fond de la méthode tout à fait mathématique de Gauss. C'est, en dernière analyse, l'action d'un aimant sur un aimant donnant la force des pôles de ceux-ci, puis ensuite l'action de la terre sur ces pôles ainsi déterminés. Comme je me suis beaucoup occupé de cet objet, et que même la traduction du mémoire latin de Gauss, insérée dans les *Annales de chimie et de physique*, a été faite par moi, j'aurais dû naturellement chercher à revenir des notions abstraites de l'auteur allemand aux notions physiques que je viens de développer tout à l'heure; mais la complication mathématique m'a fait différer cette espèce de traduction de la métaphysique du calcul en expressions purement physiques. Voici par exemple comment on indiquerait, pour une époque donnée, la force magnétique du globe terrestre : Sur un pôle tel qu'à un mètre de distance il exerce sur un pôle pareil à lui-même une action égale au poids d'un milligramme, le globe terrestre exerce une action égale à *un certain nombre de fois* l'action du pôle pris pour type s'exerçant à un mètre de distance. Je n'ai pas besoin de dire que ces difficiles déterminations mécaniques ne sont pas de l'ordre de celles qu'on peut mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, car elles dépassent même la portée ordinaire des études mathématiques.

Dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons pas prévoir si les deux pôles magnétiques, c'est-à-dire les deux points où concourent les méridiens magnétiques, feront le tour entier des pôles de la terre, ou s'ils ne feront que se balancer à droite et à gauche d'une position moyenne. Quant à l'équateur magnétique et à l'ensemble des lignes d'aimantation, il semble qu'ils se transportent d'un mou-

vement continu vers l'ouest. Depuis les premières observations, ils sont passés d'Europe en Amérique. Au bout de plusieurs autres siècles, ils auront probablement fait le tour entier de la terre, et nous reviendront situés comme au XVIe et au XVIIe siècle. Pour concevoir ce singulier transport, j'ai déjà indiqué qu'il fallait admettre que la croûte terrestre déjà solidifiée qui forme nos continens marche plus vite vers l'orient que le noyau central incandescent, et qu'ainsi les lignes magnétiques qui dépendent à la fois de la partie superficielle et de la partie centrale doivent rester en arrière, c'est-à-dire vers l'ouest, par rapport aux continens, qui vont plus vite vers l'orient que le reste de la masse terrestre. D'autres phénomènes du reste conduisent à la même manière de voir. Voilà donc bien des choses curieuses que l'étude du magnétisme terrestre nous dévoilera un jour.

J'ai déjà dit que l'aurore boréale, qui est un phénomène électrique, agit sur l'aiguille aimantée, et rien n'est plus concevable; mais il est d'autres circonstances où, sans aucune cause perturbatrice apparente, l'aiguille s'agite, prend des mouvemens irréguliers, avance de plusieurs minutes dans un sens, puis recule de l'autre côté de sa position primitive. On a appelé ces singulières perturbations *orages magnétiques*. Il eût été sans doute plus exact de dire *orages électriques*. Ils s'observent au même instant physique tout autour de la terre. A Toronto dans l'Amérique du Nord, à Londres, à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, l'aiguille ressent au même moment la même influence. On en avait tiré l'espoir de déterminer ainsi les longitudes de divers lieux, et M. de Humboldt avait même parlé de longitudes magnétiques; mais la difficulté consiste à saisir un point précis dans la perturbation. Le commencement, le milieu, la fin du phénomène ne sont pas nettement tranchés. M. Arago, qui avait d'abord beaucoup patroné ces observations simultanées d'orages magnétiques, s'était définitivement prononcé contre les longitudes magnétiques. On conçoit assez facilement qu'une agitation intérieure du globe, un tremblement même insensible de la masse des continens qui flottent sur le noyau en fusion de la terre, peuvent troubler le courant continu d'électricité qui circule dans l'intérieur du globe, et comme c'est ce courant qui dirige les aiguilles, celles-ci suivront toutes les phases du courant auquel elles obéissent. La marche saccadée des effets produits alors est bien analogue à ce que nous voyons l'électricité faire dans plusieurs circonstances, et notamment dans les orages de foudre. La masse de faits recueillis et imprimés en Angleterre et en Russie est vraiment formidable, et je pense que ce sera plutôt en vérifiant sur ces faits des idées préconçues qu'en les coordonnant *à priori*, qu'on en tirera quelque

chose d'utile aux progrès de la physique. Nos historiens modernes sont fort embarrassés de la masse des documens que renferment les feuilles quotidiennes et les mémoires particuliers : il en est de même pour les physiciens qui veulent constituer un ensemble de toutes les observations publiées depuis quelques années sur le magnétisme terrestre. On a d'abord songé à se procurer ces observations, il faut maintenant trouver un moyen de les utiliser. C'est là un beau sujet de prix pour les académies !

Il y a en Angleterre un district où les tremblemens de terre sont presque continuels. Il serait curieux de voir si l'aiguille aimantée en ressentirait l'influence. On sait qu'après une de ces crises de la nature, M. de Humboldt a trouvé en Amérique que la direction de la boussole avait été notablement changée, ce qui indiquait un changement dans la direction que suivaient les courans électriques. Or la dislocation des couches du sol doit probablement produire des effets du même genre.

Outre les pôles magnétiques, il y a d'autres points remarquables sur le globe : ce sont ceux où la force magnétique est plus grande ou plus petite que dans les régions environnantes. Ces points ont été appelés *pôles* ou *foyers d'intensité*. Le mot de *foyers* semble une dénomination assez bizarre, car c'est en Sibérie et au Canada, c'est-à-dire dans les deux localités les plus froides des deux continens, que sont situés deux de ces foyers d'intensité. Ils paraissent du reste agir énergiquement l'un et l'autre sur les aurores boréales, qui tantôt ont leur milieu dirigé vers le foyer de l'est, tantôt vers le foyer d'intensité de l'ouest. C'est à ce dernier que sont coordonnées nos aurores boréales de France et d'Europe. Les cartes de Gauss donnent aussi des points de plus faible intensité. L'île de Sainte-Hélène occupe un de ces points. En général, la force magnétique du globe va croissant des régions tropicales vers les pôles, et elle varie plus que du simple au double entre les localités où l'intensité est la plus forte et celles où elle est à son minimum. Si l'on pouvait admettre que c'est aux endroits où la croûte solide du globe est la plus épaisse que se trouvent situés les points de moindre intensité, ces points acquerraient par là une importance très grande. C'est dans les régions polaires qu'on trouve les plus grandes intensités, et c'est en hiver que l'intensité est la plus forte, car la chaleur est contraire à la conductibilité électrique, et l'on a observé que quand un câble télégraphique sous-marin atteint une grande profondeur dans une eau par suite plus froide, la transmission électrique gagne sensiblement par l'augmentation d'énergie du courant qui parcourt le fil porteur des dépêches.

On a cherché, en s'élevant sur les montagnes et en ballon et en

descendant dans les mines profondes, à reconnaître quelles variations subit le magnétisme de la terre quand on se rapproche ou qu'on s'éloigne de son centre, mais on n'a rien obtenu de positif et de bien avéré sur ces questions, où cependant sont intervenus MM. Gay-Lussac, Biot, de Humboldt et Bravais.

La conclusion à laquelle nous ramènent ces diverses observations, c'est que notre globe est un vaste aimant sphérique qui doit son magnétisme à des courans électriques allant de l'est à l'ouest, et qui éprouvent des influences appréciables du soleil et de la lune, considérés eux-mêmes comme d'autres aimans. De plus, la chaleur du soleil tourmente de mille manières les élémens magnétiques de ce globe, lesquels subissent encore des changemens séculaires, dus sans doute aux modifications de la constitution intérieure de la terre, et qui pourront, dans un avenir lointain, nous fournir des lumières sur ce qui se passe dans ces invisibles et inaccessibles régions, et enfin, suivant le vers de Virgile,

Pandere res altâ terrâ et caligine mersas.
« Révéler les secrets du monde souterrain! »

BABINET, de l'Institut.

DES

ÉVÉNEMENS DE L'INDE

« Deux lois ennemies se contemplent en rugissant; elles pourraient se toucher pendant l'éternité, sans pouvoir jamais s'aimer. Entre elles, point de traités, point d'accommodement, point de transaction possible..... La guerre entre nous est naturelle, la paix forcée. Dès que le chrétien et le musulman viennent à se toucher, l'un des deux doit servir ou périr. » Ainsi disait l'homme inspiré qu'on a appelé le prophète du passé, Joseph de Maistre. Il s'est trouvé qu'il avait aussi prophétisé l'avenir, car les événemens dont l'Inde est aujourd'hui le théâtre ne sont que l'accomplissement de ses paroles. Il ne faut pas s'y tromper, — et c'est ce qui doit rallier à la cause de l'Angleterre quiconque porte un cœur libre, — la guerre de l'Inde n'est encore qu'une des phases de la lutte de la barbarie et de la civilisation; c'est encore le duel du Coran et de l'Évangile. La lutte que les Anglais soutiennent en ce moment dans l'Inde n'est qu'un des actes du drame de notre civilisation. Charles-Martel au champ de bataille de Poitiers, Godefroy de Bouillon et saint Louis aux croisades, l'Espagne à Grenade, Juan d'Autriche à Lépante, Sobieski à Vienne, Charles X à Alger, sont les acteurs et les héros de cette grande tragédie, aujourd'hui transportée dans le vieux monde asiatique. La révolte de l'Inde est tombée sur l'Angleterre comme la foudre; elle a fait jaillir un tourbillon de poussière, de ruines et de ténèbres dans lequel il est difficile de se reconnaître. Cependant la lumière commence à se faire dans ce chaos, et, à nos yeux, il en ressort clairement que c'est l'islamisme qui tente un suprême effort pour ressaisir dans l'Asie l'empire que pour jamais il a perdu en Europe.

Un des témoignages les plus visibles de la présence de l'islamisme au fond de cette révolte, ce sont précisément les cruautés abominables dont elle a été souillée. Jamais, livrés à eux-mêmes, à leurs instincts, à leur nature, à leurs traditions, jamais les Indiens n'auraient commis de pareils actes de barbarie. L'Indien est naturellement doux et passif, il est patient et tolérant. Au contraire le premier dogme de l'islamisme est l'extermination des infidèles; c'est la conquête par le fer et par le feu. Mahomet promet les félicités éternelles à tous ceux qui feront la guerre aux ennemis de sa religion, et le croyant acquiert autant de gages pour le paradis qu'il massacre de femmes et d'enfans. Dans cette série d'horribles outrages accomplis dans l'Inde sur les femmes prisonnières, il ne faut pas voir seulement la soif de sang et de luxure de bêtes sauvages; il y faut signaler aussi un plan systématique, un dessein religieux et politique, suivi avec une résolution et une constance infernales. Ce n'est pas sans raison qu'il a été dit que partout où il se commettait des excès sanglans, des actes extraordinaires de cruauté, on reconnaissait la trace du fanatisme religieux. En déshonorant les femmes des chrétiens, les musulmans voulaient déshonorer la religion chrétienne. On sait avec quel soin jaloux les femmes sont, chez eux, soustraites aux yeux des hommes; les regards étrangers sont pour les femmes des musulmans comme autant d'attouchemens profanes. Il y a quelques mois, on riait des précautions que prenait la reine d'Oude en débarquant en Angleterre pour se dérober à la vue du public, et du triple rempart de voiles dans lequel elle s'enveloppait; mais cela seul donne la mesure de l'outrage que dans leur pensée les révoltés mahométans faisaient subir aux malheureuses femmes tombées dans leurs mains. Il est hors de doute que ces atrocités faisaient partie d'un système, et un journal anglais a pu dire justement : « Il faut qu'on sache, quoi qu'il nous en coûte de le dire, que les femmes et les jeunes filles tombées aux mains de la populace de Delhi ont été promenées en procession pendant plusieurs heures dans la rue principale de la ville, avec toutes les horreurs qui pouvaient les dégrader aux yeux de la population, avant de subir les dernières brutalités et les dernières cruautés qui ensuite ont été accomplies sur elles aux yeux de milliers d'hommes. Tout cela a été fait avec le propos délibéré de déshonorer l'Angleterre, l'Europe, la domination chrétienne et une reine chrétienne. »

Un autre signe encore de la prédominance des mahométans dans la révolte, c'est le concert remarquable avec lequel les insurgés se sont concentrés sur Delhi, et l'empressement qu'ils ont mis à rétablir sur le trône le descendant des empereurs. Delhi est la capitale de l'islamisme dans l'Inde; il en est le siége traditionnel et monumental.

C'est la ville sainte vers laquelle les anciens dominateurs et tyrans du pays tournaient toujours leurs regards, et vers laquelle ils ont immédiatement dirigé leur marche. En ce moment encore, on dit que les Indiens restés fidèles à l'Angleterre ne pensent qu'avec douleur au châtiment réservé à leur cité religieuse, et qu'ils disent à leurs officiers : « Épargnez Delhi! » A quoi les Anglais répondent avec rage : « Épargner Delhi! Oui, nous en épargnerons une pierre; nous la laisserons pour montrer la place où fut Delhi, et nous passerons la charrue sur les ruines de ses palais et de ses temples... » tandis que d'autres disent, plus altérés encore de vengeance : « Non, nous n'en garderons pas même une pierre; nous sèmerons du sel sur cette ville maudite, et, comme de Sodome et de Gomorrhe, on en cherchera vainement la trace. » Les Anglais auront à juger, quand ils auront repris Delhi, s'il sera de leur intérêt d'exécuter ces sévères menaces; peut-être trouveront-ils à la fois et plus politique et plus facile d'installer à Delhi même le siége de leur gouvernement, et après avoir supprimé cet ignoble fétiche d'empereur qu'ils y avaient conservé, de le remplacer par un préfet militaire, et de planter la croix avec le sabre sur toutes les mosquées.

Car il paraît qu'il y a encore un empereur de l'Inde, une espèce de mannequin que les Anglais laissent assis ou accroupi sur un simulacre de trône, et auquel ils paient encore, sans doute pour la dernière fois, une pension de 4 millions de francs. Les pensions que le gouvernement de l'Inde paie ainsi à des princes dépossédés se montent à environ 25 millions. Le triste héritier de l'empire des Mogols est actuellement dans la position d'un « empereur malgré lui, » et on raconte de lui et de sa cour des scènes qui figureraient convenablement dans *l'Ours et le Pacha*. A coup sûr, il aurait préféré la jouissance paisible et satisfaite de son palais, de sa pension et de ses femmes, aux dangereuses grandeurs qui lui ont été imposées; mais les révoltés avaient besoin de lui pour drapeau et se sont emparés sans cérémonie de son nom et de sa personne. Jamais sans doute le métier de roi ne lui avait été aussi dur; on le force de sortir au soleil, et on lui tire aux oreilles des coups de fusil qui le font sauter comme si on lui jetait des pétards dans les jambes. Un journal indien a publié une lettre fort curieuse d'un indigène renfermé dans Delhi, et qui dit : « On a pris les princes pour en faire des officiers, les pauvres malheureux! On les force quelquefois à sortir hors de la ville, et au soleil; ils tremblent de tous leurs membres quand ils entendent les canons et les fusils. Ils ne savent pas commander; leurs soldats se moquent d'eux... Le roi envoie des bonbons aux troupes qui tiennent la campagne... La cour, les femmes et les princes regrettent leurs bons jours perdus, et regardent comme

un grand malheur l'arrivée des insurgés. Les princes ne peuvent pas même comprendre les cipayes sans interprètes. Les boulets détruisent beaucoup de maisons dans la ville; les dalles de marbre de l'appartement du roi sont brisées. Le roi a des peurs affreuses quand une bombe éclate dans le palais et que les princes viennent lui en montrer les morceaux. » Et voilà la dynastie de Shahabaam avec laquelle on parle en Europe de reconstruire un empire indien!

Quoi que ce fût cependant, c'était un drapeau, le symbole de la religion et de la tradition. Les mahométans de l'Inde n'ont jamais renoncé à ressaisir leur ancienne domination; chaque jour, dans les mosquées, ils offraient publiquement des prières pour le rétablissement du roi de Delhi sur le trône de ses ancêtres, et les Anglais ne s'en inquiétaient pas. La masse de correspondances qui remplit depuis deux mois les journaux anglais jette progressivement le jour dans ces ténèbres séculaires. Les mahométans ne pouvaient pas se soulever seuls, il leur fallait la coopération des Hindous; or les Hindous n'avaient gardé de la conquête et de la domination musulmane que des souvenirs indélébiles d'oppression, de cruauté et de massacre. Jamais les Hindous ne se seraient révoltés, si on ne leur avait fait croire que les Anglais voulaient les convertir par la force, et c'est cette idée, jetée au milieu d'eux avec une habileté profonde, qui leur a mis les armes à la main.

On a pu voir par les proclamations que les chefs insurgés ont adressées aux populations avec quel art cette crainte a été exploitée. Il est dit dans celle des officiers de l'armée de Delhi : « Il est bien connu que les Anglais avaient le mauvais dessein de détruire la religion de l'armée hindoue et de convertir le peuple par force au christianisme. C'est pourquoi, et seulement à cause de la religion, nous nous sommes unis avec le peuple, et après avoir tué tous les infidèles, nous avons rétabli la dynastie de Delhi... Il est nécessaire que les Hindous et les musulmans soient unis dans cette lutte... Copiez cette proclamation, et affichez-la partout où vous pourrez... » Dans tous les appels faits aux Hindous pour les entraîner à la révolte, il faut remarquer un trait particulier : toujours il leur est dit que les Anglais veulent les convertir par force ou par fraude. Ce n'est pas la prédication qu'ils redoutent; tous les témoignages s'accordent au contraire pour reconnaître chez les Hindous une très grande tolérance spéculative et même une certaine prédilection pour la controverse théologique, tant qu'elle se borne à l'emploi de la force morale. C'est ce qu'a très bien signalé M. Disraeli, quand il a dit dans la chambre des communes : « La population hindoue en général, et à l'exception des musulmans, reçoit une éducation qui la dispose singulièrement à la recherche théologique. Il n'y a pas de peuple qui

prenne plus d'intérêt aux discussions religieuses. C'est une très ancienne race, possédant une masse considérable de traditions; l'éducation dans l'Inde repose surtout sur la religion, ainsi que les lois et les titres de propriété, et il n'y a pas de race au monde qui soit mieux armée pour la discussion théologique. L'Hindou est toujours prêt à controverser avec le missionnaire... Mais ce qu'il craint, ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est l'union de la prédication avec la force... » Et ce que disait là M. Disraeli a été confirmé par les écrivains qui connaissent le mieux l'Inde. Ils disent que les Hindous, au lieu de fuir l'instruction et la discussion en matière religieuse, les recherchent au contraire, et qu'ils reçoivent très bien les prédicateurs de la religion chrétienne tant qu'ils ne font que prêcher. Il y a beaucoup de missionnaires disséminés sur tout le territoire de l'Inde, et on ne les voit jamais ni persécutés, ni lapidés, ni insultés par la population, ce qui s'est vu plus d'une fois dans l'Europe chrétienne. Un écrivain qui signe « un vieil Indien » disait à ce propos : « Il y a un point sur lequel on se méprend beaucoup en Angleterre. Il faut qu'on sache que la grande masse de la population hindoue n'a aucune conviction raisonnée sur les principes de sa propre religion. C'est pour elle une affaire de tradition immémoriale, une légende théologique, une question de forme et de cérémonial, de coutume sociale. Sa vie est composée d'une série infinie de rites et de formes plus ou moins sacrés. Si le gouvernement s'avisait de toucher à ces formes,... il soulèverait plus d'alarmes et de résistance que n'en produirait l'établissement libre d'écoles chrétiennes ou de prédications chrétiennes sur tout le territoire.... » Les mahométans, les meneurs de la révolte, avaient admirablement saisi ce côté sensible de l'Hindou. Ils sont allés jusqu'à se servir de leur propre exemple, et du souvenir des conversions sanglantes opérées par les Mahmoud, les Timour et les Aureng-Zeb. Les Hindous avaient gardé la tradition de cette propagande par l'épée et par l'extermination que la conquête mahométane leur avait fait subir, et les mahométans eux-mêmes ont eu l'art profond de leur persuader que les Anglais leur réservaient un pareil sort. Il y a quelque temps, les missionnaires anglais dans l'Inde avaient protesté contre la tolérance excessive que le gouvernement montrait pour les superstitions les plus grossières du pays; cette démarche a été très bien exploitée par les meneurs de l'insurrection, et ils ont répandu dans le peuple une prétendue pétition adressée à la reine par les missionnaires, et qui est assez caractéristique pour que nous la citions. — Les pères disaient donc à la reine : « Dans le temps qu'il y avait des rois mahométans, ils savaient forcer leurs sujets à se faire mahométans, tandis que depuis soixante ans qu'il y a dans ce pays un gouverne-

ment chrétien, on n'a pas encore forcé un seul homme à se faire chrétien. Tippoo avait forcé des milliers d'Hindous à embrasser sa religion; mais votre majesté n'a pas encore fait un seul chrétien. Sous votre domination sont des cipayes de toutes les castes. Or voici le plan que nous vous prions d'adopter. Faites mélanger de la graisse de bœuf et de porc, et faites-la mettre dans les cartouches que vos cipayes mettent dans leur bouche. Au bout de six mois, vous leur apprendrez comment ils ont perdu leur caste, et une grande route sera ainsi ouverte à leur conversion. » A quoi on ajoutait : « Or, quand la reine vit cette pétition, elle en fut fort joyeuse, et elle dit : C'est une bonne idée; de cette façon, je ferai chrétiens tous mes cipayes. » Si étrange qu'elle paraisse, et quand même elle ne serait pas authentique, cette pièce donne la véritable clé de la révolte indienne. L'idée au nom de laquelle se sont révoltés les musulmans, c'est celle de religion et de domination; l'idée avec laquelle ils ont soulevé les Hindous, c'est celle de caste et de superstition sociale plus encore que religieuse. Toucher à de la graisse de bœuf, c'était pour un Hindou perdre sa caste; perdre sa caste, c'était devenir le rebut et l'horreur de l'humanité, un être maudit que ne pouvaient plus voir ni sa mère ni son frère. Cette affaire des cartouches graissées, qui peut paraître si puérile, n'a pas été sans doute la cause unique ou la cause principale de la révolte, mais elle a été comme une étincelle qui met le feu à un amas de combustibles. Un coup de pistolet tiré sur un boulevard n'est pas la cause d'une révolution, mais il peut en être le signal. On avait persuadé aux Indiens que les Anglais leur distribuaient les nouvelles cartouches dans une intention perfide de propagande religieuse; on leur avait fait craindre pour ainsi dire un escamotage de leur caste. Ils devaient mordre innocemment dans le fruit maudit et se trouver parias sans le savoir. C'est avec cet épouvantail qu'on les a soulevés; ils ont eu peur d'être convertis par sortilége.

On a pu lire aussi dans les journaux la proclamation faite par le seul homme qui ait joué un rôle individuel et saillant dans l'insurrection, par Nana-Sahib, et dans laquelle il expose que le gouvernement anglais, ayant résolu de ravir aux mahométans et aux Indiens leur religion, a demandé en Angleterre des renforts considérables de troupes. Alors la reine d'Angleterre prévient le sultan qu'elle enverra ses forces par l'Égypte; mais le sultan adresse un firman au pacha d'Égypte pour lui défendre de laisser passer les Anglais, et il lui dit : « Si je le permettais, je ne pourrais plus montrer ma face devant Dieu; car mon jour peut venir aussi, et si les Anglais convertissent tout l'Hindostan à la religion chrétienne, ils en feront ensuite autant de mon royaume. » Il arrive donc que le pacha reçoit

les Anglais à coups de canon, en fait un grand carnage et détruit leur flotte. Pendant ce temps les Anglais de Calcutta, qui avaient distribué les cartouches aux Hindous, et qui attendaient des renforts pour réprimer l'insurrection, apprennent la destruction de leur armée de secours, et le gouverneur-général se couvre la tête de cendres.

Cette composition est une parabole et par conséquent la représentation d'une vérité. Quelles que soient les différences profondes qui divisent soit les musulmans et les Hindous, soit les musulmans entre eux, tous se réunissent cependant sur un terrain commun : la haine ou la crainte de la religion chrétienne. De beaucoup de témoignages il ressort que le moment de la guerre d'Orient, c'est-à-dire le moment où l'Europe chrétienne allait naïvement sauver le trône du successeur de Mahomet, était précisément celui que les mahométans de toute l'Asie avaient choisi pour secouer le joug ou exterminer la race des chrétiens. Dans l'Inde, ils n'attendaient qu'un signal, mais leur travail n'était pas encore achevé; ils ne s'étaient pas encore emparés des Hindous, et ils n'osèrent pas commencer seuls. En attendant, ils étaient, dit-on, en communication constante avec la Perse, et c'est de là qu'ils recevaient des nouvelles de la marche de la guerre d'Orient; leur système de télégraphie franc-maçonnique était régulièrement établi, et les Anglais n'y faisaient pas alors la moindre attention. On a été très surpris l'autre jour en Angleterre de trouver, dans des mémoires écrits et publiés par un Indien qui avait fait un voyage en Europe, le récit d'une entrevue qu'il avait eue avec Ali-Effendi, l'ambassadeur turc à Londres, et qui se terminait ainsi : « Après une longue conversation sur le gouvernement indien, nous prîmes congé de lui, en l'assurant que dans tous les temps nos services seraient à la disposition du gouvernement de l'islam toutes les fois qu'il les réclamerait. » L'effervescence qui commençait à agiter l'Inde pendant la guerre fut comprimée, sinon éteinte, par le retour de la paix; mais elle n'en était pas moins le symptôme d'un grave danger. Le gouvernement anglais ne l'ignora pas entièrement, mais il crut tout rentré dans l'ordre, et le gouverneur-général, lord Canning, écrivait : « La paix est rétablie en Europe, et son retour a fait disparaître le malaise et l'inquiétude qu'une guerre même éloignée avait soulevés dans la population indigène de certaines parties de l'Inde. »

Tout porte à croire que cette grande insurrection de l'Inde devait éclater pendant que l'Europe, l'Angleterre surtout, étaient occupées à la guerre d'Orient, et que la conclusion précipitée de la paix n'a pas été une surprise seulement pour l'Occident. Que l'action de la Russie fût pour quelque chose dans cette conjuration générale de l'Asie contre l'Angleterre, que les agens russes fussent les propaga-

teurs les plus actifs de ces bruits sourds qui annonçaient la chute prochaine de la puissance anglaise, c'est ce dont on ne devrait point s'étonner, quand même on pourrait le prouver. Après tout, la Russie eût été dans son droit et eût joué son jeu, et l'Angleterre eût été dans une position critique, si la guerre de Perse et l'insurrection de l'Inde, au lieu de partir comme des fusées après le feu d'artifice, avaient éclaté simultanément avec la guerre de Crimée.

Il y avait déjà longtemps que l'esprit de révolte se trahissait par des signes nombreux et certains, qui auraient frappé les yeux des Anglais, s'ils avaient voulu les ouvrir. Nous savons bien qu'on trouve toujours beaucoup de prophètes le lendemain des événemens; combien d'entre nous n'ont-ils pas découvert en 1849 les causes de la révolution de 1848! Aussi assistons-nous en ce moment à la révélation rétrospective d'une masse de symptômes petits et grands qui auraient dû dénoncer l'imminente révolte de l'Inde. Il y avait eu, dans les derniers temps, des assassinats et des incendies répétés. A Calcutta, on avait reçu plusieurs fois les avis d'une insurrection prochaine; des Hindous convertis avaient donné l'alarme aux chrétiens. Quiconque se souvient des signes qui précédaient autrefois dans Paris l'explosion d'une émeute, les promenades d'ouvriers, les regards provocateurs et les sourires insultans qui accueillaient les habits noirs, se fera une idée de l'aspect que présentaient les centres européens de l'Inde. Les domestiques indigènes parlaient tout haut devant les enfans et leur disaient que bientôt toutes les maisons appartiendraient à la race du sol. Les mahométans et les Hindous avaient un système de télégraphie secrète dont le mystère échappait complétement à leurs maîtres. Il y avait plus d'un an que les conspirateurs avaient commencé à mettre en circulation les *chupattis* ou gâteaux de froment qui servent de signe aux initiés. Un messager apporte à un chef de village six gâteaux, et lui dit : « Faites-en six autres, et envoyez-les au prochain village. » Ainsi fait-il, et la chaîne se continue, et le mot d'ordre fait son chemin. D'où est-il parti? Nul ne le sait. Une autre fois c'est un messager qui apporte au chef d'un régiment une fleur de lotus; la fleur passe de main en main; chaque soldat la prend, la regarde et la passe à son voisin sans dire un mot, et quand elle est arrivée au dernier homme de la troupe, celui-ci disparaît avec elle et va la porter à un autre régiment. La fleur de lotus a ainsi, depuis un an, fait le tour de toute l'armée indienne, et une circonstance importante, qui a été signalée en même temps, c'est que les officiers indigènes, dans cette dernière année, avaient refusé tout congé.

L'aveuglement des Anglais en face de tous les avertissemens ne peut s'expliquer que par le mépris qu'ils avaient pour la race indi-

gène. Jamais sans doute il n'y avait eu dans l'Inde une insurrection aussi formidable que celle qui vient d'éclater; mais les Anglais y avaient eu cependant à réprimer des tentatives qui auraient dû leur servir de leçon. Le plus illustre des généraux contemporains de Wellington, Charles Napier, eut à dompter, il y a quelques années, une révolte de plusieurs régimens du Bengale, et il le fit avec l'aide des Ghourkas, une race de montagnards qui aujourd'hui encore est très utile aux Anglais. La politique traditionnelle de l'Angleterre dans l'Inde a été de combattre les différentes populations les unes par les autres, et cette politique n'est pas de son invention dans l'histoire, car elle est aussi ancienne que la maxime : diviser pour régner. C'est une vérité, et non pas un paradoxe, que plus les Anglais ont agrandi leur domination dans l'Inde, plus ils l'ont affaiblie. Leurs hommes d'état les plus sagaces le comprenaient parfaitement, et ils protestaient vainement contre cette extension progressive et fatale de territoire que les conquérans eux-mêmes subissaient plus qu'ils ne la cherchaient. Il y a trente ans qu'un des oracles de l'Inde, sir Thomas Munro, écrivait : « Quand même nous pourrions soumettre l'Inde tout entière à notre domination, il est douteux que, soit pour les indigènes, soit pour nous, ce changement fût désirable. Un des effets de cette conquête serait que l'armée indienne, n'ayant plus à combattre des voisins belliqueux, perdrait graduellement sa discipline, que les troupes indigènes auraient le loisir de sentir leur propre force, et, faute d'autre emploi, la tourneraient contre leurs maîtres européens... » Un autre Anglais connaissant parfaitement l'Inde, sir Henry Russell, disait aussi : « Le danger que nous avons le plus à redouter est sous nos pieds. Une révolte bien menée de nos sujets indigènes, ou un grand mécontentement de nos troupes indigènes, voilà l'événement qui menace le plus probablement notre puissance, et la sphère de ce danger est nécessairement agrandie par chaque nouvelle adjonction de territoire. L'accroissement de nos sujets, plus encore de nos troupes indigènes, augmente, non pas notre force, mais notre faiblesse. Entre eux et nous, il ne peut y avoir échange de sentimens. Nous serons toujours des étrangers, et l'objet de la haine et de la jalousie que ne cesse jamais d'inspirer une domination étrangère. » Ces avertissemens n'empêchèrent pourtant pas le dernier gouverneur-général de l'Inde, lord Dalhousie, de pousser à toute extrémité le système d'annexion, et seulement sous son administration la domination anglaise s'augmenta de treize royaumes ou états indiens comprenant un territoire plus grand que celui de la Grande-Bretagne.

Nous accumulons ici les témoignages des Anglais les plus éclairés et les plus compétens, parce qu'ils ont plus d'autorité que tout ce

que nous pourrions dire, et entre tous il n'en est pas de plus éclatant que ceux du héros de l'Inde, Charles Napier. C'est lui qui disait il n'y a pas plus de quatre ans, et après avoir réprimé la tentative d'insurrection militaire que nous rappelions tout à l'heure : « Une révolte des cipayes est le danger le plus formidable dont soit menacé notre empire indien. Le gouverneur-général a traité cette tentative de rébellion très légèrement,... après qu'elle avait été réprimée; mais lui et ceux qui pensent comme lui s'y connaissent bien peu. Les serviteurs les plus habiles et les plus expérimentés de la compagnie regardent la révolte militaire comme un des plus grands dangers de l'Inde, un danger qui peut éclater d'une manière inattendue, et qui, si on ne fait pas attention aux premiers symptômes, ébranlera dans ses fondemens la domination de l'Angleterre. » Dans ces circonstances critiques, le général Napier avait pris sur lui de licencier les régimens rebelles et de les remplacer, comme nous l'avons dit, par des montagnards ghourkas. Lord Dalhousie, alors gouverneur-général, se formalisa de n'avoir pas été consulté, et l'irascible et bouillant Napier donna sa démission et s'en retourna en Angleterre. Il écrivit à son vieux général, au duc de Wellington, pour lui donner l'explication de sa conduite, et il lui disait : « C'était une grande crise, et il fallait des mesures immédiates... Lord Dalhousie dit que j'aurais dû consulter le conseil suprême de Calcutta. Mylord, quand il y avait 40,000 hommes couvant la révolte, un grand nombre en révolte ouverte, 60,000 Sickhs armés tout prêts à se soulever, est-ce que je pouvais perdre cinq semaines à consulter le conseil de Calcutta? Et quelle espèce d'avis ces messieurs pouvaient-ils me donner dans un pareil moment?... » Napier quitta l'Inde en secouant sur elle la poussière de ses bottes; il rentra en Angleterre le cœur plein d'un fiel qu'il épancha en flots d'amertume et d'éloquence. Il faut lire dans ses *Mémoires*, publiés par son frère, l'illustre auteur de l'*Histoire de la Guerre péninsulaire*, les critiques sanglantes qu'il infligeait à l'organisation militaire et administrative de l'Inde. Il prédisait ouvertement la catastrophe qui vient de fondre sur l'empire anglais, et il disait : « Après tout, ce n'est pas mon affaire; je serai mort quand ce que je prévois arrivera, mais cela arrivera. J'écrirais bien ce que je dis là si la compagnie voulait en profiter, mais elle ne le fera pas, elle prendra tout de moi en mauvaise part, et je ne veux pas jouer le rôle de Cassandre pour faire rire les directeurs. » En des paroles plus élevées encore et plus solennelles, le vieux duc de Wellington, déplorant le délabrement dans lequel était tombée l'organisation militaire de son pays, et faisant allusion à des dangers qui ne venaient pas de l'Orient, disait : « Je suis arrivé à la soixante-dix-sep-

tième année d'une vie passée dans l'honneur. J'espère que le Tout-Puissant m'épargnera d'être le témoin de la tragédie contre laquelle je conjure en vain mes concitoyens de se prémunir. »

On a pu voir que, pendant que l'armée du Bengale se révoltait tout entière, les armées de Bombay et de Madras restaient comparativement tranquilles, du moins jusqu'à présent. Cette différence d'esprit dans les armées de l'Inde tient à la différence de leur organisation. On a voulu faire de l'armée du Bengale une armée de choix, une troupe d'élite, et on l'a recrutée exclusivement dans les hautes classes, ou, pour parler plus exactement, dans les hautes castes. On pourrait dire que les régimens du Bengale étaient des régimens aristocratiques, comme ceux de Bombay et de Madras étaient des régimens démocratiques, ou du moins composés de la fusion de toutes les classes et de toutes les castes. Il est arrivé qu'on a fait de l'armée du Bengale une armée de prêtres, de prêtres avec leurs dogmes, leur liturgie, leur cérémonial et leurs mystères. Au lieu de trouer à coups d'épée cette fantasmagorie théologique, on l'a soigneusement nourrie, entretenue et fomentée jusqu'au jour où elle s'est retournée en armes contre la puissance qui l'avait laissée vivre et qui aurait dû l'écraser. Les Anglais, en respectant les préjugés et l'orgueil de caste des brahmanes, sont arrivés à composer dans le Bengale une milice qui ressemblait aux prétoriens des empereurs romains et aux janissaires des sultans. On sait comment les prétoriens ont pendant longtemps fait et défait l'empire romain; les janissaires en auraient fait autant, si un sultan résolu ne s'était pas délivré d'eux par une effroyable exécution qui fut un grand acte politique. Les Anglais se sont laissé surprendre, et ils portent aujourd'hui la peine de leur aveuglement. Les avertissemens pourtant ne leur avaient pas manqué. Le général Charles Napier écrivait en 1850 au duc de Wellington : « Le plus grand danger de l'armée indienne, c'est l'immense influence donnée à l'esprit de caste... Dans toutes les révoltes, ce sont toujours les brahmanes qui sont en tête... » Il disait encore : « Le système que l'on suit ici, c'est d'écraser le plébéien et de protéger l'aristocrate, qui est notre ennemi mortel. Il est notre ennemi de toute nécessité, car nous prenons sa place; il descend dans l'échelle sociale, et nous lui mettons les pieds sur la tête. L'homme du peuple, nous le ruinons, et cependant il serait notre ami. C'est sur lui pourtant que nous devons compter pour conserver l'Inde... Nul ne peut prédire le résultat final de notre conquête; mais, si nous tendions la main au peuple, nous aurions l'Inde pour des siècles. La justice, la justice rigoureuse et sévère ferait des miracles; elle a sa base dans le désir naturel de l'homme d'être protégé contre la cruauté, et elle a un fondement inébranlable. L'Inde sera sûre quand elle sera

ainsi gouvernée; mais, de la manière dont on se conduit, je suis stupéfait que nous puissions la garder une seule année. »

Le général Napier n'était pas seul à signaler le danger de la prédominance de la caste dans l'armée indigène. Un autre officier supérieur, qui a servi trente ans dans l'Inde et qui y est bien connu, le général Jacob, avait, il y a quelques années, adressé au gouvernement anglais un rapport qui fut alors enterré dans les cartons et qui vient d'être exhumé avec beaucoup d'autres. Le général Jacob y disait : « Le mal dont je parle est très grave. Enrôler dans l'armée indienne des hommes d'une certaine caste ou d'une certaine croyance à l'exclusion des autres, c'est soumettre l'armée au contrôle, non pas du gouvernement et du code militaire, mais des brahmanes et des prêtres. En vertu de ce système, on ne prend pas un homme parce qu'il est propre à faire un soldat, parce qu'il est fort, docile et courageux, mais parce qu'il est deux fois adorateur de Vischnou. Quelles que soient ses qualités, un homme qui ne veut pas adorer comme son créateur un caillou peint en rouge, ou un homme qui aura été cordonnier par exemple, ne sera pas admis dans les rangs de l'armée du Bengale, pour ne pas offusquer les oisifs et insolens brahmanes. C'est là ce qui détruit toute discipline. Par cette raison, un soldat du Bengale a bien plus peur de manquer à la caste que de manquer au code militaire, et s'arroge ainsi une indépendance incompatible avec toute règle salutaire. La trahison, la sédition, les désordres de tout genre peuvent faire leur chemin dans les rangs des simples soldats, sans que les officiers en sachent rien, quand tous les hommes sont de la même caste, et observent leurs règles particulières plus que la discipline militaire. Le mal va si loin, que j'ai vu un officier supérieur dans le Bengale exprimer ses regrets d'avoir été obligé de renvoyer un excellent cipaye parce que les autres avaient découvert qu'il était d'une caste inférieure et avaient demandé son renvoi. Cela étonne un officier de l'armée de Bombay; mais c'est l'état normal de l'armée du Bengale... » Le général Jacob conclut en ces termes : « Le remède est clair : ne prendre aucun souci de la caste, quand on enrôle les hommes. Si, parmi ceux qui sont déjà au service, il y en a qui se plaignent, qu'on leur déclare que le gouvernement se soucie comme d'une épingle d'avoir des Hindous, ou des musulmans, ou des brahmanes ou autres, pourvu qu'il ait de bons soldats... »

Voici donc quel a été le principal défaut de l'organisation et de la composition de l'armée indigène, et ce qui a fait qu'au jour marqué pour la révolte elle a suivi le mot d'ordre avec un si grand ensemble. Les avertissemens réitérés des généraux qui revenaient de l'Inde n'avaient pas le pouvoir de réveiller la torpeur ni de secouer la routine du gouvernement, et cette indifférence, il faut le dire,

était partagée par le pays. Rien n'était plus impopulaire que les affaires des Indes, et quand dans le parlement elles étaient mises sur le tapis, la salle se vidait par enchantement. Il a fallu un coup de tonnerre pour tirer l'Angleterre de ce fatal sommeil.

Il paraît que l'insurrection devait éclater simultanément sur tous les points, et si ce projet avait réussi, les Anglais auraient probablement été écrasés séparément sous des masses irrésistibles. Ils ne s'attendaient à rien, ils dormaient; ils étaient si peu instruits du véritable état de l'armée, qu'au commencement de la révolte, croyant n'avoir affaire qu'aux Hindous à cause des cartouches, ils comptaient se servir des musulmans pour les réduire. Ils avaient fait de Delhi une immense forteresse avec des fossés et de nouvelles murailles, ils y avaient accumulé des parcs d'artillerie, des magasins de poudre et des munitions considérables, et cette place redoutable n'avait pas même une garnison anglaise. Les révoltés la tenaient déjà dans leurs mains et n'ont eu qu'à en changer le drapeau.

Nous ne pouvons entreprendre de retracer ici le tableau des événemens militaires qui suivent leur cours dans l'Inde, car c'est un tableau qui change d'aspect tous les jours. Nous ne voulons pas non plus nous arrêter sur les épouvantables barbaries que les révoltés ont exercées sur les hommes, les femmes et les enfans; c'est à faire frémir et à faire rougir pour l'humanité. Et à ceux qui voudraient voir dans cette guerre une guerre d'indépendance, on peut demander quelle nationalité, quelle société pourraient être fondées par de pareils monstres!

Il y a quelque chose de caractéristique à observer dans l'effet que ces hideux outrages ont produit en Angleterre. Le sentiment de la supériorité blessée, de l'orgueil de race insulté, s'y révèle en traits brûlans. Les Anglais se sentent attaqués et atteints dans la fierté de leur peau blanche. Le viol des femmes et des filles d'Albion, cette profanation violente et sanglante de la chasteté blanche, les exaspère et les rend furieux. L'outrage fait aux femmes anglaises ne les a pas seulement irrités, il les a stupéfiés. Ils n'avaient pas plus de crainte des Indiens que les créoles n'en auraient des nègres. Le plus grand et le plus puissant des journaux anglais exprimait ce sentiment lorsqu'il disait : « Nous avions cru que notre nom de citoyen anglais, plus grand que celui de citoyen romain, serait pour nous un bouclier, qu'une sorte de palladium protégerait le sang anglais contre les derniers outrages, même en de pareilles extrémités. » Un officier anglais, après avoir raconté les horreurs dont il avait été témoin, écrit : « Il ne faut pas qu'un seul Asiatique ayant déshonoré une femme anglaise reste sur la terre pour s'en vanter! » Et une *revue* anglaise disait l'autre jour : « La mort doit être le châtiment de tout Indien qui a trempé ses mains dans le sang anglais et qui a outragé

la chasteté anglaise. » Ils ne disent pas la chasteté des femmes, ils disent la chasteté des Anglaises, et à leurs yeux ce n'est pas la même.

Nous comprenons les transports de fureur, la soif de sang que ces crimes doivent allumer dans le cœur des Anglais; mais quand ils auront fait sauter des milliers d'hommes à la bouche des canons, que retireront-ils de cette sanglante représaille? Ils ne luttent pas à armes égales, et nous ne connaissons, dans l'exercice de la vengeance, rien de plus amer que le sentiment de l'impuissance. Quand Macduff apprend que Macbeth a fait tuer sa femme et ses petits-enfans, et quand, pour apaiser sa douleur, on lui parle de vengeance, il jette ce superbe cri de désespoir : « Il n'a pas d'enfans! »

Au milieu de l'impression douloureuse causée en Angleterre par ces événemens, un cri d'accusation s'est fait entendre. Et contre qui? Contre les missionnaires chrétiens, contre les sociétés bibliques, contre les hommes et les femmes qui consacrent leur vie à la propagation de l'Évangile! Est-ce réellement possible? et l'Angleterre est-elle donc tellement tombée qu'elle soit prête à renier ce qui fait sa plus grande gloire, nous dirons ce qui fait sa plus grande force? Est-ce bien dans la langue anglaise que sont proférées de pareilles récriminations? Mais, grand Dieu! si l'Angleterre n'était pas avant tout missionnaire dans l'Asie, si elle n'y tenait pas le drapeau du christianisme et de la civilisation, qui donc, excepté les actionnaires de sa compagnie, s'inquiéterait de l'y voir vivre ou mourir? Et quel intérêt veut-elle que les peuples chrétiens prennent à la prospérité ou à la faillite de ses boutiques? Nous entendons dire que la révolte de l'Inde a été provoquée par les prédications chrétiennes et par le prosélytisme religieux! Il est probable que ces accusations ont été proférées partout où, depuis dix-huit siècles, la liberté chrétienne est allée détruire la barbarie ou remplacer les civilisations pourries. La vérité est que dans l'Inde le gouvernement anglais, le gouvernement officiel, n'a jamais fait qu'entraver autant qu'il le pouvait la propagande religieuse. Ce sont les efforts persévérans des missionnaires et des sociétés évangéliques qui lui ont arraché toutes les réformes qu'il a faites dans la législation barbare du pays. Et encore qu'a-t-il fait dans cette voie? Rien que supprimer des superstitions et des coutumes qui offensaient l'humanité. Il a mis un terme à cette loi barbare qui condamnait les femmes à se brûler après la mort de leurs maris; il a aboli cette autre loi qui défendait aux veuves de se remarier, et celle qui entraînait de droit la confiscation des biens de tout indigène converti au christianisme. Voilà les vraies raisons, plus encore que les cartouches graissées, qui ont amené la révolte; car, dans une organisation sociale où les lois et les coutumes sont indissolublement liées à la religion, toute réforme qui émancipait le

citoyen attaquait l'autorité du prêtre. Mais en admettant même que les Anglais dussent observer la neutralité en matière de religions, ils ne la transgressaient pas en assurant à tous leurs sujets, de toute race et de toute caste, la jouissance de leur propre liberté, et si on veut leur défendre d'être prédicateurs, il faut du moins leur permettre d'être commissaires de police. Il y a certainement un reproche à adresser au gouvernement des Indes, mais c'est celui d'avoir plus d'une fois sacrifié aux idoles, de s'être fait, par politique et par calcul, l'adorateur ou tout au moins le préservateur de fétiches immondes, et d'avoir sanctionné par son appui et sa présence les obscènes mystères des religions asiatiques. Le gouvernement faisait si peu de prosélytisme, que dans ses écoles il ne donnait qu'une instruction séculière; il n'y admettait pas la Bible, et les livres ne devaient renfermer rien qui ressemblât à un enseignement religieux, de telle sorte que, pour ne pas offenser les religions indigènes, il n'en enseignait aucune, pas même la sienne. S'il avait moins craint de faire des chrétiens, il n'aurait pas à se défendre aujourd'hui contre des sauvages.

Il y a aussi des gens qui trouvent très mauvais et très déplacé que les Grecs s'insurgent contre les Turcs, ou les Italiens contre les Autrichiens, parce que cela dérange l'équilibre européen, et qui regardent la guerre de l'Inde comme une guerre de nationalité et d'indépendance. Bien profonds seront ceux qui pourront trouver le signe d'une nationalité dans cette tourbe et ce chaos de plus de cent millions d'individus avilis par un éternel esclavage, écrasés depuis des siècles par le talon de tous les conquérans. Quand on rappelle à ce propos l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique, on oublie qu'il y avait là un vrai peuple tout prêt à prendre sa place dans le monde, et précisément un peuple d'Anglais. Nous ouvrons la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, et nous y trouvons ce début simple et sublime : « Lorsque, dans le cours des événemens humains, il devient nécessaire pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, et de prendre, parmi les puissances de la terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent des droits, le respect qui est dû à l'opinion de l'humanité demande qu'il proclame les causes qui le déterminent à cette séparation. Nous regardons comme évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils ont été dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables, que parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur... » Et voici la fin : « Et pleins d'une ferme confiance dans la volonté de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur. »

De telles paroles font passer comme un courant d'air pur à travers les événemens sinistres dont nous nous occupons ici. Mais que l'on se figure l'Inde arrachée demain à la domination anglaise, croit-on qu'il en sortira quelque chose de semblable à l'Amérique? Ce serait comme si l'on ouvrait toutes les cages du Jardin des Plantes pour en lâcher dans le monde toutes les bêtes féroces.

Nous n'hésitons pas à dire que si l'Angleterre venait à perdre l'Inde, ce serait un plus grand malheur pour les Indiens que pour les Anglais, ce serait une calamité pour le genre humain. Les Anglais sont en Asie les représentans de la civilisation et des principes d'humanité, et si, par l'effort violent et soudain dont nous sommes aujourd'hui les témoins, les peuples de l'Inde échappaient à la domination de leurs maîtres actuels, ce ne serait que pour retomber sous le joug et sous le sabre de quelques tyrans sanguinaires et dans toutes les horreurs de la barbarie. Les Anglais ont été en réalité les libérateurs des Indiens; ils ont aboli dans l'Inde le règne des brigands pour y substituer le droit et la loi; ils y exercent le rôle de grands justiciers. Depuis une longue série de siècles, l'histoire de l'Inde n'était qu'une suite de massacres et d'exterminations. C'est la conquête anglaise qui a clos cette ère de sang, et sans vouloir faire du gouvernement des Anglais le modèle de toutes les vertus, on peut dire qu'il a été le plus humain, le plus doux et le plus juste que les Indiens eussent jamais connu. Les Anglais ont fertilisé l'Inde; ils y ont fait des routes, des chemins de fer; ils y ont établi l'ordre. Leur plus grande erreur, c'est d'avoir cru trop tôt qu'ils y avaient créé un peuple. Ils ont donné aux indigènes des libertés qu'ils n'étaient pas de force à porter. Il en arrive ce qui est toujours arrivé en pareil cas, le triomphe de la barbarie, le règne de la force aveugle et brutale.

Les Anglais avaient donné aux Indiens toutes les libertés de la métropole, jusqu'à la liberté de la presse. Et il ne faut pas croire qu'ils l'aient donnée en aveugles; ils savaient très bien ce qu'ils faisaient: ils savaient qu'ils fournissaient à des ennemis possibles une arme dangereuse. Mais la liberté de la presse est une institution anglaise, et les Anglais, à leur éternel honneur, se font un devoir d'implanter sur toute la surface du globe les institutions anglaises. Un homme de beaucoup d'esprit, le peintre Haydon (1), disait : « Partout où vont les Anglais, ils portent avec eux trois institutions, — le jury, les courses de chevaux et la peinture de portrait. » Les courses se font dans l'Inde absolument comme à Epsom ou à Chantilly; la peinture du portrait doit y être inoculée aussi, nous n'en doutons pas, de même

(1) Voyez sur le peintre Haydon la *Revue* du 15 août 1855.

que le drainage. Et quant au jury, croirait-on qu'au moment même où a éclaté la révolte, il était question de modifier la législation criminelle de l'Inde de manière à l'adapter aux lois indigènes, à donner à des juges indigènes le droit de justice sur les Anglais, et d'une justice plus arbitraire et plus sommaire qu'en Angleterre! Ce projet, qui, dit-on, avait jeté dans la consternation la population de Calcutta, prouve encore dans quelle profonde sécurité était le gouvernement.

Ce fut en 1835 que la liberté de la presse fut concédée dans l'Inde aux indigènes comme aux Anglais. Sir Thomas Munro, dont nous avons déjà invoqué le témoignage, en pressentait bien les effets. Il en craignait l'influence non sur le peuple, mais sur l'armée, et il disait : « Si nous pouvions être sûrs que la presse ne dût agir que sur le peuple, et après que la grande majorité se serait pénétrée de l'esprit de liberté, le danger d'une insurrection serait loin, et on aurait le temps de s'y préparer; mais, par notre situation particulière dans le pays, il n'en est pas ainsi, et le danger nous viendrait non pas du peuple, mais de l'armée. Dans les pays qui ne sont pas soumis à une domination étrangère, l'esprit de liberté pousse avec le progrès graduel de l'éducation dans le peuple; c'est son origine naturelle, et s'il devait pousser ainsi dans ce pays, sa marche serait tranquille et uniforme. Malheureusement nous ne pouvons nous attendre à cette rénovation silencieuse et paisible, car, à cause de la situation exceptionnelle dans laquelle l'Inde se trouvera placée, sous un gouvernement étranger, avec une presse libre et une armée indigène, l'esprit d'indépendance se fera jour dans cette armée longtemps avant que le peuple n'en ait même la pensée... L'armée n'attendra pas les lents effets de l'instruction dans le peuple et la croissance de la liberté dans son sein; mais elle commencera par agir seule pour renverser le gouvernement et pour recouvrer cette indépendance nationale que la presse lui aura bientôt appris à revendiquer. Les cipayes apprendront à comparer l'infériorité de leur paie et de leur rang avec la situation des officiers européens, à examiner les raisons de cette grande séparation, à calculer leurs propres forces, et à croire qu'il est de leur devoir de secouer un joug étranger, et de garder pour eux le rang et l'argent qu'on acquiert chez eux. Si la presse devient libre, elle leur enseignera tout cela, et plus encore. Leur réunion dans les garnisons et les cantonnemens leur permettra de se consulter et de concerter leurs plans; ils trouveront aisément des chefs. Leur patience, leur habitude de la discipline, leur expérience de la guerre, seront des élémens de succès; ils seront stimulés et par la passion du pouvoir et de l'indépendance, et par l'ambition et l'avarice... »

Tout ce que prévoyait Munro dans ces paroles si sages et si sa-

gaces est arrivé. L'enseignement que devait donner la presse n'a pas pénétré dans les couches inférieures; il n'y a que l'armée qui en ait profité, et elle s'en est fait une arme. Si l'on veut avoir une idée de la liberté dont jouissait la presse dans l'Inde, on n'a qu'à lire ce simple fragment qui a été publié dans un journal indigène, au plus fort de la révolte et sous la protection de la législation anglaise : « O Seigneur! disait ce journal, les Anglais ont eu une preuve de ta puissance. Hier ils étaient tout-puissans, aujourd'hui ils sont noyés dans le sang et prennent la fuite... Laissant leurs palanquins et leurs chars, ils se sont sauvés dans les jongles sans chapeaux et sans bottes... O Anglais! vous ne vous doutiez guère que le roi de Delhi remonterait sur son trône avec toute la pompe des Nadir, des Baber et des Timour?... »

Que l'on veuille bien se transporter de l'Inde anglaise dans l'Afrique française, et se demander quelle attitude prendrait le maréchal gouverneur de l'Algérie en face d'une démonstration de ce genre faite par des indigènes? Nous croyons que la procédure ne serait pas longue, nous croyons même que nous n'avons pas besoin d'aller en Afrique pour chercher des points de comparaison. Mais, et voici où l'on retrouve l'admirable respect des Anglais pour leurs institutions, le gouverneur-général de l'Inde, en suspendant momentanément la liberté de la presse, n'a pas cru pouvoir se dispenser de s'en justifier, et il a longuement exposé les raisons de force majeure qui le déterminaient à prendre cette mesure. Au lieu de prendre le rôle d'accusateur public, le gouvernement prend lui-même celui d'accusé et demande pardon au pays de porter la main sur une de ses franchises. Nous ne croyons pas qu'un plus bel hommage puisse être rendu par un gouvernement à la légalité et à la liberté.

La crise formidable que traverse l'Angleterre, certainement une des plus graves de son histoire, a excité des émotions de diverse nature dans les autres pays; cependant, il ne faut pas que les Anglais s'y trompent, le sentiment qui domine est celui d'une satisfaction mal déguisée. L'opinion populaire paie une dette nécessaire à l'humanité et aux plus simples convenances en réprouvant les excès commis par les révoltés; mais, ce devoir officiel une fois rempli, elle ne dissimule pas son contentement. Il faut que le peuple anglais se dise bien qu'il n'est pas aimé dans le monde; il est trop personnel pour que ses malheurs puissent être pour les autres peuples des malheurs de famille, et il a eu trop de bonheur dans l'histoire pour n'avoir pas provoqué une immense envie. Il y a des distinctions à faire parmi ceux qui se réjouissent des événemens actuels. Le parti catholique, en France et sur tout le continent, voit dans le coup qui frappe l'Angleterre le châtiment de l'hérésie, et célèbre comme des

leçons de la Providence les calamités qui tombent sur les ennemis de l'église. Quoi qu'on puisse penser de ce sentiment, on peut du moins dire qu'il n'a rien de vil; mais il y en a un autre beaucoup plus répandu, et pour lequel on ne saurait faire la même réserve : c'est celui des nombreux amis de la servitude et de la platitude par toute l'Europe, qui, jaloux d'avoir vu l'Angleterre rester à l'abri des révolutions qui les avaient eux-mêmes si rudement secoués, et de la voir résister à une pression de liberté cent fois plus forte que celle qui les avait fait sauter, triomphent aujourd'hui de la voir blessée au talon, et s'écrient : « Enfin! c'est donc son tour! »

Les Anglais du reste ont la conscience instinctive des vrais sentimens qu'ils inspirent, et ils ne mettent leur confiance qu'en eux-mêmes. M. Disraeli disait dans la chambre des communes : « Nous en sommes aujourd'hui à la première campagne; au mois de novembre probablement, nous commencerons la seconde. C'est de celle-ci que tout dépendra. L'Europe, l'Asie nous surveillent. Il faut que nous frappions des coups décisifs; autrement, si nous étions obligés d'entreprendre une troisième campagne, nous pourrions trouver sur la scène des acteurs que nous n'attendons pas, et qui ne seraient plus des princes de l'Inde. »

On s'est étonné que le gouvernement anglais n'envoyât pas ses troupes aux Indes dans des bâtimens à vapeur qui auraient pu contenir un bien plus grand nombre d'hommes que les bâtimens à voiles, et qui auraient l'avantage, actuellement si précieux, de la vitesse; mais il faut se dire que l'Angleterre envoyait là-bas tout ce qu'elle avait d'armée, qu'elle restait elle-même sans garnison, et que si elle n'avait pas gardé ce qu'elle a dans tous les temps appelé ses remparts de bois, elle aurait été entièrement sans défense. Lord Palmerston n'a fait aucune difficulté de l'avouer, et il disait dans la chambre des communes : « Si en cas d'événemens fortuits nous avions à faire appel aux ressources du pays, comment pourrions-nous le faire, si nos forces navales étaient à l'autre bout du monde? Sans doute nos vaisseaux à vapeur sont ici dans le repos et dans l'inaction; mais si tel ou tel événement survenait qui nous forçât à mettre en mer une grande flotte, comment ferions-nous quand nos vaisseaux seraient à transporter des troupes dans les mers de l'Inde? C'est pourquoi je pense qu'il eût été très imprudent d'expédier ces bâtimens en Asie; en fait, c'eût été tomber dans l'erreur que signalait le grand orateur de la Grèce en parlant des Perses. « Quand, disait-il, vous les frappez à une partie du corps, ils y portent la main, et laissent toutes les autres parties exposées aux coups. Gardez-vous, ô Athéniens! de suivre cet exemple insensé! » Je crois que nous serions tombés dans une semblable mé-

prise, si nous avions envoyé dans l'Inde les forces dont nous pouvons avoir besoin pour nous défendre chez nous. »

Les mêmes raisons qui font que l'Angleterre rencontre peu de sympathies sur le continent européen font aussi qu'elle en trouve de toutes naturelles de l'autre côté de l'Atlantique. La communauté des principes autant que celle de la race unit par des liens indissolubles les Anglais et les Américains, et ce n'est pas la première fois que l'Europe, au moment où elle croyait que les deux nations allaient en venir aux armes, a vu la voix du sang faire taire la voix de la colère. Les Anglais et les Américains se disputent beaucoup et souvent, c'est vrai; mais ils se disputent dans la même langue. C'est donc sans surprise que nous avons vu la presse américaine, après avoir considéré la question au point de vue commercial, ajouter cette déclaration significative : « Mais la décadence et la chute de l'Angleterre auraient pour nous un intérêt bien autrement sérieux. Outre qu'elle est notre plus proche alliée et notre meilleure pratique, l'Angleterre est dans une position particulièrement intéressante pour nous, comme la tête et le refuge de la liberté en Europe. L'Angleterre est à peu près le seul pays d'Europe où l'on puisse parler, écrire, penser, agir librement. Si l'Angleterre était détruite, il n'y aurait pas de l'autre côté de l'Océan une digue contre la tyrannie des races royales et des oligarchies... L'Europe serait inféodée aux despotes, et qui sait à quelles extrémités ils se porteraient une fois délivrés de leurs terribles antagonistes, la presse libre et l'esprit libre de l'Angleterre? La chute de l'Angleterre arrêterait pendant plus d'un siècle la marche de la liberté. »

Il nous paraît prématuré de raisonner sur la décadence ou sur la chute de l'Angleterre; c'est un événement que nous ne croyons pas imminent. Il serait hasardeux sans doute de vouloir prédire l'issue immédiate de la lutte engagée dans l'Inde : nous devons nous habituer à des accidens qui déjouent tous les calculs; mais, quant à l'issue définitive, elle n'est point pour nous l'objet d'un doute. Il y a là une force vivante aux prises avec une force morte. Tôt ou tard le roseau pensant aura raison de la masse brutale qui est tombée sur lui comme une avalanche, mais qui n'apporte avec elle que des ruines et des cendres. L'idée de la nationalité, la seule qui pût servir de fondement sérieux à une pareille révolution, n'existe pas dans l'Inde. Sur aucun point, on ne voit la population se rallier au drapeau de l'armée révoltée; les vainqueurs n'usent de leur triomphe d'un jour que pour se gorger de sang et d'or, et n'aspirent qu'à emporter leur butin dans leurs tanières. Quand les couches inférieures de ces tribus sans nombre et sans nom qui forment la population de l'Inde auront subi pendant quelque temps le joug

de leurs nouveaux maîtres, quand elles auront été pillées, écrasées, saignées par cette nouvelle invasion comme elles l'ont été par toutes les invasions antérieures, quand elles auront vu la terre rendue à l'état sauvage, la propriété au pillage, l'homme à l'esclavage, la femme à la honte, alors elles accueilleront avec bonheur le retour à une domination régulière.

Cette domination devra elle-même changer de nature, et nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'en applaudir. Nous le disons avec tristesse : les événemens auxquels nous assistons ne peuvent avoir que des résultats malheureux pour la liberté du monde; ils doivent aider au triomphe de l'élément militaire et de l'esprit de centralisation.

Dans l'espace de deux ou trois ans, les Anglais ont reçu deux leçons sévères, la première en Crimée, la seconde dans l'Inde. Ils ont appris à leurs dépens que l'âge d'or n'était pas venu, que nous vivions encore dans un siècle de fer où les nations, même en pleine paix, ne peuvent marcher qu'armées de pied en cap, et ne peuvent dormir qu'avec une épée à leur chevet. Désormais, instruits par de cruelles expériences, ils se résigneront à entretenir chez eux une armée permanente, et ils se préparent déjà à cette extrémité, contre laquelle leur esprit d'indépendance s'était toujours révolté.

Quant à l'Inde, le gouvernement presque entièrement civil qu'ils y avaient établi devra nécessairement faire place à une occupation militaire et à une sorte de grande gendarmerie. Ils ne peuvent plus songer à donner le gouvernement d'elle-même à une race qui n'y est encore préparée ni par la religion ni par l'éducation. La fusion n'est pas possible entre le chrétien et le musulman, et de Maistre avait raison : « L'un des deux doit servir ou périr. » Au-dessous de ces castes religieuses et sociales qui exhalent en ce moment leur dernier soupir dans une dernière et sanglante convulsion, il y a des millions de créatures qui traversent la vie dans les ténèbres, dans l'opprobre, dans l'oppression, dans la brutalité, et qui attendent un rayon de lumière. L'Angleterre a charge d'âmes; elle devra s'en souvenir quand elle aura reconquis l'Inde. C'est alors qu'elle reconnaîtra qu'au lieu d'accuser l'intervention de ses missionnaires, elle aurait mieux fait de l'appuyer et de l'encourager. Il y a dans cet acte de faiblesse une immense ingratitude, car, nous le demandons, que serait l'Angleterre sans la Bible?

JOHN LEMOINNE.

LITTÉRATURE BOHÊME

EN ANGLETERRE

M. EDWARD WHITTY.

I. *The Derbyites and the Coalition, Parliamentary sketches*, 1854. — II. *The Governing Classes of Great-Britain, Political portraits*, 1854. — III. *Friends of Bohemia, or Phases of London Life*, London, Smith Elder and Co, 1857.

Un pamphlet, à votre avis, est-ce un livre? — A votre avis, un poignard est-il une arme? Ainsi répondrons-nous aux gens scrupuleux qui nous demanderaient compte de l'examen que nous allons consacrer aux ouvrages d'un écrivain peu connu, mais qui mérite de l'être. Pamphlétaire, ceci est certain, libelliste même, on peut le prétendre, qui, lui aussi, s'appellerait au besoin « le Gazetier cuirassé, » mais qui, s'il affecte le cynisme des Chevrier et des Morande, tient d'une autre main que ces honteux devanciers le fouet satirique, et a su donner un autre emploi, une autre portée à ses spirituelles et virulentes « exécutions. »

Si la plume acérée dont il poursuit « les classes gouvernantes » de la Grande-Bretagne était d'une trempe moins fine; si la substance corrosive qu'il mêle à son encre ne laissait pas à ce poison l'aspect meurtrier du *blue liquid* le plus généralement en usage; bref, s'il était plus brutal et plus bruyant, plus violent et plus bavard, et moins littéraire, et moins exquis en ses cruautés, M. Edward Whitty aurait depuis longtemps sa renommée acquise et sa popularité faite. Tel qu'il est, et grâce aux désastreuses qualités que ses ennemis les plus acharnés ne sauraient lui contester de bonne foi, il n'est connu

que de qui sait lire (dans la plus haute acception du mot); il n'est apprécié que de qui sait juger. Le *Leader*, où il a d'abord fait son chemin, est, sinon le premier, au moins un des meilleurs *hebdomadaires* anglais, et par malheur un des moins répandus. M. Whitty, victime d'une injustice analogue, ne trouverait peut-être pas en Angleterre et en France, — tout compris et tout compté, — deux mille personnes qui aient retenu son nom. Eh bien! ce nom, dont le retentissement est si étroitement circonscrit, est celui d'un artiste qui, mieux inspiré, mieux dirigé ou se dirigeant mieux, réglant mieux sa vie et l'emploi de son talent, plus consistant, plus fidèle à ses amitiés, plus avare de ces abandons subits qui ressemblent à des trahisons, et de ces médisances qui ressemblent à des calomnies, aurait tout présentement une des hautes positions de la presse politique. Pourrait-il aspirer à une autre? Serait-il en mesure, émule heureux de tous ces jurés anonymes qui passent chaque jour *verdict* sur les actes et les discours des hommes publics, de disputer aussi la palme aux romanciers d'élite? Pourrait-il, comme il semble y prétendre, — comme Théodore Hook le fit jadis, — comme l'ont essayé MM. Disraeli et Bulwer, comme Thackeray semble y songer, — compté au parlement, goûté dans les *reading-rooms*, être à la fois *étoile* politique et *lion* littéraire? Ceci est une question que nous examinerons plus tard et plus à loisir. Arrêtons-nous d'abord au publiciste; nous jugerons ensuite le début du conteur.

I.

Par une assez rare bonne fortune, les articles épars de M. Edward Whitty ont été recueillis à deux reprises différentes. Nous avons donc sous les yeux, — petits volumes brochés de *rouge*, et du plus vif, par un éditeur facétieux (1), — une série d'esquisses parlementaires, l'*histoire d'une session* (1852-1853) et une galerie de *portraits politiques*, où figurent tour à tour les chefs de la fraction la plus vivace du parti tory, — les *Derbyites*, comme on les appelle du nom de leur chef, lord Derby, et les membres de la coalition qui tient à cette heure, et depuis plusieurs années, toutes les hautes positions gouvernementales du royaume-uni. En tête du premier de ces volumes se trouvent les *avis aux nouveaux membres du parlement* (*Hints to new M. P's.*), admonitions ironiques qui résument, en somme, les opinions éparses dans les chapitres qui suivent.

La chambre des communes, au dire de M. Whitty, est un lieu clos, où l'on respire une atmosphère *sui generis*. Le soleil et l'air s'y

(1) Trubner and C°, 12 Paternoster Row.

transforment à l'usage spécial des moines de ce couvent. Couvent, ai-je dit? Non; la métaphore est moins catholique et moins révérencieuse. C'est un théâtre avec ses coulisses, son foyer, ses régisseurs, ses artifices de mise en scène, ou bien encore c'est un club en dehors de tout, n'existant que pour lui-même, ayant ses meneurs, ses favoris, ses préjugés à part, et jusqu'à son idiome incompris ailleurs. Pour y briller, pour y prospérer, n'allez pas croire que le talent suffise, n'allez pas croire qu'il soit indispensable. Une intelligence supérieure y est dépaysée comme une élocution trop élégante, comme une manière de voir trop philosophique. A l'aspect d'un homme et au premier coup d'œil, un examinateur expert vous dira s'il a chance de succès parlementaire. Il faut une certaine construction physique, sans laquelle tout le reste échoue. La taille et la circonférence ne sont pas déterminées, non; mais il faut absolument, il faut de rigueur une quantité donnée de vitalité résistante qui se traduit à l'œil par le développement du crâne, l'épaisseur du cou, l'ampleur du « coffre, » comme disent les Anglais, toujours marchands, ou du « buste, » comme nous disons, un peu plus artistes. Bref, « un peu d'*animalisme* (1) » est indispensable, M. Whitty nous l'assure, toutes les fois qu'il s'agit de parler à l'intelligence d'une masse d'hommes. Ceci est peut-être vrai en Angleterre. Et cependant lord John Russell, un des grands personnages parlementaires, n'a rien de trop positivement athlétique; mais probablement, sous sa frêle enveloppe, il y a cette vigueur latente, ce *pluck* exigé par notre satirique.

Il ne suffit pas d'avoir le *pluck*. Il faut le consacrer tout entier au parlement, si l'on veut y faire figure. On y grandit en raison de son travail, et quel travail! Il absorbe la vie entière. Voyez M. Disraeli par exemple. Il arrive, précédé d'une réputation littéraire et se fiant à elle; son début est malheureux, presque ridicule. Tout au plus s'abstient-on de siffler cet orateur novice qui a cru entrer de plain-pied dans la terrible arène; son orgueil froissé se concentre : il jette à ces hommes qui le huent un regard indigné. — *Vous m'écouterez un jour,* leur crie-t-il à travers le tumulte, et pendant douze sessions consécutives il travaille à remonter péniblement la hauteur d'où on l'a précipité. Après ces longues années d'un labeur sans trêve, son jour vient. Sir Robert Peel tombe dans la disgrâce du parti tory. Qui se charge alors de fulminer les colères longtemps contenues, de signaler la prétendue trahison? Qui s'indigne, qui raille, qui traîne dans la boue le chef abandonné, le guide dont on ne veut plus, le ministre qu'il faut renverser et remplacer? Qui? Le maladroit novice, passé vétéran et maître passé dans ce langage qu'il balbutiait naguère.

(1) *A certain animalism is indispensable,* etc.

Qui? Le romancier moqué par un jaloux auditoire. Qui? M. Disraeli en personne. Non-seulement on l'écoute, mais on l'applaudit; non-seulement on l'applaudit, mais on vote comme il le veut; non-seulement il enlève les suffrages, mais il s'empare du pouvoir. Il est ministre, il présente le budget. Le budget, il est vrai, n'a point de succès; le ministre, il est vrai, ne gardera le pouvoir que bien peu de mois. Et ce triomphe passager, il a dépensé le meilleur de sa vie à l'obtenir. Mais encore...

Il faut donc se donner corps et âme au parlement. Il faut aussi lui témoigner le plus profond respect. Peu importe ce que vous en pensez au fond. Montrez à ce pouvoir irresponsable et tyrannique, votre maître absolu dès que vous en prenez votre part, montrez-lui la vénération la plus inébranlable. Étudiez, sous ce rapport, M. Hume. Ce n'était point un brillant orateur, il s'en faut bien. Esprit limité, volonté tenace, il était toujours sur la brèche, prêchant des économies, quelquefois utiles et praticables, quelquefois impossibles ou mal entendues. Il fatiguait, il ennuyait, il contrariait, il harassait bon nombre de ses collègues, et les ministres plus particulièrement; mais dans les plus chauds débats et après les échecs les plus désagréables M. Hume, — le terrible Joseph Hume, — était toujours respectueux, toujours soumis. Bien certainement, *intùs et in cute,* il envoya plus d'une fois ses honorables collègues à tous les diables, et si on l'eût sommé à foi et à serment de révéler en quelle estime il les tenait, peut-être aurait-on été fort surpris de ses aveux; mais il restait calme et poli, effaçait sa personnalité, savait obtenir ses chers « retranchemens, » et, loin de s'en prévaloir, en reporter l'honneur, uniquement à ceux qui les avaient votés. Aussi avait-il fini par se faire honorer, mieux que cela, par se faire aimer de la chambre en masse. Et whigs et tories, quand Joseph Hume tomba mort à la peine, se réunirent pour chanter un *de profundis* en son honneur.

M. Cobden monte à la tribune, et de là, comme des *hustings* les plus élevés, il entend parler au peuple anglais tout entier. Tant pis pour M. Cobden. M. Bright, — pas toujours, il est vrai, mais le plus souvent, — au lieu de songer qu'il est membre des communes, se prévaut de ce qu'il est le délégué de Manchester. Tant pis pour M. Bright. Tous deux perdent à ce jeu bonne partie de cette haute influence qui leur appartient naturellement, et qu'ils devraient tendre à augmenter sans cesse, ne fût-ce que dans l'intérêt des idées qu'ils représentent. Avec une position moins forte, ils la perdraient tout entière. O'Connell n'a jamais rien obtenu du parlement pour sa « chère Irlande. » Pure maladresse! S'il avait manœuvré le taureau farouche, au lieu de le prendre tour à tour par les cornes et par les

sentimens, de l'insulte passant presque sans transition aux coquettes cajoleries, O'Connell en fût venu à ses fins. Le *pluck* ne lui manquait pas, à celui-là. Il en aurait revendu à sir James Graham, à Joseph Hume, et à sir Robert Peel lui-même, cet homme de fer.

D'ailleurs ne vous figurez pas que la vie parlementaire moderne admette ces excès par lesquels se sont rendus fameux les géans de l'autre siècle. On ne peut plus, comme Sheridan, se dresser, pour demander la parole, sur des jambes avinées qui refusent service, ou, comme Fox, se lancer tout fiévreux, après trente heures consécutives passées à une table de piquet, dans un exorde aventuré, ou, comme Pitt, abrité par la perruque du *speaker,* préparer, en dégorgeant dans une cuvette le *porto* d'un souper trop copieux, les argumens qui terrasseront Fox. Aujourd'hui ces exploits ne sont plus de mise. Il faut être robuste, il faut être laborieux, il faut être respectueux, il faut être sobre.

Telles sont les exigences du parlement et de M. Whitty. Maintenant, si vous lui remontrez qu'à ce compte bien peu d'hommes sont en état de siéger aux communes, il vous fera remarquer que, si l'on ne peut atteindre à tout ce qu'il regarde comme les conditions essentielles du succès, on peut y viser, et cela suffit. Les mêmes moyens, dans une mesure différente, vous conduiront aux divers degrés de la prééminence parlementaire. Vous ne serez pas *premier* (chef du ministère), eh bien! vous deviendrez *whipper in* (1), ou tout simplement un *back-bencher* (une tapisserie) utile, et compté. Faites-vous fi de cette humble fonction? Eh! mon Dieu, que de fierté! Vous croyez-vous donc si supérieur à M. Glyn, à ce grand personnage qui règle les destinées et administre les millions du North-Western Railway? M. Glyn est un *back-bencher* fort modeste et fort silencieux. Et M. William Brown, le grand négociant de Liverpool, avec ses centaines de vaisseaux, ses milliers d'agens, ses millions de marchandises, qu'est-il donc? Un *back-bencher*. Et cet autre *back-bencher* qui jamais ne s'est avisé d'ouvrir la bouche, bien que de tous les membres des communes il soit, à coup sûr, le mieux informé; savez-vous qui c'est? Le propriétaire et souverain seigneur de cet énorme domaine qu'on appelle le *Times,* le maître absolu de ce journal tout-puissant qui représente en Angleterre ce qu'on a si bien nommé « le quatrième pouvoir. » C'est M. Walter, ni plus ni moins. Apprenez donc à respecter les *back-benchers*.

(1) Aucun moyen de rendre mot à mot cette expression de l'argot parlementaire. Elle implique l'idée d'une meute dispersée que le piqueur fait *rentrer à coups de fouet* dans l'enceinte du chenil. Elle s'applique aux honorables membres qui veulent bien se charger de la police intérieure des partis, d'avertir les distraits, de stimuler les paresseux, de gronder les négligens, de rallier les dispersés, etc. Vrai métier de chien... de berger.

D'ailleurs, si le parlement a ses exigences, il a ses tolérances, qui lui sont aussi particulières. Composé en grande partie d'aristocrates, il n'a pas le respect du rang, cette idolâtrie que M. Thackeray, reprenant en sous-œuvre le M. Jourdain de Molière, a si vertement travaillée. Le parlement n'est pas *snob*. Avec tout le prestige de son nom et de son lignage, lord Stanley, le fils de lord Derby, ne peut obtenir un moment d'attention quand il veut professer « la question des sucres; » — survient, traitant le même sujet, M. Wilson, le rédacteur en chef de l'*Economist*, fils d'un chapelier, et la chambre est tout oreilles. Elle ne professe pas non plus le culte immonde du veau d'or. Très riche ou très pauvre, millionnaire ou vivant d'expédiens, elle vous fait chance égale. Voyez la fortune politique de M. Disraeli, qui n'en a pas d'autre. Comparez-lui l'accueil ignominieux fait au « roi des chemins de fer, » à ce M. Hudson, que la haute société de Londres n'avait pas rougi d'adopter malgré l'origine suspecte de son opulence, et dont le parlement fit justice, dès qu'il y parut, et par ses rires d'abord, et plus tard par ses clameurs indignées.

Est-ce à dire que le parlement soit fort rigoureux en matière de probité privée? Hélas! non. Ce grand club n'a pas de principes bien arrêtés en cette matière, ni une conscience très en éveil. Il supporte, et, s'il les reconnaît utiles, il applaudit des gens que ne recommande ni leur honnêteté politique, ni même l'*autre* honnêteté, plus facile à rencontrer. S'il lui arrive de punir une immoralité, c'est que *sa* morale, — morale toute particulière, — a été froissée. Sa morale, c'est sa convenance, son bien-être, la dignité dont il a besoin pour se sentir... comfortable. Ménagez-le sur ce point, il ne tiendra compte ni de votre passé compromis, ni de votre présent soupçonné. Maintenant soyez honnête, si cela vous convient : il n'y contredira pas, et ne vous en saura mauvais gré que si, avec cela, vous êtes un *bore*, c'est-à-dire un inutile ennuyeux. Mieux vaudrait pour vous, en ce cas, être un misérable, mais en même temps un homme de bon conseil, pratique et, comme cela se dit en anglais, praticable.

La littérature n'est pas absolument antipathique aux membres du parlement. Sous certaines formes, elle s'y fait tolérer et même goûter. On a dit le contraire à propos de sir Edward Lytton (Bulwer) comme à propos de Mackintosh. Il y a là un paralogisme. On prend l'effet pour la cause et *vice versâ*. L'écrivain qui échoue à la chambre des communes ne subit cet échec que parce qu'il y entre avec des préoccupations étrangères, une ambition complexe et divisée. Il n'est pas assez exclusivement dévot aux pénates de l'endroit. Puis, pour trop prétendre, il compromet souvent son succès. Sir Edward Lytton, dès le début, prit un essor immense, et ses beaux discours, élégans, retentissans, spirituels, parurent autant d'hymnes à la glorification

de son propre talent. Le chœur parlementaire lui fit défaut, un peu choqué du rôle de comparse qu'on lui assignait ainsi. D'ailleurs sir Edward Lytton ne travaillait pas volontiers. Il était de ces grands acteurs qui détestent l'étude quotidienne, et se font traîner aux répétitions. Il ne se gênait pas pour parler une langue autre que celle de ses collègues. Il ne s'astreignait pas à penser ou à feindre de penser comme eux. Il échoua donc; mais n'eût-il pas été le romancier à la mode qu'il aurait, par ces motifs, échoué de même.

Nous résumons, — que ceci soit bien entendu, — les opinions et les données du spirituel pamphlétaire; aussi pouvons-nous prévoir l'objection. Un radical! nous va-t-on dire... Et là-dessus bien des gens croiront la cause entendue. Qu'ils le sachent cependant, nous n'avons pas affaire à un radical fort enthousiaste. On ne l'est guère avec un instinct de médisance si développé, si franchement mis à nu. Écoutez ce radical, guerroyeur avant tout, tirer sur les radicaux :

« Il y a un certain nombre d'hommes ainsi appelés, nous dit-il. Le parti radical n'existe pas comme tel dans le parlement. Aussi n'ont-ils servi ni leur cause ni eux-mêmes. Tels vous les voyez de nos jours, tels ils sont depui 1835, alors que l'aristocratie, ébranlée un moment par le bill de réforme, s'aperçut tout à coup qu'elle ne courait aucun danger. Nous savons ce qu'est, ce que peut, ce qu'a fait ce parti radical, qui n'en est pas un. Nous savons qu'il a émis en paroles les idées qui fermentent au sein des masses. Nous savons aussi, et à n'en pas douter, que son influence législative a été à peu près nulle. Et pourquoi? Ce prétendu parti radical, ce groupe d'hommes capables de voter autre chose que ce que votent les *whigs* ou les *tories*, — a toujours pu réunir une centaine de voix, c'est-à-dire, en comptant les membres libéraux d'Irlande, un quart environ de celles qui font la besogne parlementaire à la chambre des communes. A-t-il une influence proportionnée à ce qu'on pourrait attendre de sa *force votante?* Il s'en faut de tout. Ceci tient à ce que les grandes cités du royaume choisissent en général des hommes supérieurs par l'intelligence ou des hommes arrêtés dans leurs principes dogmatiques, obstinés, fantasques. Chacun guerroie pour son compte et à sa manière. Tous sont capitaines, pas un soldat. Manœuvrez dans des conditions pareilles. Les tories et les whigs, — aristocrates ou nominataires d'aristocrates, — généralement médiocres, ayant conscience de leur faiblesse individuelle, viennent se grouper au contraire derrière deux ou trois *leaders*, désignés d'avance à leur choix, ou par les garanties de leur caractère, ou par une capacité tout exceptionnelle dans ces rangs-là. Le parti organisé présente une masse compacte, et maintenant figurez-vous, devant ces bataillons carrés, un escadron de Brights, un détachement de Cobdens, escarmouchant isolément et cherchant à entamer les rangs serrés de l'oligarchie... »

Le préjugé oligarchique, le respect inné de l'Anglais pour ses lords, la reconnaissance naïve qu'il accorde à leurs moindres condescendances, la crédulité avec laquelle John Bull se fait le com-

père de « milord-duc » lorsque sa seigneurie l'assure que John Bull jouit de la liberté la plus complète, des droits les plus étendus, et que notamment il ne tient qu'à John Bull d'être, lui aussi, un aristocrate, si bon lui semble : — voilà ce qui indigne particulièrement M. Whitty. Et c'est cette indignation qui lui a fourni ses meilleurs portraits politiques. Dans celui de lord Carlisle, il crayonne avec un art remarquable cette physionomie de grand seigneur *lecturer* promenant ses lieux communs élégans d'athénée en athénée, et partout entouré de badauds ébahis, émerveillés, reconnaissans. Il commente avec une verve épigrammatique digne de Dickens et de Thackeray, — mais plus amère, plus directement hostile, — la devise équivoque des Howard, inscrite sur l'écusson du noble comte : *Volo, non valeo;* il montre le pair whig aux prises avec sa conscience qui lui reproche de ne pas traduire en actes les grands principes dont il se fait le propagateur, et les paroles sonores à l'aide desquelles il enlève les applaudissemens des *meetings* populaires convoqués pour l'entendre.

« Oui, lui dit-il, vous êtes populaire. Après vingt années de brigues et de travaux, vous avez obtenu cette popularité convoitée et courtisée. Les grandes familles *whigs* vous en savent gré. Elles vous ont envoyé en *tirailleur* reconnaître le camp ennemi, et dans les dîners publics, dans les *lecture-rooms*, vous avez fait le coup de feu avec succès. Reconnaissantes, les grandes familles whigs, pour seconder vos efforts, pour vous donner le poids qui vous manquait, vous ont octroyé quelques grandes charges secondaires. Vous avez été secrétaire pour l'Irlande, votre caractère s'adaptant au génie facile et bienveillant de cette race enthousiaste. Vous avez été chancelier du duché de Lancastre, sinécure grasse qui vous laissait tout le loisir de coqueter avec la démocratie... Mais en somme qu'avez-vous dit et qu'avez-vous fait?... J'ai entendu, j'ai lu bien des colonnes émanées de lord Carlisle, et je n'ai pas la moindre idée de ce que lord Carlisle peut avoir dit. Il dit en général « que la nature humaine est une grande merveille et un grand mystère, — que c'est un grand bonheur de naître bon, — qu'il faudrait assainir l'atmosphère infecte des villes, — que les criminels en bas âge vaudraient bien mieux s'ils avaient plus de religion, — que l'âme de l'homme se développe sous un gouvernement libre et constitutionnel, — que les catholiques romains seraient facilement plus libéraux s'ils étaient moins enclins au torysme, — enfin que Pope est un poète à lire... » Telle est l'impression que j'ai gardée de la philosophie sociale, politique et littéraire de lord Carlisle. J'avoue que je n'y trouve rien à reprendre. J'avoue aussi que ces belles généralités, débitées avec un certain art et par un pair du royaume, vont mieux à la foule qu'une rhétorique un peu plus ardue et une analyse plus rationnelle. Et ainsi se fait une réputation d'homme libéral, d'âme généreuse : — Voilà, voilà le vrai *nobleman,* se disent les bourgeois enthousiastes. »

Le jugement est peu charitable sans nul doute, il est malveillant,

il est *one-sided*, comme on dit chez nos voisins; mais il est piquant, et il ne le serait certainement pas s'il ne provoquait, malgré qu'on en ait, le désir d'examiner à fond cette popularité contestée à lord Carlisle. Qu'on le fasse, cet examen, et l'on pourra dire ensuite en toute sûreté de conscience si l'écrivain radical, égaré par la passion de parti, — M. Whitty passionné! — a manqué de justice et de sincérité.

Au début de la guerre d'Orient, ce peintre inexorable se place tour à tour devant deux des figures que les événemens d'alors mettaient subitement en relief : lord Stratford de Redcliffe et lord Hardinge, le principal agent diplomatique et le principal organisateur des forces militaires du royaume-uni. Le premier de ces portraits lui est une occasion de railler la profonde ignorance du peuple anglais sur ses intérêts à l'étranger, et la réserve calculée avec laquelle le gouvernement aristocratique, — en dépit des vains semblans de la discussion parlementaire, — entretient cette heureuse ignorance: « La chambre des communes a le privilége de poser toutes les questions qu'il lui convient. Le *foreign secretary* a le privilége de n'y jamais répondre, et bien que la chambre ait le droit, garanti par la constitution, de provoquer des explications catégoriques sur les négociations terminées, un ministre homme d'esprit a toujours le choix, même alors, de garder par devers lui bien plus qu'il n'en révèle, — et cela « dans l'intérêt du service public. » L'opposition, qui se garde bien d'étudier des questions auxquelles en temps ordinaire la masse du public ne prend aucun intérêt, se trouve, au moment de crise, complétement dépourvue de renseignemens, et se voit réduite, pour taquiner le *Foreign-Office*, à traduire en discours quelques articles ramassés dans les journaux de Paris, Berlin ou Vienne. Aussi la « diplomatie secrète » conserve-t-elle et tout son prestige et toute sa liberté d'action, le fier peuple anglais continuant à s'écrier, selon sa coutume : « Nous sommes la seule nation libre de l'Europe! » — quitte, si les affaires s'embrouillent, si son honneur lui semble compromis, si son commerce s'effraie, à réunir quelques *meetings* dont les excentricités égaient les déjeuners de lord Palmerston en vacances et des nobles hôtes réunis dans sa *villa* champêtre. » On le voit, c'est toujours au fond le même grief, celui par lequel débute le chapitre consacré à lord Hardinge :

« Combien il est malheureux que cet édifice sublime, la constitution anglaise, soit une pure théorie, et, malheur à peu près égal, que les Grands-Bretons (1), en masse, y croient comme à une réalité! Les classes gouver-

(1) Nous laissons subsister cette expression favorite de M. Whitty, qui ajoute une nuance de plus à l'ironie dont il use si volontiers.

nantes, à force d'adresse, l'ont persuadé aux classes gouvernées. Celles-ci, et les plus démocratiques, croient fermement qu'il n'existe pas de barrières hiérarchiques infranchissables, et qu'au mérite sont accessibles les plus hautes dignités de l'état. — Voyez, vous dit-on, l'évêque de Londres, Charles James; voyez le lord chancelier Sugden, fils d'un coiffeur. — Et lord Derby, lui aussi, s'abandonnant à un élan de bon convive, disait l'autre jour à la table des négocians de Liverpool : « La chambre des lords, messieurs, est ouverte à tous. » Oui, comme la Taverne de Londres est ouverte à tous... ceux qui peuvent payer. Or à la chambre des lords savez-vous ce qu'est le prix d'entrée? — Une entière soumission aux classes gouvernantes. Excepté lord Brougham, arrivé là par suite de circonstances toutes particulières, jamais vous ne pourrez citer un plébéien qui soit devenu pair autrement que comme agent de la pairie. Deux classes d'hommes seulement sautent ainsi de la boue à l'hermine : les soldats, les avocats. Or les soldats sont toujours *tories;* que si par grand hasard un d'eux ne l'est point, on l'écrase : voyez Napier. Les avocats, pour des raisons inutiles à déduire, tant elles sont claires, ont aussi au plus haut degré l'instinct conservateur. D'ailleurs le pair parvenu, — fait notoire, — est toujours le plus convaincu des aristocrates, le plus dévoué à la caste : voyez Jones Loyd, le millionnaire. Donc l'arrivée dans la chambre haute d'une capacité plébéienne aux conditions où elle y est admise, c'est une couche de badigeon passée sur l'antique *house*, qui la rajeunit et l'embellit aux yeux des multitudes étonnées et satisfaites; pour cela, il n'est pas dérogé à la politique traditionnelle des classes gouvernantes, qui est de se perpétuer, elles et leurs monopoles...

« Lord Hardinge, continue l'impitoyable analyste, est un homme capable, généreux, de ce tempérament héroïque qui commande à bon droit l'admiration générale. Ceci ne fait pas doute. Ce qui ne fait pas doute non plus, c'est que ni sa capacité, ni son héroïsme, ne lui ont valu sa pairie et sa grande position militaire. Il les doit aux belles occasions qui lui ont été données; il les doit aussi à sa grande fortune. Comparez sa destinée à celle de sir Charles James Napier. Hardinge a toujours été aussi inférieur à Napier que le duc de Cambridge est inférieur à lord Hardinge, et cependant celui-là est mort victime d'un *doctrinaire* noble (lord Dalhousie); celui-ci est commandant en chef de l'armée au moment où s'ouvre une guerre qui menace d'embraser l'Europe (1); pourquoi? C'est que lord Hardinge, comme lord Hill, s'est plié au rôle d'un bon tory, caressant, avec l'instinct du soldat, l'aristocratie qui pouvait faire sa fortune, et adorant, comme on adore Dieu, le chef du parti, lord Wellington. Il est vrai que Wellington a créé Hardinge, son lieutenant et pas autre chose. Ce n'est pas que Wellington, avec cette faculté spéciale des grands hommes qui leur fait discerner leurs pareils, ne reconnût le mérite supérieur de Napier : il le prouva lorsque, ayant Hardinge sous la main, il désigna Napier pour aller réparer les bévues d'une autre de ses créatures, celles de lord Gough, dans le Sutledge; mais il est à noter que Wellington ne *découvrit* des hommes supérieurs, soit dans les camps, soit dans l'ordre politique, qu'après avoir bien assis sa réputation de général et

(1) Nous répétons, pour éviter tout malentendu, que ces lignes datent de 1854.

son influence d'homme d'état. Tous ses lieutenans, sans exception, étaient de second ordre. Ceux de Napoléon étaient de premier. Or Wellington n'a jamais pris ombrage de lord Hardinge, et jamais lord Hardinge n'a pu se poser en rival sur le chemin de son ancien chef. »

Ceci dit, M. Whitty rend pleine justice aux services de lord Hardinge comme gouverneur-général de l'Inde. Il rappelle cette terrible bataille de Meanee où l'énergie anglaise surmonta les chances les plus contraires, et la noble conduite du gouverneur-général qui, parfaitement libre de ne compromettre ni sa personne, ni sa renommée, ni ses hautes fonctions, puisqu'il n'avait pas le commandement des troupes, voulut combattre au premier rang, mena son fils avec lui sous le feu, gagna la bataille... et en laissa l'honneur à un autre.

« Mais enfin lord Hardinge a soixante-huit ans, s'écrie-t-il, et lorsqu'il en avait quarante, lorsqu'il était dans toute la vigueur physique et morale de cet âge culminant, personne ne l'eût jugé capable de remplir le poste où on le voit aujourd'hui, même alors que Wellington n'eût pas existé. Ceci n'est-il pas matière à sérieuses réflexions?... La jeunesse, c'est le génie, c'est l'ardeur, c'est la force. Un vieillard qui agit est un contre-sens, puisque l'activité lui manque. Rien d'injurieux dans cette remarque, ce nous semble; on n'insulte pas un homme en lui disant que sa barbe grisonne... L'expérience n'a ses avantages que lorsque les choses peuvent se faire par routine. Dans les débats devant Troie, Nestor parlait plus sagement que personne; mais ce fut Achille, un jeune casse-cou, présomptueux et téméraire, qui prit la ville d'assaut. On va nous dire qu'hier encore l'Autriche a été sauvée par l'octogénaire Radetsky; mais l'Autriche fut jadis perdue par Wurmser, autre octogénaire, que battit un capitaine de trente ans, à la tête de soldats qui n'avaient ni souliers ni eau-de-vie... »

Ou nous nous trompons fort, ou l'on a déjà reconnu, dans les pages que nous venons de citer presque au hasard, une intelligence exercée, alerte, qui sait choisir son terrain, diriger ses attaques, trouver le côté faible de l'ennemi, le frapper au cœur à travers les mailles de la cuirasse la mieux trempée. Encore n'avons-nous pas voulu jusqu'ici, — on comprendra notre réserve, — le suivre sur le terrain des personnalités, où il est passé maître. Telle de ses esquisses parlementaires est un petit chef-d'œuvre de malice. Nous indiquerons celle où il traduit les impressions d'un des nouveaux membres, qui vers minuit quitte le salon d'une belle dame, saute dans son *brougham*, et, traversant les rues obscures et froides, court au club se renseigner sur ce qui se passe à la chambre. Des signes certains lui révèlent qu'il s'y passe en effet quelque chose; il s'élance de nouveau, traverse *Palace-Yard*, encombré d'équipages de toute sorte, arrive sous les vestibules silencieux et splendides. Sur sa route, il n'a

entendu que ces mots murmurés tour à tour par le concierge : les *policemen*, quelques députés en retard, quelques *whippers* inaffairés : — *M. Disraeli est debout* (1). Notre *gentleman* rajuste son gilet, remet ses cheveux en ordre, et cependant arrivent jusqu'à lui des *cheers* assourdissans. Aussi l'émotion le gagne, et ses nerfs tressaillent, et le cœur lui bat quand il pousse la porte verte pour franchir le seuil de la grande arène... A peine est-il entré, que toute cette émotion s'apaise.

« La chambre est là, devant vous, et vos sensations s'émoussent à l'instant même. Votre œil embrasse la scène. L'assemblée est au complet. Elle écoute, mais avec une sorte de paresse et de langueur. Cette clameur de tout à l'heure, qui de loin ressemblait à de l'enthousiasme, c'est un éclat de rire, à moitié satisfait, à moitié méprisant. Là-bas, au bout, l'orateur. Il est à demi penché sur la table; une de ses mains, derrière son dos, joue amoureusement avec la batiste brodée de son mouchoir; l'autre main, une main blanche et soignée, bat une espèce de mesure sur une boîte rouge. Est-ce que vraiment c'est là un « grand discours? » L'orateur semble tout bonnement causer avec lord John Russell, dont les bras sont négligemment croisés, dont les lèvres entr'ouvertes dessinent un léger sourire, et qu'on dirait, après tout, fort amusé de cette éloquence. Une voix harmonieuse, celle de M. Disraeli, et il la ménage, il ne lui demande que ses plus douces modulations. Son accent est familier, presque amical. Arrivé à quelque amer sous-entendu, cet accent s'adoucit encore, et l'orateur détourne un peu la tête vers les gentilshommes campagnards, ses fidèles, pour qu'ils puissent l'entendre mieux et rire à propos, — d'un rire contenu, faible murmure qui ride à peine, et pour une seconde, la surface calme du débat. Lord John, et les whigs, et les radicaux sourient aussi. Allons, le sarcasme n'est pas trop méchant. Cependant M. Disraeli est arrivé à sa péroraison, et la péroraison est son triomphe. Aussi relève-t-il la tête, rejetant en arrière le col de son habit. Il a posé son mouchoir. Il quitte des yeux lord John Russell, et fait face à la chambre. Son débit est plus lent; il accentue mieux chaque mot, laissant là l'espèce de bégaiement qu'à l'ordinaire il affecte. L'orateur se montre pour le coup, et veut commander l'attention. Aussi le silence s'est-il fait : pas une parole n'est perdue. Allons-nous entendre le manifeste du parti? Quelque parole décisive va-t-elle être prononcée? Mais, non; M. Disraeli n'a rien perdu de son calme. Adroitement et sans le moindre effort, il esquive la déclaration attendue, l'engagement formel qui donnerait un sens précis à toute cette longue argumentation. Deux ou trois phrases compliquées et subtiles l'emportent loin de ce terrain brûlant, qu'il ne veut pas aborder. Deux ou trois gestes véhémens les ont accompagnées. Une salve d'applaudissement est partie, et le grand orateur, sûr maintenant de son effet, se laisse retomber sur son banc, aussi serein, aussi nonchalant que s'il venait de répondre à une question purement barométrique. Tout aussitôt (Forbes Mackenzie lui ayant dit à l'oreille ce qu'on augure du vote) il se tourne vers

(1) *M. Disraeli is up*, — locution consacrée pour dire qu'un orateur a pris la parole.

lord Henry Lennox pour lui demander « si Grisi, ce soir-là, s'est trouvée en voix?... »

Pure plaisanterie, n'est-il pas vrai, que ce joli tableau d'intérieur? Eh bien! réfléchissez à cette plaisanterie, et songez à ce qu'elle deviendrait, lue, comprise et méditée par ce que l'auteur appelle « les classes gouvernées » de la Grande-Bretagne. Demandez-vous ce qu'elles penseraient de ces beaux parleurs, de leurs discours fleuris, de leurs passes-d'armes courtoises? Vous verrez peut-être alors où elle va, et si elle ne cache pas un sens plus profond qu'on ne serait tenté, au premier abord, de le supposer.

En général, c'est là le propre du sarcasme prodigué par l'écrivain dont nous parlons. Grand partisan de la tolérance religieuse, il ne manque jamais l'occasion de ridiculiser les préjugés de secte ou de culte. Aussi, lorsqu'un jour lord John Russell, malade ou négligent, a laissé surprendre un vote contre l'allocation annuelle accordée au collége catholique de Maynooth (Irlande), M. Whitty se plaint avec amertume de cette défaite de détail si peu honorable, si facile à éviter. Quant à M. Spooner, auteur de la motion victorieuse, il l'atteint dans son triomphe par cette plaisanterie vengeresse : « La question de Maynooth revient chaque année fournir l'occasion d'un double débat. On lutte d'abord pour obtenir l'abolition pure et simple de l'allocation permanente que sir Robert Peel accorda en 1843; puis, en sous-œuvre, arrive M. Spooner, qui essaie, — il y a réussi cette fois, — de faire refuser le crédit annuel accordé pour l'entretien du collége de Maynooth, classé parmi les autres édifices publics. C'est la fiche de consolation des bigots rancuneux qui, ne pouvant absolument se débarrasser de *la Dame Rouge* (1), veulent au moins l'empêcher de mettre une pièce à son manteau... Après le vote, on a vu M. Spooner, piétinant sous le vestibule (2) et radieux, comme un bon et vaillant protestant qu'il est, s'applaudir de ce qu'en 1853-54 les carreaux cassés et les portes disjointes de l'établissement catholique ne pourront être remis à bien. Si donc l'Irlande conserve un camp de Bélial, ce camp sera décimé par le lumbago. Et s'il faut que l'Antechrist soit encouragé, du moins l'Antechrist attrapera-t-il un catarrhe..... »

Ici, M. Spooner a l'air d'être seul en jeu : son individualité de second ordre va et vient, sans qu'on s'en étonne, sous la griffe du chat qui l'a pris à partie; mais avec lui se trouve atteint, lacéré, mutilé tout ce grand « intérêt protestant » qui pèse encore d'un si

(1) *Scarlet-Lady*, — l'église catholique, le papisme.

(2) Le *lobby*, comme on dirait, — comme on disait, du moins, — la salle des pas perdus.

grand poids dans les destinées du peuple anglais. Rapetissé dans ses proportions, ridiculisé dans ses tendances persécutrices, flétri dans les mesquineries de son zèle bigot, c'est lui, — non ce pauvre M. Spooner, — qui souffre et saigne en réalité.

Et maintenant que nous savons à qui nous avons affaire, maintenant que nous avons pu apprécier les ressources polémiques de l'écrivain radical, montré combien il a peu d'illusions, — même de celles qu'on aime à garder, — indiqué le ton misanthropique et amer de cette intelligence réellement distinguée, — dit quel mépris lui inspire la sottise humaine, élément peut-être indispensable du bonheur humain; quelle redoutable sagacité elle déploie dans la désolante recherche des vrais mobiles, des vues secrètes, des transactions obscures de la conscience, nous comprendrons mieux, sans aucun doute, le roman fort étrange dont il nous reste à parler.

II.

Nous croyons savoir, nous ne dirons pas dans quelles circonstances il a été écrit. Tout au plus nous serait-il permis d'en parler, si elles nous eussent été plus clairement révélées par le livre lui-même. Fort heureusement ce livre, dans ce qui, dit-on, l'assimile à un libelle, est pour nous à peu près lettre close : sans cela, il faudrait nous taire. Tout ce que nous y avons entrevu dans ce genre, c'est, en deux ou trois endroits, des allusions personnelles, inconvenantes peut-être, mais qui n'ont pas le caractère de la diffamation. Parmi celles-là, — nous nous hâtons de le dire, bien que nous le disions à regret, — sont des attaques passablement venimeuses dirigées contre les anciens collaborateurs de M. Whitty, qui, nous en avons la preuve, étaient en même temps ses amis. Nous ne pouvons entrer dans les querelles d'intérieur qui ont dû amener la rupture de ces liens de confraternité politique. En revanche, il nous est loisible, et c'est notre devoir, de protester au nom des convenances et du bon goût contre les représailles publiques, — représailles n'est peut-être pas le mot propre, — que les rancunes du journaliste ont dictées au romancier. Nous n'irons certes pas citer à M. Whitty les passages des livres saints qui prescrivent le pardon des injures et l'esprit de charité : cette morale-là le ferait sourire; mais, à défaut de l'Évangile, nous permettra-t-il d'invoquer Pétrone, un auteur tout à fait de sa compétence, qu'il doit connaître, et que peut-être il estime? Or dans Pétrone que lisons-nous? *Qui lædit ignotos, latro appellatur; qui verò amicos, paulò minus quam parricida...* Mais voilà bien assez de censure et de latin.

Aussi bien ne s'agit-il que d'un roman, un roman, il est vrai, où

tout est empreint de la plus cruelle réalité. M. Whitty n'en pouvait composer d'autre. Il ne peint pas *flatté*, il ne broie pas du rose; sa palette n'est pas celle des poètes : il ne voit en beau ni la surface ni la profondeur de ce pauvre monde. A le prendre au mot, — et nous préférons croire à une donnée systématique, — il n'a de sympathie pour quoi que ce soit, pas même pour le laid et le mal, ce qui peut sembler étrange quand on voit comment il traite le bien et le beau, du moins ce que nous appelons ainsi, nous autres gens du commun. Sous ce rapport, il laisse bien loin Thackeray, que beaucoup de lecteurs, surtout beaucoup de lectrices, estiment trop médisant, trop exact, trop clairvoyant pour leur goût particulier. A ces esprits modérés, calmes, bienveillans, qui tiennent à aimer, à vénérer quelque chose, nous nous garderons bien de recommander les *Amis bohémiens* (1) de M. Whitty. Cinquante pages de ce livre leur donneraient le cauchemar. A la centième, il tomberait de leurs mains frémissantes. Aux curieux froids et désintéressés, aux blasés littéraires qu'ennuient les thèmes rebattus, les données routinières, les fadeurs et les frénésies également usées du roman accoutumé, nous conseillerions d'essayer cette lecture, et encore sans leur promettre autre chose qu'une saveur, sinon très agréable, du moins assez nouvelle, ce qui, pour eux, peut suffire.

Sur ce, et sans plus de préambule, nous nous laisserons présenter chez les Dwyorts. Nombreuse famille : trois générations. A Londres, vous avez Jacob Dwyorts, manufacturier émérite, la machine faite homme, riche à millions, impassible dans sa richesse, tyran domestique, la plupart du temps assoupi dans son fauteuil, du moindre mot se faisant obéir, et dont le cœur, si jamais il a battu, est de temps immémorial ossifié. Cet homme si riche a des fils très pauvres qu'il méprise du fond du cœur, et qui tout naturellement le détestent à proportion, calculant jour par jour, minute par minute, le temps que cet éternel vieillard peut encore passer sur la terre. Il a deux petites-filles qu'il a laissées moisir dans le célibat, et qui peu à peu sont devenues pour lui comme deux femmes de chambre médiocrement salariées. Une troisième petite-fille, née, celle-là, d'une fille unique morte en lui donnant le jour, est la favorite du vieux Jacob, la duchesse de Bourgogne de ce Louis XIV industriel. Elle est jolie, étourdie, insolente; ainsi faite, elle lui plaît, et il l'a richement établie. Réunissez tous ces élémens autour d'une table de famille le jour de Noël, et vous aurez un intérieur charmant. Tous ces bons parens se détestent, se jalousent, disent pis que pendre les uns des autres, et sans l'impérieux patriarche, sans le *quos ego*

(1) *Friends of Bohemia;* — la vraie traduction est : *Nos Amis de Bohême.*

de sa voix cassée, mais brève et sinistre, ils se mangeraient, on est tenté de le croire, avant de toucher à l'oie sacramentelle qui fait le fond de ce repas biblique.

Un autre Dwyorts, John, fils de Jacob, est établi à Liverpool, où il a fait une fortune qu'on dit immense. Son père est-il, comme on le prétend, jaloux de cette prospérité? Peut-être oui, peut-être non. La question demeure indécise; mais ce qui ne fait pas question, c'est que, dans aucune circonstance, l'heureux fils, s'il devenait malheureux, n'aurait à compter sur l'assistance paternelle. Tout au plus l'admettrait-on à travailler dans les bureaux de la manufacture, comme Nick Dwyorts, — neveu de Jacob, — lequel depuis vingt ans travaille à titre de contre-maître dans les ateliers. — « Oui, dit ironiquement un des frères, il y a vingt ans qu'il pioche, et il a une famille nombreuse... Aussi aurait-il obtenu de l'avancement, n'était sa parenté avec papa. »

Mais John Dwyorts n'en est pas là pour le moment. Ses vaisseaux encombrent les ports d'Amérique; il est engagé dans les *railways* du Canada. Son nom retentit à tous les échos de la spéculation. Et le voici justement qui marie son fils, — le beau Diego Dwyorts, — à une fille de noble race, à la plus jeune des miss Slumberton. Comment donc! lord Slumberton, un pair du royaume, — et il a eu jadis tout comme un autre son petit ministère, — lord Slumberton, que le *Colonial-Office* envoie comme gouverneur dans l'île de Saccharinia, donner ainsi sa fille au fils du premier venu?... La donner? Pour qui le prenez-vous? Il la vend, ma foi! bel et bien. En deux mots, voici le fait. Lord Slumberton, avec ses dehors imposans, est un pauvre homme : c'est de plus un homme pauvre, nonobstant son ministère qui date de loin, sa pairie qui ne rapporte rien, et ses terres où l'hypothèque pousse plus vite que les bois. Un matin, il a eu envie de s'enrichir. John Dwyorts s'est trouvé à cette heure fatale sur le chemin de ce malheureux. Ils se sont embarqués ensemble dans une vaste et belle opération, comme elles le sont toutes au début. Quelques mois plus tard, lord Slumberton a reçu ses comptes de liquidation, qui le constituent en perte de trente mille livres sterling et débiteur de la maison Dwyorts, laquelle en a fait l'avance. Puis, à la veille du départ pour Saccharinia, lord Slumberton a vu se dresser Dwyorts devant lui, et alors entre le plébéien créancier et le patricien débiteur un dialogue s'est établi, rapide et net : — J'ai besoin de mon argent. Pouvez-vous me payer? — Pas en ce moment, mais... — Je n'ai pas le temps d'attendre. Trouvez-moi ces trente mille livres sterling, ou vous ne partirez pas. — L'argent, je ne l'ai pas... Accepterez-vous l'engagement de mes filles sur leurs droits propres? — Non,... mais j'accepterai une de vos filles en personne.

Et c'est ainsi que miss Nea Slumberton, sa jeunesse bien apprise, sa candeur bien gardée, ses grâces aristocratiques, ses délicatesses de corps et de cœur, échurent brusquement à Diégo Dwyorts, qui, ma foi! n'y songeait guère... et s'en souciait encore moins.

Dans tous les romans d'Anne Radcliffe et de ses nombreux imitateurs, on ne trouverait pas une scène qui serre le cœur d'une aussi pénible étreinte que celle de ce mariage improvisé. Le fiancé malgré lui, fortement intéressé (on saura comment) à faire avorter la négociation matrimoniale, a essayé d'un expédient dilatoire. Pour ne pas quitter l'Irlande, où la missive impérieuse de son père est venue le chercher, il fait valoir un bras cassé à la chasse, les ordonnances du médecin, que sais-je encore? Mais John n'est pas homme à laisser manquer pour si peu une affaire conclue. Diego ne peut pas venir à Londres, eh bien! sa fiancée ira le chercher dans le vieux château d'Oshire. Ceci n'est conforme ni à la réserve féminine ni à la dignité aristocratique; mais quand John Dwyorts a parlé, lord Slumberton ne peut qu'obéir. La marchandise est vendue, il faut effectuer la livraison. C'est cette « livraison » qui est une tragi-comédie, fond terrible déguisé par la légèreté de la forme. Le rôle de Diego, acculé dans ses derniers retranchemens, contraint de sourire, de s'excuser, de tourner des madrigaux, et peu à peu s'animant à ce rôle, s'éprenant, un peu superficiellement peut-être, de sa belle et innocente fiancée; le cruel embarras de cette enfant qu'on traîne ainsi dans les bras d'un inconnu; les dehors paternels et solennels du pauvre père empêtré dans sa honte; les brusqueries péremptoires de John; le sans-gêne créole et les dires excentriques de sa femme, riche héritière de La Havane, qu'il épousa jadis par spéculation, et qu'il a reléguée, pour s'en débarrasser, dans ses domaines d'Irlande : tout, jusqu'à la sœur de Nea, qui tâche de faire bonne contenance, jusqu'à la gouvernante chargée de rendre acceptable à son élève cette série d'inconvenances et de fausses situations, constitue un tableau esquissé de main de maître. Malheureusement, comme le reste du livre, il est resté à l'état d'ébauche.

Voici Diego Dwyorts bien et dûment marié. Par malheur, il l'est un peu trop. Il y a de par le monde une errante beauté qui a sur lui tous les droits de Nea Slumberton, plus ceux d'une antériorité difficile à nier. En deux mots, Diego Dwyorts est bigame. Jeune et aventureux voyageur, il rencontra naguère sur le continent une jeune personne passablement émancipée, — fille d'un violoniste français et d'une modiste allemande, — virtuose de naissance, — cantatrice formée en Italie, grâce à des protections ecclésiastiques, — ayant couru le monde plus qu'il n'eût fallu, mais avec une paire de pistolets qui ne la quittait jamais : un Wilhelm Meister femelle, et c'est

tout dire. Le jour où elle rencontra Diego, l'heure de Thérèse Desprez avait sonné sans doute. Elle crut que le ciel lui envoyait un de ces rares amours auxquels ses romanesques lectures lui faisaient croire. Un si jeune homme, si gai, si passionné, ne pouvait mentir... « Il envoyait des bijoux, on ne les recevait pas; il amena un prêtre, un prêtre de la religion qu'elle professait en sa qualité d'artiste, un prêtre de l'église romaine. Elle se moqua du révérend, mais le pria de rester à dîner. Ce fut un dîner des plus gais, gai comme les bouchons de vin de Champagne, quand ils sautent en l'air, chassés par le gaz épanoui. Ce soir-là même, Thérèse et Diego furent mariés. Elle avait été éblouie par ses richesses, elle s'était émue de son dévouement. Ils partirent pour l'Orient; la lune de miel gravite volontiers autour du soleil. Ils s'enivrèrent de volupté. En revenant, la peur le prit, à l'idée de son père irrité. Elle le vit changer, et lui en voulut. La passion du jeune homme était assouvie. Thérèse venait de subir sa première déception de cœur. Ils se séparèrent... »

Voilà comme raconte M. Whitty, et ce n'est point mal raconter, n'est-il pas vrai? Avec les dix lignes qui précèdent, combien de feuilletons, — comptez sur vos doigts, — aurait composés un de nos romanciers féconds. Aussi n'ont-ils pas fait leur apprentissage à la chambre des communes, la véritable école, comme on sait, du style concis et laconique.

La bigamie de Diego Dwyorts forme le nœud du roman; mais du roman et de ses complications, il est un peu trop clair que l'auteur se moque tout le premier. Il lui fallait un fil pour accrocher ses marionnettes, et, ma foi, autant celui-là qu'un autre. Les marionnettes en revanche, voilà l'essentiel. La liste en serait longue, car ce livre bizarre fourmille de personnages qu'on nous montre, qu'on fait parler une heure, et qui disparaissent ensuite sans retour possible. Force nous est donc de choisir. Arrêtons-nous d'abord à Jack Wortley. Jack Wortley est un joyeux jeune homme qui nous apparaît en premier lieu sur la côte d'Irlande, au milieu des horreurs d'un naufrage, comme capitaine propriétaire d'un beau brick arrivant d'Amérique. Ce jour-là, il ne prend pas son vrai nom; mais plus tard il arrive, en cabriolet et avec toutes les allures de l'homme opulent, à la porte de la manufacture du vieux Jacob Dwyorts. Chose étrange! il y connaît tout le monde, salue par son nom au passage le moindre ouvrier, et tombe enfin comme la bombe dans le cabinet même du chef de l'établissement. Il s'agit, on va le voir, d'un petit règlement de comptes tout à fait caractéristique.

« — Eh bien! monsieur?... dit le vieillard, que le jeune homme regardait en silence.

« — Vous n'êtes, ma foi, pas changé, monsieur Dwyorts... Le diable m'emporte si vous n'êtes pas resté le même! répondit l'autre, prenant la seule chaise libre à côté du bureau.

« — Votre affaire, monsieur? On me dit que vous avez été employé dans la maison. Comment vous nommez-vous? Je n'ai pas souvenir de vous. Ma mémoire a un peu faibli ces derniers temps.

« — Ah!... c'est que vous êtes diablement vieux, oui!

« — Votre affaire, monsieur? Votre nom?

« — Wortley, John Wortley, *esquire*.

« — Wortley?... J'ai eu un caissier de ce nom; mais il était plus âgé que vous... Et il y a longtemps.

« — Oui... Voici dix ans que vous l'avez déporté.

« — Je ne l'ai point déporté. Je l'ai dénoncé. La police s'en est chargée, et je n'ai plus songé à lui. Je sais seulement que l'argent détourné ne m'est jamais rentré... Ah! voici mes souvenirs qui reviennent!... Vous êtes son fils. Vous aviez de l'intelligence. Je vous gardai après son départ. Votre mère était pauvre... Oui, je me souviens...

« — Pauvre?... Oui, digne vieillard, elle n'avait pas de quoi mener grand train avec les douze shillings que je lui gagnais chaque semaine. Les ouvriers, et entre autres votre neveu, y ajoutaient bien par-ci par-là quelque chose; mais elle était pauvre cependant, et si pauvre qu'elle en est morte... Vous en souvenez-vous, de *ceci?*

« — Ce n'était pas mon affaire... Mais nous bavardons... Quel objet vous amène?... Dépêchez-vous. Je suis occupé.

« — Je ne serai pas long. Quand *elle* mourut, j'avais vingt ans. Je pris passage à bord d'un vaisseau. J'allai en Australie, où je vis mon père. Je le vis mourir, *lui* aussi. Sur son lit de mort, il me jura que cet argent, il ne l'avait pas volé. Cela vous est égal, à vous. Pas à moi... Voyons, ne vous impatientez pas. Ce sera bientôt fini. J'ai fait le commerce, j'ai des écus. Je vous rapporte cet argent, le capital et les intérêts jusqu'au 1er janvier dernier. Le voici. Dix-huit cent neuf livres, digne vieillard. Donnez-moi un reçu, et puis bonjour... Vous réglerez le reste avec mon père, quand vous vous rencontrerez dans l'autre monde.

« — Histoires que tout cela!... Vous me rapportez cet argent, parce que votre père l'avait pris, et lui-même vous l'aura dit... Histoires, histoires!... Ne m'en contez pas, jeune homme!... Vous êtes un niais... L'argent était perdu, et je m'en passais fort bien. Vous me le rendez, je le prends... Appuyez sur ce timbre, je vous prie... Monsieur Quills, un reçu de dix-huit cent neuf livres!... Emmenez ce jeune homme... Passez la somme au recouvrement des mauvaises créances!...

« — ... Quelle vieille brute!... s'écria Wortley quand la porte de communication fut retombée derrière lui... »

Ne trouve-t-on pas ce dialogue assez vif et assez bien mené? Ne se sent-on pas quelque amitié pour Jack Wortley? Au fait, avec la pauvre Nea, c'est à peu près le seul personnage un peu sympathique de cet inflexible récit. Un bohémien cependant. On ne sait trop

d'où il arrive avec son brick et ses guinées qu'il sème de tous côtés sans y prendre garde. En peu de mois, il est lancé. Il n'a point de préjugés, et voit la mauvaise compagnie tout aussi volontiers que la bonne. Dans la bonne et dans la mauvaise, il rencontre Diego, et les voilà liés. Dans la mauvaise, parmi les journalistes (oh! M. Whitty!), parmi les viveurs, parmi les chevaliers d'industrie, il rencontre Thérèse Desprez, et en devient fort amoureux.

Car Thérèse est revenue, toujours vagabonde, au sortir d'un couvent où elle s'était d'abord jetée. Qu'aurait fait Thérèse en un couvent? Une sainte Thérèse, direz-vous. Ah! permettez-nous de n'en rien croire. Elle est donc revenue, mais pas en ligne droite. Il semble qu'elle ait vu bien du pays depuis le jour de son divorce amiable; mais elle n'en est que plus séduisante. Et les grands yeux noirs de cette petite femme plus blanche que l'albâtre font de tous côtés des martyrs. Wortley en est épris sans trop le savoir; M. Kees aussi, mais il le sait.

Et quel est ce M. Kees? Autre marionnette. C'est tout uniment le confident et, tranchons le mot, le valet de Diego Dwyorts. Un homme tout précaution et tout mystère, l'œil toujours au guet, ne marchant que sur la pointe du pied, et encore le plus souvent avec des semelles de feutre sourdes et muettes. C'est ainsi qu'il se glisse dans ce drame, où il nous semble être arrivé en droite ligne de quelque roman de Dickens. Ce M. Kees fait rêver. Longtemps il combat la passion insensée qu'il a conçue, tout en l'espionnant, pour la première, la *vraie* femme de son maître; mais enfin, comme Tartufe devant Elmire, un moment vient où il oublie toute prudence. Où sont vos pistolets, belle Thérèse? Cassez-moi la tête à ce maraud! Eh! non. Le maraud est si amoureux. On ne tue pas ces gens-là. On ne les tue pas, et parfois à la longue, s'ils ont patience, s'ils s'entêtent, s'ils prennent avantage des circonstances, parfois, oui, parfois... on les épouse. Qu'avons-nous dit là, bon Dieu!... Voilà Thérèse perdue pour nos belles lectrices. Que voulez-vous? Une marionnette à la mer!

Aussi bien n'avons-nous que faire de ménager l'intérêt dans l'analyse d'un récit qui n'intéresse point. On sent bien que si Thérèse épouse Kees, c'est que Diego est mort, et Wortley aussi. Rendons-lui cette justice, elle eût préféré Wortley, ce jeune et généreux sauvage, à ce vil laquais, tout brûlé qu'il soit de mille feux. Mais comment a péri Wortley, comment est mort Diego? car enfin, pour les vrais lecteurs de roman, toute la question n'est-elle pas là? Et envers eux nous sommes coupables d'une anticipation désastreuse.

Réparons cette faute en quelques mots. John Dwyorts, le grand spéculateur, a trop spéculé. Les millions ont fondu comme la neige

au soleil; le crédit a suivi de près les millions. Et voici bien une autre affaire : au milieu de cet écroulement général, la dot de Nea Slumberton, — une bagatelle, il est vrai, — mais enfin cent mille livres sterling, c'est-à-dire deux millions cinq cent mille francs, dernière ressource de Diego Dwyorts, se trouve, — peu nous importe comment, — la propriété de Jack Wortley. Il y a de quoi prendre en guignon ce trop heureux personnage, et Diego y manque d'autant moins que Jack, toujours bon, toujours généreux, toujours grand seigneur, prête sans compter au père et au fils tout l'argent que réclament leurs plus impérieux besoins. Comment lui pardonner tant de bienfaits? D'ailleurs Diego le sait amoureux de Thérèse, et lui, Diego, retrouvant cette femme jadis aimée, s'est repris pour elle d'une seconde passion, plus ardente peut-être que n'avait été la première : passion bien malheureuse, car, de tous les hommes qu'elle put rencontrer sur terre, il est très certainement le dernier qu'elle aimera. Kees lui-même a plus de chances que Diego.

Diego ruiné, réduit aux expédiens et bigame, Diego, pour comble de malheur, dégoûté de sa seconde femme, amoureux fou de sa première et jaloux du seul ami qu'il ait au monde, Diego est décidément sur une mauvaise voie. Un beau jour il succombe à la tentation, et sur deux lettres de change, tirées pour une forte somme, il écrit, de son écriture la mieux déguisée, le nom abhorré de Jack Wortley. Ces billets circulent. Jack est prévenu. Voici le moment où de ces deux hommes fatalement poussés l'un contre l'autre, comme de deux nuages chargés d'électricité, jaillira la foudre.

Les bohémiens sont à table. On a dîné joyeusement. Au dessert, Jack demande la permission de dire quelques mots, et après un court exorde :

« — Voici, messieurs, deux documens sur lesquels je vous prie de jeter les yeux. Ce sont deux billets à ordre, chacun de deux mille livres sterling (50,000 fr.) que j'ai soldés aujourd'hui même, afin d'en prévenir l'échéance. Ils sont tirés par M. Diego Dwyorts et censés acceptés par moi. Maintenant, depuis mon arrivée en Angleterre, je n'ai pas une seule fois engagé ma signature. Dites-moi, *gentlemen,* ce que je dois faire.

« Diego avait tout calculé, hormis ceci. Sous son crâne, tout vacillait. Les murs éclatans, le plafond doré de la grande salle à manger, lui semblaient s'incliner et s'abaisser pour l'écraser.

« Frappés d'une pénible stupeur, les convives, hagards, se taisaient. Jack, froid et posé, achevait son verre à petites gorgées.

« Roper, toujours bon, toujours prompt en ses généreuses inspirations, se pencha vers lui, et à travers la table, d'une voix sourde et contenue :

« — Déchirez cela, Jack. Dwyorts paiera; je me porte sa caution.

« Diego, paralysé, s'était renversé sur le dossier de sa chaise.

« — Oui, Jack, faites cela, reprit Bellars avec l'accent de la prière la plus énergique.

« Jack prit les billets, les rapprocha de manière à n'en faire qu'un, les déchira symétriquement, et, par dessus son épaule, les jeta dans le feu.

« — Voilà!

« On se passa la carafe, chacun emplit son verre, et sans mot dire. Diego, haletant, n'avait pu articuler une syllabe.

« Chacun se levait pour partir.

« Diego se leva aussi : sa poitrine se soulevait comme un flot sous la tempête. D'une voix rauque et profonde :

« — Quel mensonge est ceci?... Oui, quel indigne mensonge!... Qui êtes-vous... vous, Wortley? mauvais revenant d'Australie, etc. »

Le duel n'est pas moins bien raconté que la provocation. Les deux antagonistes et leurs seconds viennent en yacht se battre auprès de Calais. Wortley, fidèle à son caractère généreux, corrige lui-même une erreur des témoins qui lui donnait l'avantage du terrain. Diego est ému de tant de courage et de loyauté; mais un sourire de mépris qui passe sur les lèvres de Jack lui rend toute sa folle rage, et, tandis que la balle de Jack effleure son front, la sienne va frapper en pleine poitrine le noble enfant.

Thérèse hérite de Jack Wortley. Elle l'aimait, elle le pleure. Volontiers elle le vengerait, et plus volontiers encore sur son mari, ce mari qui l'adore, qui se damnerait pour elle, qui a chassé Nea de chez lui, qui, près de quitter l'Angleterre, menacé de toutes parts, ne forme qu'un vœu : emmener Thérèse en Amérique et vivre auprès d'elle, sinon travailler pour elle; car Thérèse, qui le connaît, assure qu'il la ferait chanter à son profit et encaisserait lui-même les recettes à la porte. Espérons qu'elle le calomnie. Sur ces entrefaites, ils sont appelés chez un magistrat, un parent, un protecteur de Nea, intéressé, pour le compte de cette malheureuse jeune femme, à tirer au clair toute l'affaire du premier mariage de Diego. Ce magistrat, à force de recherches, a fini par découvrir et faire venir de Suisse un vieil aventurier nommé Royston, qui jadis, — à la requête de Kees le mystérieux, et sans que Diego fût le complice de cette trahison, — a joué dans le pseudo-mariage de Thérèse le rôle du prêtre catholique. Voici nos gens en présence. Royston s'explique et fournit ses preuves. Thérèse s'indigne; Diego, plus irrité qu'elle, saute sur Royston et le frappe au visage; Thérèse, enchantée, se jette au cou de Diego. On met pourtant le holà, et les acteurs de cette scène étrange sortent l'un après l'autre du château. Près de ce château est un petit bois; dans ce bois, on entend tout à coup une détonation. Les premiers paysans accourus au bruit trouvent Diego étendu sans vie, et près de lui Royston incliné sur le cadavre, un

pistolet à la main. Or Royston, au moment où Diego le frappait, lui a lancé une prédiction sinistre. Voilà bien des charges s'élevant contre Royston, qui passe aux assises, et que le jury à l'unanimité déclare innocent.

Diego se serait-il suicidé? A la rigueur, cela se peut; mais rappelez-vous ces pistolets, qui jamais autrefois ne quittaient Thérèse. Or Thérèse, accompagnée de Kees, était bien certainement dans le petit bois au moment où l'assassinat s'est commis. Elle nie pourtant avoir rencontré Diego, et Kees l'appuie de son témoignage. Hélas! quel témoignage et quel appui! Cependant Thérèse et Kees vivent ensemble... *maritalement,* comme disent (par pudeur, s'il vous plaît, et dans un étrange style) les gracieux appuis de Thémis. Si maritalement vivent-ils, l'ex-laquais et l'ex-chanteuse, qu'ils finissent par se marier. Aurait-on par hasard quelque désir de savoir si depuis lors « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfans? » Voici de quoi nous éclairer là-dessus.

Nous sommes à Folkestone, dans le *Pavilion-Hotel.* Le temps est à la pluie. Deux voyageurs, mari et femme, attendent qu'il se remette pour passer le détroit. Le mari, étendu sur un divan, achève en même temps un numéro du *Times* et une tasse de café. La femme est assise dans l'embrasure d'une croisée, un livre à la main.

« — Que lisez-vous donc là, Thérèse? lui demande son époux, traînant ses syllabes comme un homme expert en belles manières.

« — Je lis *Jane Eyre*, l'histoire d'un pauvre mari obligé de vivre avec une femme perdue de mœurs, abrutie par la boisson et devenue folle.

« — Miséricorde!... Mais c'est horrible!

« — Cela se voit pourtant, et le contraire aussi, Kees : des femmes réduites à supporter des maris hideux, vulgaires, dégradans...

« — C'est de moi que vous parlez?

« — Oui.

« — Ah!... Sonnez, je vous prie... Sonnez, vous dis-je!... Ah! ah!... Vous êtes encore mieux debout qu'assise... Commandez au garçon, quand il viendra, un verre de curaçao... Ce procès m'a fait du mal... Il m'a laissé un ébranlement...

« Point de réponse. On lit *Jane Eyre* avec fureur.

« — Ne disiez-vous pas tout à l'heure?... Ah!... ne disiez-vous pas que je suis une bête brute?... ou quelque chose d'approchant?... J'aime assez vos petites rages.... Vous en êtes-vous donné toute la nuit!.... Et nous en avons encore, n'est-ce pas, pour une bonne partie de la journée?... Vous avez du feu, oui,... mais vous êtes domptée, madame... Oh! cette fois vous l'êtes, convenez-en!

« — C'est vrai... »

« Quel frisson dans tout ce petit corps!

« — Passez-moi ce cure-dent... M'entendez-vous?... Très bien!... Nous di-

sions donc?... oui, c'est bien cela,... nous disions que vous voilà domptée... Et c'est ainsi que j'entends vous garder, ma belle... »

Assez comme cela, n'est-il pas vrai? Vous n'en demandez pas davantage. Et que d'horreurs cependant nous avons laissées dormir dans ce livre tout épisodique! D'abord l'historiette (comme disait Des Réaux), l'historiette de ce Royston, jadis employé, moitié commis, moitié dessinateur, dans un magasin de joailleries. Une belle cliente arrive dans ce magasin, une femme du monde, la femme d'un jurisconsulte éminent. Au moment où elle en sort, Royston la suit, et très poliment, et de sa plus douce voix de commis obséquieux, il lui fait remarquer qu'elle emporte un bracelet de prix. Or Royston dit vrai, le misérable, et la pauvre femme, tremblante, effarée, pour avoir cédé à une de ces tentations que la physiologie elle-même s'explique à peine, se trouve au pouvoir de ce drôle, fort peu disposé à manquer une occasion si rare de plaisir et de fortune. Vous avez ensuite la biographie d'une veuve, — une veuve qui a déjà défrayé, à notre connaissance, deux ou trois romanciers, ici et de l'autre côté de la Manche. M. Edm. About l'appelle Ianthe, sauf erreur, dans sa *Grèce contemporaine*. M. Whitty l'a baptisée lady Beaming. Nous nous donnerons le plaisir de ne pas la nommer et de n'en pas parler autrement. Vous avez le portrait de Mary Dasert, femme esprit-fort, philosophe et philanthrope en jupons, rappelant ses pareilles de l'autre siècle, Mary Wolstonecraft et les dévotes de Jean-Jacques. Elle est spécialement chargée de montrer comment on peut être à la fois et parfaitement vertueuse, et très imparfaitement mariée. Il y a la cuisinière Kimbletts, épouse fort légitime et fort aveuglément dévouée d'un vil lazzarone, héroïne au gras tablier, dont les réalistes sauront gré au romancier radical. Il y a aussi, digne condiment de ce mélange enragé, l'histoire d'un bal donné dans une maison de fous et d'une révolte de fous pendant ce bal, — un petit bain d'horreurs dans le genre du massacre de Cawnpore, et où M. Whitty se prélasse comme dans son élément naturel, le tout fort incohérent, fort peu digéré, fort capricieux, fort spirituel par momens, et par momens aussi fort insipide. Ébauche et débauche tout à la fois!

Qu'on ne nous reproche pas cependant d'avoir signalé ce livre, autour duquel il s'est fait, chez nos voisins, un silence mortel, qui nous semble le résultat d'une préméditation vengeresse. Nous ne saurions effectivement comprendre ce silence en nous rappelant le tumulte qui s'élevait, il y a quelques années, à propos de la *Lucretia* de Bulwer! Et qu'était *Lucretia* auprès des *Amis de Bohême?* Une douce moralité, une idylle de Gessner, un drame innocent du candide Berquin. Le premier soulève un *haro* universel; l'autre, quel-

ques mots à peine d'un mépris affecté que l'auteur mérite peut-être, — ceci, nous ne le disons pas, car nous devons l'ignorer, — mais que son roman incorrect, désordonné, fiévreux, impur, ne mérite certainement pas; car enfin, tout impur, tout fiévreux, tout désordonné, tout incorrect qu'il est, et encore que l'auteur ne nous semble avoir bien mérité ni de la morale, ni du goût, ni de la littérature saine, élevée, consolante, ni même très probablement de son éditeur, encore faut-il lui reconnaître une valeur exceptionnelle que sauront apprécier quelques artistes et quelques penseurs.

Pour eux, les écrits de M. Whitty sont de ceux qu'on met à part, qui tranchent sur le commun des productions littéraires, autant par leurs singuliers défauts que par leurs qualités singulières. Ces écrits irritent, et l'irritation va même quelquefois jusqu'au dégoût; mais ils font rêver, ils sont très *suggestifs*, pour nous servir encore d'un mot anglais : on ne les lit pas avec cette tranquillité, cette insouciance où vous laisse une ingénieuse et banale médiocrité. La pensée est audacieuse, la forme vive, la logique pressante. Vous êtes tenté de croiser le fer avec ce délié tireur. Prenez garde, vous ne l'essaierez pas impunément, et le fleuret n'est pas toujours boutonné. Malheureusement, s'il a toutes les qualités de l'escrime, l'auteur n'a guère que celles-là. Toujours agressif, constamment ironique, éternellement moqueur et malveillant, il ne comprend pas, ce qu'un sentiment plus développé de l'art lui révélerait, que les contrastes et les repos sont indispensables, que la monotonie peut se rencontrer là où on est le moins tenté de la craindre, dans la satire des hommes et des choses faite par un homme d'esprit et de ressources. Henri Heine, par exemple, n'est-il pas quelquefois monotone? Et cependant, avec ses doux *Lieder*, ses caprices enfantins, joufflus et roses, ses rêves fantastiques dont la pâleur est quelquefois celle d'une ondine morte, ses attendrissemens profonds, — qui durent une minute à la vérité, — Henri Heine est bien autrement varié que M. Whitty. Amer et caustique, — et si amer, si caustique qu'il puisse être, — un tempérament littéraire a sa place dans ce monde. Bien des vices qui échappent à toute autre justice, bien des absurdités quasi criminelles qui autrement resteraient impunies, beaucoup de sots et de sottises, bons à mettre au pilori, bonnes à stigmatiser, demandent à passer par ce crayon brûlant qu'on appelle « la pierre infernale; » mais, dans l'intérêt même de votre satire, afin qu'elle captive mieux l'esprit, afin qu'elle ne le harasse et ne le décourage pas à la longue, il faut savoir la tempérer, l'amalgamer, l'assouplir. Pour ne parler que des modèles qu'il a sous les yeux, et qui certainement ont eu leur influence sur lui, Dickens, Thackeray, — tous deux satiriques, parfois acerbes, tous

deux formés, comme M. Whitty, à l'école du journalisme, — ont très bien compris cette vérité. Le premier, par exemple, a dénoncé avec une ironie sans pitié la pédanterie et l'inaction administratives; mais son fameux *circonlocution office,* son « ministère de la circonlocution » n'est qu'un des détails de son œuvre, où la bienveillance, l'esprit de charité ont une large place, et qui doit une grande partie de sa popularité à ces sympathiques tendances. Le second, plus en garde contre sa sensibilité, analyste plus froid et plus désintéressé, moins affranchi des habitudes contractées au service de la « petite presse, » n'en a pas moins, à travers sa sécheresse habituelle, de vifs mouvemens de cœur, d'autant plus saisissans qu'ils sont plus inattendus. De là ces contrastes, ces repos, ces soulagemens indispensables dont nous parlions, et qui, s'ils ne manquent pas absolument dans les ouvrages de leur jeune émule, y sont trop rares à notre avis et trop clair-semés.

M. Whitty d'ailleurs, — et nous terminerons par cette remarque, — fort distingué à certains égards et aussi aristocrate dans la forme qu'il est radical par le fond de ses ouvrages, se laisse aller parfois à d'impardonnables vulgarités, d'autant plus choquantes qu'elles jurent avec le fond même de son œuvre. Il sait sans nul doute, mais il oublie trop souvent que, dans la longue liste des imperfections et des infirmités humaines, il en est auxquelles on ne peut guère, sans se rendre soi-même désagréable, risquer la moindre allusion. Or, dans une guerre comme celle qu'il soutient, celle d'un plébéien contre le patriciat, tout ce qui rabaisse le premier profite à ses ennemis. Il faut se montrer supérieur en tout, même par l'élégance et la grâce, aux gens qui ne veulent pas vous reconnaître pour leur égal, et, puisqu'au début nous comparions le pamphlet à un poignard, nous dirons qu'il faut à cette arme redoutable le poli le plus parfait. Elle n'en est d'abord que plus belle; mais ensuite, — considération puissante, — elle entre mieux, elle fouille plus avant.

E. D. Forgues.

ÉTUDES

INDUSTRIELLES

I.

DE LA PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE EN FRANCE

Traiter de la propriété souterraine en France, c'est se proposer une tâche très complexe. La grande industrie qu'intéresse la situation faite à cette propriété appelle l'attention, non-seulement par l'importance des résultats, par la diversité des applications, mais aussi par les singulières difficultés administratives qui en ont presque partout accompagné le développement. Avant d'étudier sous ses formes variées le rude travail du mineur, c'est le théâtre même de l'exploitation, c'est le régime appliqué à la propriété souterraine qu'il importe de bien connaître.

Le principe de la propriété, si singulièrement mis en question, il y a quelques années, par certains novateurs de l'école socialiste, et si vigoureusement défendu par leurs adversaires, est devenu, depuis cette époque, l'objet des méditations d'un grand nombre d'esprits sérieux, qui en ont analysé l'origine et l'essence dans leurs conséquences les plus diverses. Ces études approfondies, où chacun apportait le tribut de ses appréciations personnelles, me paraissent avoir produit un utile résultat. Deux systèmes opposés, dont la lutte menaçait d'être violente, se trouvaient en présence : l'un rendait, dans un sens absolu, la possession de chaque chose dépendante de l'intérêt général; l'autre considérait l'intérêt public comme la réunion

de tous les intérêts privés. On a reconnu que ces deux systèmes, qui ne sont nullement inconciliables, ont coexisté chez tous les peuples civilisés, à quelque période historique qu'ils appartinssent, et que les bases mêmes du droit civil en Europe n'ont fait que consacrer la légitimité de cette juxtaposition. En effet, s'il est permis à chacun d'acquérir et de posséder une portion de la propriété générale, ce n'est que sous la réserve d'en jouir selon certaines conditions, qui ne peuvent être contraires à l'intérêt public. De même l'intérêt général ne permet la disposition d'une portion quelconque de la propriété privée que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité. Enfin, dans un très grand nombre de cas, on voit le pouvoir social s'attribuer, en vertu de simples lois de police, une action réellement dominatrice sur la jouissance de la propriété privée. Ces indications sur l'usage et l'exercice du droit de propriété sont aujourd'hui élémentaires : je ne m'y arrêterai point. Il suffit de rappeler la prépondérance que doit légitimement exercer dans une circonstance donnée l'intérêt général sur l'intérêt particulier, et à coup sûr ce principe ne saurait recevoir une application mieux justifiée par les exigences spéciales de la mise en œuvre que relativement à la propriété minérale.

Ceux-là même qui n'ont jamais visité une exploitation souterraine ont pu, s'ils ont parcouru pendant l'exposition universelle de 1855 l'annexe du palais de l'industrie, se faire l'idée d'une mine, « cet édifice immense caché sous la terre, » — pour employer une heureuse expression de Mirabeau. Ils ont vu le curieux spécimen qu'avait envoyé la compagnie concessionnaire des mines d'Anzin, — celles d'ailleurs, par une coïncidence digne de remarque, qui étaient toujours citées, dans les discussions législatives sur la propriété souterraine, comme un exemple des sacrifices de temps et d'argent qu'exige l'établissement des entreprises de cette nature. Ils ont donc pu juger des travaux immenses, des machines coûteuses que nécessite parfois l'exploitation d'une mine. Si, évaluant les capitaux considérables que réclament le creusement des puits, le percement des galeries, le remblai des excavations, le boisage qui soutient l'édifice, l'achat du matériel de toute espèce, ils ont en outre réfléchi au caractère particulier des substances minérales, qui, déposées une fois pour toutes par la nature dans le sein de la terre, ne s'y reproduisent plus; s'ils ont songé à l'influence de ces substances sur l'industrie de l'homme; s'ils ont compris l'importance qu'il y a dès-lors pour la société, par cette double considération, à retirer des profondeurs du globe la plus grande partie possible du produit des mines, les visiteurs auront, sans contredit, tranché spontanément la question si controversée, dans les régions théoriques, de l'attribution

de la propriété souterraine. Ils auront reconnu que toutes ces conditions de dépôt unique et précieux, de rareté, d'utilité, de difficulté d'extraction, indiquent forcément un système réglementaire tout différent, quant au principe fondamental, de celui auquel sont assujettis les biens ordinaires; qu'il faut absolument que les richesses minérales soient avant tout aménagées pour le plus grand intérêt de la société; que le droit d'user doit être limité par les conditions essentielles dans lesquelles il s'exerce, et que le droit d'abuser, s'il n'avait pas d'ailleurs disparu de nos codes, ne serait point admissible ici. En un mot, convaincus que le droit naturel doit s'effacer devant le droit public, par suite de la liaison nécessaire qui doit exister entre le caractère légal et le caractère technique de ce bien d'une nature spéciale, ils seront amenés à cette conclusion, — qui ressort, à presque toutes les époques, de la législation de presque tous les peuples, — que les mines doivent être considérées comme des propriétés *publiques*.

Tel est aussi, on va le voir, le système qui a généralement prévalu à l'égard de la propriété des mines. Deux autres systèmes ont, il est vrai, trouvé et trouvent encore leurs partisans. L'un est celui dont les défenseurs inscriraient volontiers sur leur drapeau ces paroles de Heurtault-Lamerville, député du Cher à l'assemblée constituante : « Il faut que le plus petit propriétaire français, délivré des fers féodaux, soit libre dans tout l'espace perpendiculaire à sa propriété, depuis la région des airs jusqu'au centre de la terre (1). » Pour eux, c'est attaquer le droit de propriété dans son essence que de vouloir le réduire à la simple superficie du fonds; c'est une doctrine sacrilége que de priver le propriétaire d'un revenu sur lequel il a dû compter. Les défenseurs de la propriété individuelle semblent alors oublier que, sauf dans quelques rares régions, où le fonds et le tréfonds sont réellement distingués pour les transmissions du sol, ce propriétaire ignore le plus souvent, au moment de l'acquisition, si son terrain recèle ou non une richesse qui attend encore son maître, — richesse que rien n'indique généralement à la superficie, même à l'œil du géologue le plus exercé, qui, lorsqu'elle se montre au jour, s'enfonce bientôt dans la terre, et dont l'exploitation ne doit point être commencée par la partie supérieure.

(1) Il paraîtra peut-être piquant de rapprocher de cette théorie absolue la prétention récemment élevée par un auteur qui, s'annonçant franchement comme le conseil de plusieurs grandes compagnies de mines, voudrait partager le globe en deux parties : l'une comprenant seulement la croûte végétale et appartenant au propriétaire du sol, l'autre comprenant le reste de l'écorce terrestre dans ce qu'elle offre d'accessible aux travaux de l'homme et appartenant au mineur. Ce système est nommé par l'inventeur le *partage horizontal* de la terre.

Ils ne veulent pas convenir que, si le possesseur du sol peut seul mettre en valeur la propriété souterraine, celle-ci courra grand risque d'être immobilisée, quand elle ne sera pas gaspillée. Il est évident en effet que l'étendue nécessaire à l'exploitation d'un gîte minéral ne correspondra qu'exceptionnellement à la superficie d'une seule propriété. A cette objection fondamentale ils répondent que l'association est un remède tout trouvé pour un mal peu probable, — comme si, dans l'état de division de la propriété en France, où l'étendue moyenne est, dit-on, de neuf hectares, la réunion de tous les propriétaires (car le refus d'un seul empêcherait toute entreprise commune) ne dût pas être fort difficile au point de vue du terrain, et probablement irréalisable au point de vue pécuniaire. Le morcellement du sol, qu'on regarde comme un obstacle aux progrès de l'agriculture et dont on se préoccupe tellement qu'il est interdit par le législateur dans quelques contrées de l'Europe, aurait certainement une influence désastreuse sur l'exploitation des mines. Concluons plutôt avec Mirabeau, contre Adam Smith, Merlin, J.-B. Say, qu'il « est impossible, dans une telle question d'intérêt général, de se reposer uniquement sur l'intérêt des propriétaires du sol et de courir toutes les chances de leur paresse, de leur ignorance ou de la faiblesse de leurs moyens. »

Dans un système intermédiaire, fort préconisé par Turgot, à propos d'un avis qu'il avait eu à donner au conseil d'état comme intendant de la généralité de Limoges (1), les mines seraient à celui qui les découvre; elles seraient attribuées au premier occupant, en vertu de ce droit qui n'est jamais reconnu qu'une fois, à l'origine d'une société, et s'efface ensuite devant les règles que trace le droit public. Certes, en pareille matière, il faut tenir grand compte de l'inventeur, bien que le hasard ne préside que trop souvent à la découverte des mines. Il faut que ses droits réels soient rémunérés par la société, qui lui doit le prix d'un service rendu, qu'il soit payé des études auxquelles il a pu se livrer, des avances qu'il a pu faire, et maintenant la législation française y pourvoit d'une manière rationnelle; mais il est impossible d'attribuer les mines au premier occupant, sous peine d'ériger, pour ainsi dire, en principe une guerre continuelle et souterraine entre les mineurs qui attaqueraient le même gîte, — lutte qui deviendrait une source interminable de chicanes, au sujet notamment de cette qualité même de premier occupant. Turgot complétait sa théorie en disant que personne n'a le droit d'ouvrir la terre dans le champ d'autrui sans le consentement du possesseur, mais que chacun a le droit d'y

(1) *Des Mines et des Carrières* (*Œuvres de Turgot*, Paris, 1808, t. IV, p. 400).

pousser des galeries souterraines, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas endommager le champ. En se faisant l'apologiste d'un pareil système, qui n'est séduisant qu'en apparence, et en repoussant les raisons alléguées en faveur du système de la propriété publique des mines, comme ressemblant beaucoup à celles alléguées en faveur des monopoles de toute espèce, Turgot n'oubliait qu'une chose : c'est la nature toute particulière de la propriété souterraine; or cette nature, il ne faut pas le perdre de vue, doit dominer complétement la question.

Montrer ce qu'a été cette propriété aux différens âges, particulièrement dans notre pays, ce sera peut-être apporter à la discussion encore aujourd'hui pendante un élément utile, et à coup sûr peu connu. Une série de travaux sur l'industrie minérale de la France n'a-t-elle pas pour introduction obligée une récapitulation rapide des lois qui ont régi successivement l'extraction de ces produits naturels qui jouent un si grand rôle dans la civilisation moderne, et que l'on ne considère presque toujours qu'au moment où ils deviennent, par les conquêtes incessantes de la science, les instrumens les plus actifs de la prospérité d'un pays? N'est-il pas intéressant de connaître les soins qu'a toujours et partout pris le pouvoir public pour provoquer la production de ces richesses sociales?

Les ressources minérales de la France comprennent à peu près exclusivement la houille et le fer, ces deux élémens essentiels de la paix et de la guerre, qui rappellent tout de suite l'idée de la vapeur, la source de cette force motrice dont la manifestation la plus frappante est de tendre, avec l'électricité, par l'anéantissement des distances, à changer en peu de temps la face du globe. Bien que riche en dépôts métallifères, notre territoire n'offre encore qu'un petit nombre d'exploitations de métaux autres que le fer, exploitations d'ailleurs peu considérables. D'importantes mines de sel gemme et des sources d'eau salée, situées principalement dans l'est de la France, concourent, avec les marais salans et les laveries de sable de plusieurs départemens maritimes, à la production du sel, cette denrée si essentielle à la vie. Rappeler les conditions économiques et industrielles de l'extraction et de l'emploi de ces diverses substances minérales; indiquer les renseignemens statistiques propres à faire apprécier l'importance relative de la production et de la consommation des produits minéraux dans notre pays; donner une idée des travaux souterrains que nécessite l'exploitation d'une mine, des conditions de tout genre auxquelles il importe de satisfaire pour la sécurité et l'hygiène des ouvriers, comme des accidens auxquels ceux-ci sont exposés; résumer l'organisation et le rôle de l'administration spéciale chargée de surveiller, de diriger au besoin l'in-

dustrie minérale, tel est le plan d'un ensemble d'études qui a pour préambule naturel, nous l'avons dit, l'examen succinct de la législation souterraine (1).

S'il est impossible d'indiquer, même approximativement, la valeur totale créée par toutes les branches, sans exception, de l'industrie soumise à cette législation, il est du moins facile, au moyen du dernier *résumé* des travaux statistiques de l'administration des mines, de donner par quelques chiffres une idée de l'importance actuelle de la propriété souterraine, à l'exploitation de laquelle 180,000 ouvriers environ sont occupés en France.

Il n'y a, d'après les derniers documens officiels, que vingt-sept de nos départemens qui soient dépourvus de mines. Tous les autres contiennent au moins du minerai de fer utilement exploitable. Quarante-cinq renferment des mines de charbon. Sur les 79,585,200 quintaux de houille consommés par la France en 1852, 49,039,258 ont été produits par les mines nationales, et représentent une valeur de 46,751,806 francs. Ces mines avaient employé 35,381 ouvriers, dont les salaires se montaient à 19,874,688 francs (2).

L'extraction du minerai de fer avait produit, à l'époque où nous place le dernier *résumé* administratif, 20,806,334 quintaux métriques, évalués à 7,717,046 francs; elle avait donné du travail à 11,611 ouvriers, qui avaient gagné ensemble 4,203,455 francs.

La production du sel, sans distinction d'origine, n'atteignait qu'à 4,280,376 quintaux métriques, dont la valeur totale était de 7,833,099 francs; le nombre d'ouvriers occupés était de 15,864.

En groupant quelques-uns de ces chiffres, on peut vérifier immédiatement ce que nous avons dit du caractère particulier de la richesse minérale de la France. L'exploitation du charbon minéral, du minerai de fer et du sel crée une valeur totale de 62,301,951 fr. et occupe 62,856 ouvriers. Quant aux mines de métaux autres que le fer, elles donnent les résultats suivans : 2,103 ouvriers seule-

(1) Je laisse à dessein de côté ici deux classes *légales* d'exploitations minérales : les *minières*, dont j'aurai naturellement l'occasion de parler en m'occupant de l'industrie du fer, et les *carrières*, dont il y a peu de chose à dire.

(2) Je dois faire observer que l'importance réelle de notre production houillère est très désavantageusement représentée par ces chiffres. En attendant de nouveaux renseignemens de l'administration des mines, dont les publications devraient se faire, il faut bien le dire, à des intervalles plus rapprochés, je puise du moins, dans les documens publiés par l'administration des douanes et dans une appréciation récente du comité des houillères françaises, la certitude qu'en ce qui concerne le combustible minéral, le chiffre de la consommation française ne tardera point à être le double de celui qu'on vient de lire. En effet, les chiffres officiels de l'importation étrangère en 1856 montrent qu'elle a été de 49,522,145 quintaux métriques, et, pour cette même année, notre production est évaluée à 65 millions de quintaux métriques environ.

ment ont concouru à une production dont la valeur n'est que de 1,398,728 francs, et la somme des salaires auxquels elle correspond est de 685,505 francs. J'ajouterai enfin, pour ne passer sous silence aucune branche de l'industrie des mines, que le bilan se complète par une mine de graphite et sept mines de bitume produisant, réunies, une valeur de 358,227 francs.

L'exploitation de la propriété souterraine prend d'ailleurs dans notre pays des développemens qu'il importe de constater. En 1852, il y avait en France 448 concessions de mines de charbon, 177 de mines de fer, et 199 de mines de substances diverses. Au 31 juillet 1854, un rapport émané de l'administration des mines constatait 158 nouvelles demandes de concessions ou en extension de concessions, savoir : 49 de mines de charbon, 45 de mines de fer, 42 de mines de métaux autres que le fer, de sel, soufre, etc. Ces chiffres suffisent pour indiquer la situation présente de la grande industrie dont l'histoire et les applications actuelles devront successivement appeler notre attention.

I. — PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA LÉGISLATION MINÉRALE CHEZ TOUS LES PEUPLES. — RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION.

La liaison intime des métaux avec les premiers besoins de l'homme prouve, sans aucun doute, que l'origine de l'art des mines se perd dans la nuit des temps. Chez les peuples anciens toutefois, on trouve rarement des dispositions réglementaires bien précises sur la propriété des substances minérales. Avec les temps du moyen âge commence vraiment ce qu'on peut nommer l'ère historique de la législation des mines, et c'est en Allemagne surtout qu'on peut en étudier la naissance. Les plus anciens monumens législatifs de ce pays ne constatent guère, avant le XIe siècle, l'usage du droit régalien; mais il est permis de conclure de ces monumens mêmes qu'antérieurement à cette époque, le droit d'exploitation des gîtes minéraux était l'objet de concessions émanées des pouvoirs publics ou des seigneurs terriens. Il est d'ailleurs naturel de supposer que, durant la période du moyen âge, où la société tout entière reposait sur l'institution de la féodalité, les concessions de mines, comme toute autre valeur territoriale ou industrielle, étaient abandonnées en fiefs aux sujets ou aux vassaux, moyennant certaines conditions de service personnel ou de rétribution pécuniaire.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître, à travers cette multitude de coutumes locales qui, combinées avec l'introduction du droit romain, devinrent plus tard en Europe l'origine du droit administratif, que l'autorité souveraine n'a jamais cessé d'exercer en Alle-

magne une action directe et régulatrice sur l'exploitation des produits minéraux, considérés comme faisant partie de la fortune publique. Cette action, émanée assez confusément du souverain, regardé tantôt comme chef de l'état, tantôt comme propriétaire, revêtira des formes multiples; mais elle existera toujours. Tantôt les mines seront exploitées en totalité par une administration publique, par le gouvernement seul ou associé avec des compagnies, ou encore affermant les gîtes d'une certaine nature; tantôt elles seront louées en totalité, concédées moyennant un impôt et des obligations plus ou moins pesantes; tantôt enfin elles seront, pour ceux qui s'en occuperont, la source de priviléges spéciaux destinés à les encourager.

Il semble en définitive que les trois systèmes de propriété souterraine viennent se classer rationnellement, par la seule force des indications historiques, dans cette Allemagne où les richesses minérales occupent une si grande place. Plus on remonte dans le passé, plus une législation doit être simple; aussi n'existe-t-il d'abord que le droit du premier occupant. Quand les idées de propriété tendent à se développer par les bienfaits d'une civilisation naissante, ce système disparaît naturellement devant celui de la propriété privée. Enfin, lorsque les conditions essentielles d'une bonne exploitation des substances minérales commencent à se faire jour, les mines deviennent des propriétés publiques, et toutes ces législations, uniformes quant au principe général, différentes suivant les idées locales quant aux applications, viennent aboutir à un mode souvent très compliqué d'administration et de juridiction, qui subsiste encore aujourd'hui en partie, notamment en Prusse et en Bavière (1). Quant au droit du propriétaire du sol, il est parfois nul, comme en Autriche et en Hongrie; parfois aussi il est représenté par une fraction du profit, sans aucune charge comme en Bohême, avec des servitudes diverses comme en Saxe.

En poursuivant cet examen succinct des principes qui régissent les législations étrangères, on n'arrive point à une conclusion différente. En Suède et en Norvége, les mines sont toutes des propriétés de la couronne; mais la liberté d'exploitation n'y est restreinte que par des formalités réglementaires. En Russie, après bien des tergiversations, la législation allemande a fini par être imitée en grande partie. En Angleterre, le droit de fouille, qui s'appelle *royalty,* indique, par ce nom même, qu'il émane primitivement du souverain; mais il a bientôt dégénéré, hormis pour les mines d'or et d'argent,

(1) Il faut toutefois excepter les provinces rhénanes, où la législation française de 1810 est encore en vigueur.

par suite du système exagéré de liberté industrielle dont jouissent nos alliés d'outre-Manche, et il n'est guère limité pour les propriétaires du sol que par le paiement d'un impôt, sauf pour les mines d'étain des provinces de Cornwall et de Devon et les mines de plomb du comté de Derby, assujetties à des règlemens particuliers : ailleurs on ne trouve que des dispositions fiscales ou de police.

Dans notre pays enfin, où nous ramène le plan de cette étude, l'histoire de la législation souterraine présente trois phases bien nettes : une longue série de tâtonnemens, qui ne se termine qu'en 1791; — une époque de perfectionnement, qui n'a pas duré une vingtaine d'années, mais qui prouve une fois de plus qu'il faut presque toujours, comme le disait ici même M. Michel Chevalier, remonter à l'assemblée constituante pour découvrir l'origine des grandes améliorations introduites dans l'administration de la France depuis 1789; — la période actuelle, qui s'ouvre par la loi fondamentale du 21 avril 1810. En tout temps, cette législation particulière oscille autour du droit régalien, non pas du droit que Louis XIV s'attribue dans ses instructions au dauphin, lorsqu'il dit : Dans l'état, tout est à moi; mais, pour en emprunter la définition au savant Héron de Villefosse, de « ce droit que se réserve l'état entier, représenté par le souverain, de disposer de la propriété souterraine comme d'une propriété publique, indépendante de la propriété privée du terrain qui la recèle, et d'en disposer pour le plus grand avantage de la société. » Telle a été, à toute époque, la base de la législation minérale en France, base plus ou moins respectée sous l'ancien régime, plus ou moins franchement avouée sous l'empire de la loi de 1791, plus ou moins timidement proclamée par la loi de 1810, mais base toujours existante de la pratique essentielle de cette branche importante du droit administratif. « Les formes de la législation ont souvent varié, disait, il y a plus de vingt ans, le regrettable M. Migneron, qui a été pendant longtemps l'une des lumières du conseil-général des mines; mais on peut, quant au fond, la résumer dans la triple attribution qu'elle conférait au prince : 1° de régler la destination de la propriété souterraine, ou, en d'autres termes, de pourvoir du privilége de l'exploiter les personnes qui pouvaient le mieux le mettre en valeur; 2° d'en surveiller l'exploitation dans ses rapports avec l'ordre public, avec la conservation du sol et avec la sûreté des ouvriers mineurs; 3° de percevoir un certain tribut sur les produits qu'en obtenait l'exploitant. »

Le plus ancien des actes souverains sur la propriété des mines qui soit aujourd'hui connu est l'ordonnance du 30 mai 1413 (1), pure-

(1) La plupart des aperçus historiques sur la législation souterraine en France citent

ment et simplement confirmée par Charles VII (1437), Charles VIII (1483), Louis XII (1498) et François Ier (1515). Charles VI y affirme énergiquement son droit régalien (2); il prend tous les mineurs sous sa protection spéciale, les exempte d'impôts, leur permet de « quérir mines par tous lieux. » Mais la première phase de l'ancienne législation minérale n'est pas seulement caractérisée par l'ordonnance de Charles VI; elle comprend en outre un édit de Louis XI, infiniment plus intéressant à tous les points de vue. Cet édit (septembre 1471) est en effet, chronologiquement, le premier des actes royaux sur les mines qui ait été enregistré par les parlemens (1475), et, tel qu'il est appliqué après les modifications subies lors de cette formalité, il semble réellement contenir en germe quelques-unes des dispositions essentielles des lois de 1791 et de 1810. « On est frappé, disait justement M. Migneron, qui a le premier fait cette observation, on est frappé de la conformité des vues d'après lesquelles certaines questions ont été décidées à deux époques séparées l'une de l'autre par un intervalle de plus de trois siècles et demi. » Cependant, bien qu'enregistré par deux parlemens (ceux de Paris et de Toulouse), et malgré une valeur réglementaire fort remarquable, l'édit de Louis XI n'en a pas moins été l'objet d'oublis singuliers: Charles VIII, Louis XII et François Ier n'y font aucune allusion. Un très ancien code des mines ne le reproduit point. Louis XI de son côté, il est vrai, ne mentionne pas les ordonnances de Charles VI et de Charles VII; il va même, en constatant le chômage des mines du royaume, jusqu'à l'attribuer au « défaut d'édits, constitutions et ordonnances convenables et nécessaires pour l'entretènement des mines. »

Louis XI voulait diminuer le dommage causé par l'infériorité dans laquelle se trouvait en France, vis-à-vis des pays voisins, l'exploitation des mines. L'un de ses moyens pour encourager cette industrie fut une exemption absolue des impôts ordinaires, durant vingt ans, pour tous ceux, étrangers ou régnicoles, qui s'adonneraient directement ou indirectement à l'art des mines. Les étran-

une ordonnance de Philippe le Long, du 5 avril 1321-1322. Or c'était Charles le Bel qui régnait à cette date, sous laquelle on rencontre, dans les ordonnances du Louvre, un mandement portant révocation des domaines aliénés, où il n'est pas question de mines. En y trouvant le mot *minage* (droit sur les grains), on est tenté de croire que cette expression a été la source d'une erreur inqualifiable, commise par un compilateur ignorant et acceptée sans vérification par tous les auteurs.

(2) On a souvent dit que les mines étaient une propriété féodale. Cette assertion n'est point exacte; au contraire, la lutte entre la royauté et les seigneurs au sujet de la propriété des mines a laissé de nombreuses traces dans les documens anciens, les souverains ne négligeant aucune occasion de repousser les prétentions continuelles des seigneurs.

gers étaient surtout l'objet des plus grandes avances : une multitude de franchises leur étaient accordées, notamment le droit de tester et d'hériter; leur liberté était garantie, même pendant les guerres qui pouvaient s'élever entre la France et les pays où ils étaient nés, et ils pouvaient s'en retourner avec le congé du roi, après avoir prêté serment de ne rien faire de préjudiciable à lui ni au royaume. Ce règlement ne produisit pas les effets qu'on était en droit d'en attendre, et Henri II, dans des lettres du 10 octobre 1552, — où apparaît la première mention, par un acte souverain, de l'édit de Louis XI, — constate que « peu de profit et d'avancement en serait provenu. » Il convient de tenir compte aussi des longues guerres qui avaient marqué les règnes de Louis XII et de François Ier.

Avec le règne de Henri II commence la seconde phase de la législation minérale sous l'ancienne monarchie française. Jusqu'alors avait existé une liberté absolue d'exploiter les mines; pendant la seconde moitié du XVIe siècle, un privilégié obtiendra la concession temporaire de toutes les mines du royaume. Dès 1548, Henri II concède pour neuf années, en l'exemptant pendant cinq ans de tout droit de décime régal, à Jean-François de La Roque, chevalier, seigneur de Roberval, le droit de « profonder, chercher et ouvrer toutes et chacunes les mines, minières et substances terrestres, tant métalliques que autres, précieuses ou non précieuses, et de toutes autres choses qu'il pourra trouver en toutes et chacunes les terres de sondit royaume. » Roberval a le droit de prendre des associés, même étrangers, et jouit d'ailleurs, lui et les siens, de toutes les franchises accoutumées. Les régnicoles sont considérés comme ne dérogeant pas à leurs droits et privilèges de noblesse, dignités ou états, par leur immixtion dans l'exploitation des mines. Comme dans tous les historiques de cette époque d'enfance économique et industrielle, l'étranger continue à jouer un rôle important. Lorsque Roberval sollicita, en 1552, une amplification de privilèges, il fit remarquer que ceux qu'il avait obtenus étaient insuffisans pour attirer les étrangers ou leurs capitaux, et plaida la nécessité d'empêcher que les pays voisins, par l'importation de leurs richesses minérales de toute nature, ne prélevassent sur la France tout le profit que pouvait y donner la vente des marchandises. Ce raisonnement fut goûté par Henri II, qui, dans les lettres patentes déjà mentionnées, attribue à l'industrie minérale une notable influence, et y voit le moyen d'empêcher que « lesdits étrangers aient plus aucun moyen de ainsi sucer la substance de sesdits sujets, comme ils ont par ci-devant fait. »

Roberval fut en outre autorisé à ériger un marché franc sur ses mines en exploitation, ou en tout autre endroit qu'il lui serait commode, à la seule condition qu'il n'y eût pas de marché le même jour

dans un rayon de trois lieues. Il pouvait prendre partout, pour les besoins de cette exploitation, les arbres qui lui convenaient, gratuitement dans les pays peu fertiles, et ailleurs moyennant une indemnité raisonnable. Si ces arbres avaient été vendus à des marchands, ils leur étaient retirés en échange du prix que ceux-ci avaient payé; il était même défendu à tous les propriétaires de bois du royaume « de construire aucune usine, ni choses semblables qui font dégât de bois, à six lieues des mines. » Enfin, — ce qui explique et justifie le nom de *petit tyran* donné à Roberval par l'auteur des *Anciens Minéralogistes,* — ce concessionnaire général reçut le pouvoir exorbitant de rendre la justice, tant au civil qu'au criminel, pour le fait desdites mines, « en s'adjoignant six hommes de justice, avocats ou conseillers, et trois mineurs notables. » L'appel des jugemens de cette sorte de conseil de prud'hommes n'était suspensif que lorsqu'ils entraînaient la mort ou la question. Roberval avait encore le pouvoir de faire des règlemens — sous l'approbation du conseil privé du roi, mais exécutoires par provision. Il avait le droit de construire maisons fortes et prisons partout où cela lui semblait nécessaire à la sûreté des personnes et des choses et à l'emprisonnement des délinquans. Tous les mineurs avaient la faculté de porter toutes armes, tant défendues que non défendues.

Ces privilèges excessifs devaient évidemment soulever de grandes résistances; ils donnèrent particulièrement lieu à une protestation des gens du roi, conçue dans ce style à formes bizarres qu'affectionnait quelquefois le parlement de Paris. Il leur sembla que « la matière était sujette à faire remontrances au roi, parce que, par icelles lettres, le roi fait ledit Roberval chef et capitaine général des mines de son royaume, pays, terres et seigneuries de son obéissance, lui baille pouvoir *ubique terrarum* fouiller et fait défenses à tous ses sujets d'empêcher ledit Roberval; trouvent cela de grandes conséquences, *nam multi vellent* se réduire à ce que l'on ne fouille point en leurs terres ou héritages pour voir s'il y a mines. » (20 juillet 1553; *mane.*) (1).

Les trois fils de Henri II maintinrent le système de leur père. En 1560, François II transporta à Claude de Grippon de Guillien, écuyer, seigneur de Saint-Julien, tous les privilèges précédemment concédés à Roberval, en constatant que l'exploitation des mines n'avait fait aucun progrès, mais en n'attribuant qu'aux guerres cette fâcheuse torpeur. En 1561, Charles IX confirma Saint-Julien dans ces mêmes privilèges; puis il les transporta, en 1568, à Antoine Vidal, seigneur de Bellesaigues, receveur général des finances à Rouen, qui fut main-

(1) *Archives de l'empire; Registres du parlement de Paris :* X, 1575, f° 474.

tenu en possession par Henri III. En définitive, ce système de concession générale ne porta aucun fruit. Henri II et ses successeurs n'avaient emprunté à Louis XI son idée d'un grand-maître des mines que pour la dénaturer. Louis XI avait voulu visiblement instituer un *fonctionnaire* supérieur, dans le sens moderne du mot, et lui donner, indépendamment d'attributions à la fois judiciaires et fiscales, finalement très complexes, un rôle technique et administratif fort remarquable pour l'époque. Henri II et ses fils, malgré le titre de grand-maître, gouverneur-général et surintendant des mines et minières de France, qu'ils laissèrent prendre à Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues, n'eurent toujours qu'un fermier.

Du reste, telle était la confusion qui régnait alors dans toutes les branches de l'administration française, que, pendant la plus grande partie de la seconde phase de l'ancienne législation, il y eut un véritable parallélisme entre deux séries de concessionnaires généraux. J'ai montré Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues se succédant régulièrement. En 1562, Charles IX, — qui, six années plus tard, ne fera aucune allusion à cette provision anticipée d'un office dont il pourvoit Bellesaigues, — prenant en considération l'expérience minéralogique d'Étienne de Lescot, capitaine de marine, lui concède, pour en jouir après l'expiration de la concession de Saint-Julien et aux mêmes conditions, le droit de mettre en œuvre toutes les mines et minières du royaume. En 1577, Henri III continue ce droit à Lescot et le transporte, au bout de trois ans, à Antoine Collonges, marchand lyonnais, son associé; enfin il maintient, en 1588, François de Troyes, seigneur de la Féraudière, contrôleur-général des traites domaniales, comme successeur de Lescot, dans la charge de général et superintendant des mines et minières de France; Henri III ne parle pas plus désormais de Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues qu'il ne prononce, en 1574, le nom de Lescot. « L'ambition, l'avarice et l'intrigue des courtisans, dit l'auteur des ***Anciens Minéralogistes***, étaient la cause secrète de tant de changemens dans les chefs des mines. »

La transition naturelle entre la deuxième et la troisième des phases qui divisent la période la plus ancienne de l'histoire de la législation souterraine est marquée par un premier édit de Henri IV (janvier 1597), document peu connu et qui ne mérite pas de l'être. C'est le célèbre édit de juin 1601 qui fixe la part spéciale du règne de Henri IV dans l'histoire de la propriété souterraine. Cet acte, qui confirmait naturellement les ordonnances antérieures, particulièrement en ce qui concerne les priviléges accordés de tout temps aux mineurs, régnicoles ou étrangers, est caractérisé par deux faits importans : une suppression de l'impôt régalien, à titre d'encourage-

ment, pour certaines substances minérales à l'égard de quelques-unes desquelles il n'a jamais été rétabli, — puis la création d'une administration publique agissant sur l'aménagement des mines, faisant les règlemens qui lui semblaient utiles, et s'occupant en outre activement de la perception du droit de dixième, sur les fonds duquel les officiers des mines recevaient des gages fixes et des frais de tournées. Ce premier règlement fut complété, en 1604, par un arrêt du conseil, où, à côté de prescriptions de police souterraine qui ont été maintenues dans la législation actuelle, à côté de garanties de propriété empreintes de l'esprit moderne, on est étonné de trouver une mesure aussi barbare que celle-ci : « Et pour ce qu'aucuns des ouvriers... sont coutumiers d'user de blasphèmes et s'adonnent souvent à jeux illicites, dont sortent débats et querelles entre eux, afin de les en détourner par la crainte du châtiment, seront, ès lieux où lesdits ouvriers travaillent, mis des carcans, estrapades et autres représentations patibulaires de justice, et par effet les délinquans punis à la rigueur des ordonnances et jugement du grand-maître et superintendant général desdites mines..... » Par compensation, le trentième du produit net de chaque mine devait être versé dans une caisse spéciale « pour l'entretènement d'un ou deux prêtres, selon qu'il en sera besoin, tant pour dire la messe à l'heure qui sera réglée tous les dimanches et jours de fête sur semaine, administrer les sacremens, que pour l'entretenement d'un chirurgien et achat de médicamens, afin que les pauvres blessés soient secourus gratuitement, et, par cet exemple de charité, les autres plus encouragés au travail desdites mines. » Louis XV abrogea le tout en 1739, mais la partie matérielle de la mesure a été reprise dans le décret organique sur la police souterraine (1813), dont deux articles obligent les exploitans à entretenir sur leurs établissemens, outre des chirurgiens attachés à la mine, des dépôts de médicamens, ainsi que des moyens de secours.

Je ne dois pas quitter le règne de Henri IV sans dire un mot d'un incident qui ne me semble pas moins intéressant pour l'histoire générale que pour le sujet qui m'occupe, en ce qu'il constitue une page extrêmement curieuse, d'ailleurs entièrement inédite, de l'historique des relations des rois de France avec le parlement de Paris. Je veux parler de la formalité d'enregistrement de l'édit de 1601, laquelle donna lieu, durant plus d'une année, à une lutte des plus vives, où, à huit lettres de jussion, le parlement répondait presque invariablement en arrêtant qu'il « persistait ès délibérations précédentes. » Le point principal du débat portait sur la juridiction civile et criminelle attribuée aux officiers des mines, que le parlement ne voulait pas concéder, surtout en ce qui concernait les

propriétaires du sol. La septième lettre de jussion montre Henri IV fatigué de cette résistance. « Nous voulons et mandons, dit-il, que, sans vous arrêter à vos premiers refus ni vous remettre à nous faire sur ce aucunes remontrances, vous ayez à vérifier ledit édit purement et simplement, selon sa forme et teneur... Nous n'entendons plus qu'il s'y rencontre aucune difficulté. » Le parlement de Paris voulait que l'édit fût refait et que le roi y introduisît une modification de détail à laquelle il avait consenti. Cette fois Henri IV n'y tint plus; je me bornerai à transcrire la fin de sa dernière lettre (1), où l'appréciation royale du rôle des parlemens est réellement curieuse. « Ce n'est pas chose nouvelle que les vérifications de nos édits soient différentes en modifications et restrictions, selon la différence de nos provinces: ains cela se voit tous les jours; mais c'est chose inaudite et contre notre dignité de faire nos édits dissemblables et de les réformer pour les accommoder à votre vérification, même ayant déjà été lus, publiés et enregistrés autrement, partout ailleurs où il a été besoin. Vous suivrez donc cette notre volonté, sans introduire une nouvelle forme que ne voulons être regardée en cestuy notre édit, et mettrez, cette fois pour toutes, une fin à tant de longueurs que vous y avez apportées jusques à cette heure, levant toutes autres modifications que celles contenues en nosdites dernières lettres patentes de jussion. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. » Il y avait cependant encore loin de ce langage sévère à celui que, cinquante ans plus tard, Louis XIV devait tenir au parlement dans le mémorable lit de justice qui termina la fronde, et où il défendit à cette cour de se mêler des affaires de l'état. Le parlement enregistra enfin l'édit de 1601, en mentionnant qu'il le faisait du très exprès commandement du roi, réitéré par plusieurs lettres de jussion, et constata sa victoire partielle en insérant dans l'arrêt que l'appel serait suspensif de l'exécution des jugemens rendus contre les propriétaires à l'occasion des mines. Puis, avec cet esprit de suite qui lui était propre, l'illustre compagnie, chaque fois qu'elle enregistrait un acte du souverain en conséquence de l'édit de 1601, ne manquait jamais de renvoyer à son arrêt du 31 juillet 1603.

Pendant tout le XVIIe siècle et durant le premier quart du XVIIIe, on ne rencontre dans le domaine de la législation souterraine en général que des documens relatifs au personnel de l'administration des mines. En 1722, on voit reparaître le système d'une concession absolue de toutes les mines métalliques du royaume, faite pour trente années, non plus à un seul individu, mais à une compagnie royale établie sous le nom de Pierre Galabin, sieur du Joncquier, et

(1) 26 juillet 1603. — *Archives de l'empire; Registres du parlement* : X, 1792.

placée sous la dépendance du duc de Bourbon, investi en 1717 de la charge de grand-maître et surintendant des mines et minières de France, — charge qui s'éteignit avec lui en 1740. Cette compagnie, indépendamment des privilèges habituels, avait le droit de prendre dans les magasins du roi, pour le tirage des rochers, une quantité annuelle de 10,000 livres de poudre au prix de revient, et de faire fabriquer à son profit, dans les monnaies de Pau et de Bayonne, pour 3,000,000 de marcs de sols de cuivre et 400,000 marcs de sols de billon avec les matières par elle extraites. D'autres mines pouvaient d'ailleurs exister en même temps que celles de la compagnie, pourvu qu'elles en fussent éloignées de six lieues; la compagnie Galabin n'eut aucun succès, et en 1731 un arrêt du conseil révoqua le don du dixième domanial qui lui avait été octroyé, tout en restreignant sa concession à l'étendue des quatre provinces du Béarn, de la Basse-Navarre, du Languedoc et du Roussillon.

II. — PÉRIODE DE TRANSITION (1791-1810). — LÉGISLATION ACTUELLE DES MINES.

Ce fut Louis XVI qui le premier parvint à mettre un peu d'ordre et de régularité dans les exploitations minérales. Avant ce malheureux roi, auquel il ne manqua que la force de faire le bien, le crédit, la faveur, l'intrigue faisaient, comme l'a remarqué Regnaud de Saint-Jean-d'Angely en 1810, révoquer et obtenir les mêmes concessions, et les mines étaient devenues la proie des courtisans, foulant également aux pieds les droits du propriétaire de la surface et ceux des inventeurs.

Les mines ne pouvaient être oubliées à cette époque de rénovation sociale qui précéda la révolution de 1789. On sentait que, plus que toute autre propriété, elles avaient besoin d'une législation invariable. Les cahiers envoyés aux états-généraux par les provinces dont le sol recélait des richesses minérales contenaient des plaintes multipliées sur l'ancien régime de la propriété souterraine. L'assemblée nationale, ayant reçu des adresses à ce sujet, se fit présenter, par l'organe de Regnauld d'Épercy, député du Jura, un projet de décret sur la législation minérale. La question fondamentale de la propriété des mines fut naturellement très controversée; on sait quels ont été les systèmes en présence, et je n'ai plus à y revenir. Le rapporteur examina, dans un long et beau travail, les bases que devait adopter la législature relativement à la propriété souterraine, et conclut à ce qu'on la plaçât au rang des propriétés publiques. Les partisans de la propriété privée se défendirent avec passion et firent appel à tous les sentimens de l'assemblée. « Depuis la pu-

blication de ce rapport funeste, disait un orateur en parlant de l'exposé des motifs, les pères, les femmes et les enfans, désolés et inquiets, ne se rassurent que sur la déclaration des droits et votre justice. Toutes les villes, tous leurs habitans, tous les districts et le département en corps vous implorent, et on vous a laissé ignorer et leurs alarmes, et leurs motifs, et leurs droits... » Heurtault-Lamerville vint faire vibrer les mêmes cordes : « Des mémoires très exacts remis au comité attestent, s'écriait-il, que les opérations des mineurs en général sont des attentats journaliers à la liberté, à la tranquillité, à la propriété; je ne les détaillerai point. Je ne veux pas intéresser votre cœur pour entraîner votre jugement, mais vous concevez le parti que je pourrais tirer de ce tableau. » Des argumens plus sérieux contre le système de la propriété publique, dans lequel le député du Cher voyait, par une comparaison prise dans l'objet même, le combat du fer contre l'argile, remplissaient aussi ce discours intéressant, qui fut imprimé par ordre de l'assemblée. Ce mouvement, à la tête duquel s'étaient naturellement mis, excités par leur intérêt personnel, les propriétaires du Forez et du Languedoc, ne devait pas être couronné de succès, par suite du concours puissant que le plus grand des orateurs de l'assemblée vint prêter aux partisans de la propriété nationale dans un discours resté célèbre.

Le début de Mirabeau est bien tel qu'on était en droit de l'attendre de l'énergique tribun de la révolution française. Heurtault-Lamerville avait supposé par erreur, dans une des séances précédentes, que l'opinion dangereuse de Turgot serait « soutenue par cet orateur, qui employait habituellement les deux grands moyens de la parole, l'éloquence et l'à-propos. » — « Dans cette occasion comme dans tant d'autres, dit Mirabeau, on me fait l'insidieux honneur de faire circuler dans l'assemblée mon prétendu avis; je déclare qu'en effet plusieurs personnes connaissent mon résultat, mais que nul ne connaît món avis. Maintenant je demande attention et table rase absolument, car personne ne sait ce que je vais dire. » Puis, dans un discours plein de force et de raison, dont l'assemblée enthousiaste vota l'impression au milieu des applaudissemens, il discuta avec un admirable bon sens pratique les trois systèmes de propriété souterraine dont j'ai indiqué l'existence. S'attaquant surtout au système de la libre exploitation des mines par les propriétaires du sol, le seul qui avait eu, avec celui de la propriété publique, des défenseurs dans les rangs de l'assemblée, il prononça ces paroles mémorables : « Je dis que la société n'a fait une propriété du sol qu'à la charge de la culture, et sous ce rapport le sol ne s'entend que de la surface. Je dis que, dans la formation de la société, on n'a pu regarder comme propriété que

les objets dont la société pouvait alors garantir la conservation; je dis que, si l'intérêt commun et la justice sont les deux fondemens de la propriété, l'intérêt commun ni l'équité n'exigent pas que les mines soient des accessoires de la surface; je dis que l'intérieur de la terre n'est pas susceptible d'un partage, que les mines par leur marche irrégulière le sont encore moins; que, quant à la surface, l'intérêt de la société est que les propriétés soient divisées; que, dans l'intérieur de la terre, il faudrait au contraire les réunir, et qu'ainsi la législation qui admettrait deux sortes de propriétés comme accessoires l'une de l'autre, et dont l'une serait inutile par cela seul qu'elle aurait l'autre pour base et pour mesure, serait absurde. » Mirabeau termina son discours par un projet de décret qui, après avoir subi quelques amendemens, devint la loi du 28 juillet 1791. Il ne devait pas lui être donné de jouir de ce triomphe : il parla encore dans la séance du 27 mars; on sait qu'il mourut le 2 avril (1).

La loi du 28 juillet 1791, qui ne devait précéder que de dix-neuf ans la loi actuellement en vigueur, ne fut, à proprement parler, malgré les discussions solennelles au milieu desquelles elle avait été enfantée, qu'une sorte de transaction mal définie entre deux systèmes contraires. Elle abondait en incohérences : ainsi, après avoir mis les mines à la disposition de la nation, elle accordait une préférence aux propriétaires du sol, — qui jouissaient en outre de celles situées à 100 pieds de profondeur, faute grave, dont les conséquences désastreuses pèsent encore aujourd'hui sur les exploitations ouvertes à cette époque. Cette préférence même n'était accordée qu'à la condition que le terrain du propriétaire de la superficie, seul ou réuni avec les terrains de ses associés, fût d'une étendue propre à former une exploitation. La loi de 1791 semblait proclamer le principe d'indemnité aux propriétaires du sol dans le cas où ils ne jouissaient pas de ce prétendu droit de préférence; puis elle expliquait qu'il ne s'agissait que des non-jouissances et dégâts occasionnés dans les propriétés par les travaux de mines. Elle était finalement si peu claire, que cinq ans plus tard, dans le conseil des cinq-cents, on disait que la constituante avait reconnu que les mines étaient des propriétés privées et individuelles! Enfin la loi commettait cette autre faute de limiter à cinquante ans au maximum la durée d'une concession qui exige avant tout des vues d'avenir.

En 1801, Chaptal, alors ministre de l'intérieur, publia, sous prétexte d'interprétation, une instruction détaillée où, par des prescrip-

(1) L'assemblée constituante entendit cependant encore une fois la mâle éloquence de Mirabeau. Au moment même où il expirait, M. de Talleyrand lisait un discours qu'il lui avait remis sur l'origine naturelle du droit de tester, — combattu par lui avec passion.

tions réglementaires dont l'expérience avait démontré la nécessité, il refit autant que possible la loi de 1791. L'imperfection de ce régime ne put cependant être qu'atténuée, et les inconvéniens, toujours renaissans, qui en étaient la conséquence inévitable, faisaient vivement désirer par tous un remaniement complet. Cet état de choses ne pouvait échapper au génie pénétrant de Napoléon Ier, qui accorda une attention toute particulière à la propriété souterraine dans la promulgation même du code civil, — grand fait historique qui se place entre les deux dates des lois de 1791 et de 1810. L'article 552 proclamait que la propriété du dessus emportait la propriété du dessous, mais il réservait, comme une pierre d'attente, la question des « modifications résultant des lois et règlemens relatifs aux mines. » Ce membre de phrase devait peser outre mesure sur la longue et laborieuse discussion qui précéda au conseil d'état la loi du 21 avril 1810. L'empereur, qui voulut présider lui-même la plupart des nombreuses séances remplies par cette discussion et y prit fréquemment la parole, ne pensa point un instant à attribuer absolument les mines au propriétaire du sol : son respect pour la propriété privée ne pouvait aller jusqu'à lui faire adopter un principe dont il entrevoyait les conséquences fâcheuses, et son esprit éminemment pratique avait immédiatement remarqué que la nature spéciale de la propriété minérale ne permettait pas une application pure et simple de toutes les règles du code civil. Cependant il ne voulait pas qu'il fût écrit dans la loi que les mines étaient des propriétés publiques, parce que c'eût été, disait-il, violer l'article 552 et non le modifier. Il désirait à la fois reconnaître formellement les droits du propriétaire du sol, et tenir compte de la différence radicale qui existe entre le fonds superficiel, qui ne s'use pas, et le tréfonds minéral, qui n'est complétement utilisé qu'à la condition d'une destruction totale.

Au commencement de 1806, le ministre de l'intérieur présenta, par ordre de l'empereur, un projet de loi sur cette matière au conseil d'état; mais Fourcroy, qui en fut le rapporteur, ayant dit que les mines étaient à la disposition de la nation, ce projet fut renvoyé à la section pour recevoir une nouvelle rédaction, dont les bases furent posées par Napoléon lui-même. La discussion ne fut reprise qu'à la fin de 1808, le conquérant législateur ayant eu dans l'intervalle à gagner les batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, et aussi à consommer la ruine de la monarchie espagnole, ce premier germe fatal de la décadence de l'empire. Fourcroy lut alors un second projet de loi, reposant sur ce principe que la propriété des mines n'appartient à personne par sa nature et sa disposition, mais que la jouissance doit en être concédée par le gouvernement. Napoléon n'admit pas cette combinaison, et formula ainsi son opinion, qui allait devenir

à peu près le système définitif de la loi nouvelle : « Il faut d'abord poser clairement le principe que la mine fait partie de la propriété de la surface. On ajoutera cependant qu'elle ne peut être exploitée qu'en vertu d'un acte du souverain. La découverte d'une mine crée une propriété nouvelle. » Cet acte devait régler et l'exploitation et les droits du propriétaire de la surface. Les événemens militaires de cette époque interrompirent encore une fois la discussion, qui, reprise le 4 avril 1809 et toujours continuée depuis lors, ne comprit pas moins de huit rédactions successives; il en résulta même à la fin une telle lassitude pour le conseil d'état, que la loi est restée avec plusieurs incorrections de forme, dont quelques-unes sont malheureusement une source de chicanes administratives et judiciaires.

M. Stanislas de Girardin, le filleul du roi de Pologne et l'élève du philosophe de Genève, fut le rapporteur de la loi au corps législatif; son discours laisse percer le désir qu'avait eu l'assemblée de voir dans la loi une déclaration bien précise sur la nature de la propriété souterraine. « L'opinion de la commission est, dit-il, que la propriété des mines doit être à l'état. Elle présume que le projet l'eût dit nettement, s'il eût précédé le code civil. » En effet, mieux inspiré en cela que le législateur de 1791, qui avait posé le principe et ne l'avait finalement point respecté, le législateur de 1810 n'a pas voulu donner de définition. Je me hâte d'ajouter que, s'il eût défini la propriété souterraine, il n'eût pas procédé autrement qu'il ne l'a fait, et que, si le lecteur de la loi de 1810 tient absolument à sortir de cette incertitude calculée dont je viens de dire le motif réel, il doit de toute nécessité y lire partout que les mines sont des propriétés publiques. Si on l'aime mieux, le problème intéressant de la propriété minérale a été résolu en 1810 dans le sens d'une propriété distincte, dont la libre disposition est laissée au souverain comme objet d'utilité générale, et on retrouve alors l'expression la plus haute et la plus réelle de la doctrine du droit régalien, suivie en cette matière dans les temps anciens et modernes. L'acte de concession, qui est la clé de voûte du système de la loi actuellement en vigueur, fait la part à chacune des personnalités qui se trouvent en présence : l'état a le pouvoir de statuer entre tous les concurrens, sans préférence pour l'inventeur (auquel, en cas de refus, une indemnité est assurée), ni pour le propriétaire du sol, dont les droits sont réglés ainsi que je le dirai tout à l'heure. Quant aux dispositions complémentaires, quelques détails les feront pleinement ressortir.

Les mines sont caractérisées par ce fait qu'elles ne peuvent être exploitées qu'en vertu d'un décret impérial rendu en conseil d'état, qui en concède la propriété perpétuelle. Le mérite de cette idée neuve et féconde de perpétuité, qui ne se trouvait pas dans les légis-

lations antérieures, où toutes les concessions étaient temporaires, revient exclusivement à l'empereur Napoléon, qui le premier sut en entrevoir les conséquences avantageuses. Les mines rentrent maintenant dans les mêmes conditions que tous les autres biens, sauf trois exceptions qu'il est indispensable de faire connaître.

La première est posée par la loi même, aux termes de laquelle une mine ne peut être vendue par lots ou partagée sans une autorisation accordée dans les mêmes formes que la concession. Il n'est pas besoin d'insister sur le but que le législateur s'est proposé en introduisant cette restriction fondamentale, qui empêche un morcellement contraire au bon aménagement des gîtes et à la conservation des richesses minérales. Après de longues hésitations, — dont on est en droit de s'étonner, — la cour de cassation a fini par étendre à l'amodiation d'une mine le principe salutaire dont je parle en ce moment. Trop esclave de la lettre et trop peu préoccupée de l'esprit de la loi, la cour suprême, dans une première phase de sa jurisprudence, avait cru devoir soutenir que le législateur n'avait parlé que de la *vente* et non du *louage*, comme si, alors qu'il est question de choses que l'usage détruit sans retour, la vente pouvait être distinguée du louage. En 1838, une loi fort importante est d'ailleurs venue assurer expressément cette unité de concession, dont les principes généraux de la propriété souterraine démontrent surabondamment la nécessité.

A cette dernière loi se rattache aussi la seconde exception. Relative surtout à l'assèchement des mines atteintes ou menacées d'une inondation commune pouvant faire naître des craintes sérieuses, la loi de 1838 a donné le retrait, prononcé administrativement, pour sanction aux mesures d'intérêt public qu'elle prescrit en pareille circonstance, et l'a également autorisé dans d'autres cas, notamment lorsqu'une exploitation est restreinte ou suspendue de manière à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs.

La troisième exception enfin a été introduite, vers la fin de 1852, à la suite d'un gigantesque projet d'association entre des compagnies de mines de houille appartenant à des bassins éloignés : un décret du président de la république, tranchant définitivement des difficultés trop longtemps restées sans solution, est venu interdire toute réunion de concessions de même nature sans l'autorisation du gouvernement.

Il est regrettable qu'une quatrième exception n'ait point également été apportée à la généralité du principe proclamé, par la loi de 1810, relativement à la propriété souterraine. L'arrêt du conseil de 1604 ne voulait pas que les exploitans de mines « pussent vendre ni échanger leurs parts qu'ils n'en eussent préalablement averti le

grand-maître ou ses lieutenans, et fait enregistrer leurs ventes ou échanges au greffe desdites mines, afin d'y avoir recours quand il en serait besoin. » Cette prescription avait été maintenue implicitement dans la déclaration de 1762, concernant les priviléges en fait de commerce, déclaration qui exigeait en outre une autorisation. Sous la législation de 1791, un arrêté du directoire exécutif avait, en l'an VI, prescrit de soumettre à son approbation tous les actes translatifs de l'exercice des droits accordés par les concessions de mines; mais, un mois après la promulgation de la loi de 1810, un décret impérial constatait très explicitement qu'un concessionnaire pouvait disposer de sa mine sans autorisation et mettait ainsi hors de doute l'abrogation expresse de l'arrêté de l'an VI, sauf en ce qui concerne la vente par lots et le partage. En songeant à toute la peine que se donne le gouvernement pour instituer la propriété minérale (1), on est en droit de s'étonner que le législateur n'ait pas imposé au moins quelque restriction de transfert. Quoi qu'il en soit, la seule obligation prescrite en pareil cas, et elle ne date que de 1842, consiste, pour le propriétaire nouveau, à faire une déclaration de domicile à l'administration.

J'ajouterai, pour terminer ce que j'ai à dire du régime particulier auquel est soumise la propriété d'une mine, qu'aucune modification ne peut y être apportée que dans les formes mêmes de l'institution. Un concessionnaire ne peut augmenter ou restreindre sa concession; il ne peut ni la diviser, ni l'abandonner sans avoir rempli les formalités exigées pour l'institution même de cette concession.

Une conséquence naturelle de l'importance qui, de tout temps, a été attribuée en France à l'exploitation des substances minérales était que cette exploitation fût facilitée autant que possible. Louis XI, allant encore ici plus loin que Charles VI, en prescrivait la recherche, obligeait ceux qui connaissaient l'existence de mines dans leurs terrains à venir les révéler, et en exigeait même la mise en exploitation dans un délai de trois mois. Henri IV encouragea également de tout son pouvoir les recherches de mines. Bientôt on n'eut plus besoin que de les régulariser. La loi de 1791 ne les prévoyait pas; mais l'usage avait institué des permissions provisoires, accordées d'abord par les intendans des provinces, puis par le ministre, à la condition cependant que les travaux ne fussent entrepris qu'avec l'autorisation du propriétaire du sol. Le législateur de 1810 a été

(1) L'instruction des demandes en concession de mines comprend notamment une enquête de quatre mois, avec affiches et publications dans un rayon fort étendu. On peut voir quelquefois, à la quatrième page du *Moniteur*, des avis de ce genre, qui y sont insérés parce que le pétitionnaire est domicilié dans le département de la Seine.

plus hardi : le propriétaire a la faculté, sans aucune formalité, d'explorer son terrain ou de céder son droit à un tiers; mais, s'il refuse son consentement ou le subordonne à des conditions inadmissibles, le gouvernement a le pouvoir de conférer ce droit à un explorateur : il n'en use que lorsqu'il croit y voir un intérêt public, mais il est maître absolu. Ce pouvoir, qui pourra paraître exorbitant à quelques-uns, est une conséquence forcée des recherches sérieuses que l'administration exige avant d'instruire une demande en concession; elle veut en effet des travaux de nature à prouver la présence, dans le périmètre sollicité, d'une substance minérale utilement exploitable, ce qu'il ne faut pas confondre, bien entendu, avec la preuve d'une exploitation profitable, — question que le gouvernement ne peut pas plus qu'un autre juger par avance.

La propriété nouvelle ainsi instituée jouit alors de droits spéciaux. Nul ne peut évidemment y venir faire la recherche des substances qui ont été concédées; quant aux autres, l'administration intervient pour empêcher que les explorations qui en seraient faites ne puissent causer quelque préjudice au concessionnaire. Le droit le plus important, et d'ailleurs en quelque sorte indispensable, conféré à ce concessionnaire, c'est de pouvoir occuper les terrains nécessaires à l'exploitation des mines, non-seulement pour creuser des puits et percer des galeries, mais encore pour construire ses machines d'extraction et d'épuisement, ses bâtimens, et enfin même pour établir les chemins dont il a besoin pour ses charrois. La question proprement dite d'occupation du sol est naturellement dans les attributions de l'autorité administrative, seule juge de l'utilité d'imposer une telle servitude aux propriétaires superficiels et de l'emplacement choisi par le concessionnaire; l'autorité judiciaire n'est appelée qu'à régler la question d'indemnité, exceptionnellement doublée en faveur du propriétaire superficiel.

En général, c'est à l'administration seule qu'est soumise, au nom de l'intérêt public, la surveillance des travaux de mines; mais, en vertu du principe fondamental de la séparation des pouvoirs, jamais son action ne peut faire obstacle à ce que les questions d'intérêt privé, que ces travaux viendraient à soulever, soient tranchées par les tribunaux. La cour de cassation n'admet pas que le concessionnaire soit affranchi vis-à-vis du propriétaire des conséquences souvent inévitables de ses travaux, alors même qu'ils sont faits suivant toutes les règles de l'art. Elle n'admet pas davantage que le propriétaire de la surface ait le droit d'exécuter des travaux nuisibles à une exploitation de mines. Cette saine jurisprudence a pour résultat de maintenir la balance entre deux propriétés qui ont finalement les mêmes droits, comme entre les obligations, un peu compli-

quées parfois, que leur créent la coexistence et la superposition qui constituent ce voisinage d'un ordre particulier.

Le propriétaire du sol est en outre protégé par la loi d'une façon toute spéciale, en ce qu'elle interdit de « faire des fouilles, des travaux ou établissemens d'exploitation, sans le consentement formel du propriétaire, dans ses enclos murés, cours ou habitations, et dans ses terrains attenant auxdites habitations ou clôtures murées dans un rayon de cent mètres... » — « Le respect pour le domicile du citoyen, disait M. Stanislas de Girardin, commandait cette restriction. » Empruntée en quelque sorte à l'une des plus importantes modifications apportées par les parlemens à l'édit de Louis XI, si l'on tient compte toutefois de la différence qui existe entre la France du XIX[e] siècle et celle du XV[e], cette discrétion a été maintenue par la loi de 1791, qui fixait à deux cents toises une distance déjà si exorbitante. Un dissentiment profond et de vieille date existe d'ailleurs entre un grand nombre de tribunaux et la cour de cassation au sujet du sens qu'il faut donner à cette prohibition : les premiers veulent qu'elle ne soit applicable que lorsque le propriétaire du bien protégé est en même temps propriétaire du rayon de cent mètres où s'étend la protection; la cour suprême admet qu'elle est établie pour tous les cas, et cette jurisprudence, qu'elle a maintenue récemment par un arrêt solennel, paraît fondée, mais seulement en vertu de l'axiome juridique : *dura lex, sed lex.*

Le concessionnaire a aussi, comme tout propriétaire, des voisins dans le sens horizontal : ce sont les concessionnaires limitrophes. Les principes qui régissent ce voisinage ont nécessairement été posés par la loi même, qui veut, par exemple, que, si un exploitant se trouve rendre à un autre le service d'absorber ses eaux, ce service soit payé par celui qui en profite. En outre, la loi de 1838, déjà mentionnée, qui est intervenue à l'occasion d'un fait particulier, l'inondation souterraine des houillères du bassin de Rive-de-Gier, a disposé pour tous les cas de même nature : elle a donné au gouvernement le pouvoir d'organiser un système complet de protection contre l'envahissement si redoutable des groupes de mines par les eaux.

Il est enfin un troisième ordre de voisins qui mérite aujourd'hui une attention sérieuse, je veux parler des chemins de fer, dont, à un moment donné, l'antagonisme avec les mines pourrait offrir plus d'un danger. La question s'était présentée, dès l'origine de ces voies nouvelles, au sujet du chemin de Saint-Étienne à Lyon (1), qui se

(1) Elle semble se reproduire en ce moment entre la compagnie du chemin de fer de Lyon à Genève et les concessionnaires des mines de bitume de Seyssel.

déroule, dans le département de la Loire, sur un terrain percé de tous côtés par les exploitations minérales. Le débat s'était engagé à propos d'un tunnel traversant le monticule du Couzon : porté successivement devant toutes les juridictions administratives et judiciaires, par suite de l'acharnement que les deux concessionnaires mettaient à défendre leurs prétentions réciproques, ce débat a duré plus de dix années; il a été finalement tranché dans le sens équitable d'une indemnité payée par la compagnie du chemin de fer, dont la concession était postérieure à celle de la houillère, au concessionnaire de la mine, à raison de l'interdiction d'exploitation qui lui avait été faite en faveur du chemin de fer. Maintenant le gouvernement se réserve, dans les cahiers des charges de toutes les concessions de chemins de fer et de mines, le soin d'empêcher que l'une des propriétés ne porte atteinte à l'autre. Il prévoit également le cas où des travaux de mines doivent s'étendre dans le voisinage d'un canal, d'un bassin, d'un cours d'eau ou d'une route ordinaire, sous une ville, sous des habitations ou des édifices.

Indépendamment de leurs droits et de leurs devoirs, les concessionnaires de mines ont encore des charges pécuniaires que je ne puis passer sous silence : l'une, bien souvent illusoire, vis-à-vis du propriétaire du sol; l'autre envers l'état, que par habitude de contribuable ils affectent toujours de trouver lourde.

L'ordonnance de Charles VI est très obscure à l'égard du droit qui pouvait, au XVe siècle, être reconnu sur les mines au propriétaire du sol, et il en est de même de l'édit de Louis XI; mais, si ce point doit rester dans le doute pour la première des périodes que j'ai considérées sous l'ancienne monarchie, le langage de Henri II, — qu'on retrouve dans la totalité des actes de la seconde, — ne permet aucune hésitation relativement au régime qu'il voulait inaugurer pour les tréfonciers. Lorsqu'il stipule que Roberval pourrait prendre, partout où bon lui semblerait, les terrains dont il aurait besoin, « en les payant raisonnablement aux propriétaires, ou le dommage et intérêt qui leur serait fait pour le regard de la valeur desdites terres seulement, *et non des mines y étant*, » il prouve ce fait, important dans l'histoire de la propriété souterraine, que les propriétaires du sol n'étaient pas considérés comme propriétaires du gîte minéral que pouvait receler le tréfonds. Aucun acte de la troisième période ne vient infirmer cette proposition. — De 1791 à 1810, la préférence plus ou moins douteuse qui était reconnue au propriétaire du sol par la loi fondamentale était, je l'ai dit, une solution déplorable du problème.

Depuis 1810, c'est l'acte de concession qui règle, dans une forme incommutable, les droits à payer par les concessionnaires aux pro-

priétaires de la surface. Jusqu'en 1842, le gouvernement était lié par les conventions que les parties avaient pu faire; maintenant il peut ne pas même les prendre en considération : s'il ne croit point devoir les maintenir, elles sont par cela même nulles et non avenues, comme le rappelle expressément le décret de concession. Les deux articles de la loi de 1810 qui s'occupent de la redevance tréfoncière laissent subsister un vague regrettable, et il n'y a pas de système général à cet égard. Tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, la redevance consiste en une rente annuelle par hectare, parfois si modique que le propriétaire déçu ne se donne pas la peine de la réclamer. Tantôt elle est une redevance proportionnelle aux produits de l'extraction, dont jouissent les propriétaires des terrains sous lesquels l'exploitation s'opère : tel est le mode usité notamment dans les bassins houillers de la Loire, où le respect des droits acquis par les propriétaires du sol a fait adopter des bases qui font de ce droit le dixième de l'extraction. Tantôt enfin les deux systèmes sont combinés. Il est certain que la pensée du législateur a été que cette redevance fût infime et ne servît en quelque sorte qu'à sauvegarder le principe du respect dû à la propriété privée; je n'en voudrais pour preuve que les concessions données depuis la promulgation de la loi de 1810 jusqu'à la restauration, qui fixent pour la plupart à une rente annuelle de 0 fr. 10 cent. par hectare ce dédommagement accordé au propriétaire du sol. Cela n'a point empêché des concessionnaires de venir sérieusement soutenir, devant la justice, que la redevance tréfoncière avait pour but de les exonérer de tous les dommages qu'ils pourraient causer à la propriété superficielle. En Belgique, où la législation de 1810 n'a pas cessé d'être en vigueur, à quelques modifications près, une loi de 1837 a beaucoup mieux réglé la matière, en imitant le mode d'impôt perçu sur les mines par l'état; cette loi attribue au propriétaire du sol une redevance fixe, qui ne peut être moindre de 0 fr. 25 cent. par hectare, puis une redevance proportionnelle, s'élevant de 1 à 3 pour 100 du produit net des mines, tel qu'il est admis par l'état, et ayant également pour base l'étendue superficielle.

On a vu déjà que l'une des trois attributions que comprenait le droit régalien, celle même à laquelle s'est trop longtemps réduite la manifestation extérieure de ce droit, était l'impôt du dixième du produit des mines. La nature, l'arbitraire et la difficulté de la perception se trouvent très clairement caractérisés par plusieurs documens de la première période. On se rappelle l'abandon fait par Henri IV de son droit pour un certain nombre de substances; à l'égard des autres, les exemptions devinrent continuelles. Louis XV, qu'on a vu plus haut donner et reprendre ce droit à la compagnie

Galabin, avait fini par le modérer au quarantième dans un édit de 1739. Bref, Jars, dans ses *Voyages métallurgiques,* pouvait dire, en 1769 : « Quoiqu'il y ait eu plusieurs remises de ce droit, *qui ne se perçoit pas,* il paraît juste de le conserver. »

Tel était l'état des choses lorsqu'éclata la révolution de 1789. La loi de 1791, par une condescendance manifeste pour les idées de l'époque, garda le silence à l'endroit de l'impôt des mines, et ce fut seulement en 1802 qu'on le vit reparaître à l'horizon. Jusque-là, aux termes des lois de 1790 et de l'an VII sur la contribution foncière, les mines ne furent évaluées qu'à raison de la superficie du terrain occupé par l'exploitation et sur le pied des terrains environnans. Les nouveaux concessionnaires furent ensuite imposés, jusqu'à la promulgation de la loi de 1810, d'après des bases que fixait le gouvernement.

Maintenant le concessionnaire de mines est assujetti à un impôt spécial qui l'exempte de la patente; cet impôt est double : — il se compose d'une redevance fixe annuelle de 10 francs par kilomètre carré, dont il ne peut s'affranchir que le jour où il renonce à sa concession; il la doit alors même que ses travaux seraient suspendus par des événemens de force majeure. Le législateur de 1810 voulait absolument voir dans cet impôt une garantie contre les demandes de concessions trop étendues; mais je n'ai pas besoin de faire remarquer combien il est difficile de supposer qu'un exploitant puisse être arrêté par une pareille considération. — La seconde partie de l'impôt des mines, également contribution annuelle, s'appelle redevance proportionnelle. Imposée et perçue comme la contribution foncière, elle s'élève au vingtième du produit net; le concessionnaire peut à volonté la faire régler chaque année ou demander un abonnement. L'assiette de la redevance proportionnelle est confiée principalement à l'administration des mines elle-même.

L'impôt des mines s'élève, pour le dernier exercice, à 1,000,000 de francs au moins, dont 80,000 francs pour la redevance fixe, correspondant à 800,000 hectares de territoire concédé, et 830,000 francs pour la redevance proportionnelle; le reste représente ce décime de guerre établi provisoirement, en l'an VII, sur toutes les contributions publiques et toujours maintenu depuis.

Il ne me reste plus, pour terminer cette première étude, qu'à dire quelques mots de la question, si importante en pareille matière, de la juridiction à laquelle est attribué, suivant les époques, le contentieux qu'engendre la propriété souterraine. J'ai à peine besoin de noter que la période antérieure à 1791 offre de nombreuses variations, inséparables de l'hétérogénéité compliquée de l'organisation administrative et judiciaire de la France sous l'ancienne monarchie.

Cependant un système domine alors réellement, et, chose remarquable, c'est à peu près celui qu'inaugure l'ordonnance de Charles VI, — où l'on trouve des juges spéciaux au premier degré, les généraux des monnaies au second, et le parlement en dernier ressort. Seule, la superposition du parlement à la cour des monnaies ne durera pas, celle-ci devant plus tard devenir, à l'instar de celui-là, une juridiction supérieure et souveraine; mais le principe d'une justice particulière, dépendant de la cour des monnaies, doit être regardé comme ayant été le plus généralement en vigueur. Tous les édits relatifs à cette cour lui attribuent la connaissance des appellations des jugemens rendus, tant en matière civile qu'en matière criminelle, au sujet des mineurs. On ne sera point étonné de la liaison étroite qui existait anciennement entre les monnaies et l'exploitation des mines, car sans doute on pressent que, parmi les substances minérales, celles qui, avec le fer, ont le mieux et le plus tôt été connues sont naturellement les métaux monétaires. Ce fait est accusé par la presque totalité des documens sur la législation souterraine. On y voit, à travers des dispositions qui s'appliquent aux mines d'une nature quelconque, percer à chaque pas la préoccupation du souverain pour les métaux employés dans la fabrication des monnaies.

Au moment où la révolution de 1789 éclata, les dépenses et les retards qu'aurait entraînés le cours ordinaire de la justice avaient fait attribuer tantôt à des commissions spéciales, tantôt et le plus souvent aux intendans des généralités, — sauf l'appel au conseil, et pour un temps déterminé ou pour des faits particuliers, — les débats qui s'élevaient à raison de l'exploitation des mines. La législation de 1791 introduisit naturellement le grand principe de la séparation des pouvoirs dans le jugement des contestations de cette nature : elle abandonna à l'autorité judiciaire les questions d'indemnité, de dommages, de voies de fait que les exploitans de mines pouvaient avoir à vider avec les propriétaires du sol; mais elle réserva au pouvoir administratif toutes les discussions relatives à l'existence même des concessions. La loi de 1810 ne fit que consacrer ce système rationnel. On sait combien l'empereur Napoléon, partisan déclaré des formes judiciaires, dans lesquelles il voyait justement la plus solide garantie pour la propriété, résistait avec force aux tendances du conseil d'état à développer la compétence administrative au détriment de la compétence judiciaire. La loi des mines fournit à Napoléon Ier maintes occasions de proclamer sa prédilection pour les tribunaux ordinaires, et il ne manqua jamais d'insister sur la nécessité de leur attribuer en général les discussions que pouvait faire naître la propriété minérale. Il est donc hors de doute que, dans l'esprit de la lé-

gislation actuelle, la juridiction administrative ne doit être adoptée que dans quelques cas exceptionnels, indiqués nettement par la nature du sujet.

On a souvent remarqué, sans s'en étonner d'ailleurs, eu égard aux conditions politiques de la matière, que nos principales lois sur l'organisation municipale étaient datées du lendemain de nos révolutions. Un rapprochement analogue de dates doit être fait au sujet de la propriété souterraine. La première loi est émanée de l'assemblée constituante de 1791. La seconde a été projetée un an après l'établissement du premier empire. La révision en a été demandée à trois reprises au pouvoir législatif : en 1816, par M. Dugas de Varennes, député de la Loire; en 1832, par M. Voyer d'Argenson, député du Haut-Rhin; à la fin de 1848, par des habitans du département de Saône-et-Loire, — chaque fois en vertu du droit de propriété, celui de tous ses droits sociaux dont l'homme est le plus jaloux. Malgré ces attaques, dues à des partisans attardés du principe de la propriété privée, la loi de 1810 n'a encore subi aucune atteinte; elle a seulement été complétée par quelques actes postérieurs, qui, en l'améliorant, ont donné le pouvoir d'en assurer l'exécution. Il n'y aurait d'ailleurs pas besoin, pour faire de cette loi un monument législatif empreint de toute la perfection humaine, d'un long et minutieux projet complémentaire comme celui qui fut présenté, en 1849, au conseil d'état, et qui n'eut pas de suite : de simples remaniemens de détail suffiraient amplement pour combler les quelques lacunes qui peuvent encore subsister, corriger quelques vices de forme, et donner un sens définitif à quelques expressions douteuses. Un règlement d'administration publique achèverait la tâche du législateur.

La loi de 1791 n'avait fait, en somme, que rendre le service de déblayer le terrain du passé et de le préparer à recevoir l'édifice que devait y construire Napoléon Ier. Quant à la législation ancienne, elle n'est, à proprement parler, que l'histoire du droit régalien, qui, sainement défini, se dégage des motifs de hasard et de bon plaisir dont on se plaît trop à l'environner, ainsi que des considérations fiscales, — d'autant plus inutiles qu'il était alors moins difficile au souverain de frapper d'un impôt les produits des mines. Il me paraît bien plus naturel de trouver une raison d'être à ce droit dans la nécessité fondamentale de l'aménagement des gîtes minéraux, qui les prédestinait évidemment à être des propriétés publiques. En définitive, le droit régalien avait revêtu la seule forme qui fût admissible aux diverses époques de l'ancienne monarchie, où le mode unique d'encouragement était le privilége. Aussi les concessions minérales avaient-elles toutes un caractère plus ou moins général et

embrassaient-elles soit une province entière, soit même la totalité du royaume. S'il était en quelque sorte indispensable, dans un travail de ce genre, de remettre en lumière les dispositions effacées de l'ancien régime, ne fût-ce que pour en montrer les traces dans le régime actuel, cet examen rétrospectif me semble présenter en outre un résultat intéressant : il indique, une fois de plus, les ressources précieuses dont se priverait l'histoire générale, si elle négligeait le passé de l'histoire administrative.

La législation de la propriété souterraine, dont nous venons de raconter le laborieux enfantement, rappelle encore une remarque, dont il faut tenir compte. L'attention du législateur, on le sait de reste, s'est concentrée sur les principes auxquels il importait de soumettre l'exploitation de cette propriété exceptionnelle. Les conditions particulières du travail des mines ne l'ont pas préoccupé. Pour peu qu'on réfléchisse aux difficultés de la matière, on reconnaîtra qu'il ne pouvait en être autrement. Le sort de l'ouvrier mineur est assurément digne de la plus grande sollicitude, mais il ne peut être réglé par voie législative. C'est le progrès des mœurs qui remplace ici l'action de la loi, et en regard du régime de la propriété de plus en plus mis en harmonie avec les vrais principes du droit, il serait aisé de montrer la condition des travailleurs s'améliorant avec la législation même comme avec l'état général de la société. Abandonnées d'abord à des exploiteurs aventureux, les mines de notre pays sont généralement aujourd'hui entre les mains de propriétaires éclairés, dont la sollicitude se partage entre les besoins de l'exploitation et ceux des familles qu'elle fait vivre. Un décret de police souterraine supplée d'ailleurs en partie au silence de la loi, et soumet le travail des mines à certaines règles dictées aussi bien par l'humanité que par la prudence. L'ouvrier mineur justifie, nous aimons à le dire, l'intérêt qu'on lui porte. Cette population de 180,000 hommes voués au travail souterrain se distingue par son amour de l'ordre et son instinct de la discipline. L'énergie, la patience du mineur sont au niveau des difficultés de sa pénible tâche. On reconnaîtra mieux encore ces qualités propres à la population des mines quand on l'étudiera dans les divers groupes qui la composent et dans ses divers centres d'activité, — quand on passera en un mot de la propriété souterraine au travail souterrain.

E. Lamé-Fleury.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1857.

Encore une fois, n'y aurait-il pas aujourd'hui à faire la part de la politique des conjectures et des hypothèses à côté de la politique plus modeste qui se traduit en faits précis, en événemens trop réels? Il est dans la nature de certains incidens exceptionnels de ne pouvoir passer inaperçus, et de provoquer une véritable effervescence dans les imaginations. Importans par eux-mêmes, ils font plus de bruit encore, s'il est possible, par tous les commentaires qu'on veut bien y rattacher, par les prévisions dont ils deviennent le point de départ. Telle est, on le sait, l'entrevue qui vient d'avoir lieu à Stuttgart, à la cour du vieux roi de Wurtemberg, entre l'empereur des Français et l'empereur de Russie. Les Allemands, il faut le dire, ne se sont pas montrés les moins féconds en interprétations et en inventions. Avec leurs habitudes spéculatives, ils ont envisagé l'événement sous toutes ses faces et ont épuisé toutes les combinaisons. Quel pouvait être l'objet de l'entrevue de Stuttgart? Que résulterait-il de ces rapports nouveaux, scellés entre les chefs des deux plus puissans empires du continent, au cœur de l'Allemagne et sans l'Allemagne? Le rapprochement intime de la France et de la Russie était évident, il n'y avait plus à en douter. L'Autriche seule, parmi les grandes puissances, se tenait à l'écart, isolée dans sa politique, séparée de la Russie par plus d'un souvenir, séparée de la France dans la récente affaire des principautés. N'était-ce pas là le principe d'une situation entièrement nouvelle, dangereuse même pour l'indépendance de l'Allemagne, à en croire les journaux autrichiens? Puis tout à coup la scène change : il ne s'agit plus seulement de l'entrevue de Stuttgart; c'est une rencontre nouvelle, qui jusqu'ici semblait moins prévue, entre l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre II. Les deux souverains d'Autriche et de Russie vont se trouver ensemble à Weimar. Ils se verront pour la première fois depuis l'avénement du nouveau tsar. Cette rencontre était moins prévue, disons-nous, elle a surpris même à Vienne. On n'ignore pas en effet

que la dernière guerre a laissé entre la Russie et l'Autriche des méfiances, des ressentimens qui se sont manifestés en plus d'une circonstance et sous plus d'une forme. C'est justement ce qui donne plus de signification à l'entrevue de Weimar. Que serait-ce encore si, comme on l'a dit, il devait y avoir d'ici à peu une rencontre de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche? Voilà longtemps, à coup sûr, qu'il n'y aura eu en Europe de telles réunions de têtes couronnées et un pareil concours de visites impériales.

Quant au sens réel et aux conséquences de ces entrevues qui se succèdent depuis la visite à Osborne, celui qui ne se résignerait pas à faire la part de l'inconnu risquerait fort de prendre ses rêves pour la réalité. Seulement, en combinant ces divers incidens, en les mettant en regard de la situation de l'Europe, des questions qui s'agitent, des préoccupations les plus visibles des cabinets, on peut sans doute en conclure que ces rapprochemens personnels des souverains tendent moins à soulever des difficultés nouvelles qu'à préparer la solution de celles qui existent et à régulariser les rapports généraux du continent, livrés depuis quelque temps à une certaine confusion. Même dans ces conditions, l'entrevue de Stuttgart conserve encore toute son importance; elle perd tout au plus le caractère exclusif qu'une politique de fantaisie serait portée à lui attribuer, quand on ne la sépare pas de la visite de l'empereur Napoléon à Osborne et de l'entrevue du tsar avec l'empereur François-Joseph à Weimar. La simultanéité de ces faits, en révélant la complexité des situations, indique assez que le mouvement dont on vient d'avoir le spectacle conduit bien moins à la guerre qu'à la paix, bien moins à un brusque changement du système des alliances qu'à une sorte d'entente supérieure pour écarter le péril de complications générales qui deviendraient bientôt menaçantes pour tout le monde. C'est bien assez d'accepter les conflits quand ils naissent, quand une nécessité inexorable les impose; les souverains ne se réunissent pas pour les préparer. L'Europe a vu le temps où son existence reposait entièrement sur la guerre, sur la conquête, et où les grandes entrevues de souverains prenaient une signification redoutable. Une longue paix a créé des conditions nouvelles, et aujourd'hui les peuples de l'Occident prennent les armes moins pour faire des conquêtes que pour repousser l'esprit d'agression et de domination partout où il se présente.

C'est ce que l'Europe a été réduite à faire il y a trois ans, et si les dernières entrevues peuvent avoir un résultat direct au moment où nous sommes, ce résultat consiste justement à effacer les dernières traces de ce conflit, en substituant enfin une paix véritable à un état où survivent encore des difficultés qui sont une épreuve incessante pour toutes les politiques. Tant que le congrès de Paris n'aura pas achevé son œuvre dans une réunion nouvelle, ces difficultés subsisteront : elles provoqueront des crises à Constantinople, comme on l'a vu récemment; elles pèseront sur les relations des cabinets, elles mettront aux prises toutes les influences. Le meilleur moyen est donc de hâter la solution de cette question des principautés, qui reste comme un élément de trouble diplomatique, et qui n'est point étrangère à une certaine incohérence de tous les rapports en Europe; mais quelle sera cette solution? Le congrès en décidera lorsqu'il sera de nouveau rassemblé. Jusque-là le seul

point qui était essentiel à maintenir et que la France a maintenu de concert avec la Russie, la Prusse et le Piémont, c'était la sincérité dans l'expression des vœux des populations danubiennes. L'Angleterre, on le sait, s'est ralliée à la France, à la suite de la rupture momentanée qui avait eu lieu à Constantinople; l'Autriche a suivi l'Angleterre dans son évolution; la Turquie a cédé à son tour, si bien que les élections étranges qui avaient été faites en Moldavie ont été annulées, et qu'un nouveau scrutin a dû s'ouvrir après la rectification des listes électorales. C'est là ce qui avait été réclamé et ce qui avait motivé la rupture. Or sait-on maintenant quel est le résultat de ces élections nouvelles qui viennent de s'accomplir? Il donne une idée de la pureté des premières opérations si hardiment conduites par M. Vogoridès, et justifie singulièrement les protestations qui s'étaient élevées. D'abord les électeurs se sont rendus au scrutin cette fois, et on n'a point vu cette abstention systématique d'une partie de la population se désistant volontairement de son droit en l'absence de toute liberté. Le clergé, qui avait refusé de voter il y a deux mois, a pris part aux élections nouvelles. Le résultat n'est que plus significatif, et il se trouve que l'immense majorité des députés élus est favorable à l'idée de l'union des principautés. Dans le clergé comme dans les professions industrielles des villes, aussi bien que parmi les propriétaires des diverses classes, le vote a eu le même caractère. Ainsi, dans un espace de quelques semaines, deux résultats entièrement contradictoires se produisent. Dans le premier scrutin, ouvert sous une pression violente, l'union est vaincue; elle triomphe dans le second. Que s'est-il passé dans l'intervalle? Il y a eu la protestation des quatre puissances contre tout ce qui s'était fait en Moldavie et en faveur de la libre manifestation des opinions. Les opinions interrogées ont répondu. Après avoir été abandonné une première fois sur son champ de bataille électoral, M. Vogoridès ne s'est point cru sans doute assez fort pour engager une nouvelle lutte. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un journal autrichien de Vérone, voulant récemment donner la plus triste idée des procédés du cabinet de Turin à l'occasion des élections qui vont avoir lieu en Piémont, allait jusqu'en Moldavie chercher des précédens, et comparait le ministre de l'intérieur piémontais à M. Vogoridès. Si l'accusation dirigée contre le cabinet de Turin manquait de justice, l'aveu était naïf en ce qui concerne M. Vogoridès, et il y avait même un peu d'ingratitude envers un homme qui s'était montré si docile aux premiers conseils de l'Autriche. Le malheur de M. Vogoridès est d'avoir trop réussi; ce succès trop complet a conduit à une défaite, aux élections nouvelles qui viennent d'avoir lieu en Moldavie, et dont le caractère est tout opposé. Le scrutin s'est également ouvert, il y a quelques jours, dans la Valachie pour la nomination des membres du divan de Bucharest, et de même ici les élections semblent entièrement favorables à l'union. Au reste, le résultat a toujours été moins douteux dans la Valachie. On commence donc à connaître l'opinion exacte des populations des principautés, l'opinion régulièrement et assez librement manifestée, ainsi que le prescrivait le traité de Paris. Parce que les populations du Danube semblent disposées à exprimer leurs vœux en faveur de l'union des deux provinces, il ne faut point dire cependant que ce principe d'une organisation nouvelle et nationale ait triomphé

de tous les obstacles, et soit tout près de passer irrévocablement dans la réalité. Ici au contraire surgissent les difficultés véritables, celles qui tiennent à la divergence des vues et des intérêts diplomatiques. En passant de Bucharest et de Iassy dans le congrès de Paris, la question grandit et devient une affaire européenne. Une chose est certaine, c'est que les puissances qui ont tout d'abord considéré l'union des principautés comme une combinaison favorable à l'ordre européen s'appuient visiblement désormais sur le sentiment intime des populations. Seulement sous quelle forme l'union peut-elle se réaliser pour constituer une œuvre durable? Dans quelles limites la fusion des deux provinces peut-elle s'accomplir? C'est sur ce terrain sans doute que les luttes diplomatiques s'engageront pour finir peut-être, comme toutes les questions finissent, par une transaction.

Quelque intérêt que l'Angleterre puisse mettre dans cette affaire des principautés, elle a suffisamment montré cependant que sur ce point ses résolutions n'ont rien d'invariable, et dans la situation actuelle de l'Europe, les mouvemens de l'Angleterre ont cela de propre, qu'ils réagissent immédiatement sur la politique de l'Autriche. C'est là même ce qui a placé depuis quelque temps l'Autriche dans cette position embarrassée où on l'a vue. Pour l'Angleterre, aujourd'hui comme hier, tout se subordonne à l'affaire des Indes, à cette lutte implacable engagée aux extrémités de l'Orient. Depuis que cette insurrection a éclaté, mettant aux prises une poignée d'Anglais et une armée entière d'indigènes façonnés à la guerre, disciplinés par la puissance britannique elle-même, tout l'intérêt est là. On ne veut pas douter du résultat définitif, car l'Angleterre est assurément décidée à ne point abandonner ainsi à la barbarie une telle conquête, et à déployer toutes ses ressources pour rétablir son ascendant; mais jusque-là les malheurs se succèdent : chaque jour est marqué par des péripéties qui peuvent à chaque instant changer la face des choses. Il n'est pas facile de se reconnaître au milieu des détails confus et parfois contradictoires de ce drame sanglant, qui se déroule sur un théâtre presque sans limites. Cependant on peut distinguer quelques faits principaux qui résument la situation telle qu'elle est connue jusqu'ici. D'abord le siége de Delhi continue, ou plutôt Anglais et Indiens gardent leurs positions respectives sans que les opérations du siége marchent bien activement. Dans leurs sorties incessantes, les insurgés maîtres de Delhi viennent se heurter chaque fois contre le petit nombre d'hommes héroïques qui font flotter encore le drapeau de l'Angleterre aux portes de cette ville promise à la destruction. Le brigadier Nicholson, venant du Pundjab, paraissait sur le point de rejoindre la petite armée anglaise devant Delhi. Seulement on peut se demander si les forces qu'il conduit suffiront pour tenter un assaut, ou si elles ne viendront pas uniquement à propos pour combler les vides laissés par le feu et les maladies. Sur un autre point, la question est de savoir si la garnison anglaise qui se défend encore à Lucknow, dans l'ancien royaume d'Oude, pourra être délivrée, ou si cette partie du pays passera tout entière au pouvoir de l'insurrection. Un de ces hommes intrépides et hardis comme il s'en est trouvé si souvent dans l'Inde, le général Havelock, a entrepris une série d'opérations pour arriver jusqu'à Lucknow en partant de Cawnpore. Il a battu les insurgés dans toutes les rencontres qu'il a eues; chaque fois cependant il a été obligé de reculer, manquant de

canons ou de munitions, voyant fondre sa petite colonne sous ses yeux, et ne pouvant recevoir que des secours inefficaces, de sorte que la garnison de Lucknow, livrée à elle-même, peut finir par essuyer le sort de tant d'autres Anglais impitoyablement massacrés par les insurgés.

Mais, en dehors de ces épisodes qui ont le Bengale pour théâtre, il restait une question grave : l'insurrection demeurerait-elle circonscrite dans les provinces où elle a pris naissance? Ne s'étendrait-elle pas aux autres présidences, à Madras et à Bombay? Il paraît désormais certain que l'incendie s'étend. Des corps de l'armée de Bombay se sont soulevés ou ont refusé de marcher contre les insurgés du Bengale. L'armée de Madras est ébranlée, et n'attend peut-être qu'une occasion. La défection s'accomplit plus lentement ici, mais elle est imminente, et les troupes natives deviennent un embarras plus qu'une ressource, outre que les officiers anglais qui les commandent peuvent être exposés à chaque instant à être égorgés. La situation de l'Inde aurait donc une gravité croissante, s'il n'y avait d'un autre côté une compensation, peu sûre à la vérité, que les Anglais croient apercevoir : c'est que jusqu'ici les populations sont restées étrangères à l'insurrection, qui a conservé un caractère purement militaire. Sans diminuer la valeur de ce fait, on peut se demander s'il durera, et ce ne serait pas sans raison qu'on se poserait cette question, puisque les correspondances annoncent déjà que dans les campagnes des soulèvemens ont eu lieu, que des planteurs anglais ont été massacrés, et que l'insurrection militaire devient par degrés une véritable révolution dans le Bengale. Quoi qu'il en soit, l'impression générale reste grave et sombre pour le moment; elle est plus sinistre encore dans l'Inde même, on le conçoit, et, comme il arrive toujours, on cherche un coupable sur qui faire peser la responsabilité des événemens. Ce coupable, ce n'est pas aujourd'hui le gouvernement comme à l'époque de la guerre de Crimée; c'est la compagnie des Indes. A Calcutta, la chambre de commerce et les habitans européens se sont réunis pour adresser une pétition au parlement britannique. Les pétitionnaires demandent que le gouvernement de la compagnie soit remplacé par le gouvernement direct de la reine dans l'empire indien, qu'un conseil législatif libre, adapté aux besoins du pays et compatible avec la suprématie anglaise, soit établi. Le bruit de tous ces mécontentemens a eu récemment son écho dans la dernière réunion de la cour des directeurs de la compagnie. Un membre a demandé qu'on supprimât la pension faite au marquis de Dalhousie, en se fondant sur ce que le système suivi par l'ancien gouverneur-général des Indes était la cause de l'insurrection actuelle. Un autre membre de la cour a proposé de donner une représentation aux populations indiennes, et il a fini par montrer dans les barbaries commises par les insurgés une fatale conséquence des injustices dont ils ont été victimes. On s'est arrangé pour mettre fin à ces motions; plusieurs membres se sont retirés, et on n'a plus été en nombre pour délibérer. La suppression actuelle de la compagnie des Indes ne désarmerait pas l'insurrection du Bengale. Toutes les discussions possibles sur le système de politique qui a été suivi ne changeraient pas le cours des événemens, et ne seraient pas un remède au mal. Ce sont des questions qui s'agiteront sans nul doute, qui conduiront inévitablement à de profondes modifications dans le gouvernement de l'Inde; mais en attendant il s'agit de vaincre, de reprendre possession de ce sol où

les insurgés règnent autant que les Anglais si ce n'est plus. L'Angleterre n'est point restée inactive; elle a déjà expédié plus de trente mille hommes, et elle en expédiera encore, car elle ne peut plus s'y méprendre, c'est avec des Européens qu'elle devra rétablir sa puissance dans l'Inde, et c'est là même une des plus sérieuses difficultés de cette guerre dans un pays où l'Européen a le climat à combattre avant de se mesurer avec les hommes.

Quand on suit d'un regard sympathique et assidu la marche des lettres contemporaines, on ne peut se défendre d'une profonde tristesse en voyant chaque jour les rangs se dépeupler, des existences se clore prématurément, des talens disparaître coup sur coup avant l'heure. Il y a quelques mois, c'était Alfred de Musset un poète d'un génie charmant et vigoureux, qui s'en allait comme s'il n'avait pu survivre à sa jeunesse; aujourd'hui c'est Gustave Planche, un mâle écrivain, un critique supérieur, qui disparaît après avoir fait de sa plume impartiale, inflexible et juste, la gardienne incorruptible du goût, des traditions de l'esprit et de la conscience littéraire. Gustave Planche n'avait que quarante-neuf ans lorsqu'il a succombé aux irrémédiables atteintes de la maladie. Il y a vingt-sept ans déjà, il entrait dans cette laborieuse carrière qu'il n'a pu parcourir jusqu'au bout, mais où il a laissé à chaque pas des marques de son éminent jugement. Dans cet espace d'un quart de siècle, il a été mêlé à toutes les luttes littéraires, ou plutôt il a été comme un témoin indépendant et sévère, suivant d'un œil ferme la marche des choses, arrêtant au passage les œuvres qui offensaient le goût, réduisant au néant les doctrines puériles, déconcertant bien souvent l'orgueil ou la vanité, et ramenant tous les esprits, les poètes comme les peintres, aux lois supérieures de leur art. Un tel écrivain n'a point de biographie, et c'est en vain qu'on voudrait la recomposer avec toute sorte d'inventions équivoques. Sa biographie est dans ses travaux, depuis les premières esquisses qu'il consacrait au salon de 1831 jusqu'à son étude sur les dernières œuvres de la peinture contemporaine, depuis ses premières polémiques sur les tentatives de la nouvelle école littéraire jusqu'à ses pages les plus récentes. Gustave Planche est tout entier dans ce qu'il a écrit, dans tous ces morceaux sur la *moralité de la poésie*, sur *les royautés littéraires*, sur les *mœurs et les devoirs de la critique*, sur le théâtre, le roman, la poésie lyrique, les beaux-arts, sur les œuvres et sur les hommes. Qu'on mesure cette carrière, elle paraîtra certes grandement remplie.

Nul écrivain de notre temps n'eut à un plus haut degré la faculté critique, le don du jugement. D'autres ont eu plus de finesse, plus de souplesse peut-être. Gustave Planche jugeait, et cette faculté critique, il ne l'exerçait pas à la légère; il ne suivait pas uniquement l'impulsion de son instinct. Il avait analysé l'art dans ses conditions et dans ses principes, de même qu'il l'avait étudié dans ses manifestations diverses. De là aussi la forme de sa critique, qui procédait volontiers par l'affirmation et la comparaison. Il fut un temps où il était d'usage de faire un crime à Gustave Planche de ses sévérités, qu'on prenait pour des outrages à la majesté des dieux contemporains. Ce temps est passé aujourd'hui, car l'expérience est venue, et quand par hasard on remet en présence l'œuvre censurée et la critique objet de tant d'injures, il se trouve que c'est l'œuvre qui a vieilli, tandis que la critique, inspirée par un jugement sain et droit, reste l'expression d'une vérité du-

rable. D'ailleurs, comme on l'a dit, il n'est pas un esprit éminent à qui Gustave Planche n'ait payé de justes hommages; seulement il avait l'intelligence ainsi faite qu'il voulait savoir ce qu'il admirait, et même en présence de ces esprits supérieurs qu'il jugeait, il n'abdiquait pas sa liberté. Il était, si l'on veut, dogmatique et rude parfois; il ne connaissait pas l'art d'être rogue et complaisant. Quant à ceux qui croyaient diminuer le mâle écrivain en disant qu'il manquait de puissance pour s'élever jusqu'à la création spontanée, qu'il n'était qu'un critique, ceux-là n'oubliaient qu'une chose : c'est que la critique, elle aussi, est une création. Gustave Planche certes créait lorsqu'il écrivait un morceau d'une psychologie pénétrante comme l'étude sur l'*Adolphe* de Benjamin Constant. Mais en outre la critique par elle-même est une création permanente lorsqu'elle raffermit les notions ébranlées, lorsqu'elle démêle les rapports intimes et mystérieux de la morale et de l'art, quand elle ravive dans les esprits l'instinct du vrai et du beau. Elle est de plus une lumière et un guide, et son œuvre est une œuvre féconde lorsqu'au milieu de toutes les suggestions matérielles elle maintient l'ascendant et la puissance du spiritualisme dans l'art, comme l'a fait Gustave Planche jusqu'au dernier moment. L'autorité que l'écrivain avait acquise, et qui n'a fait que s'accroître, tenait justement à cet instinct supérieur de l'art qu'il possédait, à la fermeté de sa raison, à la précision de ses jugemens, à la sévérité indépendante de sa conscience, et cette sévérité, il l'avait pour lui-même comme pour les autres, car s'il est facile d'aller chercher dans cette vie des bizarreries ou des faiblesses, dont l'homme souffrait seul d'ailleurs, on y trouverait aussi des actes de désintéressement et de délicatesse morale dont il ne se faisait pas même un mérite.

Où donc la perte de Gustave Planche serait-elle plus vivement sentie que dans cette *Revue?* Il y a vécu, on peut dire, depuis le premier instant. C'est ici qu'a paru presque tout ce qu'il a écrit. C'est une erreur de croire qu'il peut être indifférent pour les écrivains de mener une existence errante, de s'asseoir à tous les foyers, de changer d'asile au gré du caprice et de l'intérêt du moment. Le plus souvent la vie littéraire perd sa dignité et son prix dans cette dispersion. Pour les esprits sérieux, il y a en quelque sorte une famille littéraire, un foyer préféré, où l'on a sa place et où l'on reste. La *Revue* était cette famille, ce foyer pour Gustave Planche; il y avait la liberté, l'indépendance et la place due à son talent. Une seule fois il l'a quittée, et ce fut pour revenir bien vite de son propre mouvement. Un romancier avait eu l'idée de créer un recueil littéraire; il attira Gustave Planche, espérant secrètement sans doute trouver en lui un critique qui commenterait ses œuvres et démontrerait la supériorité de son génie. Il se trompait singulièrement, la louange ne vint pas, et les rapports ne furent pas longs, car il n'était pas dans l'habitude du critique de trahir sa pensée. Gustave Planche revint ici, et il y est resté jusqu'à sa mort, défendant invariablement les mêmes idées, et ne cessant de mener cette vie active du critique, sauf pendant quelques années consacrées à un voyage en Italie. Il avait conservé jusqu'au bout toute la force de son intelligence, et c'est dans la maturité de son talent qu'il est mort, au moment où la sévérité de sa parole eût été plus utile que jamais au milieu des défaillances des esprits et des déviations de l'art. Nous avons accompagné l'autre jour ce simple et triste cortége d'un écrivain

qui a été une des forces de la littérature contemporaine. Tous ceux qui auraient dû ne point manquer à cette heure dernière du critique n'étaient point là sans doute. M. Cousin y était. M. Jules Janin s'est fait honneur en oubliant que plus que tout autre il avait violemment poursuivi Gustave Planche, et en venant dire la parole de paix, l'adieu de tous à l'homme étranger désormais aux luttes de ce monde.

Voici cependant que de cette mort et de cette paix du tombeau il se dégage un plus haut et plus sérieux enseignement. Gustave Planche, pendant sa vie, a été assailli de bien des injures et de bien des récriminations. Il avait soulevé des animosités et des ressentimens qui ont cherché plus d'une fois à lui faire expier cette vertu qu'on nomme l'indépendance de l'esprit. Il n'y prenait pas garde, il ne lisait jamais ce qu'on disait de lui. Il fallait que l'injure eût dépassé toute limite pour qu'il le sût et s'arrêtât un instant. Il meurt tout à coup, et que reste-t-il de ces animosités? Tout le monde sent aussitôt le vide qui vient de se faire dans les lettres et dans les arts. On reconnaît ce qu'il y avait de sensé, d'utile, de salutaire, dans cette critique vigilante et forte, dont l'intégrité reçoit de publics hommages. Et qu'on ne pense pas que ce sentiment se manifeste uniquement dans le monde littéraire, parmi les écrivains. De toutes parts arrivent ici des témoignages qui prouvent que l'autorité de la parole de Gustave Planche était plus grande encore et plus étendue qu'on ne le croyait peut-être. Sa mort seule donne la mesure exacte de la place qu'il occupait dans l'opinion. Il est donc vrai, la sincérité conserve encore son prix dans le monde, et le jour des rémunérations arrive aussi pour les austères franchises de la critique. C'est là peut-être un fait à noter comme un symptôme heureux. Malgré tout, il y a dans les esprits et dans les âmes un besoin secret de voir s'exercer sans faiblesse cette sévérité de la censure morale et littéraire. Serait-ce pour la critique le moment de manquer à sa mission? Plus que jamais au contraire elle voit s'ouvrir devant elle une grande carrière. Il est difficile, dira-t-on, de se plier à toutes les conditions de la critique, de se retrancher dans cette indépendance que s'était faite Gustave Planche. Il faudrait renoncer au monde et aux relations sociales, aux bienveillances qui flattent, aux habitudes qui plaisent; il faudrait s'isoler absolument, s'abstenir presque d'être un homme pour juger les hommes et leurs œuvres. — C'est un idéal un peu sévère. Il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le pense d'exercer une critique sérieuse et utile. L'essentiel n'est pas de fuir les hommes et leur société; l'essentiel est de fuir les mauvaises doctrines, les influences corruptrices, et d'élever son esprit au-dessus des considérations vulgaires dans l'expression sincère et indépendante d'un jugement. Il peut y avoir sans doute des vanités blessées, des amours-propres mécontens; mais il y a aussi une multitude d'intelligences sympathiques qui recueillent une parole juste et convaincue. Qu'on songe bien que la critique aujourd'hui ne peut avoir une autorité sérieuse et accomplir son œuvre qu'en travaillant d'un commun effort à redresser les idées, à raviver les notions morales, à rectifier des tendances avilissantes, à remettre en honneur le prix de l'étude et toutes les applications élevées de l'art, car, pour tout dire, le monde contemporain a besoin d'être guidé, non d'être flatté ou amusé.

Tandis que l'Italie est retombée par degrés dans sa situation d'autrefois,

après avoir parcouru ce cercle de malheurs et d'épreuves qui ont signalé les dernières révolutions, voici un autre homme qui fut l'un des acteurs de ces révolutions, qui avait été jeté par elles loin de son pays, et qui vient de mourir tristement à Paris : c'est M. Daniel Manin, l'ancien président de la république de Venise, l'un des citoyens de cette Italie déclassée et dispersée, qui s'agite partout en dehors des réalités actuelles de la politique. Daniel Manin se trompait, nous le croyons, dans ses idées et dans ses vœux : il mettait l'avenir de la péninsule dans des combinaisons chimériques; mais il y aurait une étrange injustice à le confondre avec la tourbe des révolutionnaires, avec des agitateurs fanatiques comme Mazzini, et on ne peut s'empêcher de se souvenir que de tous les Italiens il fut peut-être celui qui, avec le roi Charles-Albert, remplit le plus fidèlement son devoir en 1848. Daniel Manin était né en 1804, il est mort dans un âge peu avancé; il reste assurément une des figures les plus originales des dernières révolutions italiennes. Ce n'était nullement un homme de sociétés secrètes. Légiste de profession, c'est par des moyens légaux et pratiques qu'il prétendait engager la lutte contre l'Autriche en 1846, au moment où l'Italie tout entière s'agitait. Il fut à cette époque une sorte d'O'Connell vénitien, très expert à saisir les faiblesses du gouvernement impérial, luttant habilement à l'occasion du tracé du chemin de fer de Milan à Venise, se servant des lois que l'Autriche elle-même avait données sans les exécuter, et allant bientôt jusqu'à remettre à la congrégation centrale vénitienne un mémoire où il exposait tout un plan de réforme. Il demandait un gouvernement séparé pour la Vénétie et la Lombardie, une révision des codes, un budget annuel, la liberté des cultes et de la presse. La politique de Manin était là tout entière : elle consistait à reconnaître l'Autriche pour la mieux combattre, pour la réduire par une agitation pacifique à réaliser des choses qui ne pouvaient qu'enflammer l'esprit italien. Le tribun vénitien eut le poète Tommaseo pour second dans cette lutte. La révolution de 1848 le trouva en prison, et comme il était détenu illégalement, il ne voulut point être délivré par le peuple; il ne consentit à sortir que sur une décision du tribunal. Désormais tout se précipitait à Venise; tout allait se faire par Daniel Manin, devenu le chef, le dictateur de la république proclamée un mois après : république éphémère, pour laquelle le tribun vénitien fit assurément tout ce qu'il put en la faisant durer un an et en entourant d'un reflet de gloire sa chute nouvelle.

Le malheur de Venise, c'est que sa cause ait été si souvent confondue par ses ennemis et même par ses amis avec celle de toutes les révolutions européennes de ce temps. Il ne faut pas oublier cependant ce qu'il y avait de profondément distinct dans cette république renaissant d'elle-même dans la ville des lagunes, et se personnifiant, comme pour mieux faire illusion, dans un homme qui portait le nom du dernier des doges, quoique n'appartenant nullement à sa famille. C'était, si l'on veut, une résurrection factice; ce n'était pas une menace pour l'Europe, un attentat contre l'indépendance italienne, comme ces républiques perturbatrices qui se promenaient d'un bout à l'autre de la péninsule, ralliant toutes les passions anarchiques. La république de Mazzini à Rome était la subversion du monde; la république de Manin n'était qu'une forme de l'indépendance de l'Italie. Venise en 1848 est restée pure de tous les excès qui ont compromis ce grand mouvement;

elle ne s'est signalée que par sa résistance à l'Autriche pendant un siége d'un an, et c'est justement dans ce drame d'une année que Daniel Manin eut un rôle à part, obligé de faire face à tout, domptant des émeutes par sa parole, dialoguant tous les jours avec ce peuple impressionnable qui venait lui demander tantôt des armes, tantôt du pain, formant un gouvernement et donnant à cette malheureuse Venise une ombre d'existence en Europe. Rien n'est plus curieux que certaines scènes familières entre les Vénitiens et leur dictateur, qui finissait toujours par avoir raison. Lorsque l'annexion de la Vénétie au Piémont fut prononcée, Manin s'effaçait en disant : « Qu'il n'y ait en ce moment ni royalistes ni démocrates; soyons Italiens avant tout. » Quand les Piémontais furent réduits à suspendre la guerre, il reprit le pouvoir qui tombait de toutes les mains, et cette fois ce fut pour soutenir la lutte jusqu'au bout, de façon à faire honorer du moins Venise dans sa chute et à inspirer aux Autrichiens eux-mêmes des sentimens d'estime. Qu'on se souvienne que Venise, serrée par un blocus étouffant, ne succombait qu'après Novare, après la prise de Rome, quand tout était fini au-delà des Alpes. Cette Italie effervescente et belliqueuse de 1848 n'est plus.

Après la capitulation de Venise en 1849, Manin s'était retiré en France, où il vivait d'une vie modeste et éprouvée; les deuils de famille étaient venus s'ajouter pour lui aux tristesses de l'exil. Malgré tout, il était visiblement plein d'espérances encore. Dans ces derniers temps, on le voyait se multiplier, adresser des appels à ses compatriotes, en engageant tous les Italiens à se rallier à la maison de Savoie, à la condition que celle-ci se dévouerait à l'œuvre commune. Manin constituait sans doute assez chimériquement de nouveaux royaumes, outre que c'est là une de ces aventures où la maison de Savoie risquerait sa couronne sans être bien sûre de la couronne d'Italie, même quand elle aurait battu les Autrichiens, et qu'il ne lui resterait plus à vaincre que les Italiens; mais enfin cela montre que l'ancien dictateur de Venise, bien que par goût attaché à la république, savait faire le sacrifice de ses opinions, cherchait sincèrement ce qui était possible, et mettait au-dessus de tout l'indépendance nationale. Il n'était pas de ces sectaires étranges qui volontiers immoleraient la patrie à leurs rêves, et qui sont les premiers ennemis de l'Italie. Sous ce rapport, Daniel Manin différait entièrement de Mazzini, et l'influence qu'il pouvait exercer au-delà des Alpes était d'une nature tout opposée, comme on l'a vu en ces derniers temps. Quelles que fussent les illusions de l'ancien dictateur de Venise, il avait su se faire estimer pour son caractère, et il laisse un nom qui rappelle un des plus attachans épisodes des révolutions contemporaines de l'Italie.

Depuis que l'Italie a eu ses révolutions, l'Espagne a eu les siennes, d'une autre nature; elle les a traversées aussi rapidement : se trouve-t-elle aujourd'hui dans une situation plus certaine et mieux affermie? Il semble au contraire qu'il y ait une sorte de difficulté secrète et indéfinissable dans les affaires de l'Espagne, et que le doute se glisse partout. Il y a plus d'un an déjà que l'esprit de conservation a remporté une victoire éclatante au-delà des Pyrénées, et que toutes les garanties d'un régime plus régulier ont été restaurées. Le cabinet actuel, qui a pour lui l'expérience et la vigueur de son chef, le général Narvaez, compte plus de dix mois d'existence; il a obtenu des chambres dans la dernière session un concours décidé et perma-

nent; il a eu à réprimer une tentative d'insurrection dans l'Andalousie, et il l'a domptée énergiquement. La confiance de la reine n'a pas paru lui manquer jusqu'ici dans les diverses luttes qu'il a dû soutenir et qu'il a soutenues avec succès. Tout semblerait donc se réunir pour créer une situation dégagée d'embarras et de périls, et cependant, si l'on en juge d'après bien des symptômes, il est évident que cette expérience d'une année n'a pas produit tous les résultats qu'on en attendait, en ce sens que l'Espagne aujourd'hui se trouve calme il est vrai, mais incertaine. L'ordre est à la surface, pourrait-on dire; il n'est pas dans les esprits et dans les choses. De là une situation indécise et pénible, où l'état moral et politique du pays ne s'améliore pas, malgré toutes les garanties de stabilité reconquises, et où les crises de pouvoir sont toujours imminentes, comme on vient de le voir récemment encore. En peu de jours en effet, le ministère a donné sa démission, puis il s'est décidé à conserver la direction des affaires. Comment s'est accomplie cette brusque péripétie? C'est ce qu'il serait peut-être difficile de préciser avec une complète exactitude, d'autant plus qu'au premier abord on n'aperçoit aucun fait, aucune question intéressant la marche générale de la politique. Le parlement est absent; il n'est survenu aucun incident intérieur de nature à provoquer des dissentimens sérieux. La seule affaire grave en ce moment pour l'Espagne est la querelle diplomatique avec le Mexique, et la question paraît avoir été déférée à la médiation de la France et de l'Angleterre.

Ce n'est point évidemment dans cet ordre de faits qu'on peut chercher la cause des dernières péripéties ministérielles qui ont eu lieu à Madrid. En réalité, la crise a pris naissance il y a plus d'un mois : le cabinet croyait, dit-on, que la présence au palais de certaines personnes de l'entourage de la reine pouvait n'être point étrangère aux difficultés de la situation actuelle, et il demandait l'éloignement de ces personnes. C'est là peut-être ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la crise, et comme la reine, bien qu'un peu froissée sans doute, ne refusait nullement de souscrire en principe à ce que lui demandaient ses ministres, tout s'arrêtait là pour le moment. Quelques jours plus tard, le conseil avait une proposition nouvelle à faire : il demandait que le capitaine-général de l'île de Cuba, le général Jose de la Concha, qui exerce son commandement depuis trois ans déjà, fût remplacé par le ministre actuel de la marine, le général Lersundi. M. Lersundi du reste était publiquement désigné pour ce poste depuis quelques mois, et il paraissait lui-même tellement convaincu de son départ prochain, qu'il avait fait, à ce qu'on assure, ses apprêts de voyage; mais la reine refusait cette fois de sanctionner la proposition qui lui était faite. De là est venue la crise : les ministres se croyaient obligés de donner immédiatement leur démission, voyant dans le refus d'Isabelle II tout au moins la preuve d'une diminution de confiance. Seulement la reine n'a point voulu accepter cette démission, et le cabinet a fini par consentir à rester au pouvoir en se désistant de sa proposition primitive au sujet de la capitainerie-générale de Cuba. Cependant par ce fait même il y avait un homme dont la situation devenait particulièrement difficile, c'était le général Lersundi, plus personnellement engagé que tout autre, puisqu'il avait été l'occasion de la crise. Le général Lersundi a persisté à vouloir se retirer; mais il a dû également

céder aux instances de la reine, qui s'est plu à tempérer par beaucoup de bonne grâce ce qu'il y avait de désagréable dans cet incident pour le ministre de la marine. Tel a donc été le dénoûment pour aujourd'hui. Il reste à savoir si les difficultés dont cette crise n'est qu'un symptôme ne se renouvelleront pas. Le malheur pour l'Espagne, c'est que la situation qui existe actuellement ne date pas des incidens récens; elle remonte plus haut, elle tient à tout un ensemble de circonstances, à la désunion du parti modéré, à la politique qui a été suivie. Le cabinet de Madrid croit garantir encore aujourd'hui la sécurité du pays et sa propre sécurité en déployant contre les journaux toutes les rigueurs de la dernière loi sur la presse, en ordonnant tous les matins des saisies et des poursuites. Il se trompe, il ne fait qu'ajouter au fractionnement du parti modéré, et par là il diminue sa propre force, au lieu de chercher son vrai point d'appui dans toutes les fractions conservatrices ralliées sur le terrain d'un sage et prudent libéralisme. Il en résulte qu'à l'ouverture des cortès, qui doit avoir lieu dans un mois, le ministère risque de se trouver encore dans la même situation où il était lorsque les chambres se sont réunies pour la première fois au mois de mai, c'est-à-dire que rien ne le menacera en apparence, et que cependant il sera obligé de lutter péniblement pour obtenir des victoires précaires, pour éviter les écueils. Le général Narvaez, on n'en peut douter, a l'intelligence de cette situation et de la politique qui serait nécessaire à l'Espagne. S'il ne pratique pas avec une efficacité plus décisive cette politique, c'est qu'évidemment il rencontre des obstacles, placé qu'il est aujourd'hui entre les dissentimens qu'il a eus avec la couronne et l'appui peut-être problématique des chambres. Là est justement la question, de sorte que la crise qui vient de se dénouer heureusement pourrait bien encore être suivie de crises nouvelles, s'il n'y avait la difficulté de trouver de nouveaux hommes et le grand danger de recommencer l'histoire dont la révolution de 1854 fut le triste dénoûment.

La Hollande est plus heureuse; elle n'a point de crise. Aujourd'hui elle est tout entière à la préoccupation de ses intérêts économiques. La dernière difficulté qu'elle ait eue, et qui naissait de la loi sur l'instruction primaire, a été favorablement résolue. Il s'ensuit que les états-généraux, qui viennent de se rassembler de nouveau à La Haye, n'ont plus devant eux cette dangereuse perspective de discussions brûlantes. En quelques semaines en effet, la Hollande a vu se clore la session législative de 1856-1857, et s'ouvrir une session nouvelle. La clôture des chambres était prononcée, il y a un mois, par le ministre de l'intérieur. C'est le roi cette fois qui a voulu inaugurer les travaux de la nouvelle session, et dans le discours adressé aux chambres il n'a eu à constater que des résultats heureux, le calme du pays, la prospérité de l'industrie, l'amélioration des finances. Le roi a laissé pressentir la proposition de quelques lois d'une certaine importance et d'une nature diverse. Ce sont notamment des lois sur le pouvoir judiciaire, sur les tarifs, sur les finances communales, sur les chemins de fer, qui ont besoin, pour se développer, d'un soutien énergique, à défaut d'associations puissantes de capitaux. Les questions économiques dominent dans le discours du roi, et elles domineront vraisemblablement dans la session qui s'ouvre. Les états-généraux se sont mis immédiatement à l'œuvre. La seconde chambre a com-

mencé par choisir les trois candidats à proposer au roi pour la présidence. M. van Goltstein, qui a déjà occupé le fauteuil dans la dernière session, et qui appartient à l'opinion libérale modérée, a réuni le plus grand nombre de voix. Après lui venaient MM. Baud et Dullert. C'est M. van Goltstein qui a été désigné par le roi, et qui a pris possession de la présidence. Dès le même jour, quelques-unes des lois annoncées par le roi et d'autres encore ont été présentées. Il en est une qui a pour objet de régler l'émancipation des esclaves dans les Indes occidentales. Une autre tend à réformer le système monétaire dans les Indes orientales. Enfin la plus importante pour le moment est la loi du budget, qui a été accompagnée d'un tableau complet de la situation des finances. Cette situation, ainsi que le roi lui-même l'indiquait dans son discours, n'a rien que de rassurant. Les dépenses sont largement couvertes par le produit des revenus publics, qui ne fait que s'accroître. L'exercice actuel présente déjà une amélioration notable, comparativement à celui de 1856, outre qu'une somme assez forte a été consacrée à l'amortissement de la dette nationale. En présence de cette situation prospère, le gouvernement s'est cru dans le devoir de venir en aide aux finances communales, et c'est à quoi tend en effet un des projets présentés, de sorte que, comme on peut le voir, la session des chambres hollandaises va être à peu près consacrée tout entière à des discussions financières, qui ne sont pas les moins utiles, surtout quand un pays a l'heureux privilége d'échapper aux agitations. La Hollande a ce privilége, et elle le doit à sa sagesse, à cette modération avec laquelle elle pratique le régime constitutionnel. CH. DE MAZADE.

La Légitimité, par M. Charles MULLER, 1 vol. in-8°.

Si le parti légitimiste éprouve le besoin d'être guidé dans ses voies, voici un livre qui aspire à le satisfaire, et qui ne lui épargne ni les leçons ni les conseils. Nous ne pouvons, quant à nous, lui accorder une grande importance; nous en parlerons seulement comme d'une singularité qui peut jeter quelque jour sur la dissolution qui s'opère obscurément aujourd'hui dans la pensée des hommes. On veut et on ne veut pas; on a des sentimens qui se combattent, des fidélités qui se lassent d'attendre, des antipathies qui tordent les principes, des prévisions incertaines qui les ballottent; et si de tout cela il sort quelque avis qui veut être décisif, il reste encore tant de nuages dans la décision même, qu'il faut beaucoup d'attention pour comprendre où l'on en veut venir. « Je suis légitimiste! s'écrie tout d'abord l'auteur de ce livre; me sera-t-il défendu de le dire? » Plus loin, il ajoute « qu'il n'a pas voté pour l'empire et qu'il a vu avec douleur son avénement. » Ne dirait-on pas un séditieux qui risque tout? Eh bien! non, il n'est pas séditieux le moins du monde, ainsi que vous l'allez voir, pour peu que cela vous intéresse.

Selon lui, au lendemain de la révolution de février, les légitimistes ont manqué à leur mission. Si leur voix s'était élevée dans la constituante de 1848, dès la première séance, en faveur de la légitimité, elle aurait eu dans le pays un long et profond retentissement, et bientôt, justifiée par de cruels événemens, elle eût entraîné la France tout entière; mais « ils faillirent » à

leur devoir de défenseurs de la légitimité : « on leur avait tant dit que l'âge d'or de la liberté allait venir, » qu'ils refoulèrent au fond de leur cœur les affections et les espérances de toute leur vie, et que l'esprit de désintéressement et de conciliation les entraîna au-delà de toutes les bornes. Après l'élection du 10 décembre 1848, ils faillirent de nouveau; ils refusèrent jusqu'au bout de comprendre la signification monarchique de cette manifestation nationale. La France ne voulait pas de république, et « les hésitations de Louis Bonaparte leur faisaient la partie belle. » A qui la faute si, après trois années d'agitation révolutionnaire, la société n'eut à opter qu'entre l'anarchie et le rétablissement de l'empire? — Il faut avouer que l'écrivain parle franchement à son parti; mais en vérité il le traite trop mal. Il n'est point exact de dire que les légitimistes qui acceptèrent au premier moment la république, fussent si simples que de croire à l'âge d'or; ils crurent qu'il était temps pour eux de se rallier à l'esprit démocratique de l'époque, ou tout au moins ils crurent qu'après tout la république valait mieux que l'anarchie. Ils ne pensaient point qu'alors la légitimité pût être retablie à si peu de frais, ni qu'une voix « sortie de la constituante » en faveur de M. le comte de Chambord eût tout entraîné, ni que Louis Bonaparte, après le 10 décembre, leur fît la partie belle. Pour croire tout cela, il aurait fallu cette foi qui transporte les montagnes, et ils aimèrent mieux écouter le bon sens qui laisse les montagnes où elles sont.

Où donc en veut-il venir? Le voici. Puisque les légitimistes ont si mal profité des belles occasions qui leur étaient offertes, il faut qu'au moins maintenant, pour en finir d'une autre manière avec les révolutions, ils se rallient à l'empire, dans le cas prévu où M. le comte de Chambord mourrait sans postérité. L'exposition de cette doctrine est loin d'être claire. Dans une matière si délicate, il y avait tant de précautions à prendre de tous les côtés! Il nous a fallu, pour atteindre la pensée de l'auteur, fendre, non sans peine, un flux de considérations peu neuves. Amusons-nous cependant à la suivre dans ses sinuosités.

Le mot de *légitimité*, selon M. Muller, a plus d'un sens. Dans la langue politique, on lui a donné un sens restreint qui s'applique surtout à l'institution de l'autorité; mais il a un sens plus large : c'est la qualité de ce qui est conforme à la loi suprême, règle souveraine de l'ordre, source de tout droit. — Le travail, la famille, la propriété, constituent le vrai fondement de la société, fondement divin, auquel doit se rapporter tout l'édifice. La légitimité de toutes les autres institutions dérive de la conformité de leur but avec le but de cette institution première. Nous avons donc ici, si nous l'entendons bien, « la légitimité du but, » comme d'autres ont dit « la souveraineté du but. » Cette sorte de légitimité s'applique à toutes les formes de la société, car celle-ci ne naît pas partout avec le même tempérament; elle naît sous des formes diverses, par l'influence de causes supérieures à nos volontés, causes qui tiennent au climat, au territoire, à une foule d'autres circonstances, mais causes divines, c'est-à-dire appartenant à la logique de la création. La Suisse, les États-Unis, ont leur tempérament républicain; mais quand une nation a été gouvernée héréditairement depuis des siècles, elle a révélé un tempérament qui ne s'accommode que de la monarchie héréditaire. En ce sens, la légitimité est de droit divin; l'idée d'un pouvoir

exercé par droit divin implique l'idée de devoirs, elle ennoblit la domination, elle l'adoucit. Ainsi nous voilà sortis de l'idée restreinte et du sens étroit que l'on donne au mot de légitimité dans la polémique ordinaire; l'espace s'étend; l'opinion peut prendre le large, et c'est ce qu'elle va faire, comme on le verra bientôt.

Si la légitimité est applicable à diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles conviennent au pays et « à la logique de la création, » elle peut aussi, dans les pays qui demandent la monarchie héréditaire, passer d'une dynastie à une autre : transition délicate pour l'auteur, mais il s'en expliquera progressivement. « Il est possible que Dieu ait changé de dessein sur la dynastie qu'il avait élevée; il est possible que nos révolutions n'aient été permises qu'en vue d'une heureuse transformation, et que dans un ou deux siècles nos descendans n'aient qu'à se féliciter des changemens qui ont fait notre douleur; il est possible enfin qu'une monarchie nouvelle soit appelée à une œuvre non moins glorieuse, non moins providentielle que celle de la monarchie ancienne. » Mais alors, s'écrieront les légitimistes, le principe traditionnel défendu par nous était donc une erreur? Si pareille chose est possible, l'ancienne dynastie existant encore, notre droit divin indéfectible est donc une utopie, et nous ne pouvons plus soutenir la discussion contre nos adversaires? A cela M. Muller répond par cette comparaison : « Il est possible que tous les propriétaires soient quelque jour dépouillés par une commotion sociale, que la propriété se reconstitue ensuite dans d'autres mains, et qu'une longue période de calme et de prospérité succède à ce bouleversement. Le principe de la propriété en sera-t-il moins vrai pour cela? » Les révolutions renversent quelquefois les établissemens humains, mais ne changent point les conditions de l'ordre par lequel ces établissemens existent. « Dans mille ans comme aujourd'hui, la propriété sera obligée de s'appuyer sur le respect de la loi divine, et dans mille ans encore la monarchie héréditaire n'offrira de force et de sécurité aux peuples que par la fidèle observation du principe de légitime succession. » Ainsi, selon l'auteur, les personnes changent, mais les choses restent, et une dynastie nouvelle, si elle remplit les conditions qui manifestent une origine divine, sera légitime et de droit divin comme la première.

Quelles sont donc ces conditions? Hugues Capet a été élu roi au détriment de Charles de Lorraine, son oncle; il fut la source de l'antique légitimité française. Sa race s'est légitimée par la consécration du temps, par le prestige des services rendus, et a fini ainsi par se placer au-dessus de toute discussion d'origine, par s'imposer comme la condition essentielle de l'existence nationale; car il ne suffit pas de choisir une famille et de dire : Elle règnera sur nous à perpétuité! il faut que cette famille se justifie par son passé, qu'elle s'environne du prestige d'une grande tradition. La France avait rencontré toutes ces conditions dans la maison de Bourbon. Il est vrai que, malgré la grande tradition, la monarchie est tombée trois fois en cinquante ans; mais qu'est-ce qui ne tombe pas en ce monde? D'ailleurs le principe, quoique nécessaire, ne peut pas tout faire à lui seul; « il a besoin, en certaines circonstances, de *rencontrer dans son représentant des qualités qui malheureusement ne se trouvent pas toujours.* » Serait-ce une allusion? On pourrait le croire, surtout en lisant ensuite cette longue citation d'un discours que

Mézeray a mis dans la bouche du maréchal de Biron parlant à Henri IV, et dont voici quelques passages des plus transparens : « Quoi ! sire, dit Biron, on vous conseille de monter sur mer, comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de conserver votre royaume que de le quitter ! Si vous n'étiez pas en France, il faudrait percer au travers de tous les hasards et de tous les obstacles pour y venir, et maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous en sortissiez !... Enfin, sire, nous sommes en France, il faut nous y enterrer. Il s'agit d'un royaume, il faut l'emporter ou y perdre la vie. Je ne puis croire que vous deviez plutôt fier votre personne à l'inconstance des flots et à la merci de l'étranger qu'à tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats qui sont prêts à lui servir de remparts et de boucliers, et je suis trop serviteur de votre majesté pour lui dissimuler que si elle cherchait sa sûreté ailleurs que dans leur vertu, *ils seraient obligés de chercher la leur dans un autre parti que le sien.* » Que prouve en faveur de la thèse générale ce morceau de rhétorique que Biron n'a jamais prononcé ? Il ne prouve rien, mais il prépare la suite. C'est une transition. — Si la royauté française, ajoute l'auteur, avait toujours entendu ce langage, nous n'aurions pas à pleurer sur son exil. Elle a manqué trois fois aux espérances de la France. De nobles cœurs pourtant lui sont restés fidèles. Ont-ils tort ? Non, car ils ne voient pas seulement un prince, ils voient un principe. Ce principe peut passer à une autre famille de princes, si leur vœu actuel ne se réalise pas. Ils défendent la logique de l'hérédité. Ce n'est pas la cause d'une seule monarchie, c'est la cause de toutes les monarchies qu'ils servent. La nouvelle dynastie qui s'élève recueillera l'héritage de cette logique et de cette cause ; elle a pour elle les sympathies de la nation, la gloire, les services ; mais elle a besoin aussi de ce respect du droit héréditaire qui est le principe légitimiste, car elle pourrait à son tour être exposée au danger des usurpations. Ainsi le besoin est réciproque, et le long dévouement des légitimistes n'aura pas été inutile, puisqu'il pourra toujours s'utiliser ailleurs. — Tel est, tiré au clair, le sens de ce chapitre.

Petit à petit nous avançons, comme on voit ; mais il y a toujours bien des détours, et il nous faut souvent prendre la traverse. Si M. le comte de Chambord venait à mourir sans postérité, en supposant la branche d'Espagne exclue par le traité d'Utrecht, la royauté traditionnelle serait donc représentée « par ceux que la révolution avait choisis en haine de cette royauté, » c'est-à-dire par la branche d'Orléans ? Comment on choisit des rois en haine de la royauté, c'est ce que nous ne comprenons guère ; mais passons. Eh bien ! même en ce cas, la révolution serait bien attrapée, selon lui, et la maison d'Orléans verrait l'objet de son ambition lui échapper à jamais par l'événement même sur lequel elle semble le plus compter pour l'atteindre. En effet, aux yeux de la plupart des légitimistes, le vieux droit héréditaire, ainsi compromis dans sa personnification, ne réaliserait plus que d'une manière très imparfaite la garantie d'ordre pour laquelle ils ont combattu ; mais ils ne se décourageraient pas pour cela : leurs principes ne disparaissent pas parce qu'une dynastie meurt ou qu'une société s'écroule ; ils ont leur application universelle qu'ils conserveront jusqu'à la fin des temps. « Pourquoi, de son côté, l'empire verrait-il en nous des ennemis à combattre ? S'il est appelé à vivre, à devenir une institution durable et féconde, ce

ne peut être qu'en s'appuyant sur ce qu'il y a d'éternellement juste et vrai dans nos idées. »

« Ils sont là quelques-uns, dit-il, qui ont décidé que le drapeau blanc a fait son temps, » que M. le comte de Chambord doit adopter le drapeau tricolore pour gagner l'armée, et que, sans cela, point de fusion. M. Muller, dans son zèle pour la pureté de la tradition dont il est le vengeur, ne l'entend pas ainsi : il ne veut pas que M. le comte de Chambord abandonne le glorieux drapeau de Louis XIV, et quant à M. le comte de Paris, il faut qu'il l'adopte aussi lui-même, s'il veut régner un jour, afin de rompre tout pacte avec la révolution. — Mais si c'est impossible? si la France, si l'armée ne veulent pas? — Patience, il y a une autre alternative. Si vous voulez absolument le drapeau tricolore, « voici l'empire, dit-il, sachez vous en contenter. Si la révolution a produit quelque chose de grand, c'est l'empire; si les trois couleurs ont du prestige dans les masses, c'est parce qu'elles sont les couleurs de l'empire. » C'est parce qu'il se rattache aux souvenirs de Marengo, d'Austerlitz, de Wagram, de Sébastopol, c'est parce qu'il appartient à l'épopée impériale, que l'armée est fière du drapeau tricolore. Voilà donc la dynastie bourbonienne acculée par M. Muller dans une périlleuse impasse! Abattre le drapeau de Marengo, d'Austerlitz, de Sébastopol, serait impossible assurément, et cependant elle ne peut revenir qu'à cette condition; M. Muller le veut ainsi. Qu'elle se tire de là maintenant, si elle peut!

Quel est donc enfin, selon l'auteur, le rôle que les légitimistes doivent aujourd'hui remplir dans l'état? Ils doivent, on l'a déjà dit, étendre, élargir l'idée comprise sous ce mot trop étroit de légitimité. Ce mot ainsi élargi rattachera le culte de la royauté héréditaire à une idée de justice universelle, à une raison plus haute que des préférences dynastiques ou des intérêts politiques, à un sentiment élevé du devoir. La légitimité manquerait à son titre, si elle limitait son action à une question de forme de gouvernement. Il y a une patrie à laquelle chacun doit son sang; il y a le foyer, la famille, le clocher, la commune, des intérêts groupés à l'ombre de la même église, qui doivent être administrés avec sagesse et par les gens honnêtes et capables. Le bonheur d'une population peut dépendre du choix d'un maire, de la composition d'un conseil municipal. Ensuite au-dessus de la commune il y a l'état, les fonctions publiques, la représentation nationale, qui vote sur l'impôt, la propriété, la liberté, la religion. Mais ici tout à coup l'auteur est saisi d'une pensée qui le trouble. Il y a un serment! Faut-il prêter le serment? Comment tout cela se conciliera-t-il avec la fidélité « vouée à un principe proscrit? » A Dieu ne plaise qu'on soit sans égard pour les scrupules de la conscience humaine! « Le respect pour la foi jurée compte pour quelque chose dans nos devoirs, et les exemples de loyauté, d'honneur et de dévouement donnés à un pays ne sont pas le moins important service qu'on puisse lui rendre. » En 1830, selon lui, les légitimistes firent bien, comme parti, d'émigrer à l'intérieur; mais il y a pour eux une distinction à faire entre le gouvernement actuel de la France et le régime de juillet. Sans vouloir intervenir dans les délibérations intérieures de l'homme de bien, M. Muller se contente d'affirmer « qu'après avoir payé notre dette à la cause du vieux droit et *pleuré sur les ruines* de l'édifice qui durant des siècles abrita nos pères, nous ne sommes pas quittes envers la société. » Il n'en conclut pas

cependant qu'il faille absolument entrer dans les corps électifs ou dans les fonctions publiques. Il y a pour eux beaucoup de choses à faire, dit-il, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans la presse, dans l'enseignement, dans les institutions de bienfaisance. Sans doute; mais ils savent tout cela, il y a même longtemps qu'ils s'occupent d'industrie, d'agriculture, de bienfaisance. La question n'était pas là : vous promettiez de nous dire si la patrie, à laquelle chacun doit son sang, si l'idée de justice universelle, plus haute que les préférences dynastiques, si le clocher, la commune, la représentation nationale, requièrent une action plus immédiate, un ralliement, et si par conséquent les légitimistes peuvent prêter un serment dans ce sens absolu. Ici point de réponse catégorique. L'auteur, qui marchait pourtant à un grand but, nous laisse là; seulement, en vue d'un avenir lointain et obscur, les légitimistes doivent, dit-il, se demander « ce qu'ils deviendraient le jour où Dieu, dans ses décrets impénétrables, soumettrait leurs affections à une dernière et suprême épreuve, » c'est-à-dire apparemment le jour où M. le comte de Chambord mourrait sans postérité. Veut-on dire qu'ils doivent faire aujourd'hui ce qu'ils feraient alors?

Nous n'avons point discuté le fond de la question agitée dans cette sorte de manifeste. Les partis, comme tels, importent peu aujourd'hui. Tout se dissout, et nul ne sait ce qui se recompose; mais cette dissolution même est un fait curieux à observer. De tous les partis, celui des légitimistes est assurément le plus réfractaire, et cependant il est incontestable qu'un travail profond s'accomplit dans son sein. Il est la noblesse, il est l'élément aristocratique que nous a légué l'histoire. Sous ce rapport, il se conserve, il s'épure des préjugés qui l'ont trop longtemps séparé des supériorités d'une date plus récente; il tend à reconquérir, surtout dans les campagnes, la bonne base populaire que toute véritable aristocratie doit avoir; il tend à n'appartenir plus qu'au pays. C'est là du moins son vrai rôle. Qui ne voit dans cette tranquillité dont nous jouissons, dans ce travail universel, dans cette prospérité matérielle exubérante, le développement continu d'une nouvelle sorte de démocratie, qui ne ressemble à rien d'historique, qui s'ignore elle-même, et qui court à l'inconnu? Qui ne la voit monter toujours, non plus en vagues bruyantes, mais comme une marée silencieuse et sans reflux? Elle-même un jour sentira qu'elle pèse trop et demandera un contre-poids à toutes les forces intellectuelles réunies. C'est alors que ces forces auront à se déployer et à se faire juger par leurs œuvres. LOUIS BINAUT.

V. DE MARS.

